



ANGOLA
Des dizaines de milliers de personnes meurent de faim page 3 et notre éditorial page 15

SUPPLÉMENT
Le Monde
TÉLÉVISION
Philippe Labro, Francis Mer et les Bleus

TÉLÉCOMMUNICATIONS
Les déboires de Deutsche Telekom p. 20

ASSURANCES
Les tarifs augmentent p. 21

FOOTBALL
France-Belgique au Stade de France p. 25

JUDO
Trois médailles pour la France p. 26

International.....	2	Entreprises.....	20
Union européenne.....	5	Communication.....	22
France.....	6	Marchés.....	23
Société.....	9	Aujourd'hui.....	25
Régions.....	11	Météorologie.....	29
Carnet.....	12	Jeux.....	29
Abonnements.....	12	Culture.....	30
Horizons.....	13	Radio-Télévision.....	35

Sécurité : l'offensive Sarkozy

Groupements gendarmerie-police-douane-fisc, pistolets « flash-balls » dans les cités sensibles

NICOLAS SARKOZY a réaffirmé, jeudi 16 mai, la fermeté du gouvernement en matière de lutte contre l'insécurité. Profitant d'une visite dans un commissariat de Corbeil-Essonnes, dont trois policiers avaient été agressés par une trentaine de personnes, mardi soir, dans la cité des Tarterêts, il a annoncé une série de mesures destinées à renforcer les moyens de la police. Les groupements d'intervention régionaux (GIR), destinés à démanteler les réseaux et les trafics dans les quartiers sensibles, sont mis en place par une circulaire qui devait être signée, vendredi 17 mai. Au nombre de vingt-huit, les GIR seront composés de policiers, de gendarmes, de douaniers et d'agents du fisc. Un décret du 15 mai confie officiellement l'« emploi » des services de gendarmerie au ministre de l'intérieur.

M. Sarkozy a également annoncé un renforcement de l'armement des policiers dans les quartiers difficiles. Désormais, les fonctionnaires de la police de proximité pourront disposer, lors de leurs inter-



ventions dans ces quartiers, de flash-balls, de longs pistolets destinés à tirer des projectiles en caoutchouc. Jusque-là, seules les brigades anticriminalité en disposaient.

Cette mesure a été critiquée par plusieurs associations de défense des droits de l'homme. « Cela ne règlera pas les problèmes de terrain », a estimé Joaquin Masanet,

secrétaire général de l'UNSA police et du SNIP, principal syndicat de CRS.

Lire pages 9 et 10

Lire page 6

11 septembre : Bush avait-il été prévenu ?

LES ATTENTATS du 11 septembre auraient-ils pu être évités ? La polémique enfle aux Etats-Unis après que, mercredi 15 mai, la chaîne de télévision CBS a révélé que la CIA et le FBI avaient, à l'été 2001, fait état de menaces de détournement d'avions par des hommes d'Oussama Ben Laden et de la présence dans des écoles de pilotage du pays d'élèves suspects. Un rapport adressé à la Maison Blanche mentionnait la possibilité d'attaques biologiques et radioactives. Ces alertes n'auraient pas été



jugées crédibles par l'équipe présidentielle. L'administration Bush a reconnu, jeudi, avoir été mise au courant, le 6 août 2001, des dangers accrus de détournements par le réseau Ben Laden. Mais la conseillère pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice, a affirmé que le rapport remis à la Maison Blanche évoquait seulement « les méthodes d'opération de Ben Laden et la chronologie de ses actions en 1997 et 1998 ».

Lire page 2

FESTIVAL DE CANNES

Le mystère et la grâce de « Blissfully Yours »



PRÉSENTÉ dans la sélection Un certain regard, *Blissfully Yours* (photo), du cinéaste thaïlandais Apichatpong Weerasethakul, offre un moment de mystère et de grâce, en évoquant la situation politico-militaire à la frontière entre son pays et la Birmanie. A lire également, le nouveau volet de Star Wars et le portrait de Catherine Breillat, réalisatrice de *Sex is Comedy*. Lire pages 30 à 34

Ces deux cardinaux qui évoquent une éventuelle démission du pape

IL FAUDRA se familiariser avec ce nom : Oscar Andres Rodriguez Maradiaga, 59 ans, vient d'un petit pays d'Amérique centrale, le Honduras, mais depuis son entrée, en 2001, dans le collège des cardinaux, il y fait une fulgurante carrière de *papabile*, c'est-à-dire d'éventuel successeur du pape. Il a le bon âge, connaît par cœur cinq langues, jouit d'un charisme communicatif reconnu à Rome et dans les médias américains, enseigne la philo, joue du piano... Il a surtout le profil-type de l'évêque latino-américain selon Jean Paul II, soucieux d'orthodoxie, de présence auprès des pauvres et de critique des économies néolibérales.

« Le jour où le pape se rendra compte qu'il ne peut plus continuer, il aura le courage de dire : j'arrête. » Pour avoir dit tout haut, jeudi 16 mai à Rome, ce que chuchotent tous ses collègues, le cardinal Rodriguez Maradiaga a t-il commis un crime de lèse-majesté ? Aurait-il péché par naïveté face à des médias qui spéculent depuis longtemps sur cette démission ? Ou fait acte

de candidature à la succession ? « Un pape venant d'Amérique latine donnerait un nouvel élan missionnaire à l'Eglise », a-t-il ajouté, comme pour conforter la dernière hypothèse.

Le débat sur la démission du pape - 82 ans ce samedi 18 mai -, atteint par un Parkinson et une douloureuse arthrose au genou, a été longtemps un tabou. Pour l'avoir enfreint, en 2000, le cardinal belge Godfried Danneels et Mgr Karl Lehman, président des évêques allemands, avaient été tancés. Aujourd'hui les langues se délient et, le même jour que le cardinal hondurien, une autre sommité de l'Eglise, Mgr Josef Ratzinger, confiait à un journal allemand que « s'il voyait qu'il ne pouvait absolument plus continuer, alors le pape démissionnerait ».

Le dernier à avoir démissionné était, en 1294, le pape Célestin V, écoeuré par les intrigues de la Curie. Sept siècles après, une « renonciation » de Jean Paul II - possible selon l'article 332 du droit canon - serait donc une novation ou presque. Le pape a souvent

dit qu'il irait jusqu'au bout de la mission que « Dieu [m']a confié et que Lui seul pourrait [me] retirer ». Il est trop respectueux de la liberté de ses successeurs, ajoute-t-on à Rome, pour ne pas imposer, en partant, une sorte de limite d'âge ou de capacité physique au mandat du pape.

Mais, depuis son élection en 1978, Jean Paul II a trop habitué le monde aux gestes symboliques forts pour qu'on ne prenne pas trop au sérieux les coups de sonde lancés par les cardinaux Rodriguez Maradiaga et Ratzinger. Et certains d'avancer un scénario de démission du pape qui passerait par un « au revoir » aux jeunes lors des JMJ de Toronto, en juillet prochain, et un adieu lors de son voyage prévu en Pologne à la mi-août, à Cracovie, la ville d'où est parti Karol Wojtyla. Près de là, à Czerna, se trouve un carmel où, en 1942, le futur pape avait été tenté d'entrer et où il pourrait peut-être, demain, se retirer.

Henri Tincq

PORTRAIT

Michelin, seul patron après Dieu



IL A RÉGNÉ un demi-siècle sur son entreprise, devenue leader mondial du pneumatique. François Michelin, 75 ans, s'en va. Lire page 13

POINT DE VUE

L'Afrique suicidaire par Jean-Paul Ngoupandé

LE DISCRÉDIT qui frappe les Africains n'a pas d'équivalent dans l'histoire contemporaine de l'humanité. Pendant les siècles de la traite négrière, nous étions assurément des victimes. Aujourd'hui, nous sommes nous-mêmes les principaux fossoyeurs de notre présent et de notre avenir. Au sortir de l'ère coloniale, nous disposions d'appareils d'Etat certes embryonnaires et répressifs, mais qui avaient le grand mérite de remplir efficacement les missions élémentaires qui leur étaient dévolues : sécurité, santé publique, éducation nationale, entretien des voies de communication.

Aujourd'hui, les Etats sont liquéfiés dans la plupart de nos pays, les

gardes prétoriciennes et les milices politico-ethniques ont supplanté l'armée, la police et la gendarmerie, qui ne sont plus que les ombres d'elles-mêmes. L'insécurité s'est généralisée, nos routes et les rues de nos villes sont devenues des coupe-gorge.

La tragédie du sida nous rappelle dramatiquement qu'avec des administrations efficaces et responsables nous aurions pu endiguer le fléau à ses débuts. Au lieu de cela, plus de 20 millions d'Africains, dont une majorité de jeunes et de cadres bien formés, ont déjà été arrachés à la vie, victimes des tergiversations de nos Etats et d'une ambiance sociale délétère et ludique où le sens de la responsabilité individuel-

le et collective s'est évaporé. Les crises politico-militaires et les violences de toutes sortes, l'appauvrissement des Etats pris en otage par des coteries prédatrices, la propension des dirigeants à se préoccuper essentiellement de leur sécurité et des moyens de conserver le pouvoir, tout cela a conduit au fait qu'un secteur aussi décisif pour le présent et l'avenir que l'éducation est naufragé un peu partout.

Lire la suite page 17

JEAN-PAUL NGOUPANDÉ, ancien premier ministre centrafricain, est député d'opposition en exil.

DIDIER GUERIN

BAGUE TR:LOGY OR BLANC DIAMANTS 2400 €

LA SAMARITAINE - PARIS I | LE BON MARCHÉ - PARIS VII | 58 RUE BONAPARTE - PARIS VI

INTERNATIONAL

ÉTATS-UNIS

Après des mois de soutien constant au président Bush dans sa conduite de la campagne antiterroriste, les démocrates ont **ROMPU AVEC LE CONSENSUS** qui dominait la vie politique américaine depuis

le 11 septembre. Une chaîne de télévision a révélé que M. Bush avait reçu le 6 août 2001 une **NOTE DE LA CIA** l'informant de la possibilité de détournements d'avion à l'initiative de l'organisation d'Oussa-

ma Ben Laden. Le président venait d'entamer ses vacances dans son ranch de Crawford, au Texas. La Maison Blanche a **CONFIRMÉ** l'existence de cette note et envoyé en première ligne Condoleezza Rice,

la conseillère à la sécurité nationale, pour défendre le président. Les démocrates ont réclamé une **ENQUÊTE PUBLIQUE**. La sénatrice Hillary Clinton a souhaité que M. Bush s'explique personnellement.

M. Bush avait été informé avant le 11 septembre des risques d'attentats

Le 6 août 2001, le président était averti par un rapport des services secrets de la menace de détournements d'avions par l'organisation d'Oussama Ben Laden. Les démocrates réclament une enquête. Une série d'alertes avaient été ignorées. Le FBI est également mis en cause

WASHINGTON

de notre correspondant

La Maison Blanche a passé la journée du jeudi 16 mai à s'expliquer sur une information communiquée à George W. Bush le 6 août 2001. Ce jour-là, alors qu'il commençait ses vacances dans son ranch de Crawford, au Texas, le président des Etats-Unis avait reçu une synthèse des services de renseignement mentionnant la possibilité de détournements d'avions par l'organisation terroriste d'Oussama Ben Laden.

Révéler par la chaîne de télévision CBS, confirmé par le porte-parole de la présidence, Ari Fleischer, le rapport du 6 août a déclenché un flot d'interrogations et de critiques au Congrès et dans les médias. « Nous devons maintenant découvrir ce que le président – ce que la Maison Blanche – savait des événements qui ont abouti au 11 septembre et, plus important encore, ce qu'elle a fait », a déclaré Richard Gephardt, chef de la minorité démocrate de la Chambre des

représentants. Thomas Daschle, chef de la majorité démocrate du Sénat, s'est dit « gravement préoccupé » par « l'alerte » reçue par la Maison Blanche ; il a demandé la publication de ce document et celle de tous les rapports de renseignement adressés à la présidence.

L'opposition démocrate n'a pas été seule à s'émouvoir. John McCain, sénateur républicain de l'Arizona, a mis en cause l'absence de coordination entre l'Agence centrale de renseignement (CIA) et le Bureau fédéral d'investigation (FBI). Richard Shelby, républicain lui aussi et vice-président de la commission du renseignement du Sénat, a déclaré qu'il y avait « une grande quantité d'informations » disponibles et que, « si l'on avait agi convenablement, la situation aurait pu être différente le 11 septembre ».

Dans l'après-midi, la conseillère de M. Bush pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice, a présenté à la presse une chronologie des informations communiquées à la présidence par les services de renseignement et

par le FBI, chargé à la fois de la police judiciaire fédérale et du contre-espionnage (lire ci-dessous). Ces informations étaient suivies par une cellule spécialement chargée de la surveillance du terrorisme au sein du Conseil national de sécurité, que

reçoit chaque jour. Rejetant avec insistance le mot d'« alerte », employé par M. Daschle, M^{me} Rice a expliqué que M. Bush avait demandé lui-même un résumé des informations détenues par les services de renseignement au sujet d'attaques

Unis. A la question de savoir pourquoi le rapport du 6 août n'avait pas donné lieu à une alerte publique, la conseillère a répondu qu'il n'était pas possible de « risquer d'immobiliser l'aviation civile américaine à partir d'informations aussi générales ».

« UNE ODEUR DE POLITIQUE »

L'exécutif a déclenché, parallèlement, une contre-attaque visant les démocrates. « Il y a une odeur de politique dans l'air », a déclaré M. Bush à un groupe de parlementaires républicains. Jeudi soir, à New York, à l'occasion d'une cérémonie organisée pour célébrer l'achèvement des travaux de déblaiement du site du World Trade Center, le vice-président, Richard Cheney, a mis en garde les démocrates contre l'ouverture d'une enquête qui interférerait « avec les efforts en cours pour prévenir la prochaine attaque ».

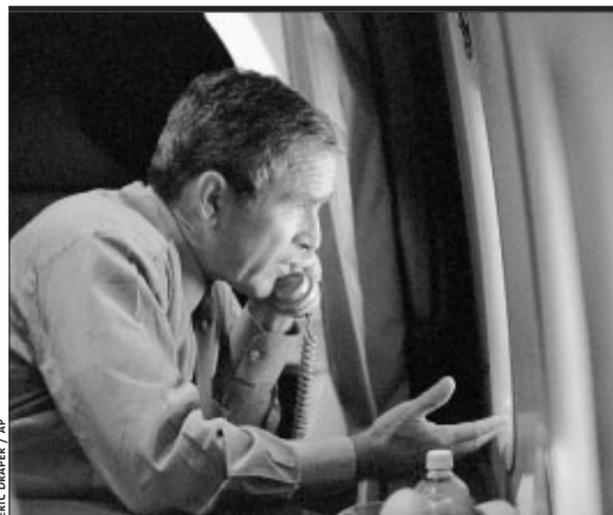
Les républicains ont pris la défense de la présidence. M. Shelby lui-même, qui anime une mission d'enquête sur les ratés du renseignement avant le 11 septembre, a déclaré que les commissions parlementaires spécialisées avaient reçu le même rapport que M. Bush et n'en avaient tiré aucune conséquen-

ce. Il a été contredit, sur ce point, par le démocrate Robert Graham, président de la commission sénatoriale du renseignement.

« Pourquoi a-t-il fallu huit mois pour que cette information nous parvienne ? », a demandé M. Daschle, dénonçant, une fois encore, le manque de transparence de l'administration Bush. Non seulement le rapport du 6 août avait été, jusqu'à maintenant, gardé secret, mais le président a affirmé, à plusieurs reprises, que rien ne permettait de prévoir les attentats du 11 septembre. En outre, la mise en cause de la Maison Blanche vient après les déclarations du directeur du FBI, Robert Mueller, reconnaissant que deux rapports envoyés par des agents de ce service auraient dû entraîner une enquête plus ample, qui aurait peut-être permis de découvrir à temps le complot du 11 septembre.

Le gouvernement a-t-il pris la mesure des faiblesses du dispositif de renseignement et de surveillance du territoire ? M. Bush peut-il garantir aux Américains qu'ils sont plus en sécurité aujourd'hui que le 11 septembre ? Le débat ne fait que commencer.

Patrick Jarreau



ERIC DRAPER / AP

Une image mise en cause

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis le 11 septembre, c'est l'image du « commandant en chef » qui est mise en cause. Mercredi, déjà, la Maison Blanche avait été critiquée par les démocrates pour avoir autorisé le Parti républicain à exploiter commercialement cette photo prise le 11 septembre, à bord d'Air Force One (elle est proposée contre une donation de 150 dollars au parti). Les démocrates, qui lançaient le même jour leur plateforme électorale, ont accusé les républicains de « rompre le consensus » sur le sujet de la guerre antiterroriste. Les « mid-term elections » auront lieu le 5 novembre. Les républicains espèrent reprendre le contrôle du Sénat. La totalité de la Chambre doit être renouvelée ainsi que 36 gouverneurs.

Une série de mises en garde depuis le printemps 2001

AU COURS d'une conférence de presse, Condoleezza Rice, conseillère du président George W. Bush pour la sécurité nationale, a indiqué jeudi qu'à partir de décembre 2000 – avant l'entrée en fonction de M. Bush – « la communauté de renseignement a commencé à faire état d'une augmentation du trafic concernant des activités terroristes ».

► **Avril-mai 2001** : « Il y a eu une menace spécifique, indiquant que des attaques d'Al-Qaida contre des cibles ou des intérêts américains pouvaient être en préparation », a-t-elle ajouté. « Il y avait clairement une préoccupation, le sentiment que quelque chose était sur le point d'arriver, mais cette préoccupation se concentrait outre-mer. Les régions envisagées étaient le Proche-Orient, la Péninsule arabique et l'Europe. » M^{me} Rice a rappelé que le département d'Etat avait lancé une alerte à tous les postes américains à l'étranger le 26 juin.

► **Le 22 juin** : l'Agence fédérale de l'aviation (FAA) a diffusé une circulaire de mise en garde aux compagnies aériennes. Le 2 juillet, le FBI a envoyé aux services de police « un message disant qu'existaient des menaces inquiétantes outre-mer, mais que, si l'on ne pouvait pas prévoir d'attaques sur notre territoire, on ne pouvait pas non plus les exclure ».

► **Le 6 juillet** : des menaces ont été évoquées par la cellule spécialisée du Conseil national de sécurité, visant Paris, la Turquie et Rome. A la mi-juillet, il y a eu « un autre pic de menace » à l'approche du sommet du G8 à Gênes, M. Bush étant lui-même mentionné comme cible. Le 18 juillet, la FAA a envoyé une nouvelle circulaire aux compagnies aériennes, leur demandant d'« appliquer le plus haut niveau de précaution ».

► **Le 6 août** : « Le président a reçu un briefing qui n'était pas une alerte, mais un rapport analytique », poursuit M^{me} Rice. Ce rapport « parlait des

méthodes d'opération d'Oussama Ben Laden, de ce qu'il avait fait, historiquement, en 1997, en 1998. Il mentionnait le détournement d'avions, mais au sens traditionnel », a-t-elle dit. « C'était le genre d'information le plus général. Il n'y avait aucune indication de temps, de lieu, de méthode. Cela disait simplement : voilà des gens qui s'entraînent et qui semblent parler de détourner des avions. Risquer d'immobiliser l'aviation civile américaine à partir d'informations aussi générales, vous allez y réfléchir cinq, six ou sept fois, très sérieusement », a souligné la conseillère de M. Bush.

► **Le 21 août** : la CIA a demandé aux services de l'immigration de placer deux hommes – Khalid Al-Midhar et Nawaf Al-Hazmi – sur leur liste de suspects. Réalisant deux jours plus tard qu'Al-Midhar était entré aux Etats-Unis dès le 4 juillet, la CIA a alerté le FBI qui n'a pas réussi à le retrouver. Il fut l'un des pirates de l'air de l'avion du Pentagone.

Des agents locaux du FBI avaient alerté leurs supérieurs

A Phoenix, un enquêteur s'était ému de la présence d'élèves suspects dans les écoles de pilotage

NEW YORK

de notre correspondant

Les services de sécurité américains auraient-ils pu empêcher les attentats du 11 septembre ? Depuis huit mois, l'administration Bush fait preuve d'une extraordinaire réticence à tout débat public sur les erreurs éventuelles de la police fédérale, des agences de renseignement et sur les siennes. Les faits sont pourtant troublants. Outre l'alerte émanant de la CIA (Agence centrale de renseignement) le 6 août, deux rapports de bureaux régionaux du FBI (Bureau fédéral d'investigation) soulignaient l'été 2001 la menace de détournement d'avions par des proches d'Oussama Ben Laden et la présence dans les écoles de pilotage américaines d'élèves suspects.

Les craintes des agents du FBI n'ont pas été jugées crédibles par leurs supérieurs à Washington. Robert Mueller, le directeur de la police fédérale, a reconnu devant une commission parlementaire l'existence d'un rapport alarmant réalisé en juillet 2001 à Phoenix (Arizona). Son auteur, un spécialiste du terrorisme, demande de toute urgence une enquête sur la présence de personnes originaires du Moyen-Orient dans les écoles de pilotage des Etats-Unis. « La police fédérale doit obtenir des informations du département d'Etat sur les visas des individus s'inscrivant dans ses écoles et prévenir les bureaux locaux du FBI quand ils arrivent. La direction du FBI doit discuter de ce sujet avec d'autres éléments des services de renseignement américains et

leur demander toute information renforçant les craintes nées à Phoenix. »

Le rapport cite Ben Laden dès sa première phrase et suggère que des terroristes pourraient chercher à infiltrer l'aviation civile en tant que pilotes, agents de sécurité ou mécaniciens. Un des 19 pirates de l'air du 11 septembre, Hani Hanjour, a suivi des leçons à la Flight Academy de Phoenix entre janvier

reconnu que le peu d'attention accordé à ce rapport était une erreur. Il y en a eu d'autres.

Un peu plus tard, un autre bureau du FBI, cette fois à Minneapolis (Minnesota), a tenté en vain d'alerter Washington après l'arrestation le 16 août du Français Zacarias Moussaoui pour une banale histoire de visa périmé. Moussaoui est aujourd'hui accusé par la justice

Moussaoui refuse de voir un psychiatre

Passible de la peine de mort sous l'accusation d'avoir participé à la préparation des attentats du 11 septembre, Zacarias Moussaoui, qui a refusé ses avocats commis d'office, a refusé à deux reprises de rencontrer le psychiatre désigné pour établir s'il est mentalement apte à assurer sa défense. La juge fédérale de Virginie, Leonie Brinkema, s'est interrogée sur son « comportement irrationnel ». Le refus de Zacarias Moussaoui « entame ses chances de pouvoir se défendre lui-même comme il le souhaite apparemment », a-t-elle déclaré. En cas de refus persistant, l'accusé risque d'être transféré dans une prison fédérale de Caroline du Nord afin d'y subir pendant trois mois une évaluation psychiatrique.

Zacarias Moussaoui, qui s'est décrit comme « un esclave de l'islam », avait demandé le 23 avril à pouvoir se défendre lui-même, avec l'aide d'un avocat musulman. Cette exigence a entraîné une controverse juridique sur le précédent qui serait ainsi créé. Une femme pourrait alors réclamer une avocate, un Noir un avocat noir, etc.

et mars 2001. Il est soupçonné d'avoir piloté l'avion qui s'est écrasé sur le Pentagone.

« Comment quelqu'un de sensé ayant lu ce document n'a-t-il pas pu avoir soudain une étincelle, un éclair, lui permettant de réaliser son importance ? », s'est emporté le sénateur démocrate Bob Graham, président de la commission du renseignement. Robert Mueller, qui avait pris la direction du FBI deux semaines avant le 11 septembre, a

américaine d'être le 20^e pirate de l'air du 11 septembre. Le FBI de Minneapolis est persuadé dès août de tenir une affaire importante ; il est le seul. Deux agents se rendent à l'école de pilotage de Norman, dans l'Oklahoma, où Zacarias Moussaoui a pris ses premières leçons entre le 4 mars et le 27 mai 2001. Un établissement où la police fédérale a déjà enquêté deux ans plus tôt. Il a été fréquenté par Ihab M. Ali, un Américain de 38 ans soupçonné

d'avoir participé aux attentats de 1998 contre les ambassades des Etats-Unis au Kenya et en Tanzanie. A Minneapolis, un instructeur, ancien officier de l'armée de l'air, a des soupçons très précis sur Zacarias Moussaoui, qui s'entraîne sur des simulateurs de vol d'avions de ligne. « Réalisez-vous qu'un Boeing 747 chargé de carburant peut être utilisé comme une bombe ? », demande-t-il au FBI, dont il contacte les bureaux à plusieurs reprises.

« NOUS AVONS ÉCHOUÉ »

Dans son rapport, l'un des agents de Minneapolis évoque la possibilité pour Zacarias Moussaoui « de faire voler quelque chose contre le World Trade Center ». A Washington, le FBI et le ministère de la justice classent l'affaire, même après avoir reçu de la DST (Direction de la surveillance du territoire) française, le 1^{er} septembre, des informations selon lesquelles Moussaoui est considéré par les autorités françaises comme un proche d'Al-Qaida et a effectué des séjours en Afghanistan.

Depuis le 11 septembre, les agents de la police fédérale de Minneapolis ne décolèrent pas. Certains promettent un jour de tout révéler sur les « fautes » de leurs supérieurs. Ils sont persuadés qu'en enquêtant sur le passé de Moussaoui, ils auraient peut-être eu suffisamment d'éléments pour empêcher ou contrarier les attaques. « Nous avons totalement échoué à assembler les pièces du puzzle », a reconnu Bob Graham.

Eric Leser

TROISIÈMES CYCLES

EXPERTISE INFORMATIQUE
9 MASTERS SPÉCIALISÉS

Pôle Informatique pour le décideur

- Master "Informatique Financière"
- Master "Management et Informatique"
- Master "Décisions e-Stratégies de l'Entreprise"

Pôle Nouvelles Technologies de l'Information

- Master "Nouvelles Technologies Numériques"
- Master "Réseaux Haut débit"
- Master "Technologies Wireless"

Pôle "Systèmes Informatiques

- Master "Sécurité Informatique"
- Master "Systèmes d'Information d'Entreprise"
- Master "Traçabilité et Logistique"

EPITA PARIS SUD MASTERS

14-16, rue Voltaire • 94276 Le Kremlin-Bicêtre cedex
Tél. 01 44 08 01 01 • M° Porte d'Italie • e-mail : masters@epita.fr



www.masters.epita.fr

Thierry Allafort, de la cellule d'urgence de MSF

« En Angola, la famine est un crime de guerre »

Des dizaines de milliers de civils sont à l'agonie

Depuis la reddition des rebelles de l'Unita (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) et la signature d'un cessez-le-feu avec le gouvernement, le 4 avril, quelle est la situation humanitaire que vous avez découverte ?

Les zones qui étaient auparavant inaccessibles s'ouvrent, et nous progressons pas à pas : nous devons nous assurer que les routes ne sont pas minées. Le piètre état des routes et les ponts cassés obligent souvent à prendre des chemins de traverse. La situation que nous révèle chacune de ces missions exploratoires, que nous menons depuis mars, est absolument tragique : dans chaque nouveau site visité, dans les provinces de Huambo, Huila, Malange, Bié, Menongue..., nous sommes face à des dizaines de milliers de personnes littéralement à l'agonie, en train de mourir de faim. Nous avons, chaque fois, dû ouvrir une mission en urgence.

« L'utilisation des civils a été au cœur de la stratégie des belligérants »

Nous avons d'abord pu accéder à des zones passées sous contrôle gouvernemental entre septembre et février derniers. Soit les populations y ont été emmenées par l'armée, une fois leur village brûlé, soit elles y sont venues d'elles-mêmes après avoir entendu que l'ordre de regroupement était lancé ou qu'une assistance commençait à venir. Plus récemment, nous avons pu accéder à des populations contrôlées par l'Unita, là où s'effectuent maintenant les cantonnements.

Les personnes que nous aidons sont, depuis quelques mois (un à six mois, selon les lieux), installées dans des sites où elles ne bénéficient quasiment d'aucune assistance. Et elles n'y ont pas les moyens d'assurer leur survie. Les champs sont désespérément vides, et ils n'ont plus rien, ni nourriture pour survivre aujourd'hui, ni semences pour planter et espérer une récolte en novembre, ni outils pour travailler la terre, ni même des ustensiles de cuisine ou des vêtements.

Quelle est l'ampleur de la crise ? Difficile à dire, tant que nous n'aurons pas vu la trentaine de zones dites « grises », les anciennes zones de combat. Les Nations unies évoquent 300 000 à 500 000 personnes en détresse. Ces personnes –

dont on ne sait donc pas encore combien d'entre elles sont en danger de mort – sortent de trois années d'enfer. Elles ont passé trois années à fuir des attaques. Elles ont parfois été capturées, ont servi de bouclier humain, de chair à canon ou d'esclaves pour les troupes. Elles n'ont eu, pendant ces trois ans, accès à quasiment aucun service de santé, à des médicaments. Elles ont survécu en vivant des fruits de la forêt et de ce qu'elles pouvaient garder des récoltes des champs – de ce qui n'était pas réquisitionné pour les troupes. La mortalité, pendant ces trois ans, a déjà été énorme.

La famine que l'on découvre aujourd'hui n'est ni le fruit du hasard ni la conséquence banale d'une guerre, mais la conséquence directe de la manière dont cette guerre a été conduite : l'utilisation des civils a été au cœur de la stratégie des belligérants.

Pourquoi n'a-t-on pas pu porter secours, auparavant, à ces populations ?

Les attaques et les mines interdisaient largement l'accès. Depuis 1998, 90 % du pays était inaccessible aux agences humanitaires. MSF, qui travaillait en Angola depuis 1986, des deux côtés s'est retrouvé dans l'impossibilité de travailler dans les zones « grises ». Nos multiples tentatives auprès de l'Unita pour envoyer des équipes sont restées sans réponse. Et, malheureusement, depuis la fin des combats et depuis la réinstallation d'une administration, l'aide n'est pas non plus, semble-t-il, véritablement une priorité. La mobilisation n'est pas à la hauteur de la gravité de la situation.

Pendant plus de trois ans, il y a donc eu un « blocus humanitaire » que la communauté internationale – les Nations unies, les ONG... – ont accepté ?

Je ne sais pas si l'on peut parler d'un « blocus humanitaire », même si, comme c'est toujours le cas, la fermeture de nombreuses parties du pays à l'aide a certainement joué un rôle dans le rapport des forces. On ne peut que constater que les droits les plus élémentaires des civils – comme le droit de recevoir une assistance et des secours – ont été bafoués de tous les côtés dans cette guerre. Déplacer des civils sans leur donner les moyens de survivre s'appelle un crime de guerre, sans même parler des violences qu'ils ont subies. Une chose est sûre : l'absence d'aide humanitaire pendant cette période a sûrement fait de très, très nombreux morts.

Propos recueillis par Stephen Smith

VERBATIM

« Ils préféraient la machette »

VOICI quelques extraits d'un témoignage recueilli par MSF à Bunjei, dans la province de Huila, sur le haut plateau du centre-sud de l'Angola. Il s'agit d'un homme âgé de 48 ans, père de six enfants, dont cinq ont péri depuis 1998 :

« Partout dans Bunjei, on n'entendait que des pleurs. Les pleurs pour les enfants, les femmes, les vieux qui étaient morts le jour même. Et nous tous, chacun d'entre nous, quand nous entendions ces pleurs, la nuit, on se disait : « Peut-être que demain ce sera pour nous... pour nous, ces pleurs. » On ne savait jamais si, le lendemain, on serait là pour voir le soleil qui se lève. Parce qu'on n'avait rien. (...) Les mères n'avaient pas la force de porter leur enfant mort, ni la force de creuser sa tombe – car chacun devait creuser les tombes de ses morts. Personne n'avait la force d'aider les autres.

Là-bas, dans la mata [la brousse], ils n'aimaient pas trop tuer le peuple avec les balles. C'était gâcher des balles. Ils préféraient la machette, ou le couteau. Un jour, un vieil homme est parti chercher du manioc dans les champs. Ils l'ont laissé partir. Lorsqu'il est revenu, ils l'ont arrêté, ils lui ont pris sa récolte, et ils lui ont dit : « On ne te tue pas, parce que tu es vieux. » Alors, ils lui ont coupé l'oreille. Ils lui ont fait manger

l'oreille, en lui disant que c'était du pain. (...) Pourquoi ils faisaient ça ? On ne sait pas. Lui, il voulait aussi tuer son père. Comment devient-on comme ça, au point de vouloir tuer son père, qui est comme un dieu pour toi ? C'est vraiment la folie des hommes.

Au bord de la rivière, ils avaient posé des mines, pour qu'on ne puisse pas aller chercher de l'eau sans eux. Si quelqu'un trouvait un chemin, pour aller à la rivière et en revenir, sans sauter sur une mine, le lendemain les soldats voyaient les traces des pas. Ils ne les effaçaient pas, mais ils mettaient des mines sur le chemin nouvellement tracé.

(...) Il y a encore beaucoup de gens dans la mata qui vont arriver ici.

Je ne sais pas si un jour nous pourrions avoir tout ce que nous avions avant, là il faut tout recommencer à zéro. Cette maison que vous voyez là, elle appartenait à un homme qui avait une centaine de bœufs, et beaucoup de terres. Aujourd'hui il habite dans une case, comme tout le monde à Bunjei. Avant, Bunjei était un jardin, où les fruits poussaient sans qu'on s'en occupe. Les habitants y passaient six mois de l'année, à récolter les fruits, et à les vendre. Ensuite, ils étaient assez riches pour voyager dans le pays les six autres mois de l'année.

Les chrétiens-démocrates néerlandais négocient l'entrée de la Liste Pim Fortuyn au gouvernement

La formation populiste a porté à sa tête un ancien fonctionnaire de la défense, Mat Herben

BRUXELLES

de notre bureau européen

La reine Beatrix des Pays-Bas a réuni, jeudi 16 mai, ses conseillers, les présidents des deux assemblées et le vice-président du Conseil d'Etat pour envisager les suites politiques du séisme électoral qui s'est produit la veille. Sur la base des rapports que lui seront remis par les différents partis politiques, la reine devrait désigner un ou des formateurs chargés de l'éclaircir sur la constitution d'une nouvelle équipe ministérielle, qui succédera à celle dirigée par le travailliste Wim Kok.

Habituellement complexe et long, le processus pourrait, cette fois, s'assimiler à un véritable chemin de croix. En 1977, il avait fallu six mois pour mettre d'accord entre eux les partis de la future coalition. Mais Jan Peter Balkenende, le jeune dirigeant chrétien-démocrate qui, à 45 ans, devrait devenir premier ministre, a affirmé qu'il serait très dommageable, dans un contexte marqué par la forte montée du populisme, de laisser s'éterniser les négociations. « L'électeur veut de l'efficacité et de la clarté », a-t-il dit. Le leader du CDA, grand vainqueur du scrutin, propose donc la négociation rapide d'un programme minimal. Avec qui le discuter ? Le résultat des élections laisse peu de marge de manœuvre aux dirigeants chrétien-démocrates, sauf à envisager la constitution d'un cabinet minoritaire qui négocierait au coup par coup avec l'opposition. Avant cela, M. Balkenende tentera cependant de s'allier aux



Jan Peter Balkenende, chef de file des chrétiens-démocrates, au côté de son épouse Bianca, célèbre la victoire obtenue lors des élections législatives, le 15 mai. Le Parti chrétien-démocrate (CDA), depuis huit ans dans l'opposition, devient la première formation politique du pays avec 43 sièges.

libéraux (VVD) et à la Liste Pim Fortuyn (LPF).

Les libéraux, qui figurent au rang des perdants de l'élection, sont divisés et sceptiques. Leur nouveau président, Gerrit Zalm, ancien ministre des finances, est, pour l'instant, favorable à une cure d'opposition mais devrait arriver rapidement à la conclusion que son parti n'a pas d'autre choix que de rester au pouvoir.

Du côté de la LPF, en revanche, pas d'hésitation : consacrée comme deuxième parti des Pays-Bas, elle compte bien entrer au gouver-

nement pour traduire en actes le programme de son leader assassiné le 6 mai dernier. M. Balkenende a toutefois répété, jeudi, que la mise en place d'un gouvernement associant la LPF ne lui semblait « pas automatique ». Une stratégie, sans doute, pour calmer les ardeurs du parti populiste, auquel le premier ministre potentiel demande de renoncer à quelques points marquant de son programme, dont la remise en cause du droit d'asile et la réforme du système d'allocations sociales, qui permet à un million de Néerlandais, exclus du marché du

travail, d'avoir des revenus largement supérieurs au RMI. Chrétiens-démocrates et libéraux ont des doutes quant à la cohésion de leur éventuel partenaire et entendent se prémunir d'une crise que la LPF pourrait déclencher à la première occasion. Tout au long de la journée de jeudi, les dirigeants de celle-ci se sont efforcés de prouver leur sérieux.

« PIM PEOPLE »

En réunion à La Haye, ceux qu'on appelle désormais les « Pim People » ont affirmé qu'ils disposaient du groupe politique le mieux formé. En élistant, sans trop de discussion, leur porte-parole Mat Herben à la présidence, les populistes ont aussi voulu donner des gages.

Cet ancien fonctionnaire de la défense, membre de la franc-maçonnerie, est tout le contraire de Pim Fortuyn. A l'extravagance du chef qu'il vénérât, Herben, 49 ans, oppose une mine généralement impassible et grise. Jeudi, les quelques mots d'humour qu'il a tenté de faire, en répondant à la presse internationale qui l'interrogeait sur ses propositions en matière d'immigration (« Nous allons creuser un fossé autour des Pays-Bas ») sont tombés à plat. Une incertitude persiste sur la capacité de ses colistiers à témoigner du « respect » auquel entend les obliger M. Balkenende avant d'entamer ses négociations. « J'ai comme un doute », avoue un collaborateur du CDA...

Jean-Pierre Stroobants

La classe dirigeante néerlandaise juge les populistes fréquentables

BRUXELLES

de notre bureau européen

Peut-on sereinement envisager de gouverner avec un parti comme la Liste Pim Fortuyn ? Au siège des chrétiens-démocrates (CDA), la réponse fuse : « Oui, pourquoi pas ? » Plus étonnante, peut-être, la réponse reçue au *Volkscrant*, un quotidien de gauche qui, comme d'autres médias, est régulièrement attaqué par la LPF pour les critiques qu'il formule à l'encontre du mouvement populiste : « Oui, c'est possible. Parce que le parti de Fortuyn n'est pas un parti d'extrême droite et que ses dirigeants ne sont pas des racistes. » Un militant du CDA à Alkmaar renchérit : « Les médias et les observateurs étrangers se trompent en assimilant la LPF au reste de l'extrême droite européenne. Chez nous, si la gauche refuse de gouverner avec ce parti, c'est parce que son programme social et économique lui semble inacceptable, pas parce qu'il serait néofasciste. »

« Fortuyn avait des idées que l'on peut résumer en parlant d'un rétablissement de la fonction publique dans les domaines de la santé, de l'enseignement, de la sécurité et des transports. Au niveau local, à Rotterdam, son parti est parfois très libéral,

parfois très conservateur », expliquait, dans le quotidien, *De Morgen* le politologue Rinus Van Schendelen. Un reflet des positions personnelles de Fortuyn, passé du marxisme à un ultralibéralisme antiétatique et puisant des éléments dans toutes les idéologies pour alimenter sa critique de la social-démocratie. L'ambiguïté de Fortuyn, révolutionnaire et conservateur, nationaliste et libertaire selon les sujets, se marquait dans d'autres attitudes : proposant un programme « de loi et d'ordre » avec, entre autres, un service civil obligatoire, cet homosexuel militant critiquait, en même temps la chasse aux pédophiles, la jugeant souvent très excessive.

NOUVELLES FRONTIÈRES

« Ce qui empêche de classer la LPF à l'extrême droite, et permet donc aux autres partis d'envisager une collaboration avec elle, c'est aussi le fait que Fortuyn n'était pas ethnocentriste et ne clamait pas, contrairement à d'autres en Europe, la supériorité de la race blanche », ajoute Gerrit Voerman, du Centre d'études des partis politiques. S'il s'est laissé aller à critiquer l'islam comme « culture arriérée », estime ce politolo-

gue, c'est parce qu'il entendait dénoncer l'absence de séparation entre l'Eglise et l'Etat dans les régimes islamiques et leur critique virulente de l'homosexualité. L'imam de Rotterdam avait assimilé les homosexuels à « des porcs », rappelait Fortuyn, qui s'en prenait aussi à l'islam parce que, selon lui, il relègue la femme à l'état d'objet. Il insistait sur la nécessité d'aider, y compris financièrement, les femmes musulmanes à assumer un rôle réformatrice dans leur famille.

« Ce que Fortuyn nous a peut-être appris, c'est que si les frontières entre la gauche et la droite existent toujours, elles se sont déplacées », explique un porte-parole des chrétiens-démocrates néerlandais. C'est la leçon du cas belge qu'avait communiqué aux travaillistes du PVDA le président du Parti socialiste flamand, Patrick Janssens : des électeurs qui continuent à penser à gauche, notamment en prônant l'équité sociale, peuvent désormais se sentir très proches d'une « nouvelle droite » sur le plan culturel, parce qu'ils estiment prioritaires les thèmes de l'immigration et de la sécurité.

J.-P. S.

Slobodan Milosevic déstabilise le premier témoin « initié »

L'accusé a mené un contre-interrogatoire offensif de Ratomir Tanic, au sujet de la guerre au Kosovo



LA HAYE

de notre envoyé spécial

D'entrée, Slobodan Milosevic a pris un air faussement détaché, avant de lâcher : « Je constate que le premier Serbe à venir témoigner devant ce tribunal illégal est un faux témoin. » Le ton du contre-interrogatoire de Ratomir Tanic était donné. Il a dominé la joute verbale que se livrèrent, jeudi 16 mai au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), un drôle de trio d'acteurs : un juge bougon, transformé en arbitre de pugilat entre un témoin « initié » et vaguement espion, et son ancien président aujourd'hui accusé de génocide.

Ratomir Tanic est le premier de ces témoins ayant navigué dans les cercles du pouvoir à venir déposer contre Milosevic en décrivant comment l'accusé a volontairement sabordé les chances d'éviter la guerre au Kosovo. Face à lui, Slobodan Milosevic a usé et abusé d'une tactique : faire passer pour un fauteur celui qu'il décrit comme « ce merveilleux témoin que vous m'avez amené ici ». A ce jeu, c'est une question faussement anodine qui a le plus déstabilisé Ratomir Tanic.

« Quel diplôme universitaire avez-vous ? », demande Slobodan Milosevic. Le témoin se braque, estime que cette question « relève du domaine de la vie privée » et se contente de préciser qu'il n'est « pas illettré ». Slobodan Milosevic insiste, ironise sur cet « initié qui n'en est pas un ». Les juges s'en mêlent, sans parvenir à convaincre le témoin de répondre à cette question simple qui risque d'entamer sa crédibilité.

Pour le reste, Slobodan Milosevic a donné l'impression de ne pas trop savoir par quel bout prendre le problème. Ratomir Tanic était entouré à Belgrade d'une réputation sulfureuse. Sa route politique – depuis ses débuts dans les rangs de l'opposition serbe, à l'orée des années 1990, jusqu'à son accession aux cercles du pouvoir, à la fin de la décennie – a souvent croisé les chemins tortueux des services de renseignement. En octobre 1999, il était d'ailleurs mystérieusement enlevé, ainsi que sa femme, avant de réapparaître pour prendre le chemin de l'exil. Il bénéficie maintenant d'une protection.

Slobodan Milosevic nie-t-il avoir « rencontré directement » Ratomir Tanic ? Ce dernier, lui, affirme qu'il l'a non seulement vu « cinq ou six fois lors de réceptions officielles ou des réunions de travail pour lesquelles il ne peut y avoir de contesta-

tion ». Mais il ajoute qu'en fait c'est « une vingtaine de fois » qu'il a rencontré l'ex-président. Sans le dire, il laisse planer l'ombre de rencontres confidentielles, dont il ne peut donc pas parler, tournant autour de la préparation d'un projet de règlement par étapes de la crise du Kosovo. Ce plan, raconte Ratomir Tanic, aurait été établi en concertation avec des services secrets étrangers. Compte tenu de la nature de ces rendez-vous, c'est parole contre parole, celle de l'ancien président yougoslave contre celle d'un homme politique en rupture de ban.

« CHICANERIES »

C'est en tout cas ce qu'affirme Slobodan Milosevic en exhibant un communiqué du parti de la Nouvelle démocratie démentant les fonctions dirigeantes que le témoin affirme avoir occupées au sein de cette formation (aujourd'hui au gouvernement) et son rôle en faveur de la paix au Kosovo. Ratomir Tanic explique qu'il peut « facilement prouver » ce qu'il dit et que si peu de gens le soutiennent à Belgrade « c'est parce que les gens ont peur d'être tués ». Dans un rare accès de colère, le visage de Slobodan Milosevic tourne au gris : « M'accuseriez-vous de tentative de meurtre ? », lance-t-il au témoin avant que le juge May ne mette un terme à cette énième « chicanerie ».

Beaucoup de « chicaneries », donc. Car s'il dénie au témoin la compétence pour occuper le « rôle moteur » qu'il affirme avoir tenu dans des négociations « discrètes » sur le Kosovo, Slobodan Milosevic se laisse tout de même prendre au débat politique. En réalité, ce fut un dialogue de sourd systématiquement interrompu par un président de la cour excédé par l'un et l'autre des intervenants.

Le témoin a eu le dernier mot, accusant l'ex-président : « Vous avez fabriqué la guerre au Kosovo, aggravé la situation et détruit le climat favorable aux négociations politiques qui régnait à l'époque. »

Christophe Châtelot

CREATIONS TESORO

Joailleur - Fabricant
Expert - Gemmologue



7 avenue Victor Hugo - Paris 16^e
Tél. : 01.45.00.72.55

L'Irlande prête à offrir un sacre électoral à son premier ministre sortant Bertie Ahern

Fort de son rôle dans le processus de paix nord-irlandais et de l'excellente santé de l'économie, le chef du Fianna Fail paraissait assuré d'une large victoire lors du scrutin législatif du 17 mai

DUBLIN

de notre envoyé spécial

Les bookmakers irlandais sont au bord de la dépression : comment passionneraient-ils les parieurs pour un jeu dont le vainqueur est connu d'avance ? Tous les sondages ont prédit un triomphe au parti de centre droit Fianna Fail et à son chef, le premier ministre sortant, Bertie Ahern, lors des élections législatives du vendredi 17 mai. L'incertitude essentielle du scrutin tient en une question : le vieux parti nationaliste décrochera-t-il la majorité absolue - 84 sièges - des 166 mandats soumis aux suffrages de quelque 3 millions d'Irlandais ?

Que son parti atteigne ou non ce chiffre magique - on ne le saura qu'au cours du week-end en raison de la lenteur du dépouillement -, cette consultation aura marqué le sacre de « Bertie », comme chacun l'appelle ici. Aucun « taoiseach » - chef de gouvernement - n'a, en temps de paix, accompli avant lui, en totalité, son mandat de cinq ans. Sa cote de popularité est prodigieuse : 70 % de ses compatriotes se disent satisfaits de lui. Un score qui accable encore plus celui - 31 % - de son principal rival, le chef du Fine Gael, Michael Noonan.

HOMME DE TERRAIN

L'Irlande aime « Bertie ». Elle l'aime d'abord à cause de son style et de ses qualités personnelles. Le premier ministre est un homme du peuple, proche des gens, partageant leurs goûts et leurs soucis, un bourreau de travail, évitant les éclats et recherchant le consensus. Ce fou de politique n'a cessé de soigner son image d'homme de terrain, multipliant les bains de foule, dispensant les sourires et les poignées de main. Ce gouvernant honnête a su faire oublier la disgrâce qui a frappé son ancien mentor, l'ex-premier ministre Charles Haughey, pour enrichissement illégal. Il échappe aussi au discrédit qui a, sous son règne, contraint à la démission plusieurs députés de son parti, convaincus de corruption.

Mais les Irlandais n'accordent qu'une confiance limitée au Fianna Fail qu'ils jugent, à bon droit, trop tenté par le clientélisme et le recours aux « enveloppes » douteuses. Voilà pourquoi un sympathi-

IRLANDE



50 km

Chômage 2001	3,8 %
Croissance 2001	4,9 %

Source : CSO Ireland

Caractéristiques

Chef de l'Etat	Mary McAleese
Nature du régime	Parlementaire
Superficie	70 000 km ²
Population	3,8 millions
Densité	54,2 hab./km ²
Capitale	DUBLIN
Religions	catholique 93 % anglicans 3 %
Langues	gaélique, anglais

Economie 2000/01

PNB 2000	87,1 milliards d'euros
PNB/hab. 2000	23 005 euros
Inflation 2000/01	4,9 %

sant sur deux de ce parti préférerait, en cas de victoire écrasante, qu'il ne gouverne pas seul. Manière de le protéger contre ses vieux démons. D'autant que le dernier en date de ses triomphes électoraux - c'était en 1977 sous la conduite de Jack Lynch - s'est soldé par un désastre, le gouvernement ayant ensuite dépensé à tout-va, et lourdement endetté le pays.

Bertie Ahern partage cette circonspection. Qu'il dispose ou non d'une « chambre introuvable », il préférera reconduire la coalition sortante avec le petit parti des démocrates progressistes. Il a exclu toute alliance avec le Sinn Féin, dis-

qualifié à ses yeux tant que celui-ci ne rompra pas ses liens avec l'IRA. « L'Irlande, a-t-il répété, n'a qu'une armée ». Prudent, à la veille du scrutin, pour ne pas démobiliser ses partisans, il espère réduire l'apathie de l'électorat qui, en juin 2001, a permis le succès du « non » au référendum sur le traité de Nice. Pour combattre l'abstention, les bureaux de vote devaient rester ouverts pendant quinze heures.

Si la victoire attend le premier ministre, c'est surtout parce qu'il est auréolé de deux titres de gloire : son rôle majeur dans le processus de paix nord-irlandais, et l'excellente santé de l'économie de l'île. De

Un mode de scrutin très original

L'Irlande partage, seule avec Malte, l'un des modes de scrutin - à un tour - les plus complexes qui soient : la représentation proportionnelle avec transfert des surplus de voix. Entre trois et cinq sièges sont à pourvoir dans chacune des 42 circonscriptions. La compétition oppose donc les partis, mais aussi les candidats d'un même parti. Sur son bulletin de vote, l'électeur exprime son premier choix, mais aussi, s'il le souhaite, autant de choix, par ordre de préférence, que de sièges en jeu. Les candidats obtenant un certain quota de voix sont élus au premier décompte. Les voix qu'ils obtiennent en surplus sont redistribuées aux autres candidats, en fonction des préférences émises. Ce système, très démocratique, pousse au consensus, chaque candidat en campagne devant « ratisser large » pour maximiser ses chances. Il favorise les petits partis et les candidats indépendants et facilite les coalitions. En outre, cette année, l'Irlande inaugure le vote électronique dans trois circonscriptions.

l'Ulster, on n'a guère parlé pendant la campagne, car c'est un sujet consensuel qui, en outre, n'affecte pas directement la vie des gens du Sud. L'économie, en revanche, a été au centre des débats, le gouvernement s'attribuant sur ce chapitre un brevet d'autosatisfaction mêlé de modestie dont témoigne son slogan électoral : « Beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire. »

BILAN FLATTEUR

Son bilan économique est flatteur. Après cinq années de croissance rapide - la plus forte de la zone euro -, le « Tigre celtique » a ralenti sa course (+4,9 % du PNB en 2001, +3,1 % prévus pour 2002), victime de la crise des nouvelles technologies et du marasme touristique. Mais l'Irlande atterrit en douceur. Elle reste le troisième exportateur mondial - et le premier européen - *per capita*. Elle connaît quasiment le plein emploi. Sa dette publique continue de diminuer. Les Irlandais se sont enrichis. Les impôts foncier et locatif ont été supprimés, les impôts sur le revenu et sur les sociétés nettement réduits. Les retraites ont augmenté, comme le salaire minimum, devenu l'un des plus élevés d'Europe.

L'opposition critique un budget, selon elle, trop optimiste, au moment où des signes néfastes s'accumulent : un taux d'inflation record au sein de l'UE (4,9 %), l'annonce d'un léger déficit budgétaire, une baisse de l'investissement, une forte pression sur les salaires. Tout cela n'altère pas pour l'instant le sentiment de bien-être des Irlandais qui, satisfaits de l'équipe en place, n'ont aucune raison de lui en préférer une autre.

A peine élu par le Parlement, comme le veut l'usage en Irlande - ce sera le 6 juin -, le premier ministre devra rouvrir le dossier européen. Au sommet de Séville, il soumettra à l'aval de ses quatorze partenaires une déclaration démontrant que le traité de Nice n'est pas incompatible avec la neutralité irlandaise. Le deuxième référendum sur l'élargissement pourrait avoir lieu en octobre ou novembre. Ce jour-là, la victoire ne sera pas acquise d'avance.

Jean-Pierre Langellier

Tunisie : l'envoyé spécial du « Monde » refoulé

TUNIS. Les autorités tunisiennes ont refoulé, jeudi 16 mai, dès son arrivée à l'aéroport de Tunis-Carthage, l'envoyé spécial du Monde, Jean-Pierre Tuquoi, qui s'était rendu à Tunis pour couvrir le référendum du 26 mai sur une réforme de la Constitution devant ouvrir la voie au président Zine El Abidine Ben Ali pour un quatrième mandat à l'élection présidentielle de 2004. Les autorités tunisiennes expliquent leur décision par le fait que, selon elles, Jean-Pierre Tuquoi « s'est toujours illustré par sa mauvaise foi systématique et manifeste, ses invectives, son hostilité déclarée à l'égard de la Tunisie et son acharnement à lui nuire ». Le 12 mai, M. Ben Ali avait invité « tous les observateurs et journalistes étrangers qui le souhaitent à venir suivre cet événement dans ses différentes étapes », afin qu'ils puissent « se rendre compte par eux-mêmes » des progrès faits par son pays « dans le domaine de l'exercice démocratique et du respect de ses règles ».

Nouvelle incursion de l'armée israélienne à Jénine

JÉRUSALEM. L'armée israélienne a procédé à une incursion ponctuelle, dans la nuit du jeudi 16 au vendredi 17 mai, dans la ville palestinienne de Jénine et son camp de réfugiés, a indiqué un porte-parole militaire. L'objectif, a-t-il affirmé, est de procéder à des arrestations de personnes recherchées. Les militaires ont détruit la maison de Jamal Abou Haija, responsable du mouvement radical islamiste Hamas dans le camp. L'intéressé n'était pas à son domicile.

Dans la ville, les militaires ont fait prisonnier un des chefs des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, groupé armé lié au Fatah du président palestinien Yasser Arafat. Vendredi matin, les soldats n'avaient pas évacué la ville, mais étaient sortis du camp pour se poster à ses entrées. Auparavant, l'armée israélienne avait pénétré dans les zones autonomes d'Al-Bireh et de Tulkarem, en Cisjordanie, puis s'en était retirée, selon des sources palestiniennes. - (AFP.)

Le sort des « treize » Palestiniens suspendu aux tractations des Quinze

BRUXELLES.

Les ministres des affaires étrangères des Quinze pays membres de l'Union européenne devaient tenter, vendredi 17 mai, en marge du sommet Union européenne-Amérique latine réuni à Madrid, de régler l'affaire des treize Palestiniens provisoirement accueillis à Chypre (photo) après leur bannissement par Israël. Leurs ambassadeurs à Bruxelles n'ont en effet toujours pas réussi à régler le problème de l'accueil des « treize » par certains pays membres. Les difficultés tiennent au fait que seuls six pays se sont portés candidats à l'accueil, et au statut qui sera accordé aux intéressés. Rien ne garantit par ailleurs qu'un juge israélien (ou américain ?) ne demandera pas l'extradition de l'un ou l'autre. Tout compromis entre les Quinze comportera en tout cas une clause de base : si un problème d'asile ou d'extradition d'un Palestinien se pose à l'un d'entre eux, les Quinze apporteront une solution commune. - (Corresp.)



LAURA BOUSHNAK/AFP

DÉPÊCHES

■ **IRAK : Bagdad a annoncé**, jeudi 16 mai, qu'il acceptait la prorogation pour six mois du programme de l'ONU « pétrole contre nourriture », dans sa forme récemment modifiée par le Conseil de sécurité. - (AFP.)

■ **ETATS-UNIS : les équipages des avions-radars de l'OTAN** ont cessé, vendredi 17 mai, leurs missions de surveillance de l'espace aérien américain. Douze pays ont participé à cette opération commencée après les attentats du 11 septembre 2001 pour permettre aux Etats-Unis d'envoyer leurs propres Awacs contrôler le ciel afghan. - (AFP, Reuters.)

■ **BIRMANIE : la figure de proue de l'opposition**, Aung San Suu Kyi, a pu quitter Rangoun, vendredi 17 mai, pour sa première visite autorisée, depuis treize ans, à un bureau de son parti hors de la capitale. Son déplacement à Shwepyitha (30 kilomètres de Rangoun) a servi de test politique après la levée de dix-neuf mois d'assignation à domicile, le 6 mai, par le régime militaire. - (AP.)

■ **PAKISTAN : le corps de Daniel Pearl**, le journaliste américain enlevé, fin janvier, à Karachi, avant d'être assassiné, a été retrouvé, jeudi soir 16 mai, par les enquêteurs, selon la présidence pakistanaise. La police est « tout à fait sûre » que le corps, découvert dans une tombe de la banlieue de Karachi, est celui du journaliste de *Wall Street Journal*, a indiqué le porte-parole de la présidence. Les aveux de trois suspects, arrêtés jeudi, ont conduit à la tombe. - (AP.)

Le Sinn Féin a mené campagne en quête de respectabilité

L'aile politique de l'IRA tente de faire oublier trente ans de soutien au terrorisme et de s'enraciner au Sud

DUBLIN

de notre envoyé spécial

Gerry Adams semble un homme heureux. Le président du Sinn Féin plaisante, raconte une ou deux anecdotes, et s'amuse comme un enfant avec son micro dans le break Volvo noir dont les haut-parleurs répandent la bonne parole de son parti à travers les rues de Dublin. Le regard brillant de malice derrière ses lunettes cerclées, son visage rayonne de cette calme et réjouissante certitude que procure l'imminence du succès.

Gerry Adams, 53 ans, mène campagne, loin de chez lui, loin de ces quartiers catholiques de Belfast-Ouest où il a passé sa vie. Il est au cœur de cette Irlande qu'il rêve tant de voir un jour réunifiée et qu'il sillonne depuis des semaines aux côtés des 37 candidats du Sinn Féin. Il n'a pas voulu se présenter lui-même au scrutin du 17 mai, pour ne pas jouer au « parachuté ». Mais - renommée oblige - il est la « locomotive » électorale du Sinn Féin, l'aile politique de l'IRA, l'Armée républicaine irlandaise. Son portrait orne les réverbères et il conduit une campagne à l'ancienne : rencontres sur les lieux publics, distribution de tracts, démarchage au porte-à-porte.

Dans le Dail, l'Assemblée nationale sortante, le Sinn Féin n'avait qu'un député, élu en 1997 dans une région frontalière du Nord. Cette fois, les sondages lui prédisent entre 3 et 5 élus, entre 7 % et 10 % des suffrages. Ce qui en ferait, dans cette hypothèse, la quatrième formation du pays. Un beau cadeau d'anniversaire pour un parti né il y a tout juste cent ans.

Le Sinn Féin, légal au Nord comme au Sud, jouit d'un double avan-

tage : il est le seul parti de l'île représenté aux Parlements de Dublin et de Belfast, et le seul ayant des élus dans deux Etats de l'UE, l'Irlande et le Royaume-Uni.

Sa stratégie poursuit plusieurs objectifs : devenir respectable en faisant oublier la terreur semée par l'IRA pendant près de trente ans ; renaître comme un parti pan-irlandais en s'enracinant au Sud ; combler le vide, sur la gauche de la scène politique irlandaise, en partie désertée par le Labour. Le passé de l'IRA est si lourd que les gens du Sud ne l'oublieront pas de sitôt.

Le parti de Gerry Adams pourrait obtenir entre 7 % et 10 % des suffrages, ce qui en ferait la quatrième formation du pays

Mais l'histoire récente plaide en faveur de Gerry Adams et de ses amis. Le cessez-le-feu décrété par les « provos » tient bon depuis cinq ans, le désarmement qu'ils ont entrepris semble irréversible, et le chef du Sinn Féin est crédible lorsqu'il assure ne mener désormais qu'un combat politique « démocratique et pacifique ».

Un homme incarne cette conversion : Martin Ferris, 50 ans, candidat dans le bastion républicain de Kerry-Nord, dans l'extrême Ouest de l'Irlande et de l'Europe. Empré-

sonné pendant dix ans pour trafic d'armes, il passe pour avoir été l'un des 7 membres du « conseil militaire » de l'IRA. Libéré en 1994, il fut l'un des artisans de l'accord de paix du Vendredi Saint, en avril 1998. Barbe blanche et costume-cravate, ce père de six enfants, amateur de football gaélique, fait aujourd'hui la course en tête dans sa circonscription. Nul ne doute qu'il siègera au prochain Parlement.

Le Sinn Féin tente, avec quelque succès semble-t-il, de conquérir les jeunes électeurs, à la mémoire forcément moins encombrée. « Pour certains jeunes, observe Mark Brennan, journaliste à l'*Irish Times*, le passé violent de l'IRA n'est pas un handicap. Il donne au Sinn Féin un côté sulfureux qui tranche dans un monde politique jugé trop conformiste. Aux yeux de ces jeunes, Gerry Adams est un rebelle célèbre autant qu'un ancien complice du terrorisme. » Le Sinn Féin séduit aussi un noyau d'intellectuels, attirés par son nationalisme intransigeant.

Sinn Féin veut dire, en gaélique, « nous-mêmes ». Fidèle plus que jamais à son nom, le parti insiste sur ce qui fait sa différence. « Le changement est entre VOS mains », proclame son slogan électoral. Il se pose en seul promoteur du changement - résolument à gauche - face au conservatisme de l'establishment. « Le choix est entre le Sinn Féin et tous les autres », lit-on dans son programme. Auprès de son vivier traditionnel - la classe ouvrière des quartiers pauvres du nord de Dublin - il développe, sur des thèmes populaires, comme les transports, la santé, l'éducation, le logement ou la corruption, un discours populiste.

Ce langage porte car il est tenu

par des militants très présents sur le terrain, notamment dans le réseau associatif. Dans ses bastions, le Sinn Féin fait aussi régner un certain « ordre social », en recourant à des méthodes musclées qui ont fait leurs preuves à Belfast. En mars, Martin Ferris et plusieurs membres de son équipe ont été interpellés puis libérés sans inculpation : ils étaient soupçonnés d'avoir tabassé un présumé revendeur de drogue. Quoi qu'il en dise, le Sinn Féin n'a pas encore achevé sa mue.

J.-P. L.



Espace Suffren

40 ter. av. de Suffren - Paris 15

Tél. : 01 53 58 10 00

CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

...tellement extraordinaire qu'on pense que vous l'êtes aussi.

Espace Suffren, nous avons tout de suite songé à vous quand la nouvelle Polo est apparue. Tellement exceptionnelle qu'ici aussi, on ne peut s'empêcher de penser que vous l'êtes aussi. C'est dire notre impatience de vous rencontrer... pour vous la faire découvrir.

Nouvelle Polo. La surdouée de Volkswagen

3615 Volkswagen (0,02 € l'accès, 0,20 € la minute) - 0 825 02 25 25 (0,15 € la minute).
Consommations de la Polo TDI 75 CE 99/100 (l/100 km) poids à vide minimal - maximal :
cycle urbain / extra-urbain / mixte : 5,6 - 5,7 / 4,0 - 4,1 / 4,5 - 4,6 / CO₂ (g/km) : 122 - 124.
Consommations de la Polo 1.4 16S autom. CE 99/100 (l/100 km) poids à vide minimal - maximal :
cycle urbain / extra-urbain / mixte : 10,2 - 10,4 / 5,8 - 6,0 / 7,4 - 7,6 / CO₂ (g/km) : 178 - 182.

L'Amérique latine veut accéder aux marchés européens

Un sommet exceptionnel se tient, vendredi 17 mai à Madrid, entre les Quinze et trente-trois pays latino-américains pour relancer un « partenariat stratégique ». Le volet commercial fait l'objet de nombreux désaccords

MADRID

de notre correspondante

C'est pour Madrid l'un des points d'orgue de la présidence espagnole de l'Union européenne (UE). Un des sommets européens en tout cas, dans lequel l'Espagne et le président de son gouvernement José María Aznar, qui s'est personnellement beaucoup impliqué, ont le plus tenté d'insuffler des idées qui leur tiennent à cœur. Pourtant, pour ce deuxième sommet UE-Amérique latine-Caraïbes qui réunit, vendredi 17 mai, une cinquantaine de délégations et de chefs d'Etat, à l'exception du cubain Fidel Castro, et qui a pour but de « donner un nouvel élan au partenariat stratégique » établi en 1999 à Rio de Janeiro lors du premier sommet de ce type, il faudra, en quelque sorte, aller à contre-courant.

M. Aznar, infatigable promoteur de l'idée d'un rapprochement entre l'UE et les pays d'Amérique latine, pour faire contrepoids aux Etats-Unis, n'aura peut-être pas la tâche si facile pour convaincre des partenaires européens, tièdes ou parfois peu intéressés, qu'il faut absolument poursuivre le chemin. En trois ans, l'enthousiasme de Rio est un peu retombé. La crise argentine, la guerre civile larvée en Colombie et la précaire stabilité du Venezuela, sans compter la difficile situation des droits de l'homme dans plusieurs pays, notamment au Guatemala, ont été autant d'obstacles. L'incertitude générale qui a suivi les attentats du 11 septembre n'a pas contribué à les lever.

L'Espagne, qui prend à cœur son rôle de « marraine » des jeunes démocraties locales et qui n'a eu de cesse au début des années 1990 d'aller « à la reconquête » économique de l'Amérique latine, est elle-même hésitante. Ces jours-ci, deux



ANDREA COMAS/REUTERS

Le président du gouvernement espagnol, José María Aznar, discute avec son homologue jamaïcain Percival J. Patterson, entourés d'autres dirigeants des Caraïbes, sur les marches du palais de la Moncloa, à la veille de l'ouverture du sommet UE-Amérique latine-Caraïbes.

des plus grandes entreprises du pays, Telefonica, les télécoms espagnols, et Repsol, le géant pétrolier, ont reconnu des baisses de bénéfices au premier trimestre – de 72 % pour Telefonica et de 50 % pour Repsol par rapport à l'année dernière –, en raison du marasme économique argentin. Les investissements espagnols ont chuté de plus de 83 % cette année en Amérique latine.

TROIS GRANDS THÈMES

L'Union européenne n'en reste pas moins le deuxième partenaire de la zone, le premier du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay). Alors, qu'attendre de ce sommet, dans pareil contexte ? Il ne manquera pas de discussions par zone d'association d'intérêt régional, Mercosur, pacte andin, processus de San José, Caricom, mais l'essentiel se résumera à trois grands thèmes : culturel, politique et économique.

Le culturel est le plus facile. Répétant que ces pays « devaient parler non seulement la même langue (l'espagnol) mais le même langage de valeurs que l'Europe », José María Aznar présidera plusieurs actes de rapprochement culturel, dont le lancement du programme Alban concernant 3 900 bourses pour des

étudiants d'Amérique latine en Europe.

Sur le plan de la coopération, l'UE s'efforce de promouvoir à travers le complexe réseau d'alliances en cours une politique d'encouragement au développement. Mais la pauvreté et la corruption dans certains pays sont un frein réel. Quant

Des bourses pour 4 000 étudiants

À la veille du deuxième sommet Union européenne-Amérique latine et Caraïbes, le commissaire chargé des relations extérieures, Chris Patten, a annoncé, le jeudi 16 mai, la création d'un système de bourses pour permettre à des étudiants latino-américains de venir étudier dans les universités européennes. À l'occasion d'un Forum culturel organisé à Madrid par la Fondation Euramerica et la Fondation espagnole pour le développement durable, M. Patten a déclaré que le programme, baptisé « Alban », serait doté sur sept ans de 88,5 millions d'euros.

La plus grande partie sera destinée à des étudiants de troisième cycle ; l'autre à des jeunes déjà engagés dans la vie professionnelle mais soucieux de parfaire leur formation. Ce projet, qui débutera avec l'année universitaire 2003-2004, devrait concerner quelque 4 000 étudiants. L'Union européenne va créer dans les pays latino-américains un réseau de centres d'information et de sélection pour le programme Alban.

L'UE, deuxième partenaire commercial

● **Les échanges entre l'Union européenne et l'Amérique latine**
L'Union européenne est le deuxième partenaire commercial de l'Amérique latine avec, pour l'an 2000, plus de 54 milliards d'euros d'exportations et 49 milliards d'euros d'importations.

Elle est le premier partenaire du Mercosur (Marché commun du cône Sud, regroupant l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay) avec 24 milliards d'euros d'exportations et 23,6 milliards d'euros d'importations en 2001.

L'UE est le premier investisseur dans la région et fournit 60 % de l'aide mondiale en Amérique latine.

● **Les principaux accords conclus ou en discussion**
– Avec le Mexique a été conclu, en 2000, le premier accord commercial de partenariat de l'UE avec un pays d'Amérique latine.
– Avec le Chili : un accord de libéralisation du commerce, concernant 95 % des échanges, a

été conclu en avril 2001 et sera signé à Madrid.

– Avec le Mercosur est entré en vigueur, en juillet 1999, un accord de coopération. A terme, il devrait consister en une libéralisation des échanges, mais les négociations sont aujourd'hui au point mort, à cause de la crise en Argentine. La principale demande des pays du Mercosur porte sur l'accès de leurs produits agricoles au marché européen, très protégé.

– Avec les pays des Caraïbes : un régime commercial préférentiel est en vigueur.

● **La coopération interrégionale**
La Commission européenne a présenté, jeudi 16 mai, les axes d'un programme de coopération avec l'Amérique latine jusqu'en 2006.

Il porte notamment sur la promotion de la société de l'information, la formation d'étudiants sud-américains en Europe, la lutte contre la pauvreté et les droits de l'homme. Le budget prévu serait modeste : 250 millions d'euros jusqu'en 2006.

TROIS QUESTIONS À... ANDRÉS PASTRANA

1 **Président de la Colombie, pensez-vous que l'Union européenne se désintéresse de l'Amérique latine ?**

Disons que l'UE n'a pas répondu aux demandes d'accords de libre-échange souhaités par les pays du Pacte andin. Elle a tout repoussé au devenir des discussions « post-Doha » dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce. Ce que veulent ces pays est clair : ni une aide ou une « charité » mais un traité avec l'UE pour commercialiser et exporter leurs produits. Les Etats-Unis, eux, sont intéressés par la libéralisation du continent américain ; l'UE devrait y penser.

2 **Qu'espérez-vous de ce sommet ?**

Une meilleure compréhension. Le monde a changé depuis le 11 septembre 2001 et la Colombie a pris de fortes résolutions pour faire que le terrorisme ait le moins d'espace d'action possible. Mais là aussi, nous ressentons une certaine frustration car, si l'UE est la plus exigeante sur le contrôle du trafic de la drogue, nerf du terrorisme, nous n'avons pas vu arriver d'argent pour nous aider, en dépit de fonds votés à Bruxelles. Il existe

à la coopération antiterroriste, priorité de la présidence espagnole, elle s'est considérablement renforcée, Madrid l'a constaté elle-même avec l'extradition de certains membres de l'ETA d'Amérique du Sud. Cette coopération bute sur la nécessité d'un programme global contre le trafic de la drogue, que des pays comme la Colombie reprochent à l'UE de ne pas appuyer financièrement comme elle devrait.

LES VIEILLES « GÈNES »

Le plus difficile est le volet commercial. Les réticences protectionnistes européennes, en particulier françaises dans le domaine agricole, sont les plus notables. Le Mercosur, qui a déjà bouclé son chapitre de coopération politique, aurait voulu achever les discussions commerciales commencées il y a deux ans, à l'horizon 2004, mais cela semble peu probable. Ce qui a conduit le président brésilien, Fernando Henrique Cardoso, à critiquer les aides de l'UE à l'agriculture qui « déséquilibrent la concurrence ». De son côté, le président argentin, Eduardo Duhalde, viendra plaider en faveur du maintien des investissements étrangers – surtout espagnols – dans son pays.

Les points les plus positifs concerneront les excellentes retombées de l'accord signé avec le Mexique en 2000 (depuis les échanges commerciaux ont augmenté de 30 %) et la signature d'un important accord de libre commerce avec le Chili. Un accord que l'Espagne, deuxième investisseur au Chili, considère comme une victoire personnelle et une façon de mettre un point final aux vieilles « gênes » suscitées par l'arrestation, sur demande du juge Garzon, de l'ex-général Pinochet à Londres.

Marie-Claude Decamps

3 200 policiers mobilisés après l'arrestation d'un commando de l'ETA

Trois mille deux cents policiers, dont mille de la police municipale madrilène et mille cinq cents membres des unités d'intervention, des spécialistes anti-émeutes et des tireurs d'élite vielleront, les 17 et 18 mai sur le Palais des congrès, dans la capitale espagnole, où se tient le sommet Union européenne-Amérique latine-Caraïbes.

Il y a trois jours, deux membres du commando Madrid, de l'organisation séparatiste basque armée ETA (Euskadi ta Askatasuna), ont été arrêtés. Ils s'approprièrent, selon les enquêteurs, à commettre plusieurs attentats, dont un avec une voiture piégée garnie de quarante kilos d'explosif, dans la capitale espagnole, au moment du sommet. Les mesures de sécurité ont été renforcées. La circulation sur certaines artères sera partiellement coupée, la station de métro à proximité du Palais des congrès sera fermée et l'accès direct aux taxis interdit. – (Corresp.)

Le Parlement européen souhaite que la diplomatie et la défense relèvent de l'Union

Une résolution, adoptée à une large majorité, saisit la Convention chargée de réformer l'architecture communautaire

STRASBOURG

de notre bureau européen

Le Parlement européen demande à la Convention présidée par Valéry Giscard d'Estaing, chargée d'ici à 2003 de redéfinir les missions et le fonctionnement de l'Union européenne, d'inclure la conduite de la politique étrangère et de défense, ainsi que les questions de sécurité intérieure transfrontalières, comme la politique d'immigration, dans les futures compétences de l'Europe. Elles viendraient s'ajouter à celle que l'UE a déjà en propre : la monnaie et les relations commerciales, la gestion du marché intérieur et la concurrence.

Ces propositions ont fait l'objet d'une résolution votée, jeudi 16 mai, à une très large majorité par l'Assemblée réunie à Strasbourg. Elle a obtenu 322 voix contre 64 et 58 abstentions – des eurosceptiques ou des fédéralistes

extrêmes. « Compte tenu de la majorité qui a approuvé ce document, la Convention va être dans l'obligation de l'étudier », s'est réjoui l'eurodéputé français Alain Lamassoure, rapporteur du texte au titre de la commission des affaires constitutionnelles, et représentant du Parlement au sein de la Convention.

C'est au lendemain de la signature du traité de Nice que l'Assemblée parlementaire avait décidé de s'autosaisir de la question, et de confier le soin de débroussailler le terrain à l'UDF Alain Lamassoure, ancien ministre délégué aux affaires européennes d'Edouard Balladur. Critiquant la « complexité » des « diplomates » et de leurs « compromis », le rapport estime qu'il y a aujourd'hui un large consensus pour que la politique étrangère devienne une compétence propre de l'Union, idée qui a été défendue à plu-

sieurs reprises ces dernières semaines par M. Giscard d'Estaing.

« L'idée fera frémir les chancelleries, mais elle était déjà littéralement plébiscitée par les opinions publiques avant même le 11 septembre », reconnaît M. Lamassoure dans son exposé des motifs, en évoquant les « épreuves pénibles subies par l'Union et ses Etats membres depuis les années 1990, en ex-Yougoslavie, en Afrique et au Moyen-Orient ».

« ZONE GRISE »

Après le vote du Parlement, M. Lamassoure a souligné, non sans satisfaction, que cette proposition n'avait « pas fait l'objet du moindre amendement ». De même, le Parlement n'a pas émis de réserves à l'idée que la politique de justice, d'asile et d'immigration, ou que le financement du budget de l'UE s'ajoutent aux compétences propres de l'Union.

À côté de ces domaines de compétence européenne clairement établie, le rapport Lamassoure distingue « la compétence de droit commun », qui « reste celle des Etats-membres souverains », et « la zone grise des compétences partagées », qui à son sens « sera prépondérante ». En cas de litige, il propose que la Cour de justice soit saisie : il préfère un arbitre juridictionnel, qu'il juge neutre, à un arbitre politique tel qu'une chambre composée de parlementaires nationaux, comme l'idée en est également défendue. Le rapport invite également les Etats membres à mieux associer leurs régions respectives à l'activité de l'Union, et à reconnaître un rôle spécifique à celles qui disposent de compétences législatives.

M. Lamassoure propose, par ailleurs, de clarifier les notions de pouvoir législatif et de pouvoir exécutif en transposant au niveau com-

munautaire la hiérarchie des normes (loi-décret) qui a fait ses preuves en France. Il suggère que « l'autorité politique », en l'occurrence le Conseil et le Parlement, « fixe les principes juridiques (la loi) », et que le pouvoir exécutif se charge des actes administratifs.

Le Parlement européen avait combattu cette proposition lorsqu'elle avait été présentée par le banquier Alexandre Lamfalussy, dans un rapport sur la régulation du marché européen des valeurs mobilières. Les députés veulent participer à l'élaboration des textes réglementaires, dont ils estiment qu'ils peuvent être aussi importants que les textes législatifs. Les socialistes ont fait passer un amendement qui atténue la portée de la distinction faite par M. Lamassoure.

Rafaële Rivais

La Belgique légalise sous conditions l'euthanasie

BRUXELLES

de notre correspondant

La Chambre des députés belge a adopté, jeudi 16 mai, une loi qui autorise partiellement l'euthanasie. Le texte énumère une série de conditions légales, dont celle qui veut que le patient se trouve « dans une situation médicale sans issue » et fasse état d'« une souffrance physique ou psychique constante ou insupportable », résultant « d'une affection accidentelle ou pathologique grave et incurable ». La loi ne limite donc pas la possibilité de recourir à l'euthanasie aux malades en phase terminale.

La Belgique devient ainsi, après les Pays-Bas, le deuxième Etat européen à adopter de telles dispositions. Entamé en 1999, lors de la mise en place de la coalition « arc-en-ciel », qui réunit des libéraux, des socialistes et des écologistes, le débat sur la dépénalisation de l'euthanasie a divisé aussi bien le monde politique que les médecins. Le vote intervenu devrait, en revanche, satisfaire l'opinion publique qui, dans divers sondages, s'est montrée favorable à une légalisation sous conditions.

Une bonne partie de la discussion a tourné autour des soins palliatifs. Refusant de les opposer à l'euthanasie, les auteurs de la loi ont, au contraire, fait en sorte que des dispositions légales soient adoptées parallèlement, afin que chaque patient puisse désormais bénéficier de ces soins, l'objectif était d'éviter que des personnes isolées ou pauvres réclament que l'on abrège leurs jours pour des raisons d'ordre économique.

COMMISSION DE CONTRÔLE

Le chapitre de la loi qui fixe la procédure à suivre par le médecin stipule d'ailleurs que, non seulement, il doit informer le patient de son état et des thérapies susceptibles de l'aider mais qu'il doit également évoquer avec lui les possibilités offertes par les soins palliatifs.

Ce n'est que lorsqu'il sera arrivé, avec le patient, à la conviction que la situation ne peut être résolue par ces moyens que le médecin pourra envisager l'euthanasie. Avant cela, plusieurs entretiens auront dû avoir lieu. Le praticien aura l'obligation de consulter l'un de ses confrères sur le caractère grave et incurable de la maladie.

Si une équipe soignante entoure le malade, elle sera écoutée, ainsi que les proches que désignerait la personne malade. Si cette dernière souffre mais n'est pas à la fin de sa vie, le médecin devra consulter un deuxième de ses confrères, spécialiste ou psychiatre. Un mois devra obligatoirement s'écouler entre la demande du patient et l'acte. La demande, écrite, devra avoir été rédigée ou confirmée moins de cinq ans avant le début de l'impossibilité éventuelle de manifester sa volonté.

La nouvelle législation – qui devrait entrer en vigueur d'ici cent jours, environ – prévoit la création d'une commission de contrôle et d'évaluation. Elle sera chargée de vérifier si l'euthanasie répond aux conditions légales et pourra, le cas échéant, alerter la justice. L'euthanasie illégale devrait rester punie de douze ans de prison au maximum.

Il faut noter que, contrairement aux Pays-Bas, la Belgique n'autorisera pas l'euthanasie pour les enfants mineurs. Aux Pays-Bas, les mineurs de 12 à 15 ans peuvent l'obtenir, avec le consentement de leurs parents, tandis que les 16-17 ans ne doivent qu'« associer » leurs parents à la décision.

La loi belge a été adoptée contre l'avis de l'opposition sociale-chrétienne, qui a décidé de porter l'affaire devant la Cour européenne des droits de l'homme. Evoquant une « législation extrême », un membre du CD & V (flamand) a déclaré que son parti ne s'y soumettrait pas. Socialistes, écologistes et libéraux (même si ces derniers étaient divisés) ont évoqué en revanche « un texte de liberté » permettant « le respect de la dignité des patients ».

Jean-Pierre Stroobants

FRANCE

L'APRÈS-5 MAI

Au lendemain de la défaite de Lionel Jospin à la présidentielle, les dirigeants du PS préparent les élections législatives en affichant une **UNITÉ DE FAÇADE** derrière le premier secrétaire, François Hollande.

Laurent Fabius a obtenu que le programme législatif soit **MOINS « GAUCHISANT »** que le texte proposé par Martine Aubry. Il juge que, en cas de victoire le 16 juin, M. Hollande ne pourra pas revendiquer automa-

tiquement Matignon. Populaire auprès des militants, le député de Corrèze ne dispose pas d'un courant au sein du parti. M. Fabius estime qu'un **CONGRÈS À L'AUTOMNE** est inévitable. Les amis de Dominique

Strauss-Kahn souhaitent qu'il permette de redéfinir l'identité du PS, qui s'afficherait clairement comme un parti **SOCIAL-DÉMOCRATE**. Le PS affirme avoir reçu 15 000 demandes d'adhésion depuis le 22 avril.

M. Hollande sur le front des législatives, M. Fabius en embuscade

Les fabusiens jugent que le premier secrétaire du PS n'est pas le mieux placé pour accéder à Matignon en cas de victoire de la gauche, le 16 juin. Ils estiment, comme les amis de Dominique Strauss-Kahn, qu'un congrès devrait, à l'automne, affirmer l'identité social-démocrate du PS

C'EST un peu comme un volcan, longtemps en sommeil, qui aurait été réactivé par un séisme. Il n'y a pas encore, et il n'y aura peut-être pas, d'éruption, mais on entend déjà des grondements. Depuis le « désastre » du 21 avril, et l'élimination de Lionel Jospin du second tour de l'élection présidentielle, le Parti socialiste bouillonne sourdement. Mais au-dessus du volcan, tout est calme. La machine se remet en marche pour les élections législatives des 9 et 16 juin. Le 22 mai, à la Cité des sciences, à Paris, François Hollande donnera le coup d'envoi de la campagne, deux semaines et demie avant le premier tour. Le premier secrétaire croyait le faire au lendemain d'une victoire, qui l'aurait peut-être propulsé à Matignon. Il le fera en champion du camp défait et en quête d'une revanche à laquelle il n'ose pas trop croire.

Le PS s'est préparé au pas de charge. Dans la précipitation, il a refait un programme, bâti une nouvelle « gauche unie » – sans Jean-Pierre Chevènement – à travers des

alliances électorales laborieuses dont nul ne sait si elles survivront à une défaite. Des alliances qui ont nui à la parité hommes-femmes des candidatures et au renouvellement. M. Hollande est revenu sur son refus de réinvestir Louis Mexandeau, député du Calvados depuis 1973 – une « machine à perdre », selon Yvette Roudy – et a réhabilité l'ancien ministre Jacques Mellick, tenu à distance depuis ses ennuis judiciaires, comme suppléant de Marie-Noëlle Lienemann dans le Pas-de-Calais.

« LE GROS DOS »

Pour autant, M. Hollande se refuse à mener la bataille législative en position défensive, jugeant que le scrutin « reste ouvert avec un léger avantage à la droite ». « Libéré par sa situation d'opposant qui le rend plus modeste », le PS compte sur un sursaut de son électoral, dont le noyau dur semble mobilisé. « Rebond », « repentance », « réparation », les mots ne manquent pas pour qualifier l'espoir de voir les électeurs de gauche qui ont voté

Jacques Chirac le 5 mai, privilégier, le 9 juin, le « vote utile ». La vague de demandes d'adhésions depuis le 22 avril – évaluées à 15 000 par la direction – va dans ce sens, même si les socialistes s'interrogent sur les motivations et la durée de ces subits engagements. Pour tenter de gagner, le PS rôde difficilement un nouveau discours sur la cohabitation, après en avoir dénoncé les inconvénients. M. Chirac, dit-il, a été réélu, avec les voix de gauche, sur la défense des institutions et le rejet de l'extrême droite. C'est donc aux législatives que les électeurs choisiraient un programme de gouvernement. Il entend aussi insister sur le « risque » de voir la droite concentrer « tous les pouvoirs » pour, rappelle-t-il, cinq ans.

Dans l'urgence, M. Hollande a rebâti un programme plus à gauche, en s'appuyant d'abord sur Martine Aubry, Henri Emmanuelli et la Gauche socialiste. Les autres, ceux qui s'affichent comme « modérés », les amis de Dominique Strauss-Kahn et de Laurent Fabius, ont rugi puis se sont inclinés, après

avoir obtenu quelques inflexions, pour préserver « l'unité ». Mais celle-ci n'est pas dénuée d'arrière-pensées. « Tout le monde fait un peu le gros dos », explique l'ancien ministre Alain Richard. Interrogé sur ce soudain tournant dans sa direction, M. Emmanuelli est encore plus

M^{me} Aubry, la Gauche socialiste, M. Emmanuelli et même M. Fabius, tous jugent normal que le premier secrétaire mène la bataille. « Il a la légitimité et les qualités », affirme Bertrand Delanoë. Mais, à l'exception de M. Emmanuelli et de M. Glavany, peu vont

batailler pour sa réélection, alors que M. Fabius est le plus tranquille (72,91 % en 1997). C'est aussi chez lui que M. Jospin a fait le moins bon score le 21 avril avec 17,47 % contre 17,71 % chez M^{me} Aubry, 21,84 % chez M. Strauss-Kahn et 22,36 % chez M. Fabius.

Elu deux fois par les militants, et très populaire auprès d'eux, M. Hollande, à la différence de M. Jospin, n'a pas de courant. Au conseil national – le parlement du PS –, il a une large majorité (149 membres sur 204), mais s'appuie d'abord sur un « bloc majoritaire » qui réunit, en dehors des fabusiens, 107 membres. On y trouve les jospino-rocardiens de « DSK », les amis de M^{me} Aubry, de M. Glavany, de Daniel Vaillant et d'Elisabeth Guigou. Mais ce « bloc » n'est pas structuré, balayé par des vents contraires au gré des petits calculs et des ambitions. Si elle n'est pas trop ample, une défaite n'ouvrira pas forcément la boîte des règlements de comptes – M. Fabius garde un mauvais souvenir de son bref passage comme premier secrétaire, de 1992 à la cinglante défaite aux législatives de 1993, et se voit mal reconstruire sur un « champ de ruines » – mais elle obligera le PS à un exercice d'introspection.

Quelle que soit l'issue des législatives, M. Hollande sera obligé, lors d'un congrès à l'automne, d'appliquer au PS et au bilan des années Jospin un nouveau droit d'inventaire. Chantre de la « rénovation » idéologique, au moment de son élection en 1997, il n'a rien entrepris faute sans doute d'être au pouvoir. « Le PS doit, à chaque étape, se refonder », dit-il aujourd'hui. Alors que MM. Strauss-Kahn et Fabius y réfléchissent déjà, et que M. Emmanuelli prévient qu'il ne laissera pas « le social-libéralisme être le fossoyeur de la gauche », M. Hollande devra prendre l'initiative. S'il veut conjurer une éventuelle alliance « DSK »-Fabius, qui attendent du PS qu'il s'assume comme un parti social-démocrate, il ne lui reste que la carte de la refondation.

M. N.

Michel Noblecourt

Pour l'ancien premier ministre, le patron du PS n'est pas le successeur légitime de M. Jospin

CE SOIR-LÀ, au lendemain de la réélection de Jacques Chirac, c'est un Laurent Fabius très en colère qui fait irruption, rue de Solferino, dans le bureau de François Hollande. Le ministre de l'économie de Lionel Jospin, dont il a été le « conseiller spécial » pendant la campagne, jette rageusement sur la table le projet de programme législatif concocté par Martine Aubry, alors intitulé « la France a besoin de la gauche ». « Ce programme est un programme de merde qui va déclencher la machine à perdre ! », s'exclame-t-il devant une maire de Lille et un maire de Tulle médués. Et d'expliquer que ce virage « gauchisant » lui rappelle l'erreur des travaillistes britanniques qui, après leur défaite de 1979, avaient fait de même et l'avaient payé par une cure de dix-sept ans d'opposition, jusqu'à l'élection de Tony Blair en 1997...

La veille pourtant, M. Fabius, qui avait jugé que la gauche pouvait gagner les élections législatives si elle était non pas « plus » mais « mieux à gauche », avait félicité le premier secrétaire du PS : « J'ai entendu ta déclara-

tion, c'était bien. » Depuis ce coup de colère, il s'est recomposé une image de parfaite loyauté vis-à-vis du PS, comme il l'a fait pendant deux ans en tant que numéro deux du gouvernement de Lionel Jospin. M^{me} Aubry a amendé le programme législatif du PS pour le rendre « acceptable » aux tenants de la « modernité ». Le conseil national du PS l'a adopté à l'unanimité et M. Fabius a parlé de « compromis satisfaisant ». Pour autant, il n'entend pas baisser la garde, retrouvant le rôle de vigie qu'il affectionne.

Dans l'immédiat, pendant la « trêve électorale », M. Fabius se veut irréprochable. Il en attend autant de ses amis qui sont 42, sur 204, au conseil national (contre 43 jospino-rocardiens), 11 sur 55 au bureau national, 8 sur 40 au secrétariat national. Il exige la même attitude des députés socialistes, près de 90 sur 250, qui se réclament de lui. Pas question de se poser déjà en candidat naturel à l'élection présidentielle de 2007. Pas question non plus d'accréditer les rumeurs selon lesquelles il guigneraient, en cas de

défaite honorable, la présidence d'un gros groupe socialiste à l'Assemblée nationale, pour défier l'autorité du premier secrétaire, ou, en cas de nouveau désastre, réclamerait la tête de M. Hollande. « Il ne veut pas qu'on puisse dire qu'il s'apprête à lancer les hordes fabusiennes à l'assaut », explique un proche, ou à répéter en pire ce qu'on a connu dans le passé comme au congrès de Rennes en 1990. » Une analyse que partagent la Gauche socialiste et des proches de M^{me} Aubry.

« DUC DE HAUTE-NORMANDIE »

« Fabius pense qu'il peut y avoir une chance de gagner et qu'il ne faut pas la compromettre », assure Claude Bartolone. « Si la chance existe, c'est à nous de la faire fleurir », répète-t-il à ses amis. Il joue donc l'unité interne et insiste auprès de M. Hollande, qu'il a vu récemment en tête à tête, pour une direction « collégiale » de la campagne. Mais au-delà de son courant, le doute subsiste. Henri Emmanuelli soupçonne M. Fabius de fonder sa stratégie sur une défaite de la

gauche, pensant que « au bout de cinq ans de droite dure, la gauche éreintée acceptera un Tony Blair français ».

Jugeant « difficilement évitable » un congrès du PS à l'automne, M. Fabius ne reconnaît pas M. Hollande comme le légitime successeur de M. Jospin. « Le premier secrétaire, explique un de ses fidèles, c'est le roi de France avant l'unification du royaume, confronté aux pouvoirs des féodaux ». Le « duc de Haute-Normandie » ne fera pas allégeance. Ainsi, si d'aventure la gauche l'emportait, le premier secrétaire du PS ne deviendrait pas automatiquement premier ministre. « Comme nous avons contribué à sa réélection, Chirac pourrait légitimement discuter avec le parti majoritaire sur le choix d'un premier ministre apte à faire coexister les deux têtes de l'exécutif », observent ses proches, en notant qu'il pourrait préférer un ancien ministre, « ayant une expérience de gestion », à un politique ayant ferraillé sept ans avec lui...

M. N.

Michel Noblecourt

Les partisans de Dominique Strauss-Kahn veulent ancrer le PS dans la social-démocratie

ILS avaient inspiré le projet présidentiel de Lionel Jospin. Aujourd'hui, encore sonnés par le « désastre » du 21 avril, ils sont les plus sceptiques sur les chances d'une victoire aux législatives, même si Jean-Christophe Cambadélis juge que « c'est très difficile mais jouable ». Ils restent critiques sur le « gauchissement » du programme. Les jospino-rocardiens du courant Socialisme et Démocratie, animé

par Alain Richard et Pierre Moscovici, sous la houlette de Dominique Strauss-Kahn, débattent entre eux de « l'échec ». « Quand on a perdu, c'est qu'on a été mauvais », a lâché, le 25 avril, un « DSK » prompt à l'autocritique. Après la trêve électorale, ils espèrent un congrès à l'automne pour donner une nouvelle identité au PS.

RADICALISME

Dès le 24 avril, Alain Bergouiniou a pris date. « Le PS n'a pas à déséquilibrer son message, a-t-il écrit dans la lettre du courant. (...) Il a besoin de réunir les catégories populaires et les catégories moyennes. » « Le PS aujourd'hui, a ajouté ce proche de Michel Rocard, ne peut pas être le parti du « statu quo » sous peine de se rabougrir comme la SFIO des années 1950 et 1960. Il doit être le parti du mouvement, (...), le parti du progrès pour tous, qui favorise l'ascension sociale et la mobilité. » Pour les amis de M. Strauss-Kahn, il s'agit, selon la formule de M. Cambadélis, d'affirmer « un radicalisme social-démocrate ».

Le premier coup de pied dans la fourmière est venu de Jean-Marie Le Guen. Le 6 mai, devant le conseil fédéral de Paris, il a plaidé pour que le PS « redevienne le parti de la réforme », en optant pour un « réformisme radical ». Le député de Paris a estimé que l'échec du 21 avril résultait d'un « malaise social profond, réel » et que « la réponse adaptée n'est pas la dérive proposée par la gauche du parti ». M. Le Guen s'est interrogé sur « la mise en œuvre centralisée et rigide des 35 heures » ou encore « la défen-

se corporatiste du service public ». Plus iconoclaste encore, il a affirmé que « la synthèse jospiniste, entre une gauche réformatrice et une gauche un peu marxiste, a trouvé ses limites ». Il resterait à un congrès de débattre de la réforme de l'Etat et des services publics, du « contrat social » et des institutions.

Autant de thèmes qui sont en connivence avec ceux de Laurent Fabius. Un rapprochement entre M. Fabius, dont nul ne doute qu'il sera candidat à l'Élysée en 2007, et M. Strauss-Kahn, qui assure ne pas avoir cette ambition, va-t-il se dessiner ? Quand Martine Aubry élaborerait le « projet 2002-2007 » du PS, les deux hommes jouaient les francs-tireurs, convergeant sur la réforme de l'Etat, l'ouverture du capital d'EDF, l'Europe et la « maîtrise » de la mondialisation. Mais durant la campagne présidentielle, M^{me} Aubry et M. Strauss-Kahn ont fait alliance pour barrer la route de Matignon à M. Fabius en cas de victoire de Lionel Jospin.

Au lendemain des législatives, le paysage pourrait se redessiner. « Il y aura une nouvelle structuration des courants, entre la vieille gauche et les partisans d'un socialisme moderne », prédit le fabusien Henri Weber. Le principal obstacle tient à l'animosité personnelle, forte, entre M. Fabius et M. Strauss-Kahn et nombre de leurs amis. M. Le Guen n'est pas allé aussi loin. M. Moscovici et M. Cambadélis balaient cette hypothèse. Mais flotte déjà dans l'air comme un petit parfum de recomposition...

M. N.

LES QUATRE MOUSQUETAIRES FABIUSIENS



CLAUDE BARTOLONE
Le lieutenant



HENRI WEBER
Le théoricien



ALAIN CLAEYS
Le trésorier



DIDIER MIGAUD
Le poisson-pilote

C'est le premier fidèle de Laurent Fabius. Au besoin, il sert d'intermédiaire avec M. Hollande. A cinquante et un ans, Claude Bartolone, licencié ès sciences, ancien cadre de l'industrie pharmaceutique, a perdu, pour la première fois, un pronostic, persuadé, jusqu'au 21 avril, de l'élection de M. Jospin.

Entré en 1974 au PS, il appartient au premier cercle de M. Fabius depuis 1979. Sa réputation de « porte-flingue » prendra fin, en avril 1998, quand M. Jospin le nommera ministre délégué à la ville.

Député de Seine-Saint-Denis depuis 1981, et réélu sans interruption, il est élu, en octobre 1995, maire du Pré-Saint-Gervais, fonction qu'il abandonne pour se conformer au non-cumul des mandats.

Agé de 57 ans, sénateur de Seine-Maritime, secrétaire national du PS chargé de la formation, de la culture et des médias, Henri Weber est un des principaux lieutenants de Laurent Fabius.

Docteur en philosophie et en sciences politiques, il a commencé son parcours politique sur les barricades de Mai 1968. Cofondateur de la Ligue communiste, il est, de 1968 à 1976, directeur de Rouge, l'hebdomadaire de la LCR.

En 1986, il rejoint le Parti socialiste et l'équipe de M. Fabius, s'efforçant de rénover la social-démocratie. Directeur de La Revue socialiste, il s'emploie à distinguer le New Labour de Tony Blair, jugé « social-libéral », du PS, qu'il qualifie toujours de « néo-keynésien ».

Maître-assistant en économie, Alain Claeys est, à cinquante-trois ans, en sa qualité de secrétaire national à la coordination et à la trésorerie, le véritable numéro deux du PS. Toujours courtis, il évite autant les conflits que François Hollande et, tout en étant un fabusien patenté, s'abstient de parler au nom de « Laurent ».

Directeur du cabinet, de 1977 à 1997, de Jacques Santrot, maire de Poitiers, il est, depuis 1982, conseiller général de la Vienne. En 1997, il est élu député dans la circonscription de Poitiers-Nord. Avant de devenir le mandataire financier de Lionel Jospin, il s'illustre à l'Assemblée nationale comme rapporteur de la mission parlementaire sur la révision des lois bioéthiques.

Agé de cinquante ans, diplômé de l'Institut d'études politiques de Lyon, Didier Migaud a pleinement joué son rôle de rapporteur du budget à l'Assemblée, allant jusqu'à débarquer à Bercy pour « vérifier sur pièce » les comptes de l'Etat. Il est à l'origine de la réforme de l'ordonnance de 1959 sur les lois de finances.

Adeptes d'une fiscalité « moderne », il sert parfois de poisson-pilote à M. Fabius, n'hésitant pas à plaider, en février, juste avant de devenir porte-parole de Lionel Jospin sur la fiscalité, pour une réforme rendant l'impôt sur la fortune « économiquement supportable ». Député de l'Isère depuis 1988, maire de Seyssins depuis 1995, il préside la communauté d'agglomération de Grenoble.

(Photos AFP et REA)

eSEC.edu/

ESEC

Diplôme homologué par l'État

images/ cinéma/ numérique/ sons/

- Réalisateur cinéma
- Concepteur en numérique
- Producteur audiovisuel
- Monteur en numérique
- Créateur d'effets spéciaux

www.eSec.edu/

01 43 42 43 22

21, rue de Citeaux 75012 Paris
enseignement supérieur libre

M. Raffarin gère son image en alternant annonces et consignes de discrétion

Le premier ministre, qui participera à la campagne des législatives, veut montrer qu'il peut agir sans délai tout en évitant les « couacs »

DEPUIS SA NOMINATION à Matignon, Jean-Pierre Raffarin partage son temps entre la préparation des élections législatives et la conduite de la politique gouvernementale. D'un côté, le premier ministre multiplie les rencontres avec les responsables de l'opposition. De l'autre, il s'efforce, en suivant les orientations fixées par Jacques Chirac, d'assurer la cohérence d'un gouvernement qu'il a de nouveau réuni en séminaire, jeudi 16 mai.

Ces deux objectifs sont liés. Le chef du gouvernement, qui compte tenir deux ou trois meetings et

Les visites de M^{me} Lepage et de M. de Villiers

Jean-Pierre Raffarin a poursuivi, jeudi 16 mai, ses rencontres avec les responsables de l'opposition. Le chef du gouvernement a reçu successivement à Matignon Philippe de Villiers, pendant une dizaine de minutes, puis Corinne Lepage, pendant une demi-heure. Le président du Mouvement pour la France (MPF) avait affirmé, le 11 mai, que son parti, qui présentera 325 candidats, travaillera « en trait d'union avec l'UMP ». Ex-candidate écologiste à l'élection présidentielle, M^{me} Lepage, dont le mouvement, Cap 21, présentera environ 150 candidats, a indiqué qu'elle rencontrera de nouveau le premier ministre, après le premier tour des législatives, « pour préparer la suite ».

effectuer quelques déplacements de campagne, essentiellement en juin, veut montrer aux Français qu'il sera prêt à gouverner dès le 17 juin ; encore faudra-t-il que, la veille, les électeurs aient accordé à la droite une majorité à l'Assemblée nationale.

La proximité du scrutin lui a imposé les termes d'une équation difficile à résoudre, puisqu'il lui faut, sans disposer de majorité, imposer l'idée que son « gouvernement d'action » n'a rien de transitoire. Soucieux de montrer qu'il respecte le vote démocratique, M. Raffarin ne souhaite pas voir le Sénat

se saisir d'un texte de loi avant les élections législatives. Dès lors, la communication gouvernementale devient essentielle : nouveau dilemme, puisqu'il faut éviter le moindre « couac ».

Professionnel de la communication, le premier ministre sait que les législatives se joueront sur l'image de son équipe ; il a donc pris les choses en main. Se substituant au porte-parole du gouvernement, Jean-François Copé, dès la sortie du premier « séminaire de gouvernance », le 11 mai (*Le Monde* daté 12-13 mai), M. Raffarin impose la plus grande prudence à ses ministres et une extrême discrétion à ses propres conseillers.

PEU DE DÉCISIONS CONCRÈTES

Rien d'étonnant, dans ces conditions, que le second séminaire n'ait guère débouché sur des décisions concrètes. Rendant compte des travaux gouvernementaux, M. Copé a annoncé la nomination d'un « M. Chasse ». Pour le reste, le porte-parole s'est contenté d'indiquer qu'une « dizaine de mesures » seraient annoncées « la semaine prochaine », en ne citant que celles qui étaient déjà connues, comme la circulaire sur les groupements d'intervention et de sécurité ou la baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu. M. Copé a également assuré que le gouvernement avait « engagé les discussions avec Bruxelles pour la baisse de la TVA sur la restauration » à 5,5 %.

Lors de ce séminaire, conclu par un déjeuner caniculaire sous une tente dressée dans les jardins de Matignon, les ministres ont pourtant évoqué d'autres sujets. Parmi les mesures évoquées sans détail par M. Copé figureraient ainsi l'élaboration d'une charte pour l'environnement, la renégociation des tarifs de consultation des médecins, l'instauration d'allègements de charges pour les contrats réservés aux jeunes, ainsi qu'un dispositif de prévention pour les enfants de 10 à 14 ans vivant dans la rue.

Les ministres ont aussi abordé la préparation du sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg, qui aura lieu du

26 août au 4 septembre en Afrique du Sud.

Le premier ministre veut croire qu'il lui est possible d'agir sans attendre en matière économique et sociale. Après avoir reçu les partenaires sociaux, vendredi à Matignon, il n'exclut notamment pas de prendre une circulaire au sujet des 35 heures. Le bouillonnant numéro 2 du gouvernement, Nicolas Sarkozy, n'a pas attendu ces arbitrages promis pour « la semaine prochaine ». Lors d'un déplacement à Corbeil-Essonnes (Essonne), jeudi, le ministre de l'intérieur a annoncé une batterie de mesures, centrées sur la protection des forces de police dans les quartiers difficiles.

Dans le droit fil de la campagne de M. Chirac, la sécurité constitue certes une priorité assumée par le premier ministre. M. Raffarin a ainsi effectué sa première sortie de « terrain » accompagné par M. Sarkozy, lundi, dans le RER parisien. Pour que l'image du gouvernement ne se limite pas à ce volet sécuritaire, il reste au premier ministre à trouver les moyens de se faire entendre sur d'autres sujets.

Jean-Baptiste de Montvalon

M. Fillon évoque « un moratoire » sur les 35 heures à l'hôpital

Les médecins libéraux font pression pour la consultation à 20 euros

LA MISSION du gouvernement Raffarin, dans le champ social, n'est pas mince : il faut « inventer de nouvelles méthodes de changement négocié », avait inscrit, dans son programme électoral, Jacques Chirac. En prélude aux rencontres prévues à Matignon tout au long de la journée, vendredi 17 mai, avec les organisations syndicales et patronales, le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité, François Fillon, s'est employé à en donner une définition. « On a un projet. Tout le monde sait que nous voulons assouplir les 35 heures, régler le problème des régimes de retraite, abaisser les charges sur les bas salaires, mettre en place une assurance emploi. Nous allons mettre toutes ces propositions sur la table (...) parce que nous voudrions à l'avenir que l'Etat en fasse de moins en moins et les partenaires de plus en plus », a-t-il déclaré, jeudi, sur Europe 1.

Avant même d'ouvrir ces négociations, le gouvernement promet cependant de prendre une « dizaine de mesures », dès « la semaine prochaine », sur les trois priorités de son programme : sécurité, dialogue social et emploi. Parmi celles-ci devraient notamment figurer l'al-

légement des charges pour des contrats ouverts aux jeunes n'ayant pas atteint le niveau bac+2 et la revalorisation du tarif de consultation des médecins.

La seconde fait déjà l'objet d'un calendrier. Cette revendication sera satisfaite d'ici « au 9 juin » selon le ministre de la santé, M. Mattei, « avant l'été » pour M. Fillon, à charge pour la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) de l'appliquer (*Le Monde* du 17 juin). « Les médecins ne supporteront pas d'être menés en bateau », a prévenu, jeudi, Michel Chassang, président de la Confédération des syndicats médicaux français, qui en appelle au premier ministre pour « mettre un peu d'ordre ».

MISE EN GARDE

Reçue à son tour par M. Mattei, la Fédération des médecins de France a, pour sa part, souligné « l'urgence d'instaurer une paix des braves », alors qu'au même moment, à Caen, des médecins occupaient les locaux de la caisse d'assurance-maladie pour protester contre les menaces de sanctions prises à l'encontre de 18 praticiens du département qui ont appliqué, de leur pro-

pre initiative, le tarif de 20 euros. Emmenée par la coordination des médecins généralistes du Calvados, une vingtaine d'entre eux ont obligé le directeur de la caisse à signer un document dans lequel il s'engage, en son nom personnel, « à œuvrer à la résiliation des procédures en cours et à venir ».

Dans le secteur de l'hôpital, c'est le dossier des 35 heures qui nourrit aujourd'hui l'inquiétude des syndicats après que M. Fillon a indiqué son souhait de procéder à un « aménagement pour les personnels non médicaux » et à « un moratoire, sans doute, pour les personnels médicaux », faute d'effectifs suffisants. Signé en septembre 2001 par la CFDT, la CGC, l'UNSA et le SNCH (cadres hospitaliers), le protocole national a été rejeté par la CGT, FO, la CFTC et SUD, qui réclamaient plus d'emplois. Pour autant, près de 80 % des établissements hospitaliers sont aujourd'hui engagés dans la réduction du temps de travail. Jeudi, la CGT, majoritaire, a mis « en garde quiconque de vouloir remettre en cause ou de retarder les 35 heures » à l'hôpital.

Isabelle Mandraud

Une entreprise de conseil qui présente des solutions sans mentionner de difficultés peut-elle être de bon conseil ?



Ne vous laissez pas abuser, tout projet national ou plus encore international, comporte des difficultés. Chez Unilog Management, nous anticipons ces difficultés, qu'elles soient humaines ou techniques. Nous les évitons et les traitons avec vous. C'est pour nous le meilleur moyen de vous engager en évitant obstacles et justifications ultérieures.

Avec nos EDO disponibles, nous vous aidons à faire avancer vos projets en Europe et à les mener à bien une collaboration étroite. Mais les résultats dépassent les résultats tangibles. Les objectifs internes de votre entreprise sont mis au premier plan. Nous sommes à votre service. Notre ambition ? Être le catalyseur des idées et des énergies.

Unilog
management

Le gouvernement nomme un « M. Chasse »

À TROIS SEMAINES des élections législatives, le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, a fait un signe en direction des porteurs de fusil, jeudi 16 mai, en désignant un « M. Chasse » à l'issue du deuxième séminaire du gouvernement à Matignon. Agé de 66 ans, ingénieur du génie rural, des eaux et forêts et ancien directeur de cabinet de Philippe Vasseur au ministère de l'agriculture sous le gouvernement d'Alain Juppé (1995-1996), Georges Dutruc-Rosset aura pour mission de réussir là où tous ses prédécesseurs ont échoué : selon le porte-parole du gouvernement, Jean-François Copé, il devra en effet « ouvrir une négociation avec Bruxelles, en particulier sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse », un dossier empoisonné qui alimente depuis dix ans la guérrilla judiciaire entre les associations écologistes et celles des chasseurs. Ces dernières contestent l'interprétation d'une directive européenne de 1979 sur la préservation des oiseaux migrateurs, qui interdit la chasse avant le 1^{er} septembre et après le 31 janvier.

NÉGOCIER AVEC BRUXELLES

Pour négocier avec la Commission de Bruxelles ou le Parlement européen, M. Dutruc-Rosset compte s'appuyer sur de nouvelles « informations scientifiques relatives aux espèces » estimant que celles qui ont déjà été collectées sur le sujet « sont un peu controversées » et « méritent peut-être un examen un peu plus approfondi ». Le gouvernement dispose pourtant de données incontestables qui ont été fournies par un groupe de huit experts scientifiques auquel participaient des représentants des chasseurs. Publié en septembre 1999, le rapport Lefeuvre avait été enterré, car il préconisait une réduction drastique

des périodes de chasse aux oiseaux migrateurs, inférieures de quatre mois aux dates maximales en vigueur à l'époque.

« Le gouvernement n'a aucune chance de gagner sur le terrain de la jurisprudence européenne », commente Pierre Athanaze, responsable de la fédération France nature environnement, pour qui la mission confiée au « M. Chasse » est une « manœuvre électorale qui revient à prendre les chasseurs pour des imbéciles ». Porte-parole des Verts, Denis Baupin estime, de son côté, que « le gouvernement Raffarin poursuit sa politique d'affichage et de poudre aux yeux, les dates de chasse étant fixées pour protéger les espèces en voie de disparition et pas pour racoler les voix ».

Les associations de chasseurs se félicitent en revanche de la nomination de M. Dutruc-Rosset, que Gilles Deplanque « applaudit des deux mains » au nom de l'Association nationale des chasseurs de gibier d'eau (ANCGE). « Bien sûr, on sait qu'il est important pour le gouvernement d'envoyer des signaux très forts aux chasseurs avant les législatives, mais nous ne sommes pas des niais, nuance-t-il. Si la droite ne donne pas satisfaction aux chasseurs, le mouvement Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT) va continuer à grandir. » Le président de CPNT, Jean Saint-Josse, qui avait obtenu 4,2 % des voix au premier tour de l'élection présidentielle, attend le gouvernement sur ses actes, « pas sur ses intentions » : pour le conseiller politique de M. Saint-Josse, Thierry Coste, la « bonne » initiative de M. Raffarin peut en effet « rester lettre morte dès le lendemain des élections législatives », auxquelles CPNT présentera 400 candidats.

Alexandre Garcia

A droite, la bataille du « perchoir » de l'Assemblée nationale est déjà dans toutes les têtes

MM. Juppé, Douste-Blazy, Balladur et Debré sont sur les rangs pour le poste de quatrième personnage de l'Etat. Les présidences de l'UMP et de son groupe au Palais-Bourbon sont également convoitées

« **QUE LA POLITIQUE change** », avait lancé Jacques Chirac, le 5 mai, au soir de sa réélection. Il n'est pas sûr que le président de la République ait été parfaitement entendu. A quatre semaines du second tour des élections législatives, la bataille pour le « perchoir », la présidence de l'Assemblée nationale, bien qu'encore feutrée, commence à mobiliser les députés, même si de nombreux responsables de droite estiment qu'en raison du niveau potentiel du Front national et d'une remobilisation attendue de l'électorat de gauche, ces élections ne sont pas gagnées d'avance.

La place de quatrième personnage de l'Etat offre beaucoup de moyens pour un emploi du temps très aisément modulable. Elle peut servir de tremplin, de base de repli ou de lot de consolation. Il se trouve que, cette année, cette présidence s'articule, à droite, avec deux autres : celle du futur parti chiracien, l'Union pour la majorité présidentielle (UMP), et celle du « groupe commun » de l'UMP au sein de l'Assemblée nationale. Trois postes donc, au total. Or ils sont quatre, au moins, à prétendre à l'un ou l'autre.

► **Alain Juppé.** Depuis des semaines, l'ancien premier ministre utilise à volonté une pirouette pour répondre à ceux qui l'interrogent sur son avenir. « *Je n'ai qu'une ambition, c'est de finir le chantier du tramway de Bordeaux* », dit-il, sans rire. En privé, M. Juppé assure que, pour éviter les jalousies, il n'est « *candidat à rien* ». En public, il est moins affirmatif.

Exclu, de son propre chef, de la nouvelle équipe gouvernementale, auquel il a pourtant prêté la main, M. Juppé vise, en fait, sans le dire, la direction de l'UMP, et ce dans la perspective de l'élection présidentielle de 2007. Contrairement à ce qu'ont laissé entendre plusieurs de ses proches, le maire de Bordeaux

n'a pas besoin de passer, fin juin, par la case « *président du groupe UMP* » de l'Assemblée pour accéder, à l'automne, à celle de chef du parti du président. Pour l'heure, fait-il savoir, « *il n'a pris aucune décision* ».

► **Philippe Douste-Blazy.** Privé du grand ministère de la jeunesse et de l'éducation qui lui avait été initialement proposé au lendemain de la réélection de M. Chirac, le maire de Toulouse a fait publiquement allégeance, mercredi 15 mai sur LCI, à son collègue de Bordeaux. Il soutiendrait M. Juppé si celui-ci se portait candidat à la présidence de l'UMP. M. Douste-Blazy pourrait alors être remercié par une élection à la présidence de l'Assemblée nationale ou, à défaut, à celle du principal groupe de droite, voire par une place de numéro 2 de l'UMP.

► **Edouard Balladur.** L'ancien premier ministre a la conviction d'avoir été loyal à l'égard de son « *ami de trente ans* » tout au long du dernier septennat. Il a été tête de liste de la droite aux élections régionales de 1998 en Ile-de-France, avant de proposer ses services pour assurer la succession à la mairie de Paris en 2001. Bon gré mal gré, Philippe Séguin avait alors eu la préférence de l'Elysée. M. Balladur n'a donc pas forcément le sentiment d'avoir été payé en retour.

Celui qui paraît être « *le plus UDF des RPR* » peut estimer qu'il pourrait rassembler sur son nom, dans un scrutin à bulletin secret, une large fraction des députés de droite. Lui qui, dès mars 1988, plaidait, dans *Le Monde*, pour la création d'une nouvelle formation de la droite et du centre, a par ailleurs apprécié que, le 7 mai, M. Juppé soit venu le féliciter de sa constance. Toutefois, comme deux précautions valent mieux qu'une, le prochain petit-déjeuner des « *balladuriens* » aura lieu, le 21 mai, au

Sénat, un mardi, plutôt qu'un mercredi – jour du conseil des ministres – afin, précisément, de permettre à ceux-ci de venir, s'ils le souhaitent.

► **Jean-Louis Debré.** Fidèle entre les fidèles, l'ancien ministre de l'intérieur a bien compris comment le jeu d'ambitions personnelles l'a privé d'un retour au gouvernement. Il souhaitait la défense. La présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, qui a consenti les cautions nécessaires au préfinancement de la campagne présidentielle de M. Chirac, a eu finalement raison

de lui. M. Debré ne désespère pas pour autant de jouer les premiers rôles dans la prochaine Assemblée nationale. Mardi 14 mai, en recevant le premier ministre au Palais Bourbon, il n'a pas hésité à présenter ses services. « *Le RPR n'existe plus, l'UMP n'existe pas encore. Je peux être le point fixe pour la campagne législative* », a-t-il proposé à M. Raffarin. Le soir même, de premiers argumentaires étaient postés aux candidats de l'actuelle opposition parlementaire.

Jean-Louis Saux



La réélection de M. Chirac officiellement proclamée

OFFICIELLEMENT investi, jeudi 16 mai, au Palais de l'Elysée, Jacques Chirac a pris acte des « *exigences qui s'imposent à l'exercice de la fonction présidentielle, parti-*

culièrement dans la période actuelle ». Le président a ajouté que « *l'autorité de l'Etat* » était la garantie de la « *cohésion nationale* » et de « *l'unité de la République* ».

a suscité, jeudi, de nouvelles réactions dans son propre camp. Mais M. Bayrou ne s'en émeut pas. Ni Raymond Barre qui regrette que M. Bayrou « *se soit dressé sur une position rigide et qu'il n'ait pas recherché un accord* » avec l'UMP, ni Gérard Longuet qui considère que cette publication « *ne correspond en rien au devoir absolu d'assurer la victoire de la majorité présidentielle* » ne l'incitent à réviser ses choix.

Dès le lendemain du premier tour de la présidentielle, dans la matinée du 22 avril, le patron de l'UDF a rencontré Jacques Chirac. Vingt minutes d'entretien : le temps pour le président de la République de justifier la création d'un grand parti de la majorité présidentielle. « *Vous ne pourrez pas gouverner comme cela* », lui a répondu M. Bayrou.

Il a ensuite vu Alain Juppé à deux reprises. La première fois, « *tout s'est très bien passé* », la seconde, « *un peu moins* », explique-t-il. Pourtant M. Bayrou l'assure : « *Je ne suis pas en guerre contre eux, c'est eux qui sont en guerre contre moi* ». Et de rappeler que la réunion sur les investitures, présidée, vendredi 9 mai, par Jean-Pierre Raffarin, s'était déroulée dans un « *excellent climat* », et que les négociations poursuivies le lendemain matin entre Bernard Accoyer au nom de l'UMP et Hervé Marseille pour l'UDF s'inscrivaient dans une démarche tout aussi cordiale. « *Dans le cadre d'un accord, on pouvait espérer près de 80 investitures UDF et tout au plus une quarantaine de primaires* », affirme M. Bayrou.

Désormais, les deux camps sont face-à-face. Il reste environ 160 circonscriptions où l'UDF ne se manifeste pas. Elle se réserve la possibilité de le faire d'ici dimanche dans le cas où l'UMP se montrerait plus agressive.

Yves Bordenave

EURAZEO

Assemblée Générale 2002

L'Assemblée Générale Mixte d'Eurazéo, réunie le mercredi 15 mai 2002, sous la présidence de Monsieur Bruno Roger, a approuvé l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'Administration de la société.

Résultats

Les comptes consolidés de l'exercice 2001 font ressortir un résultat net comptable part du groupe de 583 millions d'euros, après impôt et après constatation d'un amortissement exceptionnel du goodwill de 263 millions d'euros. Le résultat net consolidé au 31 décembre 2000 était de 163 millions d'euros.

Les chiffres du résultat social ne permettent pas la comparaison avec ceux de l'année précédente car c'est le premier exercice d'Eurazéo après la fusion intervenue entre Eurafrance et Azeo.

Le résultat net comptable social, après impôt, s'élève à 866 millions d'euros.

Ce résultat se décompose en :

- un résultat des opérations de gestion, après impôt, de 133 millions d'euros ;
- un résultat des opérations financières et exceptionnelles, principalement composé par les plus-values dégagées au cours du 1^{er} semestre 2001, de 733 millions d'euros.

Dividende : 1 euro – 1 action gratuite pour 20

L'Assemblée Générale a décidé de porter le dividende unitaire à 1 euro par action contre 0,96 euro par action (0,48 euro pour six mois), soit une progression de 4 %. La distribution de l'exercice 2001 s'élèvera à 37 millions d'euros.

Ce dividende sera mis en paiement le jeudi 16 mai 2002.

La distribution d'1 action gratuite pour 20 actions anciennes sera réalisée le vendredi 17 mai 2002.

Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale a approuvé les résolutions prévoyant la transformation d'Eurazéo en société à Directoire et Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance sera composé de Monsieur Bruno Roger, Président, Monsieur Didier Pfeiffer, Vice-Président, et de Messieurs Antoine Bernheim, Bruno Bonnell, Gerardo Braggiotti, Laurent Dassault, Michel David-Weill, André Dupont-Jubien, Jean Gandois, Richard Goblet d'Alviella, Gilles Gramat, Jean Guyot, Jean-Jacques Laborde, Alain Mérieux, Georges Ralli, Franck Riboud, Jean-Pierre Richardson et Marcel Roulet.

Directoire

Le Conseil de Surveillance a nommé le Directoire qui sera composé de Monsieur Patrick Sayer, Président, et de Messieurs Bruno Keller, Directeur Général, Alain Hagelauer et Gilbert Saada.

Pour tout renseignement complémentaire, les actionnaires sont invités à prendre contact avec la société :

Eurazéo, 3, rue Jacques Bingen, 75017 Paris, tél. : 01 47 66 02 64, fax. : 01 47 66 84 41

Information Actionnaires : ☎ N°Vert 0800 801 161 - www.eurazeo.com

Maxime Gremetz (PCF) gracié par Jacques Chirac

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, Jacques Chirac, a gracié le député communiste Maxime Gremetz qui pourra donc se représenter aux législatives dans la 1^{ère} circonscription de la Somme. M. Gremetz avait été condamné le 20 septembre 2000 à la privation de ses droits civiques, civils et familiaux et à deux ans d'inéligibilité. En avril 1998, à Amiens, il avait bousculé plusieurs personnes en pénétrant en voiture sous un chapiteau lors d'une cérémonie à laquelle participait le président de la région Picardie, Charles Baur, réélu un mois plus tôt grâce aux voix du Front national. Alain Juppé, ancien premier ministre RPR, lui avait écrit pour lui faire part de « *son étonnement* », après sa condamnation qu'il avait qualifiée de « *disproportionnée et injuste* ».

M. Gremetz se réjouit que le président de la République ait pris en compte « *le vaste mouvement d'opinion de tous horizons politiques, philosophiques ou religieux qui s'est manifesté dans le pays pour réclamer que des valeurs de la République parmi lesquelles la justice et la démocratie soient rétablies* ».

M. Bourlanges « préoccupé » par le report de l'équilibre budgétaire

LE DÉPUTÉ EUROPÉEN UDF, Jean-Louis Bourlanges, juge « *préoccupante* » l'idée envisagée par le gouvernement de « *reporter de 2004 à 2007 la date du retour aux équilibres budgétaires* ». Selon M. Bourlanges, interrogé, jeudi 16 mai, par l'AFP, celle-ci « *marque une terrible hésitation à rompre avec le laxisme budgétaire socialiste* » au moment où « *la France a besoin d'une action vigoureuse de modération des dépenses publiques et de résorption de son endettement* ». Ce serait contredire « *l'engagement pris en 1998 et solennellement confirmé il y a à peine deux mois par le président de la République* » et constituerait « *un signe désastreux pour les marchés publics, entraînant une baisse fort mal venue de l'euro* ». Mercredi 15 mai, le porte-parole du gouvernement, Jean-François Copé, a expliqué que « *la conduite que le gouvernement entend tenir* » serait dévoilée après les législatives et la publication de l'audit budgétaire commandé par le premier ministre.

DÉPÊCHES

■ **CHRISTINE BOUTIN** : la présidente du Forum des républicains sociaux, a annoncé, jeudi 16 mai, qu'elle avait été investie par l'UMP, dans sa circonscription des Yvelines, et que, contrairement à son intention première, son mouvement ne présentera pas de candidats aux élections législatives afin « *d'éviter une nouvelle cohabitation* ».

■ **LUTTE OUVRIÈRE** : Arlette Laguiller a indiqué, jeudi 16 mai, que LO présenterait « *560 candidats* » aux législatives des 9 et 16 juin, pour refuser à la fois « *une droite cynique* » et « *une gauche hypocrite* ».

■ **INVESTISSEMENT** : les chefs d'entreprise s'attendent à un repli de 2 % dans l'ensemble de l'industrie en 2002, et de 3 % dans l'industrie manufacturière, selon une enquête réalisée en avril par l'Insee et publiée vendredi 17 mai. Selon cette même enquête, l'investissement industriel en valeur aurait stagné dans toute l'industrie mais progressé de 1 % dans l'industrie manufacturière.

■ **EXCÉDENT COMMERCIAL** : le commerce extérieur de la France a dégagé un excédent de 423 millions d'euros en mars, après un excédent de 415 millions d'euros en février, selon les données publiées, le 17 mai, par les Douanes.

SOCIÉTÉ

SÉCURITÉ

Le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, a profité d'une visite, jeudi 16 mai, au commissariat de **CORBEIL-ESSONNES** (Essonne), pour annoncer une série de mesures en faveur des policiers et rappeler la fer-

meté du gouvernement en matière de sécurité. Les « *groupements d'intervention régionaux* », destinés à démanteler les réseaux et les trafics dans les **CITÉS**, seront officiellement créés dès vendredi. Pour faire

face à « *l'explosion de la délinquance* », le ministre a averti que les fonctionnaires affectés aux missions de police de proximité dans les « *cités sensibles et dangereuses* » pourront utiliser les **FLASH-BALLS**. La

généralisation de ces armes à **MUNITIONS** dites « non perforantes » a été dénoncée, jeudi, par plusieurs associations de défense des droits de l'homme, qui y voient la marque du « 100 % répressif ».

M. Sarkozy annonce des mesures immédiates pour rassurer les policiers

Le ministre de l'intérieur a réaffirmé, jeudi, à Corbeil-Essonnes (Essonne), sa détermination à lutter contre l'insécurité. Les groupements d'intervention régionaux associant police, gendarmerie, douane et fisc sont officiellement lancés et la police de proximité sera équipée de flash-balls

RECHERCHE des délinquants « sans aucun répit », mise en place de « *groupes d'intervention régionaux* » contre les trafics souterrains, utilisation de flash-balls pour les policiers de proximité dans les cités sensibles : un peu plus d'une semaine après la formation du nouveau gouvernement, le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, a profité d'une visite très médiatisée au commissariat de Corbeil-Essonnes (Essonne), jeudi 16 mai, pour réaffirmer sa fermeté en matière de lutte contre l'insécurité et annoncer une série de mesures renforçant les moyens de la police. Mardi soir, dans cette ville, trois policiers avaient été agressés à coups de pierres et de projectiles divers par un groupe d'une trentaine de jeunes aux visages masqués alors qu'ils enlevaient une voiture abandonnée dans la cité des Tarterêts. A l'issue de sa rencontre avec les trois fonctionnaires, qui ont fait constater au ministre les dégâts subis par leur véhicule devant les caméras de télévision, M. Sarkozy a dénoncé « *un acte inacceptable qui ne peut pas rester impuni* ». Il a qualifié les auteurs de « *jeunes manipulés par des délinquants professionnels qui s'en servent comme boucliers pour éviter qu'on démantèle leurs réseaux* ».

Le ministre de l'intérieur a annoncé la mise en place, dès le vendredi 17 mai, des « *groupements d'intervention régionaux* » (GIR), présen-

tés dans le programme présidentiel de Jacques Chirac comme une mesure destinée à démanteler les réseaux et les trafics dans les quartiers sensibles. La circulaire interministérielle instaurant les GIR a été présentée, jeudi, au premier ministre lors du deuxième séminaire du gouvernement et elle doit entrer en vigueur « *au plus tard demain matin* », a précisé M. Sarkozy.

INTERVENTIONS PONCTUELLES

Au nombre de 28, un par région et 6 pour les départements de la couronne parisienne, les GIR seront composés de policiers, de gendarmes, de douaniers et d'agents du fisc. Dix-huit d'entre eux seront placés sous le commandement unique d'un commissaire, au sein des services régionaux de police judiciaire (SRPJ). Les dix autres relèveront d'officiers appartenant aux sections de recherche de la gendarmerie nationale. Chaque groupement disposera d'un noyau permanent de 6 à 10 fonctionnaires qui pourront puiser dans un vivier de 1 600 fonctionnaires prédésignés des effectifs supplémentaires pour des interventions ponctuelles.

M. Sarkozy a annoncé que la loi de programme sur la sécurité, également proposée par le candidat Chirac, sera débattue fin mai en conseil des ministres. Selon lui, elle devrait permettre de « *démulti-*

plier » la capacité d'intervention des forces de l'ordre par des effectifs et des moyens supplémentaires. « *L'explosion de la délinquance à laquelle notre pays est confronté doit se faire dans le cadre strict des règles de la République mais on ne doit pas confondre le respect de ces*

règles avec de la faiblesse », a affirmé le ministre de l'intérieur.

Pour appuyer sa démonstration de fermeté, M. Sarkozy a annoncé un renforcement de l'armement des policiers dans les quartiers dits difficiles. Désormais, les fonctionnaires de la police de proximité

intervenant « *dans les cités sensibles et dangereuses* » auront une « *autorisation d'utilisation* » des flash-balls, ces projectiles en caoutchouc tirés par un long pistolet et censés assommer sans tuer. Jusqu'à présent, l'usage de ces armes était réservé aux policiers des brigades anticriminalité (BAC), intervenant en flagrant délit. « *Puisqu'on attaque désormais la police de proximité, il faut lui donner les moyens de se défendre* », a estimé M. Sarkozy pour justifier cette mesure, demandée par le syndicat policier SGP-FO au lendemain de l'agression de Corbeil mais dénoncée par plusieurs associations de défense des droits de l'homme.

Autre annonce directement liée à l'incident des Tarterêts, la généralisation de la pose de films plastique protecteurs sur les vitres des véhicules de police pour éviter les blessures occasionnées par les jets de pierres. Le ministre de l'intérieur a éga-

lement promis de desserrer « *l'étau juridique* » afin de permettre une réparation plus rapide des voitures endommagées et immobilisées. Concernant le cas particulier de Corbeil et des Tarterêts, M. Sarkozy a répondu à une demande ancienne du maire (RPR) et candidat à la députation, Serge Dassault : d'ici à septembre, le poste de police de Corbeil - rattaché à celui d'Evry - devrait devenir un commissariat de plein exercice. Pour faire bonne mesure, il a aussi annoncé le renfort, « *à partir de ce soir* », d'une demi-compagnie de CRS supplémentaire dans le département de l'Essonne. « *Il va de soi que la cité des Tarterêts fait partie de la République et que chaque centimètre appartient à l'Etat de droit* », a martelé M. Sarkozy. *La police doit chercher les délinquants là où ils se trouvent, sans aucun répit.* »

Frédéric Chambon

L'attribution de flash-balls à la police de proximité provoque une polémique

Des associations dénoncent le « 100 % répressif »



Ce pistolet tire des projectiles d'un diamètre de 4,4 cm jusqu'à une distance de 12 m.

A PEINE annoncée par Nicolas Sarkozy, jeudi après-midi, l'attribution de flash-balls à la police de proximité dans les quartiers dits difficiles a déclenché la polémique et suscité une mise au point du ministre de l'intérieur. Dans un communiqué diffusé dans la soirée, M. Sarkozy a justifié cette mesure par la « *dangereuse extrême de l'exercice de la police de proximité dans les cités sensibles* » en affirmant qu'elle répondait au « *souci* » de fournir des « *moyens de défense adaptés* » aux policiers. Ces derniers « *ont besoin d'équipements pour se dégager des situations dangereuses auxquelles ils sont trop souvent confrontés* », estime-t-on place Beauvau, faisant valoir que les flash-balls « *permettent d'éviter l'utilisation* » des armes de service.

Dans la journée, plusieurs associations de défense des droits de l'homme avaient immédiatement dénoncé l'attribution des flash-balls - ces armes dotées de balles en caoutchouc dites « *non perforantes* » - comme une provocation à l'égard des jeunes de banlieue et une dérive de la mission première de la police de proximité. « *Par ce genre de mesures, on balaye tout le travail de proximité qui a pu être fait par les policiers, au nom du 100 % répressif* », s'est insurgé Mouloud Aounit, secrétaire général du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP). De son côté, le président de la Ligue des droits de l'homme, Michel Tubiana, a estimé que « *la police de proximité sera de plus en plus une police d'in-*

tervention et de moins en moins une police de contact ».

« NI UTILE, NI PRIORITAIRE »

Joaquin Masanet, secrétaire général de l'UNSA-police, majoritaire chez les gardiens de la paix, a fait écho à ces protestations. Il juge que l'attribution des flash-balls aux policiers de proximité « *n'est pas utile ni prioritaire* » et qu'elle « *ne règlera pas les problèmes sur le terrain* ». Anticipant sur ces difficultés, le maire (RPR) de Mantes-la-Jolie (Yvelines), Pierre Bédier, a averti qu'un « *durcissement* » du climat dans les banlieues était inévitable car « *ce que nous voulons faire ne peut pas se faire comme dans un conte de fées* ».

Au centre de la polémique, le flash-ball est une arme de défense censée neutraliser un assaillant en projetant des balles de caoutchouc. Ce pistolet à canon juxtaposé équipe, depuis 1995, plusieurs brigades anticriminalité (BAC), ainsi que certaines unités d'intervention (RAID et GIPN). Au total, la police française dispose déjà d'un millier de flash-balls et aucun accident n'a été officiellement déploré. Des flash-balls compacts sont également commercialisés au prix de 1 252 euros. Classés en 7^e catégorie (armes de tir, foires et salons), ils sont en vente libre mais soumis à déclaration. En janvier 1997, un appel du contingent en permission avait été tué dans le hall d'un immeuble de Sceaux (Hauts-de-Seine) par un jeune qui avait tiré sur lui avec un flash-ball.

Fr. Ch.



L'une des flottes les plus jeunes du monde. Et qui rajeunit encore.

Avions : 128
 Âge moyen : 5,4 ans
 Avions en commande : 73
 Pays desservis : 69
 Destination : 126
 Avions capables de servir un Passero 23

Bienvenue dans l'aviation civil suisse

Plus de 120 destinations dans le monde au départ de Paris, Nice, Marseille, Toulouse et Bordeaux

Un service clientèle 24 heures sur 24 et des équipes de maintenance et de nettoyage à l'heure de l'arrivée



Les CRS mettent en garde M. Sarkozy contre des « effets d'annonce » inconsiderés

Réactions entendues au congrès du SNIP

LYON

correspondance

Joaquin Masanet, le secrétaire général du Syndicat national indépendant et professionnel des CRS (SNIP, 10 000 adhérents revendiqués pour 13 200 CRS), a mis en garde jeudi le gouvernement contre « les effets d'annonce inconsidérés » qui risqueraient de générer un mouvement de colère à l'image de celui de novembre 2001. Reconnu la veille dans ses fonctions à la quasi-unanimité, lors du 31^e congrès du SNIP qui s'est tenu pendant trois jours à Bron, dans la banlieue lyonnaise, M. Masanet s'est fait le porte-voix des interrogations des



« Nos citoyens pourraient voir du bleu dans la rue, mais avec des pancartes et des slogans »

JOAQUIN MASANET

« hommes en bleu », sous les ovations répétées d'une salle debout. « Depuis une semaine, j'ai remarqué que nous étions l'objet de toutes les attentions et que le bleu marine, paraît-il, va revenir à la mode », a-t-il ironisé, reprenant les propos de Patrick Devedjian, ministre délégué aux libertés locales. Cependant, si la mesure des « besoins réels et des maux » de la profession ne devait pas être prise par les autorités, « nos citoyens pourraient bien voir du bleu dans la rue, mais cette fois, avec des pancartes et des slogans », a prévenu M. Masanet. « Jo a dit ce qu'il fallait dire et l'a bien dit », estimait un CRS de la région parisienne : « Nous attendons des actes, pas des discours. » Le responsable du SNIP, également secrétaire général de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA)-Police, qui lui est affiliée, a aussi, et surtout, traduit la perplexité des CRS : « Puisque nous sommes au centre d'un dispositif que nous ne comprenons pas encore très bien, je souhaiterais que vous puissiez préciser à quel le sauce nous allons être mangés. Va-t-on vers une territorialisation des forces mobiles ? Est-ce la fin de la fidélisation des compagnies sur les quartiers sensibles ? », a-t-il lancé au représentant du ministre de l'intérieur.

Des « réponses concrètes » attendues, les auditeurs n'en ont pas trouvés, ensuite, dans le discours que Nicolas Sarkozy avait donné le soir de lire au directeur adjoint de son cabinet. Joaquin Masanet, qui réclame 20 000 postes de policiers supplémentaires, dont un millier de CRS, a, certes, remarqué avec satisfaction des notes encourageantes dans les phrases ministérielles

en faveur d'un renforcement des effectifs et de la mise en place du plan pluriannuel réclamé par le SNIP. En revanche, il estime qu'il serait beaucoup plus rapide et efficace de commencer par décharger quelque 9 000 policiers affectés à des tâches indues en embauchant du personnel administratif plutôt que d'attendre le renfort hypothétique de nouvelles recrues qui ne seront sur le terrain qu'en 2004, au mieux.

D'autres congressistes ne partageant pas cet optimisme relatif. Insensibles aux lauriers tressés pour leur « professionnalisme », leur « rigueur » et leur « place éminente dans la nouvelle politique de sécurité » qui est la « priorité absolue » du chef de l'Etat, les CRS, déçus par l'absence du ministre de l'intérieur, dénoncent les risques de « police spectacle » et le « flou artistique » des propositions gouvernementales. Et devant leurs nouvelles missions, ils se demandent « pour quoi faire et avec quels moyens ».

« RESTER UNE FORCE MOBILE »

Les propos sur l'arrivée des CRS dans les banlieues, associés aux futurs groupements d'intervention régionaux (GIR), ont fait réagir un policier : « Avec la fidélisation, nous sommes déjà dans les quartiers difficiles, là où, il y a quelques années encore, plus personne n'allait ! » Le secrétaire général du SNIP s'est étonné d'ailleurs en aparté que le ministre de l'intérieur ait choisi d'annoncer jeudi la création des GIR depuis l'Essonne, un département où « une compagnie de CRS fidélisée assure déjà ces missions, du 1^{er} janvier au 31 décembre ». La régionalisation, enfin. Le terme inquiète les CRS, très attachés à leurs fonctions historiques. « Nous voulons rester avant tout une force mobile, c'est notre identité, notre vocation première. Il est essentiel pour un Etat de disposer en permanence d'une réserve capable de se déplacer sur l'ensemble du territoire national pour maintenir ou rétablir l'ordre », estime David, jeune CRS d'Ile-de-France.

De son côté, Bruno Booz, secrétaire national du SNIP, tempore, en assurant que le syndicat est ouvert à la discussion et attend les propositions gouvernementales « sans a priori », tout en précisant qu'aucun changement ne pourrait se faire sans l'accord des CRS et de leur principale organisation représentative. « Aujourd'hui, si Sarkozy veut les applaudissements de la police nationale, il va falloir qu'il les mérite », résume un délégué de Bretagne.

Elise Victor

STRASBOURG

de notre correspondant

Fin novembre 2001, alors qu'il se promenait le long du canal du Rhône-au-Rhin, près de Gerstheim (Bas-Rhin), un couple remarqua dans l'eau des objets brillants. Intrigués, les promeneurs se sont penchés, et ont repêché plusieurs œuvres d'art. Sur la berge, ils trouvèrent des coupes et des statuettes, qu'ils confièrent aux gendarmes. Une vidange du canal a permis de récupérer 110 objets précieux des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, dont bon nombre ont été volés dans des musées européens, comme l'a révélé France-Soir, mercredi 15 mai.

Les investigations du SRPJ de Strasbourg, menées avec l'aide de l'Office central de lutte contre le trafic de biens culturels, ont vite mené à un Alsacien de 31 ans, Stéphane Breitwieser, habitant à Eschentzwiller (Haut-Rhin). Mais, il était à l'époque emprisonné en Suisse. Il avait été arrêté en novembre 2001 dans le Musée historique de Lucerne : un gardien le soupçonnait d'y avoir dérobé un clairon ancien, quelques jours plus tôt.

Interrogé par les enquêteurs strasbourgeois, le jeune homme, travailleur frontalier, intermittent dans l'hôtellerie suisse, leur avoua alors avoir commis près de 180 vols en sept ans dans de nombreux

musées français, suisses, allemands, luxembourgeois, hollandais ou belges. Le kleptomane éclairé opérerait aux heures de visite, seul ou avec sa compagne, profitant des moments d'inattention des gardiens pour découper des petits tableaux au cutter ou dérober des objets précieux.

PASSIONNÉ D'ART

Stéphane Breitwieser, semble-t-il, n'a jamais rien revendu. Il accumulait pour son propre plaisir. Authentiquement passionné d'art, il faisait par exemple réencadrer les œuvres les moins connues, achetait des cadres vides pour les autres. Il s'était ainsi constitué un musée très privé dans le pavillon d'Eschentzwiller qu'il partageait avec sa mère. Celle-ci, très inquiète après l'arrestation de son fils en Suisse, a pris peur. Elle a avoué aux enquêteurs que, craignant de voir arriver la police, elle avait décidé de saborder le musée familial. Elle a donc jeté discrètement dans le canal la plupart des objets d'art.

Surtout, elle s'est débarrassée de la cinquantaine de toiles, gravures ou dessins de maîtres en les lacérant et en les jetant aux ordures. Ainsi auraient disparu, entre autres, un François Boucher volé à Blois, un Peter Bruegel dérobé à Anvers, un Lucas Cranach l'ancien chapardé à Baden-Baden et une sanguine d'Antoine Watteau provenant de

Montpellier. Mais la liste précise des œuvres n'a pas pu être établie.

La mère de Stéphane, Mireille Breitwieser, a été mise en examen, mercredi 15 mai, pour « recel de vols par habitude » et écrouée à Strasbourg, a indiqué, jeudi matin, le procureur adjoint du tribunal de grande instance de Strasbourg, Pascal Schultz. Elle pourrait être poursuivie pour destruction d'œuvres d'art. L'ancienne compagne du jeune homme, mise en examen pour « complicité de vols » – ce qu'elle nie –, a été placée sous contrôle judiciaire. M. Schultz a précisé que les objets retrouvés étaient estimés à environ 10 millions d'euros, mais que les pièces détruites étaient inestimables. Une nouvelle opération de fouilles a eu lieu, jeudi 16 mai, dans le canal.

La passion culturelle de Stéphane Breitwieser était peut-être une façon d'assumer son patronyme. Il est le petit-neveu du peintre mulhousien Robert Breitwieser (1899-1975), paysagiste et portraitiste, représentatif de l'Ecole dite de Haute-Alsace. Stéphane aimait à se faire passer pour son petit-fils. Le vrai descendant, Bruno, qui vit près de Poitiers, et prépare une rétrospective de l'œuvre de son grand-père à Mulhouse pour la fin de l'année, a fait savoir son étonnement.

Jacques Fortier

Mis en examen pour tentative d'homicide, Franck Boulogne voulait « tuer tous les militants du FN »

FRANCK BOULOGNE avait bien paru « un peu bizarre » à la secrétaire de la section de Versailles du Front national, mais la dame ne s'était pas plus méfiée. Au contraire, celle qui l'avait accueilli, il y a plus de six mois, quand il avait poussé la porte du parti d'extrême droite, en affirmant qu'il cherchait « sa voie politique », trouvait le jeune homme « très propre, très correct, même si cela se voyait qu'il était mal dans sa peau ». La militante a donc été totalement prise au dépourvu quand, au moment de la fermeture du local, lundi 13 mai dans la soirée, le nouvel adhérent la ceintura par-derrière, l'aspergea de gaz lacrymogène, avant de menacer de la poignarder avec un grand couteau de cuisine... « J'ai eu énormément de chance », réalise aujourd'hui la permanente, dont les appels au secours ont alerté une élue FN et un militant, venus à sa rescousse.

Après une bagarre de quelques minutes, à l'issue de laquelle les deux personnes ont été légèrement blessées à la cuisse et à la main, le forcené a été maîtrisé par la police de Versailles. En garde à vue, il aurait tenu des propos incohérents, affirmant qu'il souhaitait « tuer tous les militants du Front national » et se réclamant du « trotskisme » et de la « Ligue communiste révolutionnaire ». Déféré au parquet de Versailles, il a été mis en examen pour « tentative d'homicide » et placé en détention provisoire (Le Monde du 17 mai).

Agé de 31 ans, célibataire au chômage vivant chez ses parents, Franck Boulogne avait été placé sous curatelle, un régime réservé aux incapables majeurs. Régulièrement suivi pour des problèmes psychiatriques, il

aurait déjà fait plusieurs séjours en hôpital spécialisé. Un expert qui l'a examiné à l'issue de sa garde à vue a estimé qu'il présentait une « dangerosité certaine ». Ces derniers mois, il aurait tenté de se suicider à plusieurs reprises. Une trajectoire qui, même si l'agression qu'il a commise est sans commune mesure, n'est pas sans évoquer celle de Richard Durn, l'auteur de la tuerie du conseil municipal de Nanterre (Hauts-de-Seine), qui s'est suicidé, le 28 mars, en garde à vue.

L'instruction devra dire si le drame de Nanterre, puis les élections présidentielles avec la percée du FN au premier tour, a influencé son passage à l'acte. En tout état de cause, la politique a tenu une place importante dans la vie de Franck Boulogne. Avant de s'intéresser au FN, où il passait plusieurs heures, à Versailles, à écouter les conversations sans participer, il a pris contact avec les militants des Yvelines de la LCR. « Il est venu à une ou deux réunions ouvertes, explique un responsable national, mais il paraissait assez malade. Il a très vite fait part de désaccords politiques profonds avant de disparaître à l'automne 2001. » Quand il est passé à l'extrême droite, il a affirmé à la secrétaire qui l'a reçu être « allé chez Arlette mais cela ne lui avait pas plu... ». Son nom n'évoque cependant rien aux permanents de Lutte ouvrière. Au FN, « où c'est très ouvert, très libre », selon une responsable, il semblait avoir trouvé refuge. Le parti de Jean-Marie Le Pen venait tout juste de lui délivrer une carte d'adhérent.

Cécile Prieur

Au procès de l'écobuage, le parquet réclame une peine de prison ferme contre les bergers



TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE BAYONNE
3^e jour d'audience

BAYONNE

de notre envoyé spécial

La procureure de la République de Bayonne, Isabelle Rich-Flamant, a requis, jeudi 16 mai, trois ans de prison dont six mois ferme, à l'encontre de Philippe Suquia et Clément Montezin, poursuivis pour avoir pratiqué un feu d'écobuage qui avait provoqué, le 10 février 2000, la mort de cinq randonneurs et en avait blessé grièvement deux autres. Qualifiant les prévenus de « braves gens », elle s'est dite « persuadée qu'ils ne sont pas des délinquants d'habitude, ils ne recommenceront pas ». Pour autant, a-t-elle ajouté, « cela n'enlève rien à la gravité des faits et on ne peut pas laisser de tels actes punis avec des peines uniquement symboliques ».

Pour la représentante du parquet, ce procès n'est pas celui de l'écobuage, « licite ou clandestin ». « C'est une pratique habituelle de la famille Suquia, aidée de Clément Montezin, qui vous est soumise », a-t-elle précisé à l'adresse des juges, avant de détailler ces méthodes qu'elle conteste. « En dix minutes, tout un flanc de montagne s'est embrasé par l'effet de la brise de pente dont les prévenus

connaissaient l'existence puisque c'était pour eux la meilleure manière d'aller vite, a-t-elle expliqué. Le feu a été allumé dans des conditions contraires à toute notion de sécurité. Ils ont décidé de faire cet écobuage et se sont dit "advienne que pourra". Tout était réuni pour que le feu devienne incontrôlable et les victimes n'avaient aucune chance d'en réchapper ».

Comme l'avaient fait les avocats des parties civiles, M^{me} Rich-Flamant s'est élevée contre cette « tradition » invoquée par les prévenus. « Leur façon de faire n'a rien de traditionnel, a-t-elle soutenu. Si tous les bergers du Pays basque mettaient le feu comme cela, il y aurait eu bien des morts. On nous dit "c'est la faute à pas de chance, les randonneurs n'auraient pas dû être là". Cela revient à dire que tout le monde est responsable et que donc personne n'est responsable. »

« LA FATALITÉ »

Ces critiques n'ont pas empêché la défense d'insister sur le rôle de « la fatalité » dans le drame d'Estéren-cuby. « Il y a une faute humaine, a reconnu M^{me} Jacques Tournaire, conseil de Philippe Suquia. Mais il y a une autre dimension. C'est une tragédie et, dans chaque tragédie, il y a une part de fatalité. La mort rôdait sur la montagne d'Errozate. C'est Moloch qui a déchaîné ce cataclysme de feu. » L'avocat a néanmoins reconnu que

l'explication était un peu courte. « Il faut un instrument, et cet instrument, c'était Philippe Suquia, a-t-il admis. Et il l'assume. Clément Montezin et lui sont des hommes libres, responsables de leurs actes – volontaires – et de leurs conséquences – involontaires. » M^{me} Tournaire a demandé que le jugement ne soit pas érigé en « exemple ». « Il faut un coupable, a-t-il conclu, pas un bouc émissaire. »

Insistant sur l'absence d'élément intentionnel, M^{me} Evelynne Haramboure, avocate de Clément Montezin, a réclamé la « clémence ». « Il ne faut pas oublier qu'il n'est pas berger, a-t-elle indiqué. C'est de façon fortuite qu'il s'est retrouvé en auxiliaire de son cousin pour nettoyer la montagne. » Et l'avocate d'insister : « Quand il quitte les lieux après avoir mis le feu, Clément n'a pas conscience du danger. Il ne sait pas l'ampleur que va prendre le feu et ignore qu'un groupe de randonneurs est à proximité. » Reprenant les propos de l'expert en pyrotechnie, entendu comme témoin, M^{me} Haramboure a rappelé qu'« il a fallu quelques secondes pour que le feu s'embrase, au moment où les victimes sont passées. Il y a eu des circonstances très exceptionnelles qui ont exacerbé l'incendie et surdimensionné le sinistre ».

Jugement le 18 juin.

Acacio Pereira

Un Tunisien malade du sida est menacé d'expulsion

LE CAUCHEMAR d'Ali B. a recommencé. Ce Tunisien malade du sida, qui vit en France depuis vingt-cinq ans avec toute sa famille, est menacé d'expulsion en raison d'un arrêté ministériel datant de 1997. Il avait déjà été victime d'un éloignement, en février 1997, et avait, grâce à une forte mobilisation en France, obtenu son retour.

Arrêté lors d'un banal contrôle d'identité le 1^{er} avril, Ali B. a été incarcéré à la maison d'arrêt de Fresnes (Val-de-Marne) puis transféré à l'hôpital pénitentiaire. Il y a dix jours, la police aux frontières (PAF) lui a annoncé une expulsion prochaine ; malgré une assignation à résidence accordée en raison de sa maladie et du traitement qu'il doit suivre.

Ali B. avait été condamné, en octobre 2001, à deux mois de prison ferme pour vol. Il avait été appréhendé avec quelques objets volés. La 24^e chambre correctionnelle « ne lui a pas fait de cadeau », estime Dominique Noguères, son avocate : sous le coup de peines de sursis pour infraction au séjour et divers petits délits, le juge l'a renvoyé en prison. Et sa peine n'a pas été aménagée. « Sa sortie était prévue mercredi 15 mai. Mais voilà dix jours, des agents de la PAF lui ont rendu visite pour le prévenir qu'il serait expulsé dès sa sortie alors qu'il est protégé par la loi », explique l'avocate. La loi Chevènement prévoit en effet qu'on ne peut reconduire à la frontière ou expulser un étranger s'il est malade et que son état de santé nécessite des soins dont il ne peut disposer dans son pays. C'est le cas des traitements par trithérapie, peu diffusés en Tunisie.

LE MINISTRE SOLLICITE

Le sort semble s'acharner sur ce Tunisien. En février 1997, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, avait procédé à son expulsion pour les mêmes raisons : condamné pour trafic de stupéfiants, il avait été interdit de territoire. Durant cinq semaines, Ali B., déjà malade, avait été hospitalisé à Tunis sans pouvoir recevoir de traitement et avait vu son état se dégrader rapidement. Il avait pu rentrer en France après un jugement du tribunal administratif qui avait annulé la décision d'expulsion en raison de son état de santé. Il avait été ensuite assigné à résidence et devait se rendre régulièrement à la préfecture pour faire renouveler son autorisation provisoire de séjour. Et subir une surveillance policière tatillonne, selon l'association Migrants contre le sida, dont Ali B. était un militant. C'est elle que le Tunisien a alertée par courrier dès qu'il a pu.

« Ils ont voulu intimider une personne gravement malade et revenir cinq ans en arrière en remettant en cause les garanties obtenues en 1997. Nous ne laisserons pas faire », assure Reda Sadki, président de l'association, qui a mis en branle ses réseaux. La Ligue des droits de l'homme et la Cimade ont alerté les pouvoirs publics. Les députés Julien Dray (PS), Jean-Luc Romero (RPR), et la sénatrice (PCF) Hélène Luc ont saisi Nicolas Sarkozy, le nouveau ministre de l'intérieur, pour faire stopper la procédure. « Le ministre s'est engagé personnellement en me téléphonant à ce qu'Ali ne soit pas expulsé, pour raisons humanitaires », raconte la sénatrice. Mais son avocate veut rester vigilante : « En 1997 aussi, les autorités s'étaient engagées. Nous attendons de voir s'il est libre samedi, le jour de sa sortie. »

Sylvia Zappi

Recife Paris
Stylos
RECIFE
Lipstick à 68,60€
LES GALERIES LAFAYETTES
Paris - Lyon - Marseille - Toulouse
www.recife.fr - ☎ 01.41.15.97.77

Le succès d'estime des écomusées n'assure pas leur rentabilité

Malgré leur réussite, beaucoup de ces établissements, créés au cours des vingt dernières années pour assurer la sauvegarde et la transmission du patrimoine de proximité, rencontrent des difficultés financières. Ils en appellent aux collectivités locales pour leur survie

ÉCOMUSÉE, musée de l'agriculture et du patrimoine rural, musée des arts et traditions populaires, musée de plein air, des techniques, du patrimoine industriel, conservatoires du machinisme agricole, musées d'associations, musées privés : près de mille établissements de ce genre se sont créés depuis deux décennies à travers la France. On y assiste, comme dans le reste de l'Europe, à une floraison de musées le plus souvent sans lien entre eux, mais qui s'attachent tous à défendre le patrimoine de proximité, qu'il soit urbain ou rural, et à considérer l'objet comme un témoignage de l'homme dans la société.

Ces écomusées, « instrument(s) qu'un pouvoir et qu'une population conçoivent, fabriquent et exploitent ensemble et qui s'efforcent d'apparaître comme un miroir dans lequel la société locale s'observe et qu'elle tend à ses hôtes pour qu'ils essaient de la comprendre », comme les définit le muséologue Georges-Henri Rivière, leur fondateur, sont d'une extrême diversité. Du plus humble au mieux pourvu, ils sont toujours le fruit d'une passion.

Ces musées de société – des départements que leur consacrent les grandes institutions comme le Muséum d'histoire naturelle, le Conservatoire national des arts et métiers ou le Musée national des arts et traditions populaires aux établissements spécialisés dans une activité particulière (fromagerie, distillerie, bois, moulins, etc.), en passant par les maisons des parcs naturels ou ceux qui se consacrent à la préservation des activités agricoles dans leur rapport avec un terroir, un pays, une population déterminés – « conservent les traces des activités humaines ancrées dans un temps, une lan-

gue, un territoire, une culture dans lesquels elles prennent sens ».

Les Français considèrent, à une écrasante majorité (95 %, selon un sondage Ipsos), qu'il est important de préserver et de mettre en valeur le patrimoine rural national, afin d'assurer la transmission d'une identité aux générations futures, pour préserver un cadre de vie commun et aider au développement d'activités économiques, sociales ou culturelles en zones rurales.

Le foisonnement des musées locaux semble donc répondre à une réelle attente du public. Succès et rentabilité ne sont cependant pas toujours au rendez-vous, d'autant que les aides publiques font le plus

souvent défaut. Ces musées ne sont pourtant pas des structures indépendantes du milieu économique de leur territoire.

« SOUTIEN DE LA POPULATION »

« Mais les élus locaux sont souvent réticents à s'engager dans un projet mené par un écomusée, car, au-delà de la dynamique culturelle ou sociale qu'il impulse, (...) on a tendance à croire qu'il s'agit d'un investissement financier non rentable, car ne créant pas d'activité », estime l'ingénieur agricole François Sauty, auteur d'*Ecomusées et musées de société au service du développement local : utopie ou réalité ?* (Source, collection « Jeunes auteurs », 2001).

Evelyne Wander, l'érudite et dynamique conservatrice de l'écomusée du Perche, créé en 1972 et qui a fait de l'ancien prieuré de Saint-Gauburge, à Saint-Cyr-la-Rosière (Orne), un foyer apprécié de sauvegarde du patrimoine percheron, en sait quelque chose. Malgré de multiples activités qui drainent bon an mal an quelque 17 000 visiteurs (800 personnes ont fêté, le week-end dernier, le trentenaire du musée), l'année 2001 a été une année financièrement difficile, faisant craindre le pire pour l'établissement et son équipe. « Nos difficultés venaient du fait que le conseil général n'arrivait pas à dégager une ligne budgétaire claire pour notre tra-

vail de sauvegarde patrimoniale. Grâce au soutien actif de la population et de certains élus locaux, c'est maintenant chose faite. Nous respirons », se réjouit-elle.

« Les musées d'agriculture doivent être reconnus, s'insérer dans la vie culturelle locale, régionale, nationale et participer à la multifonctionnalité de l'agriculture ; certains ont ce rôle privilégié, car, souvent, ils bénéficient de structures administratives régionales ou départementales », rappelle Germain Dalin, vice-président de l'Association française des musées d'agriculture et du patrimoine rural (AFMA), créée en 1982, qui joue le rôle de conseil pour la sauvegarde du patrimoine rural.

C'est bien cette démarche qu'a suivie le Conservatoire du machinisme et des pratiques agricoles (Compa) de Chartres (Eure-et-Loir), créé en 1990, et qui est devenu musée départemental en 1997 sous l'appellation de Conservatoire de l'agriculture. Compa peut se targuer de ses 50 000 visiteurs annuels pour son fonds muséal, mais aussi pour ses nombreuses expositions à thème, dont la dernière est actuellement consacrée au cheval. « On crée, on accueille, on partage. C'est un lieu où cela bouge », assure Catherine Egasse, responsable de la communication.

Les musées particuliers, souvent très intéressants, n'ont pas toujours cette bonne fortune, et leur gros problème est l'avenir de leurs collections – patiemment rassemblées, mais négligées par les collectivités locales. A force de ténacité, certains s'en sortent très bien. Ainsi le Musée du cidre (14 000 visiteurs par an), créé en 1989, par les époux Le Royer, sur leur domaine de 24 hectares de La Duretère, à Melleray-la-Vallée (Mayenne). « Nos visiteurs veulent que le producteur parle de ses pommes, de son cidre, de sa vie quotidienne, quoi ! », explique Gérard Le Royer, qui admet que la vente de sa production aux touristes équilibre le budget.

Alors la bonne fée des musées favorise-t-elle certains au détriment des autres ? « Il y a un cycle de vie pour un certain nombre de musées de société, mais ce qui est important, c'est ce qu'ils ont apporté, durant cette vie, aux gens du pays, à la collectivité, à ceux qui viennent les visiter... », estime Edith Orlando, directrice de la Fédération des écomusées, créée en 1989.

Les tristes enchères du « Joli sabot » de Dinard

DINARD (Ille-et-Vilaine)
de notre envoyé spécial

Le 13 avril, au lieu-dit Kergoat, dans la petite commune de Pleurtuit, à une volée de pierres de Dinard (Ille-et-Vilaine), Daniel Louis était un peu fébrile. Il mettait en vente aux enchères la totalité de son musée « Le Joli sabot », consacré aux métiers du bois (hormis la menuiserie) et dont il a patiemment et avec amour rassemblé les quelque 2 000 pièces. Scies, rabots, burins, marteaux, matériel pour fabriquer les sabots, tonneaux : un ensemble d'outils patinés par le labeur des artisans et concernant plus particulièrement la charpente de marine et celle d'édifice, la tonnellerie et la cerclerie, avec en prime quelques éléments concernant la laiterie, la fabrication du pain, l'élevage du cochon – une drôle de cage en bois, pour maintenir la bête afin de bien l'égorger, ne trouvera pourtant pas preneur ! –, etc.

« C'est la vie de mon père, c'est ma jeunesse que je suis en train de vendre », soupire M. Louis, fils du dernier patron sabotier d'Huelgoat en Finistère, qui, dès l'âge de 13 ans, « a fait du sabot », puis s'est exilé du pays breton. Il est ensuite venu à Pleurtuit au début des années 1970 et a ouvert

son musée en 1995 dans un ancien centre de la Ddass. Avec le concours d'une poignée de bénévoles regroupés au sein de l'association Le Joli sabot, il a donc monté, assuré la gestion et fait la promotion de sa collection, chiné dans les fermes alentour, poursuivi des recherches dans les bibliothèques communales, donné des conférences dans les écoles et... accueilli « quelque 500 visiteurs » par an !

TRAVAIL OPINIÂTRE

Témoins de ce travail opiniâtre et souvent savant : de grands panneaux explicatifs, écrits à la main à l'encre noire et agrémentés de photos et de schémas, accompagnent les différents objets présentés. Ainsi, dans l'espace consacré aux lavandières, on peut tout savoir sur le lavage à la buée, « trois ou quatre jours de travail très physique, réservé aux femmes », quatre fois l'an, et dont les trois phases – dénommées non sans saveur « le purgatoire, l'enfer et le paradis » – s'effectuaient dans un énorme tonneau à cidre coupé en deux.

Un musée brouillon, pourrait-on dire, sans présentation rationnelle ni normes de sécurité,

un musée « familial », « celui des choses et des gens simples » comme le définit son propriétaire. « Nous avons la même passion, mais nous sommes dans deux mondes différents », dira le patron d'un petit musée du cidre de la région, qui gère le sien de manière plus moderne.

Divisées en quinze lots, les collections ont du mal à trouver preneur. M^e Jean-Pierre Collet, huissier de justice à Dinard, dont c'est la première vente aux enchères en plein air, n'arrive pas à décider les éventuels acheteurs, dont deux ou trois représentants de musées ruraux, un antiquaire qui flaire la bonne affaire, des amateurs un peu déçus de ne pouvoir emporter l'unique pièce qui les a séduits. Ouvertes à 15 heures précises, les enchères sont closes une heure et demie plus tard. Seule la moitié des collections est partie. Le musée « Le Joli sabot » a vécu. Daniel Louis qui a souffert le martyre durant la vente, soulagé et dépité à la fois, réaffirme en manière d'excuse : « Ce n'est pas une question d'argent. Mais personne ne voulait prendre la relève, dans ma famille. Alors, rideau... »

A. H.

Ali Habib



ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES
CONSEIL RÉGIONAL PARIS/ILE-DE-FRANCE

Devenez expert-comptable, auditeur, conseil !

Le Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de Paris Ile-de-France, en partenariat avec le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) et son Institut, l'INTEC, vous offre la possibilité d'exercer ces métiers à la fois dynamiques, passionnants et ouverts sur le monde des entreprises.

En septembre 2002, l'Intec, Institut du Cnam, premier centre français de formation aux diplômes d'expertise comptable, ouvre une MSTCF (Maîtrise de Sciences et Techniques Comptables et Financières) en apprentissage grâce au soutien du Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris Ile de France.

3 avantages : des études de haut niveau, une activité professionnelle, un revenu.

Cnam

Inscrivez-vous dès maintenant !

Concours d'accès à la MSTCF en apprentissage : **Vendredi 14 juin 2002**



CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

- ⇒ Être titulaire d'un diplôme de premier cycle (DEUG, DUT, BTS, DPECF)
- ⇒ Être âgé de moins de 26 ans
- ⇒ Nationalité européenne ou permis de travail à temps plein
- ⇒ Passer le certificat préparatoire sous forme de QCM

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

- ⇒ Études sur 3 ans
- ⇒ Présence à 60% en cabinet d'expertise comptable
- ⇒ Véritable expérience professionnelle de 3 ans
- ⇒ Salaire pendant toute la durée de la formation
- ⇒ Placement en cabinet garanti grâce au soutien de l'Ordre des experts-comptables

POUR RETIRER LE DOSSIER DE CANDIDATURE ET POUR TOUTES INFORMATIONS :
Monsieur Smail Rahmani - 292, rue Saint-Martin - 75003 Paris - Tél. 01.40.27.25.38 - rahmani@cnam.fr

Dossier de candidature à rapporter au plus tard le lundi 27 mai 2002.

DISPARITIONS

Cristina Boïco

Une grande résistante

CRISTINA BOÏCO, qui est morte lundi 15 avril à l'âge de 85 ans, était née à Botosani (Roumanie) le 8 août 1916, sous le nom de Bianca Marcusohn. Devenue communiste, comme nombre de Juifs roumains, dès ses années de lycée (1932), elle entreprit des études de biologie à Bucarest, qu'elle voulait poursuivre en France où elle arriva en 1938. La guerre l'en empêcha : dès 1940, elle prit une part active dans la Résistance, participant notamment à la manifestation étudiante du 11 novembre place de l'Etoile.

Entrée en contact avec le groupe roumain de la MOI (Main-d'œuvre immigrée du PCF), elle intégra les Francs-tireurs et partisans (FTP) dès leur création en 1942 et participa à l'OS, organisation spéciale de la Résistance communiste chargée des tâches les plus dangereuses. Responsable du service de renseignement des FTP-MOI, au côté du responsable militaire Boris Holban, dans le fameux groupe dirigé par Missak Manouchian, elle échappa miraculeusement à la chute des membres de « L'Affiche rouge », en novembre 1943, et poursuivit ses

missions dans la zone Nord jusqu'à la Libération.

Revenue en Roumanie après la guerre, Cristina Boïco entra dans la presse et la diplomatie, comme directrice au ministère de l'information en 1945-1947, membre de l'ambassade de Roumanie à Belgrade en 1947-1948, puis du cabinet d'Ana Pauker, au ministère des affaires étrangères, de 1948 à 1952. Mariée en 1950 à Mihaïl Boïco, ancien responsable des Brigades internationales et devenu alors général, elle fut mise à l'écart comme lui par les purges de 1952 qui écartèrent les dirigeants communistes venus de la Résistance dans tous les pays du bloc soviétique. Elle dut se « reconverter » en enseignant à la faculté de biologie et des sciences politiques. En 1987, elle revint s'installer en France pour se rapprocher de ses enfants et échapper aux misères de la fin des années Ceausescu. Elle consacra dès lors son temps, par nombre de conférences et d'articles, à faire connaître l'histoire de la Résistance à laquelle elle avait participé.

Michel Trebitsch

Elen Dosia

Inoubliable interprète de Mélisande

LA SOPRANO française d'origine grecque Elen Dosia est morte vendredi 10 mai à Paris à l'âge de 88 ans.

Née le 13 octobre 1913 à Constantinople, Hélène Odette Zygomalos arrive en France encore enfant. Elle travaille la danse avec Loïe Fuller, avant de commencer le chant à l'âge de 16 ans. Après des études au Conservatoire de Paris, elle fait ses débuts à l'Opéra-Comique en 1938 dans le rôle titre de *Tosca* qui restera l'un de ses grands succès. Elen Dosia incarne également une magnifique Mélisande dans le *Pelléas et Mélisande* de Debussy, montrant ainsi une prédilection pour l'opéra français (Mimi dans *La Bohème* et Manon dans l'opéra éponyme de Massenet). De 1935 à 1952, elle chante alternativement à Garnier et à Favart, Massenet (reste l'enregistrement d'un *Thaïs* de 1946 sous la direction de Jules Gressier), mais

aussi Gounod (Juliette du *Roméo et Juliette* et Marguerite dans *Faust*).

Dès 1937, avec son mari le ténor André Burdino, Elen Dosia se produit dans le monde entier. Le couple est engagé à l'Opéra de Chicago (jusqu'en 1940), à San Francisco et à Los Angeles. De 1947 à 1949, elle triomphe au Metropolitan Opera de New York. Musicienne hors pair, à la voix claire et facile, excellente comédienne et femme ravissante, Elen Dosia décidera cependant en 1952 de mettre fin à une carrière glorieuse. Trois rôles emblématiques, *Tosca*, *Mélisande* et *Manon*, resteront à jamais marqués par cette personnalité qui fut aussi une égarée du cinéma musical d'opéra hollywoodien (*L'Ange gardien*, de Jacques de Casembroot en 1942, et *Of Men and Music*, d'Irving Reis, en 1951).

Marie-Audé Roux

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde (www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du jeudi 16 mai sont publiés :

● **Gouvernement** : douze décrets

d'attribution de douze ministres.

● **Sécurité** : un décret relatif au Conseil de sécurité intérieure.

NOMINATIONS

Pierre Mutz a été nommé directeur général de la gendarmerie nationale, et **Pierre Sellal**, ambassadeur, représentant permanent de la France auprès de l'Union européenne à Bruxelles, lors du conseil des ministres de mercredi 15 mai.

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

– « A la vie, à l'amour ».

« Parce que c'est toi », le samedi 18 mai 2002, à la mairie du 6^e arrondissement.
« Je dis Aime » en disant oui ! et nous verrons « La vie en rose ».

Laura CECCARELLI

et

Loïc LE GUEN.

Décès

Henry BAULAND

nous a quittés le 2 mai 2002, dans le Vaucluse où il demeurait.

De la part de
Véronique Champetier de Ribes,
sa compagne.

– Mohammed Bedjaoui,
son époux,
Assia et Amel,
ses filles,
Sa sœur et ses frères,
Son beau-frère et sa belle-sœur,
Les familles Francis, El Oukili,
Mansour et Fehim,
Ainsi que toutes les familles parentes
et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Leïla BEDJAOUI,
née Leïla FRANCIS,

à la suite d'une longue maladie.

Une cérémonie religieuse lui sera consacrée ce jour à la Grande Mosquée de Paris lors de la grande prière du vendredi.

– Le président,
Et les membres du conseil
d'administration de l'association Le
Rotarien
ont la grande tristesse d'annoncer le
décès d'un des leurs

Alain DUBREUIL,

magistrat,

ancien gouverneur du district 1770
du Rotary international.

Les obsèques ont eu lieu à Paris le
jeudi 16 mai 2002.

– M. Théophile Kammerer,
professeur honoraire à la faculté de
médecine,
M. et Mme Jacques Nouvel,
Ronan, Marie et Flavie Demarty,
Clément, Damien, Claire, Constance
Nouvel,
M. et Mme Bernard Brokmann,
Xavier, Anne et Antoine, Pierre,
Sophie,
M. et Mme François Kammerer,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Annette KAMMERER,
née FRANKHAUSER,

survenu le 14 mai 2002, à l'âge de
quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu le
vendredi 17 mai, à Strasbourg.

8, avenue d'Alsace,
67000 Strasbourg.
75, rue du Château,
92600 Asnières.
24, avenue de la Marseillaise,
67000 Strasbourg.
51, avenue Raymond-Poincaré,
75116 Paris.

– La Fondation Danae,
Acindino Quesada Palacios,
Ses amis et les artistes ayant traversé
le lieu,
ont la douleur d'annoncer le départ de

Pierre Samuel LE ROUX,
cofondateur de Danae,

avec qui nous avons construit un espace
de création et de rencontres pour les
artistes du monde.

Ce lieu lui est dédié.

« Il n'y aura aucune différence entre le
moment où je serai mort et maintenant,
car je ne le saurais pas. »
Marcel Duchamp.

6, quai de l'Orangerie,
16200 Jarnac.

– Françoise Métral,
née Gros, son épouse,
Pierre et Bruno Métral,
ses enfants,
Leurs épouses et leurs enfants,
Odette Décarre,
née Métral, sa sœur,
Et la famille Claude Gros,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean MÉTRAL,
ethnologue à l'université Lyon-II,

survenu brutalement le 15 mai 2002, à
Annecy.

Les obsèques sont célébrées le
18 mai, à Seynod (Haute-Savoie).

27, chemin des Césardes,
74600 Seynod.

– L'Association des amis du
patrimoine de Haute-Auvergne
a la profonde tristesse d'annoncer le
décès accidentel de

Mme Brigitte MEZARD,
conservateur des antiquités
et objets d'art du Cantal,
sa fondatrice et secrétaire générale,

survenu le 8 mai 2002.

Les obsèques ont été célébrées en
l'église Saint-Géraud d'Aurillac.

– Le département de médecine
générale de la faculté de médecine de
Rennes,

Et l'Apemeg, dont il était le président
honoraire,
font part du décès, le 13 mai 2002, du

docteur Jean-Yves MONPERT.

Il s'était beaucoup investi dans la
formation des étudiants, notamment dans
le développement du stage auprès du
praticien et des groupes Balint.

Département de médecine générale,
faculté de médecine,
35000 Rennes.
email : secrétariat.medecine-générale@univ-rennes1.fr

– La comtesse
van der Stegen de Schrieck, née Tysick,
son épouse,
Le comte
Serge van der Stegen de Schrieck,
Le comte
Tristan van der Stegen de Schrieck,
ses fils,
Ses frère, sœur, belle-sœur, nièces et
neveux,
Les familles
van der Stegen de Schrieck, Tysick,
Peers de Nieuwburgh et apparentées,
ont la tristesse de faire part du décès du

comte Hughes
van der STEGEN
de SCHRIECK.

survenu le 15 mai 2002, à Paris-14^e.

L'incinération aura lieu le mardi
21 mai, à 11 h 30, au crématorium du
cimetière du Père-Lachaise.

Une messe sera célébrée à Bruxelles,
à une date ultérieure.

151, rue de Grenelle,
75007 Paris.

**RUBRIQUE
IMMOBILIÈRE/AGENDA
Tous les mercredis datés jeudis
TARIFS 2002**

► **PARTICULIERS :**
FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : **93 € / 610,04 F TTC**
- 4 Parutions : **132 € / 865,86 F TTC**
18,50 € / 121,35 F TTC la ligne suppl.

► **ABONNÉS :**
FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : **80 € / 524,77 F TTC**
- 4 Parutions : **112 € / 734,67 F TTC**
17,50 € / 114,79 F TTC la ligne suppl.

☎ **01.42.17.39.80**
Fax : 01.42.17.21.36

– Antoine et Romain,
ses deux frères d'amour,
Florence,
sa maman d'amour,
Jean-Loup,
son papa d'amour,
Ainsi que toute sa famille,
Et ses amis,
font part du décès de

Apolline VASSEUR,
la plus jolie petite fille de la terre,

survenu le 14 mai 2002, à l'âge de cinq
ans et demi, des suites d'une pathologie
génétique rare.

La cérémonie religieuse aura lieu le
mercredi 22 mai, à 10 heures, en la
chapelle Saint-Jean-des-Deux-Moulins,
Paris-13^e, suivie de l'inhumation au
cimetière du Montparnasse.

Des dons pourront être adressés à
l'Association internationale de dystrophie
neuro-axonale infantile, 149, rue du
Château-des-Rentiers, Paris-13^e.

– Marine Wolf,
son épouse,
Marianne,
François et Isabelle,
Jean,
Pierre et Agnès, Clémentine, Juliette
et Nicolas,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès subit
de

Bernard WOLF,

survenu le 7 mai 2002.

La cérémonie religieuse a été célébrée
le 14 mai, au temple d'Anduze.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Chemin de Picadéroux,
30140 Généragues.

Anniversaires de décès

René BLETTERIE,
18 mai 1989.

« Nous sommes dans l'inconcevable.
Mais avec des repères éblouissants. »
René Char.

– In memoriam

Pierre HANSENIUS,
14 octobre 1923-18 mai 2001.

Déracinement, doute et devoir,
détermination, désintéressement, dignité.

« Lis "La Mort du loup",
à la fin est toute ma philosophie. »
« Nous ne sommes, mon amour,
que des enfants vieillissants qui s'abritent
avant de trouver le repos. »
L. Carroll.

Lecture commune avions-nous faite.
Persiste et signe.

GINETTE LEMPEREUR,
22, rue des Rouets,
59610 Fourmies.
Ton ultime demeure.

CARNET DU MONDE

Fax : **01-42-17-21-36**

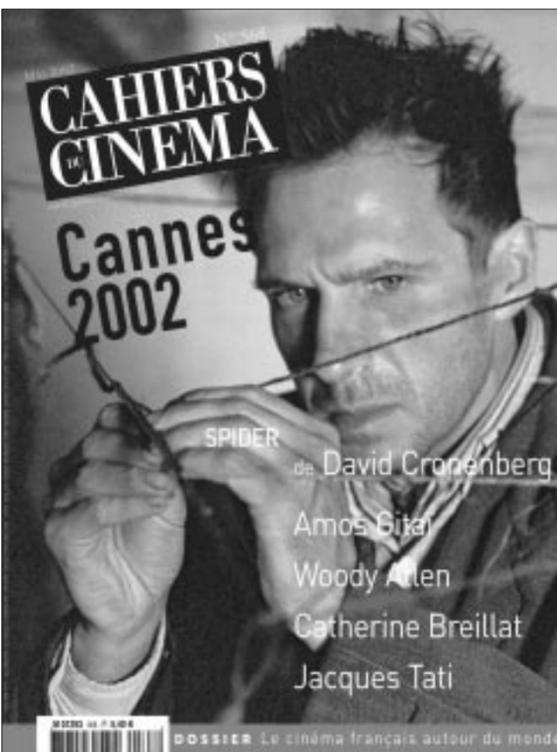
Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail: carnet@mondepub.fr



**NUMÉRO DE MAI
EN VENTE CHEZ VOTRE
MARCHAND DE JOURNAUX**

FRANÇOIS MICHELIN

L E Medeff? quand on prononce le mot, on dirait un pneu qui se dégonfle. » Au cours du demi-siècle qu'il vient de passer à la tête du fabricant de pneumatiques, François Michelin n'a jamais manqué une occasion de prendre ses distances avec ses pairs. Dès 1968, il avait claqué la porte du CNPF, au lendemain des accords de Grenelle, reprochant au patron des patrons de l'époque, Paul Huvelin, d'avoir trop lâché sur les salaires et d'avoir fait le lit de la représentation syndicale. Ce conservateur anticonformiste, catholique fervent, libéral aux accents réactionnaires, tire sa révérence, vendredi 17 mai, à l'issue de l'assemblée générale du groupe fondé par son grand-père. A la veille de ses 76 ans, comme l'y oblige le statut de société en commandite, le patron le plus secret de France laisse définitivement les clés de la « maison » à son fils Edouard.

Un départ empreint de discrétion et de modestie, dans la tradition centenaire Michelin. Il y a quelques mois encore, personne, dans les couloirs du siège de la place des Carmes, à Clermont-Ferrand, n'osait parler ouvertement de ce départ que tous savaient inéluctable. Les « festivités » seront à l'image de simplicité que François Michelin a toujours voulu renvoyer aux autres. Un discours de quelques minutes de l'un de ses proches, René Fontes, un hommage d'Edouard, désormais à la tête de l'entreprise, suivi d'un déjeuner. Presque le pot de départ d'un collaborateur comme les autres.

La carrière de François Michelin tient pourtant d'une épopée, qui commence mal mais finit bien. Né à Clermont-Ferrand le 15 juin 1926, orphelin à 10 ans, il est élevé dans la religion par sa tante en Savoie. Son fabuleux destin est tracé à 12 ans, quand son grand-père mourant lui lègue ce qui n'est encore qu'une usine de gomme de caoutchouc pour pneumatiques. S'instaure alors une période de « régence », celle de son oncle, Robert Puiseux, qui attendra jusqu'en 1955 pour coopérer l'héritier à la gerance du groupe, avant de lui céder totalement les rênes en 1959. Entre-temps, le jeune François a appris à humer l'odeur du pneu : « On décrit le pneu comme quelque chose de rond, noir, sale et qui sent mauvais. Je vous mets au défi de trouver quelqu'un dans l'entreprise qui en ait une telle vision. » Son côté visionnaire prend toute sa dimension dès le début de sa carrière. En 1936, un ouvrier typographe de Michelin, Marius Mignol, a mis au point le pneu à carcasse radiale. Une invention proprement révolutionnaire. « Le pneumatique classique ne permettait pas de dépasser les 130 km/h sans éclater. Il a fallu trouver un pneu qui chauffait moins », raconte M. Michelin. Les Cassandres n'y croient pas et pensent au contraire que le radial va diviser la production des usines par trois à cause de sa durabilité. L'invention restera dix ans dans les cartons. Le génie de François Michelin consistera à tout miser sur le nouveau pneu.

Comme une partie des usines ont été détruites pendant la guerre, Michelin reconstruit en adaptant son outil de production à la nouvelle technologie, prenant ainsi une avance que les concurrents mettront plusieurs décennies à rattraper. Les constructeurs automobiles veulent tous du radial. Jusqu'en 1980, la production n'arrive pas à satisfaire la demande, et Michelin, parti du dixième rang mondial, dépasse ses concurrents un à un, au rythme de la transformation de ses usines. « Nous étions en situation constante de pénurie. Même pendant le premier choc pétrolier de 1973, Michelin a continué à prendre des parts de marché », se souvient Jean-Pierre Chahid-Nourai, responsable des finances du groupe à l'époque. Revers de la médaille : « On a cru qu'on était invincibles, on n'a pas vu venir la crise du début des années 1980. » En l'espace de deux ans, le groupe enregistre plus de 9 milliards de francs de pertes. Au bord de la faillite, François Michelin doit se résoudre à licencier. « Au début, il s'y refusait, assure un dirigeant de l'époque, il avait même proposé qu'une partie des salariés soient occupés à nettoyer et à repeindre les ateliers ! » L'entourage de François Michelin lui fait comprendre que le mal est plus profond et qu'il faudra licencier. C'est



Au terme d'un demi-siècle de règne sur une entreprise familiale devenue leader mondial du pneumatique, le visionnaire de Clermont-Ferrand tire sa révérence

SEUL PATRON

le début d'un long déclin des effectifs clermontois, qui passeront en l'espace de vingt ans de 30 000 à 15 000 salariés. « Pendant plusieurs mois, François Michelin est resté prostré, nous ne le voyions plus à l'usine, des rumeurs sur sa santé ont commencé à courir », se souvient l'un de ses proches collaborateurs.

Bibendum a un genou à terre. Cette situation, inédite dans l'histoire de l'entreprise, contraint François Michelin à faire fi de l'un de ses principes intangibles : ne pas recourir à la puissance publique qui jusque-là incarnait le mal absolu. L'Etat accorde à Michelin un prêt de plus de 4 milliards de francs. Pire : c'est du nouveau pouvoir socialiste que vient l'aide ! Un faux paradoxe : « Fran-

çois Michelin donne, non sans ironie, du « cher collègue » à son hôte, lui lançant d'un ton gourmand : « Finalement, Marx s'est trompé à peu près sur tout ! » « Il y a quelque chose d'un héros de film de Tati dans cet homme, qui garde le sourcil et l'œil étonné d'un E.T. réincarné en patron d'entreprise », décrit le journaliste Ivan Levaï, auteur d'un livre d'entretiens avec lui (Et pourquoi pas ? entretiens avec Ivan Levaï et Yves Messarovich, Grasset, 1998). Grands yeux globuleux cernés de larges poches, oreilles en feuilles de chou, il ne dédaigne pas de jouer de son physique, au besoin en s'en moquant lui-même : « Faites-vous décoller les oreilles et écoutez ce qui se

passé », lance-t-il au journaliste de *La Montagne* qui lui demande quel est son message d'avenir à l'heure de quitter le groupe.

Sa force a été de se fondre dans l'univers clermontois, qui déteste faire parler de lui. « Ses vieux costumes sont couleur muraille, comme la pierre de lave des maisons clermontoises », souligne la député PS du Puy-de-Dôme, Odile Saugue, elle-même ancienne salariée de Michelin. « Ce qui frappe de prime abord, c'est sa simplicité et son humilité », estime Pierre Desmarest, directeur de Michelin pour l'Afrique et le Moyen-Orient, qui côtoie le patron depuis plus de trente ans. L'argent ? « Pour mon grand-père, mon père et moi, il a été un serviteur, jamais un maître », affirme-t-il. Une ligne de conduite bien dans « l'esprit des murs », ce culte du secret que pratique l'entreprise depuis toujours. Pour « FM », comme on l'appelle à Clermont, on ne parle pas des choses, on les fait. Ce n'est pas la politique sociale du groupe qui intéresse le client, c'est la technologie qu'on place dans les produits qu'il achète, dit en substance François Michelin. « Et puis quand on ne connaît pas Michelin de l'extérieur, on ne peut être que heureusement surpris lorsqu'on y entre », ajoute le philosophe Alain Etchegoyen, un proche de la « maison ».

François Michelin ne craint pas les paradoxes. Il prêche une humilité qu'il ne s'applique pas toujours. A l'un de ses collaborateurs qu'il n'arrivait pas à convaincre du bien-fondé de sa position, il finit par lâcher : « Si je suis ici, c'est par la grâce de Dieu ! » Bâtissant son groupe sur l'innovation, il professe un conservatisme social et politique hors d'âge. Chrétien imprégné de personnalisme, il se dit sensible au progrès de l'homme, mais il n'a pratiquement pas adressé la parole à un leader syndical depuis 1968. Récemment, alors qu'il visitait un atelier

comme il le fait souvent, attaché à serrer la main de chacun de ceux qui croisaient son chemin, il s'approche d'un ouvrier à l'allure bonhomme. « Je vous connais, lance le patron. Quel est votre nom déjà ? » « François Boisset », lui répond l'homme. Le visage de François Michelin se fige en entendant le nom du délégué central CGT du groupe, qu'il n'avait pas reconnu. Essayant de reprendre l'initiative, il dit : « Finalement, nous sommes tous dans le même bateau, on n'a pas besoin de partager les mêmes idées pour se rejoindre... » « Je crois au contraire qu'on aura du mal à se rejoindre », réplique M. Boisset. Cette guerre de tranchées avec les syndicats marquera toute sa carrière, jalonnée de grèves dures, comme en 1977. Il n'en tire guère ces leçons qu'il aime à dispenser. En 1988, M. Michelin propose à ses salariés 20 centimes de l'heure d'augmentation, et feint de s'étonner que les salariés prennent la proposition pour une provocation. Il professe ouvertement son incompréhension du droit du travail, « d'inspiration marxiste, car reposant sur la lutte des classes ». Provocation encore, lorsque la direction du personnel décide, en 1999, de libeller les feuilles de salaire avec la mention « prix payé par le client pour votre travail ». Condamné par la justice, Michelin devra revenir à un bulletin de paie plus classique.

QUEL que soit le rejet que sa politique sociale pouvait provoquer, il exerçait une sorte de magnétisme. En 1977, au plus fort d'une grève, un groupe d'ouvriers qui manifestent voient arriver tout à coup la voiture du patron. Un attroupelement se forme et quelques-uns commencent à chahuter le véhicule. Au bout de quelques secondes, François Michelin décide de sortir du véhicule et de braver les manifestants. Il ouvre la portière et déploie sa grande carcasse. « Les gens se sont tus et se sont écartés pour lui libérer le passage, comme Moïse devant la mer Rouge », se souvient François Boisset. Les manifestants ont eu à peine le temps de réaliser ce qui se passait que le patron s'est faufilé dans un atelier.

« L'incompréhension à laquelle il a été souvent confronté l'a profondément blessé », assure Pierre Desmarest, responsable de la branche aéronautique du groupe. « Dans ces moments, il n'arrive pas bien à cacher ses sentiments, plus d'une fois je l'ai vu encaisser en baissant la tête », raconte René Fontes, patron de la branche génie civil. Les relations conflictuelles qu'il a entretenues avec les syndicats tranchent avec ses rapports avec ses proches collaborateurs. « Peu de personnes restées aussi longtemps au pouvoir ont gardé la capacité d'écoute de François Michelin, qui a encore une curiosité de jeune homme », affirme Eric Bourdais de Charbonnière, président du conseil de surveillance de Michelin. Son credo : l'épreuve des faits et l'observation. « Il a une forme d'intelligence intuitive assez particulière. Doté d'une vision, il est capable d'anticiper la direction que va prendre tel ou tel marché », poursuit M. Bourdais de Charbonnière. « Il y a du Jules Verne chez lui », ajoute Ivan Levaï.

Le patron atypique est friand du choc des cultures. L'essai d'emporter la conviction de son interlocuteur par des aphorismes ou des paraboles inimitables et plus ou moins compréhensibles : « Lorsqu'on jette un caillou dans la Seine à Paris, cela dérange des morues au Havre et personne ne le dit. » Alain Etchegoyen s'empresse de relativiser : « Tout chez le personnage peut être interprété à l'envers, or, lorsqu'on connaît François Michelin, on s'aperçoit qu'il y a une logique globale, une cohérence. » De fait, on ne bâtit pas par hasard un groupe leader mondial, doté de plus de 80 usines dans lesquelles travaillent 130 000 personnes. Une de ses fiertés : Bibendum est l'un des logos les plus connus au monde. « François Michelin n'a jamais été un gestionnaire ni un stratège, sa force c'est son côté visionnaire », assure M. Chahid-Nourai. Ce bâtisseur est un patron d'une autre époque, mélange de paternalisme et de taylorisme. Il assume : « Je suis le dernier des Mohicans. » « Son grand-père a été le fondateur, résume Eric Bourdais de Charbonnière, lui a été le conquérant, Edouard sera le gestionnaire. »

Stéphane Lauer

APRÈS DIEU

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

FRANCE INTER

Bernard Guetta

Les gauches européennes sont sonnées, KO debout. La déroute des travaillistes néerlandais n'est que la dernière en date de leurs défaites, après la France, le Portugal, le Danemark, l'Italie, l'Espagne, l'Autriche. Il y a deux ans encore, l'Europe était rose. Elle est bleue. Le seul désir d'alternance n'explique pas ce renversement. La gauche est en crise car elle ne remplit plus sa fonction. Socialiste ou communiste, elle n'ose plus prétendre à inventer l'avenir. Elle gère, plus socialement peut-être que la droite, mais se contente de gérer au mieux. Le rôle de la gauche serait d'expliquer comment la jungle pourrait ne pas régner sur ce nouveau siècle, mais elle n'a pas le courage de dire que le rapport des forces entre le capital et le travail s'est inversé, que le capital est roi car il s'est internationalisé dans un monde où les Etats en sont restés à leurs frontières nationales, que le seul moyen de recréer une puissance publique pesant face à l'argent est de donner à l'Etat une dimension continentale, européenne.

RTL

Alain Duhamel

Le virage à droite de l'Europe est une évidence. Cela signifie, soit dit en passant, qu'une opinion publique européenne commence bel et bien à exister. Face aux mêmes problèmes, aux mêmes renversements de conjoncture, les peuples réagissent à l'unisson. Seuls les gouvernements n'ont pas encore l'énergie nécessaire pour chercher des réponses collectives. Les dirigeants sont en retard sur les dirigés. La gauche européenne, elle, doit faire face à deux phénomènes historiques : l'effondrement du communisme, la dévalorisation absolue de son idéologie, de son modèle de société. Et puis l'accélération de la mondialisation, la victoire du marché et de la concurrence, le triomphe du capitalisme financier. Deux comportements se dégagent au sein de la gauche : il y a ceux, comme Tony Blair, qui amortissent le phénomène en l'accompagnant ; il y a ceux, comme les Français, qui rêvent de régulation mais qui ne savent pas encore dire comment, et avec qui.

LA CROIX

Bruno Frappat

Y a-t-il encore un Européen ? Y a-t-il encore dans les peuples et parmi les dirigeants de l'« Union » des gens qui y croient dur comme fer ? On a, de campagne électorale en campagne, de référendum en succès « populistes », le sentiment que la construction européenne devient un empêchement au bonheur d'être ensemble. L'Europe n'est vécue que comme « contraintes » ; l'Europe des opinions est déboussolée. L'Europe est entravée, elle brime les « souverainetés », elle empêche le passage à l'acte des promesses électorales. Il semble admis qu'à part les « européens de service », chacun ressent l'Europe comme invendable. Ou inavouable. Cette construction visionnaire fait peur et plus rêver. Que lui manque-t-il ? Un porte-voix pour lancer : « Europe, réveille-toi ! »

Quel est le but des sanctions contre l'Irak ?

L'unanimité des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU en faveur d'un assouplissement des mesures de rétorsion contre Bagdad n'est pas dépourvue d'ambiguïté, note le quotidien saoudien « Al Hayat »

QUE FAUT-IL lire entre les lignes du vote par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies d'un assouplissement des sanctions économiques imposées à l'Irak il y a près de douze ans, alors même qu'ils n'ont cessé de se diviser à propos du régime de Bagdad depuis des années ? D'abord les intérêts économiques des cinq, estimait, mercredi 15 mai, l'éditorialiste du quotidien saoudien *Al Hayat*, publié à Londres ; ensuite la volonté de conforter la main du secrétaire d'Etat Colin Powell au sein de l'administration américaine face aux partisans d'une intervention militaire en Irak. Ce qui ne veut pas dire que le risque en soit définitivement écarté.

« Nul n'est en mesure de deviner les vraies raisons politiques de l'accord intervenu entre les cinq sur la liste des produits à possible double usage



civil et militaire [la Goods Review List, GRL] que l'Irak n'est pas autorisé à importer dans le cadre du programme [amendé] « Pétrole contre nourriture », écrit Abdel Wahab Badrakhane. Ces raisons ne sont pas exclusivement politiques, faute de quoi la Russie, la Chine et la France auraient soulevé leurs objections classiques. Aussi, l'accord survenu entre les Cinq lui paraît-il « d'abord d'ordre économique, ou plutôt d'affaires », pour se partager le gâteau du commerce avec Bagdad.

Vu sous l'angle politique, l'accord traduit, selon lui, le désir com-

mun aux quatre partenaires des Etats-Unis au sein du Conseil de « tenter, à des degrés divers, de renforcer la ligne Powell au sein de l'administration américaine ». « Chacun sait, écrit-il, que le projet d'assouplissement des sanctions, dit des « sanctions intelligentes », est l'œuvre du département d'Etat, qui n'est pas très enthousiaste pour une intervention militaire contre le régime irakien, même s'il en approuve les objectifs. Chacun sait également que Powell a proposé ce projet pour tenter d'éloigner l'option militaire, voire de parvenir au but que recherchent précisément les partisans de la guerre aux Etats-Unis, à savoir l'affaiblissement du régime irakien en vue de le renverser sans une intervention militaire étrangère, peu appréciée régionalement et internationalement ».

Ce qui est sûr, c'est que l'adoption sans encombre des « sanc-

tions intelligentes » par le Conseil de sécurité signifie que Washington va devoir désormais « se hâter lentement » quant à une intervention militaire contre Bagdad. Car il faudra bien vérifier dans la pratique l'efficacité des nouvelles sanctions et du respect de la GRL, mesurer la réactivité du régime irakien et aussi le degré d'« intelligence » de ces sanctions. Autrement dit, attendre pour voir si elles ont une incidence réellement positive sur la population irakienne, au nom de laquelle les sanctions ont été allégées.

SE HÂTER LENTEMENT

Plus aléatoire, note toutefois l'éditorialiste, est l'acceptation par Bagdad du retour en Irak des experts onusiens du désarmement, exigée elle aussi par le Conseil de sécurité. Rien ne garantit non plus que les Etats-Unis renonceront à l'option militaire, tant il est vrai

que le changement de régime en Irak est devenu « l'axe de la politique régionale » de la Maison Blanche. « Car il est certain que la ligne du département d'Etat ne représente pas l'orientation principale d'une administration au sein de laquelle les durs disposent non seulement d'une voix et d'une influence plus fortes, mais sont également disposés à laisser le département d'Etat marquer des points, quitte à les rentabiliser ultérieurement à leur profit. Pour eux, il n'est plus seulement question d'exiger de l'Irak l'application des résolutions internationales. Ceci n'est qu'un détail à leurs yeux, l'important étant ailleurs, c'est-à-dire dans un changement de régime, quitte à aller jusqu'à Bagdad pour le faire si cela s'avère nécessaire. »

Mouna Naïm

★ www.alhayat.com

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Législatives

Les candidats aux élections législatives peuvent déposer leur candidature jusqu'au 19 mai.

www.interieur.gouv.fr/rubriques/b/b3_elections/tout_savoir_sur_les_elections/decret_2002-888

Les Verts, le Parti socialiste, le Pôle républicain, l'Union pour la démocratie française (UDF), Démocratie libérale et la Droite libérale-chrétienne présentent leur programme pour ce scrutin.

www.les-verts.org/legi2002/proldig.html

www.pole-republicain.org/doc_pdf/legislatives.pdf

www.pole-republicain.org/avant-projet%20oudf.pdf

www.demlib.com/projet_dl/

www.d-l-c.org/legislatives.asp

Les Verts, le Parti radical de gauche, l'UDF, l'Union pour la majorité présidentielle, le Mouvement pour la France et le Mouvement national républicain (MNR) fournissent la liste de leurs candidats.

www.les-verts.org/legi2002/circo.html

www.planeteradiale.org/asp/static.asp?page=/html/legislatives.htm&rubmenu=16

www.udf.org/legislatives/

www.u-m-p.org/html/candidats.html

www.mpf-villiers.org/Elections2002/

www.m-n-r.com/site/actualite/elections.php3

Les sites de Lutte ouvrière et du Parti communiste donnent des informations sur leur campagne.

www.lutte-ouvriere.org/elc2002/leg/

www.pcf.fr/docs/telecharger/314candi.rtf

La France électorale diffuse les noms et les professions de foi des candidats à la députation qui se sont inscrits sur son site.

www.lafranceelectorale.com/

vincent.truffay@lemonde.fr

Jimmy Carter vu par la presse américaine et cubaine

La visite de l'ex-président relance le débat sur un embargo que veut renforcer George Bush

IL AURA SUFFI que Jimmy Carter foule le sol de Cuba pour entraîner dans la presse américaine un déluge de commentaires et de reportages. Quel autre pays latino-américain peut se vanter d'une telle couverture pour un événement aussi formel ? La presse de l'île caraïbe n'est d'ailleurs pas en reste qui, à l'instar de *Juventud Rebelde*, souligne qu'il s'agit de « la première visite d'un chef d'Etat américain, en exercice ou non, depuis 1928 ». Le journal des jeunes

communistes n'hésite pas à écrire que ce déplacement qui s'achève le 17 mai « marquera une rupture historique dans les relations entre les deux pays ». Peut-être même « parviendra-t-il à desserrer l'étau qui étouffe l'île depuis 40 ans » ?

Pas un mot, bien sûr, sur le discours de l'ex-président prononcé pourtant en direct à la télévision cubaine. Ni sur ses critiques contre la situation des droits de l'homme. Juste cette emphase qui, comme le résume le *Miami Herald*, est typi-

que « de la culture du *deus ex machina*, de l'homme providentiel que les Cubains attendent toujours » et qui n'arrive jamais. « Dans l'histoire cubaine, précise le quotidien très lu par la communauté cubaine de Floride, ce rôle a souvent été assumé par les Etats-Unis. Washington a d'ailleurs tout tenté, depuis l'arrivée de Castro, pour récupérer cette place : intimidation, invasion, assassinat, embargo, propagande, soutien à l'opposition et parfois même diplomatie. Sans succès. En

1998, le *deus ex machina* tant espéré a bien failli s'appeler Jean Paul II. Peine perdue. Quant à Carter, quand bien même en aurait-il la volonté, il n'en a ni le pouvoir ni la carrure. » La vraie leçon de cette visite, c'est que « les Cubains devront s'habituer à résoudre leurs problèmes par eux-mêmes ».

STUPIDE ET INEFFICACE

Le *New York Times* n'a pas non plus grand espoir. « Cette visite est loin de signifier la fin de la période glaciale entre Washington et La Havane. » Elle a juste réussi à démontrer qu'« il est bien plus constructif de dialoguer avec les castroistes que de les traiter en pestiférés sous des prétextes idéologiques ». Après tout, « M. Carter a fait preuve de simple bon sens en appelant de ses vœux l'ouverture de la société cubaine au commerce mondial et aux influences culturelles ». Attaque subtile contre un embargo qui n'a « servi qu'une seule cause : celle de Castro » en lui permettant « de justifier ses propres échecs ».

L'embargo contre Cuba est une absurdité que personne ne respecte, analyse cruellement l'*Atlanta Journal Constitution*. « Depuis 40 ans, la politique américaine envers Cuba est la risée du monde entier » avec un embargo stupide et surtout inefficace. Comble d'ironie, « 200 000 Américains visitent l'île chaque année malgré les restrictions sur le tourisme imposées par Washington ». Le *Washington Post* doute enfin que la raison l'emporte. « George Bush préférerait affamer l'île plutôt que d'irriter les Cubains de Miami » à qui il doit son élection controversée. C'est aussi l'avis de son frère Jeb, gouverneur de Floride, qui espère bien être réélu en novembre prochain.

courrierinternational.com pour Le Monde

« OBTCHAIA GAZETA » (Russie)



Pour le meilleur ! L'OTAN et la Russie ont décidé de se rapprocher en créant un Conseil conjoint, enterrant ainsi définitivement la guerre froide. Dessin de Zouidine.

(« Courrier international » pour « Le Monde »)

AU COURRIER DES LECTEURS

L'ODEUR DE LA HAINE

Le titre m'a fait sursauter, « Les délires de la haine anti-israélienne » (*Le Monde* du 10 mai) mais quand j'ai vu la signature de Claude Lanzmann, j'ai été atterré, saisie d'un véritable effroi : ainsi, on en est là, à ce degré épouvantable où un homme comme lui emploie des mots comme « délire » et « haine » pour parler de ceux qui osent compatir aux malheurs d'un peuple enseveli sous les chars à Jénine. Je ne « délire » pas, M. Lanzmann, je n'ai pas de « haine » pour les Israéliens, je suis horrifiée des événements qui se succèdent et ajoutent du malheur au malheur. (...)

Et des hommes comme vous, des hommes que l'on attendrait au service de la raison, de l'humanité, des hommes, que l'on voudrait au premier rang pour crier « halte à la barbarie des représailles aveugles ! Arrêtez, vous perdez l'honneur de vos soldats, de votre jeunesse ! », des hommes comme vous jettent

aujourd'hui de l'huile sur le feu et ont recours à l'invective et à l'insulte. M. Lanzmann, votre article respire la haine, oui, mais c'est vous qui êtes haineux. (...)

La Shoah est l'immense drame des Juifs ; faut-il qu'Israël soit l'immense drame des Palestiniens ? Les propos de votre article me font désespérer d'un avenir de paix. Etes-vous conscient de cela, M. Lanzmann, de semer des graines de désespoir.

Raymonde Christin
Saint-Martin-Bellevue (Haute-Savoie)

PLACE À L'INTELLIGENCE

La très longue diatribe de Claude Lanzmann m'a atterré et effrayé. Citoyen français de bonne volonté, j'accorde volontiers à Israël que ce pays puisse avoir peur d'être submergé par le monde arabe et que beaucoup de ses réactions puissent se comprendre par la peur qui est toujours mauvaise conseillère, j'accorde volontiers aux Palestiniens que leur penchant à l'exaltation propre à tous les peuples méditerranéens soit exacerbé par une série d'humiliations et le

constat amer d'une perpétuelle impuissance, tout cela je le comprends. Mais le long propos de Claude Lanzmann tue tout espoir que l'intelligence, à savoir la faculté de se mettre si peu que ce soit à la place de l'autre, puisse un jour l'emporter. Maintenant, j'en suis persuadé, il faut absolument et au plus tôt une intervention internationale puissante et armée.

Pierre Gérard
Marseille

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

L'intolérable tragédie de Karachi nous rappelle les dangers auxquels sont exposés certains Français expatriés. 1,5 million d'entre eux sont enregistrés auprès des consulats de France à l'étranger, et l'on estime à un autre million et demi ceux qui ne se sont pas enregistrés. Cette population de près de trois millions de personnes est souvent méconnue de la métropole et ignorée de la presse. Elle est constituée de groupes très variés : fonctionnaires des affaires étrangères, cadres et techniciens

d'entreprises, coopérants, volontaires et personnels des organisations de solidarité internationale, religieux, entrepreneurs individuels, souvent accompagnés de leur famille. Tous ne sont pas des privilégiés jouissant d'un statut favorable dans un environnement hospitalier. Beaucoup prennent des risques importants et courageux pour le compte de leur employeur, pour la cause qu'ils défendent ou pour mener à bien leur entreprise.

Alors que débute la campagne électorale pour les élections législatives, il n'est pas inutile de rappeler que les Français résidant à l'étranger ne sont pas représentés à l'Assemblée nationale. Pourquoi cette anomalie ? (...) Le Conseil supérieur des Français de l'étranger, organe exclusivement consultatif, et quelques sénateurs ne suffisent plus. Le moment n'est-il pas enfin venu de leur assurer une représentation adéquate et démocratique, à l'instar de nombreux autres pays ? (...)

Michel Gaudé
Sauverny (Ain)

FUTONS OMOTÉ LA RÉFÉRENCE

CONFORT, MAINTIEN ET DOUCEUR DES PRIX

LE VRAI FUTON : MATELAS de fabrication traditionnelle, 100% coton, fait main pour un parfait maintien

INTERNET : www.omote.fr - RENSEIGNEMENTS : appel gratuit

► N° Vert 0 800 44 30 30

Les fissures de la Jordanie

L'INTIFADA et l'intervention israélienne dans les territoires autonomes de Cisjordanie ont placé le royaume hachémite voisin devant un dilemme : maintenir le choix stratégique d'un accord avec Israël au risque de déclencher la colère populaire ou donner satisfaction à la rue au risque de ruiner ses relations avec l'Etat hébreu, et derrière celui-ci, avec les Etats-Unis. Ces contradictions ne sont pas nouvelles. Elles avaient toujours été gérées avec une grande habileté par feu le roi Hussein, qui avait réussi à conférer à la Jordanie une importance politique sans commune mesure avec sa fragilité géographique, ses disparités démographiques et son poids économique.

Son fils et successeur, le roi Abdallah, qui vient d'être reçu à la Maison Blanche et qui s'adressera le 12 juin au Parlement européen, à l'occasion de la ratification de l'accord d'association entre son pays et l'UE, aura-t-il la même sagesse ? Saura-t-il colmater les fissures de la société jordanienne, soulignées par l'intifada et ses suites ?

A Amman, beaucoup en doutent. La critique se fait discrète alors que, face aux risques d'une importation des troubles de Cisjordanie, les mesures de sécurité ont été renforcées, mais elle est sans équivoque. Tel ancien sénateur souligne que Hussein aurait réagi avec plus de fermeté vis-à-vis de Sharon ou qu'il n'aurait pas boudé le sommet arabe de Beyrouth. Tel ancien collaborateur du roi défunt remarque dans une litote que « notre leadership est jeune et sans beaucoup d'expérience » avant d'ajouter qu'Abdallah est « trop dépendant des services et de l'armée ».

Comme les autres Etats arabes, la Jordanie s'en est tenue à une sorte de « service minimum » quand l'offensive israélienne dans les territoires battait son plein. Le quotidien *Jordan Times*, dont le jeune directeur est un ancien conseiller d'Abdallah, engageait ainsi les Jordaniens à « exprimer leurs émotions de sorte à ne pas détourner l'attention de ce qui se passait dans les rues de Ramallah vers ce qui se passait dans les rues d'Amman ou du Caire ». Une façon de dire que l'intifada était l'affaire des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, et pas celle des Jordaniens, fussent-ils Palestiniens de Jordanie. Une manière aussi de contredire un des slogans souvent entendus dans les manifestations à Amman : « Ouvrez les frontières pour le djihad ! »

Les lignes de fracture mises en évidence par les événements des derniers mois se chevauchent sans se recouper. La première qui s'impose immédiatement est la différence entre les Jordaniens de souche ou

Transjordaniens et les Jordaniens d'origine palestinienne, représentant environ la moitié de la population. Tous ne sont pas considérés comme des réfugiés ou des personnes déplacées et tous ne sont pas dans des camps (seul un quart vit à la périphérie des villes dans des habitations précaires), mais ils sont pour la plupart exclus du système politique. « C'est plutôt mieux, dans les circonstances actuelles, que les Palestiniens ne soient pas au pouvoir car ils nous conduiraient là où la Jordanie ne veut pas aller », dit Taher Masri, un ancien premier ministre de Hussein, lui-même né à Naplouse en Cisjordanie.

« CASE DÉPART »

Dans un premier mouvement, la solidarité avec les Palestiniens des territoires autonomes a rapproché les deux communautés vivant en Jordanie, même si quelques manifestants ont brûlé des keffieh de bédouins ou des portraits du roi Abdallah dans les camps palestiniens d'Irbid ou de Jerash. Cependant, les objectifs ne sont pas les mêmes. Les Transjordaniens se satisfont d'une solidarité formelle,

accompagnée de quelques gestes de soutien matériel, tandis que les Palestiniens réclament des actes et reprochent aux autorités de ne pas rompre avec Israël et surtout de ne pas autoriser l'envoi de volontaires en Cisjordanie. « La relation stratégique avec Israël passe par des canaux secrets », déclare Taher Masri, faisant allusion aux accords de sécurité. Si l'opinion les connaissait, elle serait furieuse. »

Les Palestiniens ont trouvé une « occasion d'expression », dit Haana Jaaber, du Centre d'études et de recherches sur le Moyen-Orient contemporain. Ils ont pris conscience de représenter une force. Ils protestent contre la politique du pouvoir, contre leurs conditions sociales, contre la situation régionale. Les manifestations de mars-avril ont été organisées à l'origine par les syndicats qui sont à la fois officiels et l'expression d'une opposition légale. Les revendications sociales se sont mêlées aux protestations contre Israël, contre la pusillanimité du gouvernement, voire contre le régime lui-même.

L'intifada de Cisjordanie a donc accru les clivages entre les diri-

geants et les dirigés, entre les riches et les pauvres, entre les Transjordaniens et les Palestiniens, entre les islamistes et les laïcs, entre les partisans de l'accord avec Israël et ses adversaires. Dans l'appareil d'Etat lui-même, les partisans du processus de paix avaient pris le dessus, entraînant avec eux les indécis ou les opportunistes. Maintenant, les opposants relèvent la tête. Personne ne demande la dénonciation du traité de normalisation avec Israël, de 1994, mais les critiques contre les accords d'Oslo se font de plus en plus vives. « Nous sommes revenus à la case départ », regrette Taher Masri, qui était chef du gouvernement au moment de la conférence de Madrid qui, en 1991, a lancé le processus de paix. L'opinion s'était habituée à l'idée de la paix et maintenant tout a été détruit. Israël est redevenu l'ennemi. »

Le paradoxe, explique le Dr Chbeilat, c'est que la politique américaine déstabilise ce régime pro-américain. L'antiaméricanisme nourrit une hostilité à toutes les valeurs occidentales. La situation en Palestine, poursuit-il, est la plus grande contribution au fondamentalisme. Les intégristes ont boycotté les dernières élections législatives. Les sondages leur promettent quelque vingt-cinq sièges sur quatre-vingts aux prochaines qui devraient avoir lieu en septembre mais qui pourraient être ajournées, bien que la législature précédente soit finie depuis juin 2001 ! A moins qu'une nouvelle loi électorale soit promulguée d'ici là qui exclue les islamistes du Parlement.

Sans doute ne servirait-il à rien de casser le thermomètre alors que les fondamentalistes prospèrent sur un fond de misère sociale et de frustration politique, bien que les partis islamistes restent très élitistes. « Dans les camps, si les associations se réclament du Hamas, elles sont interdites ; si elles sont autorisées, elles sont contrôlées par le pouvoir », affirme Haana Jaaber. « La crédibilité des dirigeants arabes est égale à zéro, dit encore le Dr Chbeilat. Nous avons souvent de bonnes Constitutions, mais qui les respecte ? »

Avis partagé par un ancien ministre : « Nous avons un Etat policier avec une façade démocratique. » La résultante de ces forces contradictoires a, jusqu'à maintenant, assuré la stabilité de la Jordanie. Rien n'indique que cela ne puisse pas être encore le cas à l'avenir, à condition qu'un événement imprévu, extérieur ou intérieur, ne vienne pas perturber ce fragile équilibre. Pour beaucoup de Jordaniens, l'intifada aurait pu être cet événement.

Daniel Vernet

Les aventures de Victor Hugo

PAR CAGNAT



« Vous êtes belle, je vous aime », une diction approximative ne fait pas oublier la prodigieuse composition cinématographique d'Anthony Quinn (Quasimodo) amoureux d'Esmeralda.

Daniel Vernet

M. Chirac dans l'étau budgétaire

IL AVAIT FALLU deux ans au président Chirac 1 pour venir buter contre les contraintes européennes : convaincu que la France ne parviendrait pas à réduire son déficit budgétaire à 3 % comme le voulait le traité de Maastricht, il avait dissous l'Assemblée. Le délai s'est réduit à deux jours pour Chirac 2. Cette fois-ci, il ne s'agit plus d'atteindre un déficit de 3 % du PIB, c'est fait, mais 0 %, c'est-à-dire l'équilibre. La date prévue est 2004 ou 2005 selon les engagements pris par la France au sommet de Barcelone à la mi-mars. Mais le candidat Chirac a repoussé cette échéance à 2007 dans son programme et, une fois élu, son gouvernement a confirmé ce retard, provoquant un tollé à Bruxelles et parmi nos partenaires européens. Hans Heichel, ministre allemand des finances, a expliqué qu'il « ne comprendrait pas » que la France ne tienne pas parole.

Les faiblesses de Chirac 2 comme de Chirac 1 sont dessinées : le budget et l'Europe. Si la France avait conservé son franc, Jacques Chirac n'aurait pas pu se permettre de repousser un objectif budgétaire sans en subir les conséquences monétaires. La pauvre Semeuse, déjà fortement secouée par le succès de Jean-Marie Le Pen au premier tour, aurait été dépeuplée. Aujourd'hui, l'euro nous protège. Mais il ne supprime pas la discipline, il la replace au niveau communautaire, c'est-à-dire qu'il donne aux autres pays un droit de regard sur notre vie financière. Droit de regard codifié dans le pacte de stabi-

lité et de croissance, signé après Maastricht.

Donc, le gouvernement français a reculé. Son porte-parole, Jean-François Copé, a indiqué que « le principe du respect du pacte de stabilité sera naturellement appliqué ». Mais pour ajouter aussitôt : « Cela se fera en respectant aussi l'engagement pris de baisser l'impôt sur le revenu de 5 % dès cette année. » Est-il possible de tenir les deux promesses à la fois ?

CHOISIR À QUI FAIRE DU MAL

Non. En fait, M. Chirac va devoir faire ce qu'il redoute le plus, choisir à qui faire du mal. L'équation financière de la France est celle de tout ménage : le déficit = les recettes (les impôts) moins les dépenses. Posée, elle oblige le président : soit à ne pas réduire le déficit aussi vite qu'annoncé, auquel cas il heurte nos partenaires européens ; soit à renoncer aux réductions d'impôts promises, auquel cas il floue ses électeurs ; soit à couper dans les dépenses de l'Etat, ce qui signifie une remise en question de nombreux ministères fortement syndiqués. Les européens, les contribuables, les fonctionnaires : il faudra déplaire à une catégorie, au moins. Notons que si la gauche gagne les législatives, elle n'échappera pas au même pénible exercice.

La France convaincra-t-elle ses partenaires de lui permettre de desserrer sa ceinture et de renégocier le pacte de stabilité ? Quoi qu'on puisse penser sur le fond dudit pacte (certains le considèrent comme trop restrictif en cas de ralentissement économique), il ne faut pas se

faire d'illusion à cet égard. Onze pays ont déjà équilibré leurs comptes et seuls la France, l'Allemagne, l'Italie et le Portugal sont en retard. Berlin, déjà mis sur la sellette par Bruxelles, a dû promettre d'atteindre le but en 2004, ce qui lui a coûté de furieuses discussions avec les Länder en pleine année électorale : Gerhard Schröder « ne comprendrait pas », en effet, de souffrir alors que le laxisme serait toléré de l'autre côté du Rhin.

La France ne peut donc s'exempter d'un véritable effort. Si elle obtient un délai, ce sera en échange d'une très étroite surveillance, une véritable mise en tutelle, qui ne sera pas facile à expliquer aux Français. En tout état de cause, la France ne pourra pas, dans ces conditions, se vouloir un tant soit peu « moteur » de l'Europe comme croit pouvoir le dire le nouveau ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin.

EFFACER « SUPERMENEUR »

Faut-il renoncer aux baisses d'impôts promises ? Le président aura du mal à s'y résoudre s'il veut effacer son image de « Supermeneur ». Tout dépendra alors de l'état réel des comptes qui sortira de l'audit commandé par Jean-Pierre Raffarin. Si le déficit actuel (2002) est aussi mauvais que le disent les indiscrets (plus de 2 % et peut-être 2,5 %), alors on voit mal comment le gouvernement pourrait s'autoriser des largesses fiscales. Autrement dit, l'affaire est politique : avant les législatives, le gouvernement va laisser

croire que les socialistes laissent des finances dans un état catastrophique, puis en cas de victoire de la droite, pschitt ! le déficit va se dégonfler et se révéler meilleur et il sera possible de tenir, du moins en partie, les promesses. Mais lesquelles ? Les 5 % de baisse de l'impôt sur le revenu dès cette année, sûrement. Mais il sera sans doute impossible d'aller plus loin... sauf à maintenir l'impôt sur les sociétés, alors que tous nos partenaires européens (décidément !) vont l'abaïsser.

Reste la dernière variable : les dépenses publiques. Le travail de la droite dans toutes les démocraties est logiquement de s'y attaquer en mettant en place cette réforme de l'Etat tant nécessaire et tant différée. M. Chirac le voudra-t-il ? Candidat, il a évité le sujet en refusant de se prononcer sur le point-clé : le remplacement ou non des 80 000 fonctionnaires qui partiront à la retraite, chaque année, dans les temps à venir. Sur ce sujet de l'Etat, sous Chirac 1, Alain Juppé avait provoqué les grèves de 1995. La leçon a été comprise sur la méthode : il faut du « dialogue social » et Jean-Pierre Raffarin n'économise pas sa parole pour le répéter. Mais sur le fond, il faut agir en profondeur. Les syndicats ne sont pas dupes et la gauche aura beau jeu de les encourager à la résistance. Là est la clé du quinquennat : réussir à globalement réduire les dépenses tout en les réordonnant en fonction des nouvelles priorités.

Eric Le Boucher

Le Monde
ÉDITORIAL

Urgence en Angola

ON NE DEMANDAIT qu'à y croire. Quand, le 4 avril dernier, un accord de cessez-le-feu a été conclu entre le gouvernement angolais et les rebelles de l'Unita (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola), on a voulu croire qu'un pays martyr, en guerre depuis plus de trente-cinq ans, allait enfin rompre avec les affres de la mort violente, panser ses plaies et tourner ses énergies vers le développement. Terre bénie, vaste et fertile, l'Angola, eldorado promis à devenir, d'ici à 2010, le premier producteur de pétrole sur le continent africain, a en effet tout pour vivre heureux.

Mais on ne sort pas d'une guerre perpétuelle – guerre de libération, guerre de substitution pendant la guerre froide, guerre de factions doublée d'une guerre économique « diamants contre pétrole » – sur la base de mensonges. Le principal mensonge, c'est l'idée qu'il y aurait en Angola un « bon » et un « méchant ». Or, pour le gouvernement comme pour les rebelles de Jonas Savimbi, le bien et le mal n'ont été qu'un jeu de rôle. Tous deux se sont livrés à une guerre sans merci, ont pratiqué une politique de la terre brûlée qui, de part et d'autre, a pris la population civile en otage. Le monde extérieur en était complice, activement jusqu'à la chute du mur de Berlin, passivement depuis que, pour lui, l'enjeu de la guerre en Angola se réduisait à l'exploitation de l'or noir, si opportunément extrait au large des côtes, loin des cris et du sang.

Depuis 1998, par intérêt ou par indifférence, la communau-

té internationale a fermé les yeux sur une guerre totale. L'Unita ayant repris les armes après avoir perdu les élections en 1992, puis trahi l'accord de paix de Lusaka signé en 1994, le gouvernement a fait passer pour légitime l'« annihilation » de la rébellion. A sa demande, l'ONU a non seulement imposé des sanctions à l'Unita mais aussi tacitement consenti à un « blocus humanitaire » de la population sous contrôle du mouvement rebelle.

Quand, le 22 février, Jonas Savimbi a été tué par l'armée, ce n'est pas la mort de ce « belliciste » qui a ouvert la voie à la paix. En fait, l'Unita, exsangue, traquée et affamée, n'a plus été en mesure de protéger son chef et, après la disparition de celui-ci, s'est rendue sans conditions. Aussi, ce qui a été signé, le 4 avril à Luanda, n'est pas un accord de paix, mais une capitulation.

A mesure que l'intérieur de l'Angola devient accessible, l'horreur se découvre : la population a été terrorisée par l'Unita, là où elle était sous la férule des rebelles ; elle a été déportée par le gouvernement qui l'a « parquée » dans des sites sans moyens de subsistance, pour priver la guérilla de son vivier. Hébététes et squelettiques, des dizaines, voire peut-être des centaines de milliers de personnes, attendent qu'on leur vienne en aide. Elles ont besoin de nourriture, de soins, mais aussi d'une paix qui soit autre chose que l'élimination ou la cooptation entre chefs de guerre, qui se disputent ou se partagent des pactoles. Sinon, deux générations d'Angolais auront souffert pour rien.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenclz, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ; Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

A NOS LECTEURS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU « MONDE ».

La Société des lecteurs du Monde tiendra son assemblée générale annuelle samedi 25 mai 2002 à 15 heures, à la Maison de l'Unesco (125, avenue de Suffren, Paris 7^e). Les actionnaires qui n'auraient pas

reçu leur dossier de convocation peuvent prendre contact avec le secrétaire de la Société (21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05 ; tél : 01-42-17-25-01/ 01-42-17-28-43 ; fax 01-42-17-21-17). Les pouvoirs ou votes par correspondance doivent parvenir au siège de la société, le 22 mai au plus tard.

PRÉCISION

DONNEDIEU DE VABRES. A la suite de la publication, dans nos éditions du 16 mai, d'un article consacré à la situation judiciaire de Renaud Donnedieu de Vabres,

nouveau ministre délégué aux affaires européennes, Serge Hauchart, mis en cause dans cette procédure, nous a demandé de préciser qu'il a toujours contesté avoir apporté des fonds au Luxembourg.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex



Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75242 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Toutes les vertus, tous les talents ! La faute à la pub ? par Frank Tapiro

par l'Association Objectif lune

LA haute fonction publique ne reflète que faiblement la diversité de la société française. En particulier une part très limitée des hauts fonctionnaires est issue de l'immigration d'après-guerre et des banlieues. Cette situation n'est pas propre à l'administration. Elle concerne tout autant, voire davantage, le monde politique, l'entreprise, les médias.

Pour nous, jeunes fonctionnaires, il est essentiel que la fonction publique, notamment dans ses emplois d'encadrement, reflète davantage cette diversité, et que devienne réalité l'exigence posée par l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : tous les citoyens sont « admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents ».

Une partie de la réussite aux concours est liée à la confiance en ses propres chances et à la maîtrise de certaines références culturelles que des contacts avec des hauts fonctionnaires peuvent permettre d'acquérir plus facilement. Dans ce contexte, nous avons une responsabilité particulière à assumer. Nous suivons avec intérêt la mise en place par les pouvoirs publics de dispositifs tendant à renforcer l'égalité des chances aux concours administratifs. Mais nous pensons qu'il nous appartient également d'apporter concrètement une contribution, même très limitée, à ces efforts.

Telle est, depuis deux ans, l'ambition de notre association Objectif lune. Clin d'œil adressé à nos étudiants, ce nom signifie que notre but est de les aider à atteindre cet objectif, qui peut leur sembler hors d'atteinte – mais qui ne l'est pas : la réussite aux concours administratifs. La dérision de ce nom renvoie aussi à la modestie de l'entreprise : une demi-douzaine d'intervenants, hauts fonctionnaires en poste dans les principales administrations ; une quinzaine de participants, étudiants titulaires d'une bourse de service public et, pour la plupart, issus de la banlieue

parisienne ; enfin, pour tous moyens matériels, des locaux gracieusement mis à notre disposition par le Crous de Paris. Engagement bénévole des intervenants et volontariat des participants sont les deux principes-clés du fonctionnement d'Objectif lune.

L'association n'a bien évidemment ni l'ambition ni les moyens de se substituer aux cours de préparation que suivent les étudiants, à l'université ou à Sciences-Po, pas plus qu'à leur travail individuel d'apprentissage, de révision et de réflexion.

Son but est de les accompagner dans ce travail en leur dispensant, le samedi matin, dans les principales matières des concours administratifs de catégorie A, un enseignement centré sur la mise à niveau et l'actualisation des connaissances de base, et la familiarisation avec les techniques de préparation des examens, écrits et oraux – gestion du temps lors de l'épreuve, décodage du sujet, questions-clés à se poser pour mobiliser ses connaissances, identification des principales problématiques. Cet enseignement prend la forme d'un dialogue au cours duquel nous tentons moins de combler les lacunes que de lever les blocages, en essayant de leur donner les moyens de mettre en valeur leurs propres références et l'envie d'en savoir plus.

Aux cours proprement dits s'ajoute, dans le cadre d'un tutorat, un suivi individuel de chaque participant par l'un des intervenants de l'équipe. Il s'agit d'être à l'écoute de leurs doutes, leurs questions, leurs projets. Il s'agit aussi de leur donner une traduction des jugements, parfois lapidaires, que les enseignants du supérieur formulent sur leurs travaux.

La méthode d'Objectif lune n'a rien de révolutionnaire : elle consiste simplement, en démystifiant les matières qui semblent les plus inhospitalières, en apprenant à aborder sans appréhension les sujets les plus retors, à donner à nos étudiants une plus grande confiance dans leurs propres capacités.

Et ces capacités sont grandes, comme en témoignent les nombreux succès que Nadia, Philippe, Myriam, Karim et d'autres ont remportés au cours ces deux dernières années !

Près des deux tiers ont passé avec succès l'un ou plusieurs des concours de la fonction publique, parmi lesquels les instituts régionaux d'administration, l'École nationale du Trésor, les concours des attachés de la Ville de Paris ou de ceux de la défense, ainsi que l'École nationale de la magistrature. L'absence d'admis à l'ENA traduit avant tout la part très faible de nos étudiants, principalement issus des filières juridiques de l'université, qui présentent ces concours.

Ces résultats encourageants sont d'abord et avant tout le fruit du travail acharné des étudiants et aussi, bien sûr, de la qualité des enseignements suivis durant leurs études supérieures. Si notre association apporte un peu aux étudiants, ce qu'elle nous apporte, à nous les intervenants, est immense ! Objectif lune, c'est cette rencontre avec ces jeunes issus d'horizons divers, ouverts et motivés, et partageant notre engagement dans le service public. Elle nous fait entrevoir le courage, la générosité et l'enthousiasme de ces jeunes Français qui auront tant à apporter à la modernisation de l'Etat !

★ Objectif lune
objectif.lune@laposte.net

APRÈS avoir copieusement accusé les médias d'être responsables de leur défaite, les politiciens de la gauche plurielle semblent avoir trouvé un nouveau bouc émissaire bien singulier : le publicitaire.

Ces derniers jours, on a pu voir certains représentants du gouvernement précédent accuser injustement Jacques Séguéla de tous les maux et mauvais mots, prétextant évidemment que la faute revenait aux communicants sans se soucier de savoir si le produit – en l'occurrence Lionel Jospin – et le message, pensé et écrit par ses soins, ne comportaient ni manque ni défaut.

Ces critiques font porter une couronne d'épines aux communicants en employant une nouvelle expression, « politique publicitaire ». L'adjectif « publicitaire » est désormais utilisé pour qualifier un message de forme plus que de fond, d'effet plus que de résultat. C'est ce que Jack Lang a exprimé sur les ondes d'Europe 1 au sujet du fameux slogan de Jean-Pierre Raffarin : « France du haut/France du bas. » Politiciens, politiciennes, n'oubliez pas ce que la pub a fait pour vous...

Je rappellerai à M. Lang que c'est lui qui, dès 1981, a lancé le mouvement Allons zidées, que c'est sur une initiative de Julien Dray qu'est né le célèbre Touche pas à

mon pote. Faut-il aussi rappeler que l'ère Mitterrand – pardon, l'ère de la « génération Mitterrand » – a été celle de la pub et du slogan simple et populaire, que « la force tranquille » est entrée dans la postérité, que « la France unie » reste l'objectif ultime et éternel du rassemblement politique et idéologique, que le « Tonton laisse pas béton » figure dans les livres d'histoire.

Alors arrêtons de minimiser l'effet de la pub en cas de succès et de l'accabler de tous les maux en cas d'échec.

Prenons cette discipline pour ce qu'elle est : un moteur d'envies, un accélérateur de désir et un créateur de différences. Mais n'oublions pas qu'au départ de toute campagne il faut un produit. Jamais la pub ne créera du désir artificiel sur un produit virtuel. Elle ne peut réaliser d'autres miracles que de sublimer une réalité-produit sur un bénéficiaire-consommateur. Elle ne peut rien faire quand le produit est mal adapté à l'époque, ou décalé par rapport aux attentes des consommateurs.

Et si c'était ce qui est arrivé à Lionel Jospin ? Avait-il assez de soufflé, de rêves, d'envies ? « Présider autrement » : était-ce une fausse bonne idée ou une bonne idée mal exploitée ou mal adaptée ?

Le résultat des urnes démontre que les consommateurs-citoyens ne sont pas dupes et que notre

métier ne fait pas n'importe quoi et qu'on ne vend pas n'importe quel effet de manches ou slogan à 2 euros.

Il semble y avoir un véritable délit de profession publicitaire de la part des perdants de la compétition, à l'époque où la politique

FRANK TAPIRO est co-président de l'Agence de publicité Hémisphère droit ; il a collaboré à la préparation de la campagne de François Mitterrand en 1988.

essaye de redorer son blason. Surtout à l'heure où les publicitaires se réunissent pour prôner le retour de la communication politique. On reproche même à Jean-Pierre Raffarin son passé de communicant en critiquant un slogan qui semble pourtant avoir touché la majorité des Français, de gauche comme de droite.

Pardonnez si la pub est efficace. Pardonnez si elle parle au plus grand nombre. Désolé si un simple slogan de six mots peut résumer ce qu'on n'a pas su exprimer en cinq ans. C'est ça la pub, synthétiser sans minimiser, résumer sans survoler, exagérer sans déformer. N'en déplaise à tous ceux qui ont oublié que la pub n'est que le miroir embellissant d'une réalité. Que ce miroir fasse réfléchir ceux qui n'ont pas le courage de nos idées.

FESTIVAL "SAINT-MALO ÉTONNANTS VOYAGEURS" DU 16 AU 20 MAI 2002.

p. 50

p. 86

p. 104

p. 130

p. 141

Au départ, il y avait une feuille blanche, puis vint un mot, puis deux, puis trois.

Avec pour objectif de susciter l'envie d'écrire auprès des collégiens et lycéens, les centres E.Leclerc en association avec le festival "Saint-Malo Étonnants Voyageurs" et les Académies de Rennes, Rouen, Nantes et Montpellier, ont organisé un concours de nouvelles sur le thème "Nouvelles d'Afrique". A cette occasion, un recueil des 20 meilleures nouvelles présentées au concours est édité et disponible dans les Espaces Culturels E.Leclerc et sur ALLO E.Leclerc (0 810 870 870 prix appel local).

Toute la culture mais pour tout le monde. **E.LECLERC**

Partenaire officiel du Festival "Saint-Malo Étonnants Voyageurs".

prendre en charge. Donc, l'Afrique, ça n'existe plus, c'est perdu pour le développement, et cela devient même problématique pour l'assistance humanitaire, la dernière chose que l'on puisse y faire.

Incroyable myopie ! Ce continent jouxte l'Europe : une quinzaine de kilomètres par le détroit de Gibraltar, et environ 200 kilomètres séparant le cap Bon de la Sicile. La décomposition d'un continent si proche ne peut pas ne pas poser de problèmes au nord de la Méditerranée. Le 11 septembre 2001 nous enseigne que l'interdépendance est plus que jamais la règle sur notre planète, et que les problèmes sont bien plus partagés qu'on ne le pense généralement. Il n'y a pas de cloisonnement étanche.

A l'occasion du sommet qu'il a organisé à Dakar le 17 octobre dernier, et qui n'a malheureusement pas mobilisé beaucoup de dirigeants africains, le président Abdoulaye Wade a eu cette formule tout à fait pertinente : l'Afrique est devenue une vaste passoire pour toutes sortes de trafics. Il suffit d'observer la « sécurité » dans nos aéroports et à nos frontières terrestres et maritimes, la facilité avec laquelle des étrangers peu recommandables peuvent se procurer nos passeports diplomatiques, les valises tout aussi « diplomatiques » servant à faire passer en fraude diamants, or, devises (y compris de la fausse monnaie), drogue et toutes sortes d'objets délicieux.

D'accord donc pour que nos amis français nous interpellent fermement quant au délitement de nos pays, dont nous portons la responsabilité principale. Il ne faut pas qu'ils aient peur de nous dire la vérité en face. Le complexe du colonisateur n'a plus lieu d'être : l'amitié doit désormais se nourrir de vérités, y compris les vérités crues.

Les pires pour nous, ce sont ceux qui jouent à nous caresser dans le sens du poil. La tape sur l'épaule est certes un geste amical, à condition qu'elle ne nous conforte pas dans l'idée infantiliste selon laquelle nous sommes les gentilles et innocentes victimes d'un complot inter-

national contre l'Afrique. Il ne faut plus nous flatter. Quant à nous, nous gagnerons en crédibilité à partir du moment où nous serons capables de nous regarder en face, pour reconnaître enfin que tout ce qui nous arrive est d'abord de notre faute. Nous serons plus crédibles pour dire à tous ceux qui considèrent l'Afrique comme un continent perdu qu'ils ont tort.

Elle est certes en panne, mais décréter sa mise hors jeu définitive ne règle aucun problème. Entre la condescendance, qui signifie mépris et infantilisation, et l'abandon qui ne dit pas son nom et qui est une forme de politique de l'autruche, il y a place pour un regard responsable sur la crise africaine.

Un tel regard commence d'abord par s'éloigner des idées reçues, en particulier les généralisations hâtives et les conclusions radicales. L'Afrique est un continent. C'est le premier rappel élémentaire à formuler. Sur 53 Etats, il s'en trouvera bien 2, 3 ou 4 pour prendre le chemin du sérieux. Seule une observation attentive et non dogmatique permettra de les identifier. Dans cette hypothèse, l'intérêt de l'Afrique, de l'Europe et du monde commanderait qu'ils soient franchement appuyés, au lieu du saupoudrage qui n'a jamais induit un cycle de développement. Un appui franc et massif accordé à des pays manifestant clairement une volonté de s'en sortir par le sérieux et le travail acharné servirait le contre-exemple pour les mauvais gestionnaires.

C'est d'ailleurs ce qu'avait indiqué le président Mitterrand lors du 16^e sommet des chefs d'Etat de France et d'Afrique en 1990. Erik Orsenna était à ses côtés et aurait, dit-on, fortement inspiré le désormais célèbre discours de La Baule. L'attention excessivement concentrée sur les seigneurs de la guerre est, de ce point de vue, un autre piège qui guette le continent. Aujourd'hui, mieux vaut être un chef rebelle ou un président casseur pour retenir l'attention de la communauté internationale, plutôt qu'un gestionnaire sérieux et discret.

Jean-Paul Ngoupandé

ENTREPRISES

RESTRUCTURATIONS

L'opérateur allemand de télécommunications Deutsche Telekom est confronté, comme son concurrent et ancien partenaire France Télécom, à une situation critique : **PERTES HISTORIQUES** en 2001, **ENDETTE-**

MENT record, effondrement boursier. Jeudi 16 mai, le quotidien *Financial Times Deutschland* annonçait, de sources syndicales, que l'ex-monopole public allemand s'appropriait à supprimer **30 000 EMPLOIS** sur

260 000 dans le monde. Le chiffre n'a pas été confirmé par l'entreprise, qui reconnaît cependant qu'elle reste dans une logique de réduction continue d'effectifs. Près de 70 000 emplois ont été supprimés

depuis 1995. France Télécom, BT, Telefonica, Telecom Italia, les opérateurs historiques européens, sont confrontés aux conséquences de leur course à la **TAILLE CRITIQUE**, qui a fait exploser leurs dettes.

Deutsche Telekom va poursuivre ses réductions d'effectifs

L'opérateur allemand, confronté à des pertes historiques, un endettement record, un effondrement boursier, fait l'objet de rumeurs de suppression de 30 000 emplois. Le PDG, Ron Sommer, soutenu par le chancelier Schröder, cherche à vendre des actifs pour renflouer le groupe

FRANCFORT

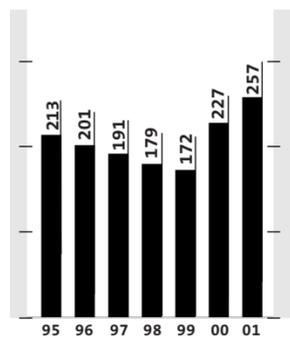
de notre correspondant

Décidément, pas un jour ne se passe sans que Deutsche Telekom ne défraie la chronique. Chute du titre en Bourse, pertes records en 2001, désendettement délicat, actionnaires mécontents, rumeurs de démission du patron Ron Sommer : la compagnie allemande de télécommunications, un temps associée à France Télécom, connaît, à peu de choses près, les mêmes déboires que l'opérateur français. Elle a bien du mal à se remettre de l'explosion de la bulle technologique, et d'une politique d'expansion coûteuse menée au tournant des années 2000.

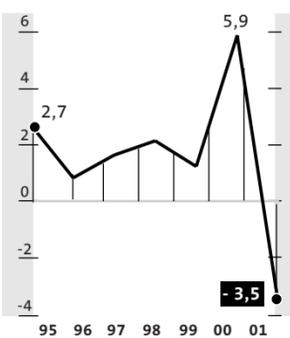
Dernier indice en date du malaise au sein du groupe implanté à Bonn : les rumeurs circulent depuis quelques jours sur un nouveau plan de suppression d'emplois. Le quotidien *Financial Times Deutschland* indiquait, jeudi 16 mai, de sources syndicales, que 30 000 postes étaient sur la sellette, sur un effectif de 260 000 personnes dans le monde. L'information n'a pas été confirmée. Néanmoins, « la tendance reste naturellement à une baisse des effectifs, bien qu'il n'y ait pas de licenciements économiques en vertu d'un accord signé avec les syndicats jusqu'en 2004 », indique un porte-parole. Deutsche Telekom supprime en moyenne, discrètement, quelque 10 000 emplois par an, si l'on tient compte du périmètre du groupe en 1995. Le pôle T-Com, dans lequel sont concentrées les activités de téléphonie fixe, est le plus touché par ces réductions d'effectifs, le

UNE BOULIMIE COÛTEUSE

Effectifs en milliers



Résultat net en milliards d'euros



Cours Deutsche Telekom en euros à Francfort



La politique d'acquisitions menée par le PDG de Deutsche Telekom, Ron Sommer, a contribué à alourdir l'endettement à 67,5 milliards d'euros et a gonflé les effectifs, qui étaient en décline constante depuis 1995.

Sources : Société et Bloomberg

plus souvent au travers de départs en préretraite. De 1995 à 2001, dans le contexte de son introduction en Bourse en novembre 1996, l'ancien monopole a ainsi procédé à la suppression de 70 000 emplois.

Pour les syndicats, un éventuel changement de rythme dans les rationalisations pourrait s'expliquer par une volonté de soutenir le cours de Bourse. Si tous les opérateurs de téléphonie sont sous pression, Deutsche Telekom est particulièrement exposé. Depuis le krach des valeurs technologiques, son action a plongé. Ces derniers jours, elle a du mal à s'éloigner du plus bas historique atteint après le 11 septembre 2001 (à 13,12 euros,

contre plus de 100 euros en mars 2000). Surtout, le titre stagne en deçà de son cours d'introduction (14,30 euros pour les particuliers). A l'époque, la mise en Bourse du géant avait permis de développer l'actionnariat populaire dans un pays longtemps réticent : alors considéré comme un placement de père de famille, le titre avait fait l'objet d'un engouement jamais vu. D'où la frustration actuelle de milliers de personnes, qui se sentent lésées par l'avalanche de mauvaises nouvelles. Les dividendes ont ainsi réduit de 40 % pour 2001.

Du coup, certains observateurs considèrent que la faiblesse de

« l'action T » pourrait poser un problème politique au chancelier Gerhard Schröder (SPD) : à quatre mois des élections législatives, le chef du gouvernement pourrait, dit-on, faire les frais du mécontentement des petits porteurs. Des considérations qui alimentent les rumeurs de départ du président du directoire de Deutsche Telekom, Ron Sommer. Nommé en 1995 pour conduire la mutation de l'ancienne administration, ce patron de choc est de plus en plus contesté, même si M. Schröder continue à lui accorder son soutien : « On doit avoir le courage d'affronter la colère des petits actionnaires et de leur dire : il n'y a pas de raisons de

changer l'homme, il a bien travaillé », a déclaré le chancelier cette semaine dans un entretien au magazine *Stern*.

Reste que les défis sont nombreux pour l'opérateur public. Chantier prioritaire : réduire un endettement jugé pharaonique, puisqu'il s'élevait à 67,2 milliards d'euros à l'issue du premier trimestre. La dette a été gonflée par l'acquisition de licences de téléphonie mobile UMTS, en Allemagne et en Grande-Bretagne. Mais sa diminution s'avère des plus ardues. La mise en Bourse de T-Mobile, la filiale de téléphonie mobile, au coude à coude avec Vodafone en Allemagne, donnerait un peu d'air frais à sa maison mère, mais elle est reportée depuis près de deux ans, pour cause de turbulences boursières.

Autre source de revenu, envisagée en vain pour le moment : la cession du réseau câblé. Un premier accord signé avec la société américaine Liberty Media, de John Malone, pour un montant de 5,5 milliards d'euros, a échoué du fait du veto des autorités de la concurrence : celles-ci craignent que cet allié du magnat australo-américain Rupert Murdoch ne crée un nouveau monopole pour diffuser ses programmes, au nez et à la barbe des acteurs historiques de la télévision allemande. Résultat : Deutsche Telekom est toujours en quête d'un acquéreur pour son réseau câblé, et s'attend d'ores et déjà à céder ses actifs pour une somme nettement plus modeste.

Des experts mettent en cause la stratégie de M. Sommer, en parti-

culier sa politique d'acquisitions menée au prix fort. Après celle de One to One au Royaume-Uni, la prise de contrôle de l'américain Voice Stream en 2001 est pointée du doigt. C'est elle qui a creusé les pertes nettes en 2001, et qui devrait les alourdir encore davantage cette année. Sixième opérateur de téléphonie mobile aux Etats-Unis, Voice Stream est en train de construire son réseau, et a besoin d'importants investissements. « Certes, l'acquisition a coûté très cher, près de 50 milliards d'euros, mais cette filiale ne réalise pas de performances décevantes. La rumeur veut que l'éventuel remplaçant de M. Sommer arrive et vende cette activité. Ce ne serait pas forcé-

De 1995 à 2001, l'ancien monopole a procédé à la suppression de 70 000 emplois

ment une bonne chose, car Deutsche Telekom n'est pas dans l'obligation de le faire, et ne disposeraient alors d'aucune perspective de croissance », juge pourtant Werner Stäblein, analyste spécialiste des télécommunications à la banque ING. Pour lui, Deutsche Telekom n'a qu'un choix : s'accrocher à sa stratégie, et faire le dos rond.

Philippe Ricard

La dette, obsession des opérateurs européens

TOUS les opérateurs de télécommunication européens ne sont pas logés à la même enseigne. Leur endettement, en particulier, ne pèse pas également sur leurs épaules. Pour les plus petits, la charge est parfois fatale. La société américano-néerlandaise KPNQwest a accumulé une dette nette de plus de 2 milliards d'euros en bâtissant un réseau européen en fibre optique : elle est aujourd'hui au bord de la cessation de paiement. Pour les anciens monopoles publics, réduire l'endettement est tout aussi vital.

► **BT (British Telecom)** : l'opérateur historique britannique fait presque figure de miraculé, mais à quel prix. Confronté à une situation critique, BT s'est défait de ses filiales espagnole, japonaise, et de son activité de téléphonie mobile. « Nous voulons être un opérateur anglais qui offre des services mondiaux aux entreprises », affirme Pierre Danon, directeur de BT Retail. L'ex-monopole britannique a affiché en 2001 un résultat bénéficiaire et ramené son endettement de 27,9 milliards à 13,7 milliards de livres (environ 44,4 milliards à 21,8 milliards d'euros). « Nous nous sommes engagés à réduire à terme l'endettement à 10 milliards de livres », en cédant en particulier notre part dans l'opérateur français Cegetel, que nous estimons à 3 milliards de livres », souligne M. Danon. Le cours boursier de BT a recommencé à progresser : jeudi 16 mai, le titre a gagné 9 % à Londres, suite à l'annonce des résultats annuels.

► **Telefonica** : l'opérateur espagnol, privatisé en 1997, est moins endetté que ses homologues (28,68 milliards d'euros fin mars), mais il souffre pour sa part de la crise argentine. Ses bénéfices ont chuté de 72 %, à 121 millions d'euros, au premier trimestre 2002, alors qu'ils auraient été en progression de 10 % sans l'Amérique du Sud, où son chiffre d'affaires recule de 16,9 %. L'aggravation de la dévaluation de la devise argentine a eu un impact négatif de 254,4 millions d'euros sur le résultat du groupe et entraîné une diminution de ses réserves de 838,6 millions d'euros. Telefonica, à l'instar des autres opérateurs historiques européens, perd des parts de marché sur le marché de la téléphonie fixe en Espagne. En revanche, il bénéficie du dynamisme de ses activités de téléphonie mobile.

► **Telecom Italia** : racheté en juillet 2001 par le groupe Pirelli, l'opérateur italien a changé de stratégie. Finie l'expansion vers l'international et Internet de l'époque de Roberto Colaninno, qui avait, par le biais d'Olivetti, lancé une offre publique d'achat sur l'ancien monopole public au printemps 1999. Telecom Italia se recentre aujourd'hui sur ses métiers de base et sur l'Italie. Le groupe a enregistré en 2001 un chiffre d'affaires consolidé de 30,8 milliards d'euros (+13,4 %), avec un bénéfice d'exploitation de 6,6 milliards d'euros (+3,6 %). Mais, suite à des dévaluations d'actifs et à des provisions pour plus de 4,6 milliards d'euros, le résultat net est en perte de plus de 2 milliards d'euros. Au premier trimestre 2002, le groupe a enregistré un bénéfice net de 721 millions d'euros (dû en partie à des cessions) et l'endettement, en baisse, s'élève encore à 20,6 milliards d'euros. Le groupe est passé de 127 000 personnes en 1999 à près de 109 000 fin mars, dans le cadre d'un plan concerté avec les syndicats et pratiquement sans licenciements secs.

Laurence Girard et Marie-Noëlle Terrisse (à Milan)

Les salariés de France Télécom s'arc-boutent sur leur statut

COMME chaque année, Michel Bon, le PDG de France Télécom, a présenté devant le conseil d'administration, réuni mercredi 15 mai, le bilan social du groupe de télécommunications. Pas de surprise, l'opérateur s'étant engagé sur des plans pluriannuels de réduction d'effectifs. Il n'empêche. Au dire des syndicats, les salariés de France Télécom sont inquiets.

« Deutsche Telekom et France Télécom sont aujourd'hui les deux opérateurs les plus sanctionnés, de par l'ampleur de leur dette », dit un représentant du syndicat SUD-PTT. L'endettement de 60,7 milliards d'euros de France Télécom pèse de tout son poids sur l'avenir de l'opérateur historique français et entraîne le cours de Bourse vers des niveaux les plus bas jamais atteints par le titre. Les scénarios de désendettement présentés par M. Bon lors de la publication des résultats annuels sont dépendants de l'issue plus ou moins heureuse d'un certain nombre d'opérations. Et en particulier de la façon dont France Télécom réussira à se dégager du bourbier allemand dans lequel il se débat depuis de nombreux mois.

DISCUSSIONS AVEC MOBILCOM

La crise qui s'est nouée avec son partenaire MobilCom tarde à se résoudre. L'accord conditionnel présenté par France Télécom le 27 mars, qui devait se traduire par le départ de Gerhard Schmid, fondateur de MobilCom, et par la vente de ses parts à un pool bancaire sans qu'une offre publique d'achat (OPA) soit lancée sur la totalité du capital de MobilCom, ne serait plus d'actualité, selon le groupe français. Les discussions se poursuivent, sachant que si aucune autre solu-

tion n'est trouvée l'entreprise pourrait être déclarée en faillite fin juillet, date à laquelle MobilCom doit renégocier un prêt de 4,7 milliards d'euros. En attendant, France Télécom pourrait annoncer une bonne nouvelle, avec la cession de sa filiale néerlandaise Casema au groupe américain Liberty Media, ce qui réduirait sa dette.

« La situation financière de l'entreprise, l'évolution de son cours de Bourse se traduisent de nombreuses interrogations », affirme un représentant de la CFDT. Les questions se posent avec d'autant plus d'acuité en cette période électorale. « Nous attendons les résultats des élections législatives pour connaître les orientations politiques qui prévaudront, poursuit-t-il. A priori, si le gouvernement décide de réduire les impôts, devra-t-il vendre une part du capital de France Télécom pour respecter les exigences budgétaires européennes ? Nous pensons toutefois que rien ne se fera dans l'immédiat au vu du cours de Bourse. »

Le rapport du sénateur RPR Gérard Larcher, remis le 27 mars, a souligné que le moment n'était guère opportun pour l'Etat de vendre ses parts dans France Télécom, dont il détient encore 54 %. Dans le même temps, il a évoqué les conditions d'une nouvelle loi qui permettrait à l'Etat de passer sous la barre fatidique des 50 %. Ce texte pourrait être d'actualité lors de la prochaine législature. Dans ce contexte, le maintien du statut de fonctionnaire, ou en tout cas de ses prérogatives, sera au cœur des débats. Ce statut, qui concerne 90 % des effectifs de la maison mère, rassure les salariés sur d'éventuels plans massifs de suppressions d'emplois. Pour réduire ses effectifs en concertation avec les organisations

syndicales, France Télécom s'est engagé depuis 1996 sur un plan de congés de fin de carrière proposé aux plus de 55 ans. La pyramide des âges fait que le nombre de personnes concernées s'accroît année après année. « Il devrait y avoir 6 000 départs cette année et 2 000 recrutements », dit-on à SUD.

LICENCIEMENTS DANS LES FILIALES ÉTRANGÈRES

Les plans de suppressions d'emplois touchent donc plutôt les filiales étrangères. Un projet de 15 000 suppressions d'emplois sur trois ans avait été évoqué au sein de la filiale polonaise TPSA, qui emploie plus de 60 000 personnes. La mise en œuvre de ce plan semble avoir fait l'objet de nombreuses négociations avec les syndicats et le Trésor polonais, mais il devrait se traduire par des licenciements.

Par ailleurs, la filiale Equant, spécialisée dans l'offre de services aux entreprises, s'est engagée à réduire ses effectifs de 3 000 personnes, une restructuration qui a touché en priorité les équipes américaines. Enfin, en Belgique, les syndicats de la filiale Mobistar dénoncent la multiplication des licenciements.

Les salariés de la maison mère française souhaitent donc garder les prérogatives de leur statut. La mise à disposition de fonctionnaires au sein des filiales Wanadoo et Orange, en accord avec les syndicats, a permis de tester le détachement des salariés sous statut de droit privé. L'opération, qui semble s'être bien déroulée, préfigure ce qui pourrait être proposé plus largement au personnel dans les prochains mois.

L. Gi.

Orange lance ses services multimédias avec Zidane

L'opérateur de téléphonie mobile donne le coup d'envoi du GPRS à l'occasion de la Coupe du monde

ORANGE, filiale de France Télécom, leader du marché français de la téléphonie mobile, donnera le coup d'envoi des services mobiles multimédias GPRS en France le 31 mai. Une date que tous les amateurs de football ont déjà notée dans leur tablettes : c'est celle de l'ouverture de la Coupe du monde de football.

Orange veut prouver qu'il respecte ses engagements. L'opérateur avait en effet évoqué une commercialisation des services GPRS grand public avant l'été. Des services qui devraient préfigurer ceux que permettra d'offrir la future technologie UMTS. En choisissant

un événement médiatique fort pour accompagner ce lancement, Orange souligne que l'essentiel n'est pas la technologie, avec son cortège de sigles techniques abscons pour le consommateur, mais bien les services. Orange a marqué un but décisif en obtenant les droits à l'image de Zinedine Zidane, le meneur de jeu des Bleus. Un vecteur de poids pour mettre en avant toute la gamme de services sportifs proposée dans les deux premiers packs, qui disposent - autre première - de téléphones mobiles à écran couleur.

L'échec cinglant du WAP, le téléphone Internet, a marqué les

esprits. Ce qui devait être la première étape vers les services de multimédias mobiles n'a pas convaincu les clients, surpris par la pauvreté des contenus et le manque d'ergonomie des services. Depuis ce flop, les opérateurs n'ont plus le droit à l'erreur. Pour l'instant, ils profitent de la manne inespérée des mini-messages SMS, qui accroissent fort heureusement leur rentabilité. L'étape du GPRS, qui doit prouver que les clients sont prêts à dépenser pour des services autres que la téléphonie (accès à des horaires de train, envoi de photos, etc.), a pris du retard. En décembre 2000, SFR

(Vivendi Universal) annonçait qu'il était prêt. C'était sans compter sur les multiples écueils techniques : manque de compatibilité entre les terminaux, plates-formes de services... SFR, Orange et Bouygues Telecom se sont contentés dans un premier temps de lancer le GPRS au compte-gouttes auprès des entreprises. Orange élargit maintenant l'offre au grand public. SFR et Bouygues Telecom devraient lui emboîter le pas très vite, le second ayant, lui, décidé d'importer le modèle des services japonais i-mode en France.

L. Gi.

ARTELANO
Mobilier contemporain
VENTE AU DEBALLAGE
FINS DE SERIE - 2^{EME} CHOIX
vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19
19 Mai ainsi que vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 Mai.
de 10 h à 17h sans interruption
 Autorisation préfectorale n° 2002/1236
ENTREPOT ARTELANO
4, rue de Kéfir Z.I. Senia
94310 ORLY ☎ 01.46.87.86.20

Les primes d'assurance des particuliers comme des entreprises s'envolent

Les attentats du 11 septembre, la catastrophe de Toulouse, la baisse des marchés, la recrudescence des vols en France : autant de raisons qui poussent les professionnels à augmenter leurs prix

LES PARTICULIERS ont, pour la plupart, vu leurs primes d'assurance augmenter en début d'année, et ce mouvement de hausse se poursuit. Les événements du 11 septembre aux Etats-Unis, l'explosion de l'usine AZF à Toulouse et la baisse des marchés financiers ont pesé fortement sur les résultats des assureurs en 2001. Conséquence directe : les prix ont été revus à la hausse.

Ces augmentations se situent en moyenne entre 3 % et 10 % en assurance multirisque habitation, et entre 2 % et 3 %, voire plus, en automobile. Les mutuelles adhérent au Groupement des entreprises mutuelles d'assurances (Gema) – dont la Maif, la Macif, la Matmut – ont annoncé des hausses de tarifs comprises entre 1,5 % et 3 % en 2002 en assurance habitation et automobile. Les sociétés traditionnelles affichent des augmentations de 3 % à 6 %. La prime d'assurance moyenne se situe entre 122 et 152 euros en assurance habitation et entre 305 et 365 euros en assurance automobile. Cette dernière a augmenté de 3,8 % en 2001 dans le budget annuel automobile moyen (4 577 euros) calculé par l'Automobile club de France. Mais les hausses sont très variables d'un assuré à l'autre et selon les régions.

Explication : les vols ont augmenté de 15 % à 20 % en 2001. Les cambriolages ont progressé de 13 % en 2001, soit 210 850 déclara-

tions de vol adressées aux assureurs, selon le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA), qui reprend des données transmises par la police. « *La prévention s'avère indispensable, notamment dans les départements où les vols sont très nombreux. C'est le cas à Paris : 9 déclarations de vol pour 1000 habitants, soit trois fois plus que la moyenne nationale* »,

Groupama travaille à l'ouverture de son capital

« *Etre un des leaders de l'assurance et de la finance en Europe* », tel est l'un des objectifs de la mutuelle d'assurance Groupama. Pour ce faire, elle poursuit le projet d'ouverture du capital, prévu pour 2005-2006 mais le pôle mutualiste restera majoritaire, précise Jean Azéma, directeur général de Groupama. A cette occasion, la Société générale (SG), avec qui Groupama a créé une filiale, pourrait être un partenaire de choix, si les liens sont confortés. Groupama a acquis 1,2 % du capital de SG. Cette introduction en Bourse permettra à la mutuelle d'accélérer sa croissance à l'international, notamment en Italie, où le groupe a récemment pris 2 % de la banque d'affaires Mediobanca.

Groupama a annoncé jeudi 16 mai un résultat net de 159 millions d'euros (contre 40 millions un an plus tôt), qu'il qualifie de « *bon millésime* ». Ceci représente une rentabilité des fonds propres de 3,9 %. Le groupe a payé cher l'intégration du Gan, acquis en 1998, et les tempêtes de décembre 1999. Le chiffre d'affaires d'assurances a progressé de 5,7 %, à 11,3 milliards d'euros.

constate le CDIA. Autre constat des compagnies, le coût de la réparation des véhicules progresse.

Si les attentats aux Etats-Unis et la catastrophe de Toulouse n'ont eu que peu d'impact sur les particuliers, ils ont pesé sur le coût de la réassurance (l'assurance de l'assurance). « *Pour 2002, les tarifs de réassurance relatifs aux risques de*

particuliers ont été majorés de 15 % à 20 % », souligne la Maif, la mutuelle du corps enseignant. Autre élément, les assureurs continuent de répercuter le coût de la tempête qui a balayé la France fin 1999 et a coûté 7 milliards d'euros aux assureurs en 2000 et 2001, soit près de deux années de chiffre d'affaires en assurances du particulier.

Ces hausses sont jugées « *inad-*

missibles » par l'association CLCV

(Consommation, logement et cadre de vie), qui dénonce « *de telles répercussions sur les prix* ». Elle recommande aux consommateurs de « *faire jouer pleinement la concurrence* ». Concurrence qui reste vive, venant surtout des mutuelles sans intermédiaires et des filiales de banques, et qui peut dans cer-

ains cas bénéficier aux assurés. Les mutuelles adhérentes du Gema ont ainsi gagné plus de 2 millions de sociétaires en cinq ans. A l'instar de la Maif, la Macif vient de créer une filiale, Filia Macif, pour attirer des sociétaires.

« **CONTEXTE TRÈS TENDU** » Les hausses ont aussi touché les entreprises, notamment les PME, pour lesquelles les augmentations de prix atteignent 25 % en moyenne. Les syndicats d'immeubles constatent une flambée des primes. « *Au-delà des hausses de tarifs, les assureurs ont aussi diminué les garanties offertes et augmenté les montants de franchises* », explique Michel Yarhi, directeur des assurances à la Société générale. Les sociétés logées dans les tours de la Défense, près de Paris, ont vu leurs primes d'assurance augmenter de 50 % à 300 %. Au 1^{er} janvier 2001, environ 10 % des habitants de la Grande Arche n'étaient pas assurés. Depuis, « *le contexte est toujours très tendu* », indique Robert Leblanc, président du courtier Siaci.

Dans ce contexte, « *les exclusions vont augmenter* », prévient M. Leblanc. Les risques liés à l'environnement, les virus informatiques, les ondes électromagnétiques ou de technologie avancée vont être exclus. En ligne de mire, les menaces liées aux téléphones portables. Certains risques deviennent inassurables, avertissent les professionnels, tels que les professions médicales comme l'obstétrique ou les bijoutiers, soumis à une recrudescence des vols. « *Tous nos grands clients cannois ont eu des sinistres majeurs* », commente un courtier.

Pascale Santi

La justice invalide l'accord 35 heures dans la branche

CET ACCORD-LÀ avait une valeur exemplaire. Et Denis Kessler, président de la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA) comptait bien s'en servir comme modèle de réforme de la négociation collective préconisée par le Medef, dont il est vice-président, après la signature d'une déclaration commune, en juillet 2001, avec les quatre confédérations CFDT, FO, CGC et CFTC. Las, le jugement, rendu mardi 14 mai, par le tribunal de grande instance de Paris sur l'application des 35 heures dans l'assurance devrait l'obliger à reconstruire les fondations du nouvel édifice sur la hiérarchie des normes de négociation ainsi que sur le droit d'opposition des syndicats.

Saisi par les syndicats CGT, FO, CGC et CFTC, les magistrats ont annulé l'avenant à la convention collective proposé par la FFSA et signé le 24 juillet par la CFDT. Cette dernière n'était pas mécontente d'avoir obtenu de M. Kessler – opposant farouche à la loi Aubry – la conclusion d'un accord « balai » concernant 10 000 salariés supplémentaires qui n'avaient pu bénéficier d'accords d'entreprise. Le texte prévoyait une durée du travail de 1 580 heures et de 213 jours en laissant la possibilité aux entreprises déjà dotées d'un accord de maintenir la limite des 1 600 heures fixée par la loi Aubry.

C'est cette disposition « supplétive » et dérogatoire que les magistrats ont cassée. Dans leurs attendus, ils ont considéré en effet que « *l'accord d'entreprise ne peut, en application de l'article L 123-23 du code du travail, contenir des dispositions moins favorables aux salariés que l'accord de branche qu'il a seulement la faculté*

de compléter par des dispositions nouvelles et d'améliorer ». Et dans le cas d'accords intervenus postérieurement, il y aurait donc lieu de procéder à « *une mise en conformité de l'accord d'entreprise avec la convention de branche et à un ajustement de ses clauses moins favorables* ». Sur cette base, le tribunal a annulé l'ensemble de l'avenant. Pour autant, il n'a pas remis en cause sur le fond les autres dispositions sur le deuxième jour de repos hebdomadaire consécutif, sur les congés des cadres, les heures supplémentaires...

« AUCUN IMPACT »

Cette décision suscite l'embarras auprès des deux signataires qui s'interrogent sur un éventuel recours. Dans un communiqué, la FFSA a certes considéré qu'elle « *n'a aucun impact puisqu'elle ne remet pas en cause les accords d'entreprise déjà signés* » et que pour les autres « *la durée conventionnelle du travail applicable est celle fixée par le code du travail* ». En clair, ce jugement est susceptible de renforcer les partisans de la seule méthode de négociations dans les entreprises en remettant en cause les discussions de branche.

Dans l'entourage de la fédération patronale, on souligne aussi que plus d'une quinzaine de conventions collectives, dont celle de la chimie, pourraient être dénoncées pour avoir eu recours à des supplétifs. De son côté, la CFDT réserve sa position en espérant, in fine, une réouverture de la discussion.

Michel Delberghe

Un sursis pour les salariés d'Aspocomp à Evreux

Un candidat de dernière minute veut faire une proposition

EVREUX (Eure)
de notre envoyé spécial
Le tribunal de commerce d'Evreux a autorisé pour trois semaines, jeudi 16 mai, la poursui-

REPORTAGE

L'usine ne fournit plus aux ouvriers que six jours de travail par mois

te de l'activité sur le site du groupe finlandais d'électronique Aspocomp à Evreux afin de laisser une ultime chance à une reprise du site. Ce délai doit permettre à un candidat, dont l'identité reste secrète, de faire une proposition qui sera étudiée le 6 juin par le tribunal. En cas d'échec, la fermeture sera définitive le 30 juin.

Spécialisée dans la fabrication de circuits imprimés, l'usine avait été reprise par Aspocomp en 1999. Le site avait été créé en 1955 pour la fabrication d'aimants, passé sous contrôle de Philips devenu bien plus tard Carbone Lorraine... « *On a été jusqu'à 1 600 employés* »,

se souvient Jean-Pierre Godest, ingénieur en retraite. En 1999, lors de la reprise du site, Aspocomp l'avait orienté vers la téléphonie mobile. « *Nous étions satisfaits : des machines neuves, des lignes neuves. On n'avait jamais vu ça du temps de Philips* », raconte Daniel Lebec, 50 ans et « *28 ans de maison* ». La téléphonie représentait alors les 4/5^e du chiffre d'affaires.

Lorsque le marché s'est effondré, le transfert des productions vers l'Asie du Sud-Est a scellé le sort de l'usine d'Evreux. Placée en redressement judiciaire en décembre 2001 en raison de l'affaiblissement de ses commandes (-30 % au premier trimestre), elle ne fonctionne plus qu'à 10 % de sa capacité, avec six jours par mois de travail pour les ouvriers.

Sur un effectif de 550 personnes fin 2001, déjà ramené à 380, une petite centaine seulement pourrait être reprise. En plus de l'incertitude sur la fiabilité du repreneur, les salariés craignent d'être privés définitivement du bénéfice du plan social élaboré en décembre 2001, annulé en janvier avec l'annonce du retrait d'Aspocomp et ce malgré les départs volontaires de 170 personnes. « *Ceux qui sont partis volontairement, qui avaient un projet de*

création d'entreprise ou même un programme de formation, se retrouvent sans rien », constate, amer, Richard Rousseau, délégué FO.

« LA FAUTE DES AUTRES »

Des salariés ont été reçus mercredi au cabinet du nouveau ministre des affaires sociales, François Fillon. « *Il nous comprend, il a notre écoute, comme ils disent, et après il renvoie la balle dans le camp des Finlandais. C'est toujours la faute des autres* », s'indigne Sylvie Guimpied, secrétaire du comité d'entreprise.

Les employés d'Aspocomp ont tenté d'approcher le maire RPR d'Evreux, Jean-Louis Debré, à l'hôtel de ville. L'entrevue a tourné court, s'achevant dans la confusion, l'échange de coups entre une ouvrière et M. Debré, des jets d'œufs et la réplique de la police avec des gaz lacrymogènes. Jean-Pierre Nicolas, premier adjoint au maire, estime que « *la municipalité n'est pas là pour faire tourner les entreprises* » mais, ajoute-t-il, « *on se bat comme des chiffonniers pour une nouvelle ZAC, et les entreprises existantes ont déjà bénéficié de la baisse de la fiscalité* ».

Etienne Banzet

Aux Etats-Unis, le FBI enquête chez le distributeur Kmart

LA SÛRETÉ fédérale américaine (FBI) a annoncé, jeudi 16 mai, avoir ouvert une enquête sur d'éventuels délits chez Kmart. Le troisième distributeur américain est en redressement judiciaire depuis janvier. La Commission des opérations en bourse (SEC) mène aussi une enquête après avoir reçu en janvier une lettre anonyme dénonçant les méthodes comptables du groupe.

Kmart a précisé ses résultats financiers pour l'exercice 2001-2002 (clos au 30 janvier), annonçant mercredi une perte nette de 2,42 milliards de dollars (2,65 milliards d'euros), contre une perte de 244 millions de dollars un an plus tôt. Jusqu' alors, Kmart avait seulement fait état d'une perte nette « *nettement supérieure* » à celle de 2000-2001 sans donner de chiffre précis. Par ailleurs, le conseil d'administration du distributeur enquête sur une série de prêts, d'un montant total de 30 millions de dollars, qui avaient été accordés notamment à l'ancien PDG Charles Conaway avant la mise en faillite.

INDUSTRIE

■ **PRADA : le groupe de luxe italien** a annoncé, jeudi, son intention d'être coté à la Bourse de Milan d'ici à la fin de l'été.

■ **SULZER MEDICA : le groupe médical suisse**, affecté par une vaste affaire judiciaire aux Etats-Unis, se nommera Centerpulse à compter du 1^{er} juin. 30 000 personnes prétendent à une indemnisation pour l'implantation de prothèses défectueuses de hanches et de genoux.

SERVICES

■ **ACCENTURE : le numéro un mondial du conseil** va procéder à une augmentation de capital en mettant en vente 93,5 millions d'actions de classe A au prix unitaire de 20 dollars, ce qui lui permettra de lever au moins 1,87 milliard de dollars (2,04 milliards d'euros)

■ **MARIOTT : Marriott International, gérant de la chaîne hôtelière**, est traîné en justice par l'un des principaux propriétaires des hôtels, CTF Hotel Holdings, qui l'accuse d'avoir touché des millions de dollars en pots-de-vin de fournisseurs, rapporte vendredi l'édition électronique du *Wall Street Journal*.

FINANCE

■ **KLÉPIERRE : l'agence de notation Standard & Poor's** a retiré, jeudi, la compagnie foncière Klépierre de la liste, publiée la veille, des entreprises qui pourraient avoir des problèmes de trésorerie si leur note de solvabilité financière était abaissée.

■ **BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES : la filiale de la banque française** a annoncé, jeudi, le rachat de Cogent, la filiale d'administration de fonds du groupe de services financiers australien AMP, pour 363 millions d'euros.

RÉSULTATS

■ **AUCHAN : le groupe de distribution a réalisé en 2001** un résultat net part du groupe de 330 millions d'euros (une augmentation de 7,8 % par rapport à l'année 2000). Son chiffre d'affaires hors taxes atteint 26,2 milliards d'euros (+11,4 %).

■ **EADS : le géant européen de l'aéronautique et de la défense** a annoncé, vendredi 17 mai, une prévision de bénéfice opérationnel (EBIT) de 1,2 milliard d'euros en 2002, contre 1,7 milliard en 2001.

Manière de voir
Le bimestriel édité par

LE MONDE
diplomatique



Prédateurs, intox et mensonges

Les nouveaux maîtres du monde, par **Ignacio Ramonet**. ■ Voici venu le temps des réseaux, par **Jeremy Rifkin**. ■ La communication à l'assaut de la culture, par **Armand Mattelart**. ■ Le culte d'Internet, par **Philippe Breton**. ■ La toile rongée par les spéculateurs, par **Dan Schiller**. ■ Le désenchantement de la netéconomie, par **Derrick De Kerckhove**. ■ Big Brother (I.R.) ■ Le stade de l'écran, par **Marc Augé**. ■ Fabriques de désirs (I.R.) ■ A l'école des jeux télévisés, par **Pascal Lardellier**. ■ Faiseurs d'élections made in USA, par **Serge Halimi**. ■ Les médias reflètent-ils la réalité du monde ? par **Ryszard Kapuscinski**. ■ Images en boucle, par **Edgar Roskis**. ■ Mensonges de guerre au Kosovo, par **Robert Fisk**. ■ Une machine de guerre, par **Regis Debray**. ■ Le « New York Times » imagine notre avenir, par **Thomas C. Frank**. ■ Tous américains (S.H.) ■ Ravages de la télévision en continu, par **Eric Klinenberg**. ■ Des parasites dans notre quotidien, par **Dan Schiller**. ■ Le marketing de la libération, par **Thomas C. Frank**. ■ Lancinantes chroniques économiques (S.H.) ■ Silencieuse idéologie des radios musicales, par **Marie Bénilde**. ■ Entre Disneyland et les ayatollahs, par **Michel Serres**.

Bibliographie et sites Internet.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 6,85 €

Mea culpa des dirigeants d'AOL Time Warner

LES DIRIGEANTS du premier groupe mondial de médias ont fait leur mea culpa, jeudi 16 mai, lors de la prise de fonctions officielle du nouveau PDG, Richard Parsons. « Nous avons tiré la leçon d'avoir trop promis et nous ne l'oublierons pas », a déclaré le successeur de Gerald Levin. Après la fusion entre AOL (fournisseur d'accès à Internet) et Time Warner (médias, cinéma, musique), effective en janvier 2001, la direction avait affiché des objectifs très ambitieux en terme de résultats, qu'elle avait dû revoir à la baisse. « Nous avons fait des erreurs l'an passé », a admis Steve Case, qui préside le conseil d'administration. M. Parsons, 53 ans, s'est fixé pour objectif de « revitaliser » AOL. L'action AOL Time Warner a chuté de 40 % depuis le début 2002. — (AFP, AP.)

TF1 et Miramax s'allient dans la distribution de films

TF1 ET MIRAMAX (filiale de Disney) devaient annoncer, vendredi 17 mai, à l'occasion du Festival de Cannes, la signature d'un accord pour former une société commune de distribution de films en France. Avec cet accord, la chaîne présidée par Patrick Le Lay apporte une nouvelle pierre à l'édification de son studio européen de cinéma. A l'image du StudioCanal, lancé par Vincent Grimond pour le Groupe Canal+, TF1 construit depuis plusieurs mois une major européenne, active dans le cinéma et la production audiovisuelle et capable de concurrencer les studios américains. Le patron de cette structure en développement, une femme, devrait être nommé prochainement par M. Le Lay. Au côté de Miramax, TF1 devrait s'impliquer dans la production européenne et l'acquisition de films étrangers à gros budgets. Miramax, lié pour l'instant par un contrat de fourniture de films à Canal+ pourrait, au terme de son accord, s'allier de la même manière à TPS.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION** : le Groupe Canal+ a indiqué jeudi qu'« aucune indemnité » n'était prévue en cas d'échec de la fusion, en Italie, entre sa plate-forme satellitaire, Telepiu, et celle de News Corp., Stream. Après que Canal+ (Vivendi Universal) eut renoncé, mercredi, à racheter Stream, News Corp., le groupe de Rupert Murdoch, a affirmé vouloir « faire valoir tous ses droits en vertu de l'accord de fusion ». — (AFP.)

■ **PRESSE** : la rédaction du quotidien économique *La Tribune* a voté à 90 %, jeudi, la « suspension » de la grève qui avait empêché, le même jour, la parution du journal. Elle devait décider des suites à donner à son mouvement après la tenue, vendredi matin, d'un comité d'entreprise extraordinaire. La rédaction s'inquiète d'éventuelles suppressions d'emplois à l'occasion du lancement de la nouvelle formule attendue en septembre. Ce que dément la direction.

■ **LIBERTÉ DE LA PRESSE** : l'association Reporters sans frontières a demandé, jeudi, la libération de cinq journalistes palestiniens arrêtés par l'armée israélienne, dont certains « sont détenus depuis près d'un mois sans que l'on sache ce qui leur est reproché ». Par ailleurs, des soldats israéliens ont arrêté pendant trois heures, jeudi, près de Bethléem, une photographe américaine travaillant pour l'AFP.

Le Nord et l'Est pourraient être privés des matches de la Coupe du monde de football en direct à la radio

RMC Info, qui a acquis l'exclusivité des droits de diffusion en France, propose à Radio-France de retransmettre les principales épreuves en intégralité. Mais le groupe public hésite

LES AUDITEURS du nord et de l'est de la France passionnés de football peuvent se faire du souci. A deux semaines du début de la Coupe du monde de football, le 31 mai, aucune solution n'a encore été trouvée par RMC Info, qui a acquis l'exclusivité des droits de diffusion de la compétition, pour permettre aux habitants de ces parties de l'Hexagone, où l'ex-Radio Monte Carlo n'est pas reçue, d'écouter l'événement.

Depuis des mois, le PDG de RMC Info, Alain Weill, s'escrime pour trouver une issue au problème. Début avril, un accord à l'amiable entre les différentes radios nationales devait permettre à RTL, Europe 1 et Radio France de retransmettre les principaux matches en intégralité aux côtés de RMC Info. Les négociations avaient échoué au dernier moment. Depuis, RMC, qui « ne veut pas passer pour la radio qui a privé le nord et l'est du pays de la Coupe du monde », propose à Radio France de partager gratuitement son exclusivité. La station d'Alain Weill a même publié un encart publicitaire dans *Le Monde* du 7 mai, sur le thème : « RMC Info offre la Coupe du monde à Radio France. »

Cet appel du pied s'avère, pour le moment, vain. Quelques jours après cette publicité, Jean-Marie Cavada, président de Radio France, a écrit à M. Weill pour lui indiquer qu'« une offre ne [pouvait] être formalisée par voie de presse » et pour lui demander de lui en faire parvenir une, en bonne et due forme. Ce que M. Weill devait faire le 13 mai.

En tout état de cause, Radio France ne rendra sa position officielle que la semaine prochaine. Une volte-face de dernière minute est toujours possible : mardi 14 mai, le



Conseil supérieur de l'audiovisuel a appelé de ses vœux un accord Radio France-RMC, précisant que « compte tenu du délai qui reste, c'est la solution la plus efficace, qui assure la meilleure couverture ». A la Maison ronde, on assure toutefois qu'aucun accord avec RMC ne sera signé.

« ENGAGEMENT MORAL »

Opposé au principe du paiement de droits pour retransmettre des compétitions à la radio, le groupe public présidé par Jean-Marie Cavada se dit solidaire des autres radios nationales (RTL et Europe 1) avec lesquelles il a constitué un groupement d'intérêt économique (GIE) en décembre 2001 pour contrer l'instauration de droits radio. Depuis le 30 avril, Radio France a pourtant toute latitude pour signer avec RMC. Ce jour-là, le Conseil de la concurrence a en effet contraint le GIE à suspendre une clause de son contrat qui interdisait à ses membres de signer individuellement un accord avec RMC Info. Dégagé de cet engagement juridi-

que, le GIE déclarait le jour même que la décision du Conseil de la concurrence n'avait « pas d'implication sur [son] engagement moral ».

Faute d'un accord entre Radio France et RMC Info, le groupe Kirch serait alors fondé à rétroceder les droits de la compétition sur les parties du territoire non desservies par RMC Info, mais on ne voit pas qui pourrait alors se porter acquéreur.

Si Radio France maintient le suspense, les deux autres poids lourds radiophoniques nationaux, RTL et Europe 1, ont définitivement fait une croix sur la retransmission intégrale de matches. Comme toutes les radios non détentrices de droits, elles seront en effet exclues de la « zone mixte » où les sportifs viennent se faire interviewer après les matches et ne pourront pénétrer dans le stade avec du matériel audiovisuel les jours de match. Pis, leurs journalistes ne sont même pas certains de pouvoir assister aux rencontres. « Il y a 280 associations nationales affiliées à la FIFA. Si nous permettons à tous les non-

détenteurs de droits d'accéder aux tribunes, nous aurons des centaines de radios et de télévisions, c'est impossible. Ils seront servis en fonction des places qui restent », affirme-t-on à la FIFA. Autrement, RTL ou Europe 1 devront se contenter des journées d'entraînement, ouvertes à tous.

Il s'agit d'une première. Jusqu'en 1998, les accréditations radio étaient gérées, pour l'Europe, par l'Union européenne de radiodiffusion, qui accédait à la plupart des demandes – ce qui permettait aux radios d'avoir un accès égal aux matches.

PARTENARIATS

Les radios ont adapté leur dispositif en conséquence. Dans leurs grilles de programmes, elles proposeront des interventions ponctuelles pendant les rencontres et, surtout, une kyrielle de chroniques, reportages et analyses. Compte tenu de leurs problèmes d'accès à la « zone mixte », les radios enverront des équipes relativement réduites.

Pour contourner ces problèmes, RTL et Europe 1 ont signé des partenariats avec des titres de la presse écrite qui sont certains de pouvoir assister à toutes les rencontres. Europe 1 s'est ainsi associée au *Monde* (*Le Monde* du 15 mai). Les envoyés spéciaux du quotidien interviendront sur l'antenne de la station de la rue François-1^{er}, et *Le Monde* publiera des extraits d'émissions d'Europe 1. RTL, de son côté, poursuit le partenariat qui la lie tout au long de l'année avec *L'Equipe*, des journalistes du quotidien sportif intervenant sur l'antenne de la station de la rue Bayard. RTL ne bouleverse pas sa grille mais axera sa couverture sur l'équipe de France, eu égard à un partenariat qui la lie à la Fédération française de football « et à l'intérêt du public français, centré sur les Bleus », relève Noël Couedel, directeur de l'information de RTL. Radio France Internationale retransmettra en intégral, uniquement sur l'Afrique, les matches de l'équipe de France et des pays africains.

José Barroso

France Info et France Inter attendent pour dévoiler leur grille

● **RMC Info** : grâce à son exclusivité, la station enverra 7 journalistes et 3 techniciens. 49 des 64 matches seront diffusés en direct et en intégralité, précédés et suivis de 30 minutes de commentaires. La radio aura deux consultants : Jean-Michel Larqué (aussi sur place pour TF1) et Bernard Lama, à Paris. Tous les soirs de 18 heures à 21 heures, ainsi que les après-midi le week-end, des émissions décortiqueront les matches du jour. Des journalistes de TF1 présenteront quotidiennement le programme du jour de la chaîne. Le soir, TF1 et RMC diffuseront un zapping du jour radio/télé.

● **RTL** : 5 journalistes (dont Eugène Saccomano) et 2 techniciens travailleront sur une émission quotidienne, « Radio Foot », de 20 heures à 22 heures. La station s'offre les chroniques d'Aimé Jacquet et de Thierry Roland (TF1). En raison d'un partenariat, les journalistes de *L'Equipe* interviendront à l'antenne. Il n'y aura pas de match en direct mais un « but par but » pendant les rencontres.

● **Europe 1** : 2 journalistes sur place, avec l'entraîneur Guy Roux et le champion du monde 1998 Laurent Blanc. A Paris, Robert Pires fera ses commentaires. La radio a conclu un partenariat avec *Le Monde*, dont les

10 envoyés spéciaux interviendront à l'antenne.

● **RFI** : 6 journalistes feront le voyage. Tous les matches de l'équipe de France et des pays africains seront diffusés en direct et en intégralité sur le continent africain uniquement.

● **Radio France** : France Inter et France Info dévoileront leur dispositif dans la semaine du 20 mai.

● **BFM** : avec un envoyé spécial et la pigiste de la radio en Corée du sud, la radio consacra de courtes interventions en direct pendant les rencontres de l'équipe de France. Les matches feront l'objet de résumés et de reportages pendant les journaux.

JEAN-MARIE COLOMBANI

AVEC LUI,
LE MONDE EST DEVENU
UN GROUPE DE PRESSE.

ANNE SINCLAIR
/ LES MANAGERS SONT SUR RTL.
SAMEDI 18 MAI 9:15

RTL VIVRE ENSEMBLE

« Une minute de silence » pour le dessin de presse

A QUELQUES encablures de Notre-Dame de Paris, dans une salle de rédaction improvisée, jeudi 16 mai, sur une péniche, des dessinateurs de presse se creusent les méninges pour accoucher du deuxième numéro d'*Une minute de silence*, le premier mensuel d'information dessinée qui sera dans les kiosques le 1^{er} juin.

Totalement muet, ce journal de seize pages veut rappeler que le dessin en dit parfois beaucoup plus que des pages de mots, explique Giorgio Fénu, dessinateur aux *Echos*, l'initiateur du projet. Sa démarche est une sorte de profession de foi : « Ce métier est devenu indésirable, dit-il avec son accent méditerranéen. Nous sommes relégués à un rôle de simples illustrateurs. » La plupart des dessinateurs sont pourtant des journalistes, qui réalisent des reportages et des éclairages, et planchent sur Cannes, les législatives, Roland-Garros, le Proche-Orient... Autant de thèmes au menu de la prochaine édition d'*Une minute de silence*.

Une minute de silence a donc été conçu comme « un coup de gueule », un pari entre copains, un pied de nez à tous ceux qui oublient désormais le dessin dans les rédactions. Giorgio Fénu s'est entouré des meilleurs. Son carnet d'adresses bien rempli d'une main et le combiné de téléphone de l'autre, il a réussi, en un mois, à convaincre 40 dessinateurs : Cabu, Wilhem, Plantu, Soulas, Loups, Philippe Tastet, Tap et Tignous... « Quand on m'a appelé, raconte Tignous, de *Charlie Hebdo*, je n'ai

pas pu dire non. Ça faisait longtemps que je pensais à faire un journal du même acabit, mais je n'ai jamais trouvé le temps nécessaire. » Certains ont envoyé des esquisses, comme Tap et Philippe Tastet. « Ce qui m'a plu, raconte Philippe Tastet, dessinateur indépendant venant de Biarritz, c'est que tout reste à construire. La maquette, la mise en page et le choix des dessins sont perfectibles mais ça ne fait que commencer. »

DE NOMBREUX BÉNÉVOLES

Chacun travaille à son rythme, les impulsifs naviguent dans le monde de la création immédiate, les plus calmes, qui sont les plus nombreux, avouent qu'ils ont besoin de sérénité et de réflexion pour construire un dessin, pour se forger une opinion. Meyer Serfati, le rédacteur en chef, connaît bien les contraintes et les aventures de la création. Aujourd'hui peintre, il a décidé de donner un coup de main à ce projet. « Nous nous débrouillons avec les moyens du bord », admet-il. L'idée a attiré de nombreux bénévoles.

Le premier numéro, qui traite du « choc » du premier tour de l'élection présidentielle, a été tiré à 20 000 exemplaires. Le prix d'*Une minute de silence* a été fixé à 2 euros. Pour que l'opération ne soit pas déficitaire, il faudra en vendre plus de 5 000 exemplaires.

Léa Girault

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Le secteur bancaire fait baisser le CAC 40

LA SÉANCE de Bourse du jeudi 16 mai s'est conclue sur une divergence de comportement des investisseurs selon les places internationales. Même si le mouvement n'a pas été très fort, ceux-ci ont vendu les marchés européens et acheté les valeurs américaines ainsi que les japonais sur la séance de vendredi (Tokyo a pris 0,93 %).

Tandis que les indices boursiers américains ont terminé jeudi en légère hausse (+ 0,44 % pour le Dow Jones, + 0,28 % pour le Nasdaq composite et + 0,66 % pour le Standard & Poor's 500), leurs homologues en Europe ont tous enregistré des pertes : - 0,49 % pour le DAX de Francfort, - 0,20 % pour le Footsie de Londres, - 0,91 % pour l'ibex de Madrid, - 0,10 % pour le MIB 30 de Milan et - 0,11 % pour le CAC 40 de la Bourse de Paris,

INDICE DAX

En points à Francfort



Source : Bloomberg

qui s'est affiché à 4 466,36 points. Ce dernier n'est pas parvenu à alléger une quatrième séance de hausse consécutive, dans un volume total de 4,7 milliards d'euros, dont 3,5 milliards sur le CAC. Les valeurs bancaires françaises ont été les plus chahutées après la publication des résultats trimestriels de la Société générale. En recul jeudi de 3,89 % à 76,50 euros, l'action de la banque a accusé la plus forte baisse du jour en raison de données trimestrielles qui ont été jugées décevantes. La banque a réalisé un résultat net part du groupe en repli de 24 %, à 511 millions d'euros, et un résultat d'exploitation en recul de 12 %, à 752 millions d'euros. Dans son sillage, les titres du Crédit lyonnais, de Dexia et de BNP Paribas ont abandonné respectivement 3,1 %, 1,5 % et 0,98 %.

Après la fermeture, le Lyonnais a publié un résultat net au premier trimestre en baisse de 13,3 % à 226 millions d'euros, soit un peu plus que les attentes de la communauté financière qui étaient de 213 millions d'euros. Les analystes financiers d'ETC ont néanmoins jugé la qualité de ces résultats décevante. Ils ont en conséquence maintenu leur recommandation d'alléger le titre en portefeuille avec comme objectif de cours 42 euros, alors que le Lyonnais affichait 46,51 euros en fin de séance jeudi.

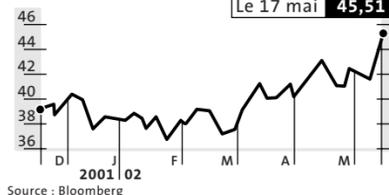
Cécile Prudhomme

Les « valeurs Raffarin », de Buffalo Grill à Thomson Multimedia

CHRONIQUE DES MARCHÉS

L'ACTION THALES

en euros à Paris



Source : Bloomberg

FAVORABLE AUX PETITES CAPITALISATIONS

Selon le programme de Jacques Chirac, les entreprises devraient bénéficier de 7 milliards d'euros de baisse d'impôts et de 6 milliards d'allègements de cotisations sociales. Les bénéficiaires de ces mesures seraient à rechercher parmi « les petites et moyennes capitalisations boursières, dont la base de coûts est fortement domestique », estime Alain Bokobza et Simon Gueguen-Levinson. « Les sociétés de services pourraient bénéficier, de plus, d'un assouplissement de la législation sur les 35 heures », ajoutent-ils, en rappelant que Jean-Pierre Raffarin a été ministre des PME sous le gouvernement Juppé. De leur côté, les particuliers profiteraient, d'après le programme du président réélu, de 15 milliards d'euros de réductions d'impôts sur le revenu, et de l'allègement de la taxe d'habitation, à hauteur de 2 milliards d'euros.

Les analystes de SG Equity doutent, cependant, d'une véritable relance de la consommation, l'impôt sur le revenu pesant moins que la TVA ou la CSG dans les prélèvements, et étant acquitté par seulement un ménage sur deux. Or

plus les revenus sont élevés, moins l'influence de la baisse d'impôts sur la consommation est forte. Quoi qu'il en soit, « la baisse de l'impôt sur le revenu et de la taxe d'habitation, si elle permet une relance de la consommation, sera favorable à des valeurs telles que Carrefour, Pinault-Printemps-Redoute, LVMH, Thomson Multimedia, Air France, Peugeot, Renault », estiment les analystes. D'autre part, la baisse de la TVA à 5,5 %, promise à la restauration, pourrait aussi profiter aux rares groupes cotés du secteur : « Le gouvernement a l'intention de négocier à Bruxelles une baisse dérogatoire de la fiscalité sur la restauration. Ce serait favorable à Buffalo Grill et Groupe Flo. »

DÉFENSE ET RETRAITES

Le gouvernement Raffarin, s'il dispose d'une majorité à l'Assemblée nationale, devrait également engager une hausse des dépenses militaires de 5 milliards d'euros. « Parmi les valeurs françaises pouvant bénéficier de telles décisions, on retiendra tout particulièrement Thalès, qui réalise 60 % de son chiffre d'affaires dans l'armement », écrivent les analystes. Cette part reste plus limitée pour Dassault Aviation (30 % du chiffre d'affaires dans l'armement, EADS et Sagem (20 %), ou encore Zodiac (16 %).

Dans le cadre de la réforme attendue des retraites, les analystes n'attendent pas de grands bouleversements, mais plutôt un développement des dispositifs existants d'assurance-vie et d'épargne salariale. Mais, depuis le début de l'année 2000, « les gestionnaires d'épargne français superperformer massivement » le marché, ce qui signifie qu'ils ont déjà progressé beaucoup plus rapidement que les autres titres.

Adrien de Tricornot

LES BOURSES DANS LE MONDE

17/5, 9h49

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
UNION EUROPÉENNE									
ALLEMAGNE	DAX Index	5096,83	17/5	0,98	5467,31	19/3	4706,01	20/2	25,20
	Euro Neu Markt Price IX	910,23	17/5	1,10	1212,43	4/1	805,33	7/5	
AUTRICHE	Austria traded	1334,26	17/5	0,20	1368,18	2/5	1109,88	9/1	14,30
BELGIQUE	Bel 20	2852,44	17/5	-0,14	2906,75	24/4	2609,61	15/1	14,00
DANEMARK	Horsens Bnex	259,64	17/5	0,18	280,92	26/3	248,53	25/4	
ESPAGNE	Ibex 35	8128,40	17/5	0,50	8608,50	4/1	7628,00	22/2	18,90
FINLANDE	Hex General	6946,25	17/5	0,60	9224,39	4/1	6427,46	7/5	17,30
FRANCE	CAC 40	4472,80	17/5	0,14	4720,04	4/1	4210,30	20/2	20,70
	Mid CAC	2130,68	16/5	-0,44	2176,90	2/4	1929,16	2/1	15,20
	SBF 120	3122,48	17/5	0,16	3263,91	28/3	2924,74	20/2	20,70
	SBF 250	2960,89	16/5	-0,11	3081,90	28/3	2782,54	20/2	20,40
	Indice second marché	2561,00	16/5	-0,23	2567,01	15/5	2287,73	2/1	15,20
	Indice nouveau marché	953,78	17/5	0,49	1175,41	7/1	920,66	7/5	
GRÈCE	ASE General	2351,36	17/5	0,00	2655,07	3/1	2160,28	16/4	15,40
IRLANDE	Irish Overall	5244,14	17/5	-0,14	6085,03	18/1	4611,80	20/3	12,70
ITALIE	Milan Mib 30	31969,00	17/5	0,47	33548,00	17/4	29542,00	20/2	20,70
LUXEMBOURG	Lux Index	1109,55	16/5	0,17	1169,48	14/1	821,62	30/4	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	504,44	17/5	0,48	531,45	18/4	475,19	22/2	17,50
PORTUGAL	PSI 20	7349,75	17/5	0,50	7998,50	4/1	7117,03	7/5	17,50

EUROPE Vendredi 17 mai 9h49

INDICES	Indice	% var.
EURO STOXX 50	3592,31	-0,37
AUTOMOBILE	243,25	-1,42
BANQUES	298,24	-0,31
PRODUIT DE BASE	212,45	-0,05
CHEMIE	362,57	-0,38
TÉLÉCOMMUNICATIONS	373,51	-1,38
CONSTRUCTION	244,79	-0,22
CONSUMMATION CYCLIQUE	137,95	-1,15
PHARMACIE	473,22	-0,20
ÉNERGIE	351,55	-1,44
SERVICES FINANCIERS	232,33	-0,41
ALIMENTATION ET BOISSON	251,73	-0,12
BIENS D'ÉQUIPEMENT	369,75	-0,32
ASSURANCES	313,86	-0,50
MÉDIAS	249,64	-0,67
BIENS DE CONSOMMATION	369,66	-0,31
COMMERCE ET DISTRIBUTION	281,56	-0,77
HAUTE TECHNOLOGIE	404,30	-1,26
SERVICES COLLECTIFS	292,96	-0,18

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	21,35	-0,71
AEGON NV	25,64	-0,39
AIR LIQUIDE	170,80	-0,12
ALCATEL A	14,22	-2,23
ALLIANZ N	260,23	-0,57
AVENTIS	78,25	-0,58
AXA	23,79	-0,51
BASF AG	48,00	-0,71
BAYER	36,53	-0,91
BAY. HYP. U. VERBK.	40,11	-0,91
BBVA	13,45	-0,22
BNP PARIBAS	61,15	-0,82
BSCH	10,05	-0,30
CARREFOUR	51,20	-1,09
DAIMLERCHRYSLER N	53,76	-2,46

DANONE	148,00	-0,40
DEUTSCHE BANK AG	78,40	-0,84
DEUTSCHE TELEKOM	13,90	-0,65
E.ON	57,51	-0,10
ENDESA	16,93	-0,35
ENEL	6,64	-0,30
ENI SPA	16,77	-0,42
FORTIS	25,31	-0,24
FRANCE TELECOM	22,60	-3,06
GENERALI ASS.	26,53	-0,30
ING GROEP CVA	28,49	-0,92
KONINKLIJKE AHOLD	24,34	-1,00
L'OREAL	82,65	-0,36
LVMH	60,20	-0,84
MUENCHENER RUECKV.	269,73	-1,21
NOKIA OYJ	18,06	-1,01
PINKETPRINTTEMPS	131,00	-1,08
REPSOL	13,69	-0,96
ROY. PHILIPS ELECTR.	35,80	-1,99
ROYAL DUTCH PETROL	60,80	-0,16
RWE	41,38	-0,07
SAINT GOBAIN	195,20	-0,36
SANOFI-SYNTHELABO	71,45	-0,85
SANPAOLO IMI	11,70	-0,09
SIEMENS	72,39	-1,89
SOETE GENERALE A	76,25	-0,33
SUEZ	32,38	-0,56
TELECOM ITALIA	9,28	-0,98
TELFONICA	11,92	-2,05
TIM	4,91	-0,41
TOTAL FINA ELF	169,50	-0,24
UNICREDITO ITALIAN	5,12	-0,59
UNILEVER CVA	70,95	-0,21
VIVENDI UNIVERSAL	33,26	-1,40
VOLKSWAGEN	57,19	-1,51

ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).

MARCHÉ DES CHANGES

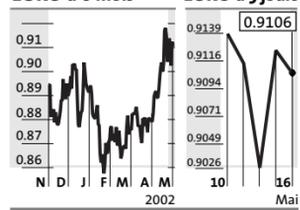
17/5, 9h49

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,78595	0,91475	1,45590	0,62785
TOKYO (¥)	127,21000		116,37000	185,21600	79,88635
PARIS (€)	1,09315	0,85915		1,59150	0,68635
LONDRES (£)	0,68695	0,53990	0,62835		0,43130
ZURICH (FR. S.)	1,59290	1,25220	1,45695	2,31880	

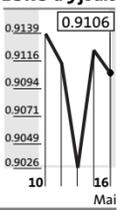
COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4386	7,4396
COURONNE NORVÉGE	7,5461	7,5511
COURONNE SUÉDOISE	9,2110	9,2130
COURONNE TCHÉQUE	30,2211	30,6918
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6628	1,6636
DOLLAR CANADIEN	1,4197	1,4203
DOLLAR HONGKONG	7,1323	7,1373
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9775	1,9827
FORINT HONGROIS	244,1708	244,9638
LEU ROUMAIN	30560,0000	30622,0000
ROUBLE	28,6005	28,6221

EURO à 6 mois



EURO à 5 jours



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	5272,40	17/5	0,46	5362,30	4/1	5015,50	20/2	17,90
	FTSE techMark 100 index	1043,59	17/5	0,82	1569,62	4/1	1023,91	13/5	108,90
SUÈDE	OMX	713,60	17/5	0,71	878,88	4/1	680,86	25/4	23,60
EUROPE									
HONGRIE	Bux	8670,15	16/5	-0,82	9019,43	7/5	7052,97	3/1	
ISLANDE	ICEX 15	1281,46	16/5	-0,07	1413,86	21/3	1142,62	7/1	
POLOGNE	WSE Wig index	15475,75	16/5	3,21	16423,35	25/1	13842,31	2/1	203,10
TCHÈQUE	Exchange PX 50	474,60	17/5	0,49	479,40	10/5	384,60	2/1	
RUSSIE	RTS	406,00	16/5	0,90	440,23	14/5	267,70	3/1	
SUISSE	Swiss market	6720,70	17/5	0,43	6723,10	18/4	6059,10	6/2	19,10
TURQUIE	National 100	11108,67	17/5	-0,98	15071,84	8/1	10443,81	18/3	10,20
AMÉRIQUES									
ARGENTINE	Merval	369,21	16/5	-0,27	471,34	6/2	323,69	2/1	
BRÉSIL	Bovespa	12660,12	16/5	2,51	14495,28	18/3	11943,26	13/5	9,10
CANADA	TSE 300	7738,11	16/5	0,40	7992,70	7/3	7402,70	20/2	20,70
CHILI	Ipsa	96,11	17/5	0,70	102,37	4/1	94,80	20/2	
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	10289,21	16/5	0,44	10673,10	19/3	9529,46	30/1	22,50
	Nasdaq composite	1730,44	16/5	0,28	2098,88	9/1	1560,29	7/5	46,40
	Nasdaq 100	1315,85	16/5	0,37	1710,23	9/1	1142,25	7/5	42,70
	Wilshire 5000	10403,18	16/5	0,34	10983,40	19/3	9977,48	7/5	
	Standards & Poors 500	1098,23	16/5	0,66	1176,97	7/1	1048,96	7/5	20,80
MEXIQUE	IPC	7514,90	16/5	1,51	7611,12	11/4	6365,72	14/1	12,80

FRANCFORT

16/5 : 121 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
BKN INTERNATIONAL	1,93	16,97
CARRIER ONE	0,07	16,67
SPUETZ	3,90	15,38
GENESCAN EUROPE	2,40	14,29
PIXELNET	1,58	13,67
FARMATIC BIOTECH	0,90	11,99
GAUSS INTERPRISE	0,47	11,90
Plus mauvaises performances		
SER SYSTEMS	0,10	-33,33
MEDIA	0,62	-19,48
HSBS MEDIA	0,25	-16,67
ARTSTOR	0,12	-14,29
HOFF & WESSLE	2,80	-13,85
IFCI SYSTEMS	0,26	-13,33
MARSCHOLLEK LAUTEN	52,30	-12,54

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Vendredi 17 mai 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	45,34	45,30	0,09	11,04	49,00	38,03	1,00	12040
AFFINE	39,95	39,95	n/d	8,26	40,05	30,34	1,20	3610
AGF	55,65	55,70	-0,09	3,24	58,50	50,20	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM.	19,17	19,20	-0,16	16,60	21,19	16,06	0,22	3112
AIR LIQUIDE	170,50	171,00	-0,29	8,32	174,00	149,80	3,20	12007
ALCATEL A	14,19	13,91	2,01	26,09	21,62	12,06	0,16	13000
ALCATEL O	4,99	4,95	0,81	35,36	9,62	4,75	0,10	13015
ALSTOM	13,36	13,40	-0,30	6,96	16,30	12,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. #	55,05	56,30	-2,22	8,47	66,40	48,50	0,14	3463
ARBEL	4,25	4,25	n/d	37,09	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	n/d	185,00	n/d	15,98	204,00	160,00	22,85	4524
ASF	27,21	27,30	-0,33	n/d	28,15	25,00	n/d	18415
ATOS ORIGIN	73,60	72,00	2,22	0,06	94,40	65,05	n/d	5173
AVENTIS	78,40	77,80	0,77	-1,69	85,95	73,90	0,58	13046
AXA	23,86	23,67	0,80	1,66	26,09	19,41	0,56	12062
BACOU DALLOZ	115,90	115,00	0,78	31,70	138,00	83,30	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA.	146,00	146,30	-0,21	20,56	147,00	122,50	7,16	12018
BEGHIN SAY	45,00	45,00	n/d	10,29	45,90	39,20	n/d	4455
BIC	43,00	43,42	-0,97	12,09	44,66	35,51	0,29	12096
BNP PARIBAS	61,25	60,65	0,99	21,89	61,85	49,77	2,25	13110
BOLLORE	254,00	254,50	-0,20	5,74	262,00	238,00	4,00	12585
BOLLORE INV.	51,10	51,50	-0,78	-0,48	55,00	50,50	0,20	3929
BONGRAND	51,10	52,80	-3,22	13,55	52,85	41,70	1,45	12010
BOUYGUES	34,68	34,16	1,52	-5,76	38,95	30,51	0,36	12020
BOUYGUES OFFS.	59,35	59,40	-0,08	48,18	59,60	38,60	1,10	13070
BULL	0,70	0,70	n/d	43,08	1,36	0,63	n/d	5260
BURELLE (LY)	63,80	62,40	2,24	28,55	63,80	49,63	0,50	6113
BUSINESS OBJECTS	38,20	37,90	0,79	1,73	51,00	30,31	n/d	12074
CANAL +	3,51	3,53	-0,57	-1,95	3,90	3,43	0,18	12546
CAP GEMINI	59,10	60,00	-1,50	-27,12	90,70	57,20	0,40	12533
CARBONE-LORRAINE	38,49	38,30	0,50	28,30	39,48	28,60	1,06	3962
CARREFOUR	51,20	50,65	1,09	-12,32	58,80	45,80	0,56	12017
CASINO GUICH.ADP	65,80	65,00	1,23	5,28	67,30	56,05	1,37	12113
CASINO GUICHARD	88,60	88,00	0,68	2,28	89,90	75,05	1,33	12558
CASTORAMA DUB.(LI)	67,50	67,40	0,15	16,68	68,50	54,25	2,85	12420
CEGED (LY)	69,00	69,75	-1,08	-11,93	90,50	65,50	2,00	12470
CEREO	34,35	34,45	-0,29	20,73	36,40	28,00	n/d	4456
CERESTAR	31,87	31,17	2,25	3,47	33,06	30,70	n/d	4457
CFR.RECYCLING	n/d	46,50	n/d	16,25	49,88	38,50	2,08	3905
CGIP	30,75	31,15	-1,28	n/d	38,30	29,50	n/d	12102
CHARGEURS	91,00	91,00	n/d	21,41	91,95	67,00	2,13	13069
CHRISTIAN DIOR	46,00	45,64	0,79	33,44	46,25	32,50	0,28	13040
CIC-ACTIONS A	133,20	133,90	-0,52	10,53	135,00	118,70	2,29	12005
CIMENTIS FRANCAIS	52,65	52,70	-0,09	9,68	53,00	46,20	1,40	12098
CLARINS	66,55	66,60	-0,08	4,96	72,50	61,00	1,10	13029
CLUB MEDITERRANEE	42,08	41,99	0,21	2,63	56,40	40,75	1,00	12156
CNP ASSURANCES	43,40	43,40	n/d	21,56	43,98	33,60	1,08	12022
COFACE SVN CA	60,00	60,20	-0,33	26,58	64,00	46,40	1,47	12099
COFLEXIP	n/d	168,50	n/d	5,97	172,00	145,00	n/d	13064
COLAS	n/d	74,40	n/d	17,44	75,95	62,00	2,80	12163
CONTIN.ENTREPR.	40,95	38,02	7,71	-8,38	46,90	38,02	2,00	3664
CREDIT AGRICOLE	23,50	23,25	1,08	32,09	24,24	17,58	n/d	4507
CREDIT.FON.FRANCE	16,00	16,00	n/d	10,04	16,30	13,05	0,58	12081
CREDIT LYONNAIS	46,36	46,51	-0,32	23,62	48,80	36,14	0,75	18420
CS.COM.ET SYSTEMES	n/d	10,65	n/d	28,31	12,25	7,60	n/d	7896
DAMART	n/d	100,50	n/d	24,68	109,90	79,50	3,80	12049
DANONE	148,30	148,60	-0,20	8,24	149,90	125,20	1,90	12064
DASSAULT-AVIATION	400,00	395,00	1,27	26,18	402,70	284,90	6,50	12172
DASSAULT SYSTEMES	49,44	49,00	0,90	-8,44	59,40	43,15	0,31	13065
DEV.R.N.P.CAL LI #	14,60	14,70	-0,68	1,38	15,00	14,25	0,55	12423
DEVAUX(LY)#	75,90	75,95	-0,07	-5,71	78,00	66,40	4,20	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	81,00	n/d	32,78	81,00	61,00	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	9,13	9,14	-0,11	21,89	11,48	6,90	0,61	12133
DYNACONT	n/d	28,00	n/d	4,08	32,40	25,41	0,50	13035
EIFFAGE	93,10	94,65	-1,64	36,11	97,40	68,80	2,10	13045
ELECT.MADAGASCAR	n/d	24,50	n/d	8,88	24,90	19,60	n/d	3571
EURO SVN SCA	9,00	8,99	0,11	11,66	9,88	7,85	0,07	12127
ENTENAL(EX.CDE)	31,70	31,72	-0,06	25,04	32,90	25,35	0,40	12093
ERAMET	36,60	36,75	-0,41	5,78	39,80	30,21	1,30	13175
ESSILOR INTL	44,90	44,90	n/d	32,25	45,57	31,20	3,90	12166
ESSO	88,50	88,70	-0,23	10,34	96,80	79,50	2,75	12066
EULER	42,06	43,00	-2,19	-1,03	47,40	40,00	1,40	12130
EURAZEO	60,70	58,15	4,39	-0,32	60,80	54,28	1,00	12112

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
EURO DISNEY SCA	0,85	0,85	n/d	-3,40	1,21	0,81	n/d	12587
EURTUNNEL	1,01	1,01	n/d	-10,61	1,18	0,90	n/d	12537
FAURECIA	53,50	53,15	0,66	-9,32	61,40	51,50	0,91	12114
F.F.P. (NY)	127,90	127,80	0,08	31,78	132,00	94,20	1,80	6478
FIMALAC	48,40	48,30	0,21	20,09	50,50	40,01	0,90	3794
FINAXA	n/d	97,00	n/d	22,55	107,50	68,00	2,20	3313
FONCLYON.#	31,95	32,12	-0,53	19,66	32,60	25,20	0,85	3340
FRANCE TELECOM	22,63	21,93	3,19	-49,59	48,16	19,70	1,00	13330
FROMAGERIES BEL	111,40	111,10	0,27	11,45	118,00	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE	136,10	137,80	-1,23	-10,98	168,90	125,10	0,60	12124
GAUMONT #	49,00	49,00	n/d	18,93	53,00	39,00	0,57	3489
GECINA	100,00	99,80	0,20	28,8	101,00	90,00	3,34	13151
GENERALE DE SANTE	17,60	17,60	n/d	22,56	17,85	13,71	n/d	4447
GEOLOGIQUE	48,51	49,30	-1,60	37,61	50,05	33,16	1,22	12016
GFI INFORMATIQUE	10,40	10,28	1,17	-13,69	13,34	9,50	0,15	6337
GRANDVUE CAR	18,30	18,31	-0,05	20,00	20,10	15,05	0,30	5297
GROUPE GASCOGNE	82,00	81,90	0,12	10,51	86,00	67,75	2,70	12441
GROUPE PARTOUCHE #	75,00	76,95	-2,53	1,01	82,85	63,00	0,80	5354
GR.ZANNIER (LY)	84,00	83,00	1,20	6,87	85,60	72,00	0,73	12472
GUYENNE GASCOGNE	89,10	89,80	-0,78	4,82	90,70	79,00	1,50	12028
HAVAS ADVERTISING	8,61	8,56	0,58	5,90	11,00	7,52	0,17	12188
IMERY	136,50	137,00	-0,36	26,62	139,00	98,00	3,60	12085
IMMEUBLES DE FCE	n/d	20,20	n/d	8,18	25,00	19,80	0,30	12037
IMMOBANQUE NOM.	n/d	128,00	n/d	n/d	132,50	118,00	n/d	5793
INFOGRAMMES ENTER.	7,54	7,50	0,53	-41,77	15,98	7,25	n/d	5257
INGENICO	25,71	26,00	-1,12	13,76	28,50	22,50	0,10	12534
ISIS	n/d	166,00	n/d	5,06	177,00	137,00	n/d	12000
JC DECAUX	14,52	14,80	-1,89	15,69	14,80	10,20	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD	21,60	21,80	-0,92	30,90	22,00	16,21	0,82	12120
KLEPHER	124,90	124,60	0,24	16,40	125,70	108,20	3,10	12196
LAFFARGE	110,20	110,10	0,09	5,05	110,80	96,85	2,20	12053
LACARDERE	51,20	50,80	0,79	8,93	54,85	41,92	0,78	13021
LEBON (CIE)	54,70	54,65	0,09	8,96	57,00	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORD.	168,00	164,30	2,25	16,66	180,00	143,90	0,94	12061
LEGRAND APP.	134,30	134,20	0,07	8,30	143,20	110,00	1,50	12528
LEGRIS INDUST.	n/d	22,78	n/d	3,54	25,39	18,20	1,20	12590
LIBERTY SURF	3,38	3,35	4,25	18,59	3,80	2,90	n/d	7508
LINCOS	138,00	137,00	0,73	9,52	138,00	126,00	10,18	12135
L'OREAL	82,65	82,35	0,36	2,16	88,30	75,15	0,44	12032
LOUURE #	72,95	72,50	0,62	16,16	75,80	60,00	1,24	3311
LUCIA	12,80	12,80	n/d	1,53	13,48	10,42	1,83	3630
LVHM MOET HEN.	60,30	59,70	1,01	31,94	61,60	42,15	0,22	12101
MARINE WENDEL	59,00	59,60	-1,01	n/d	72,80	56,75	n/d	12120
MARIONNAUD PARFUM	49,81	50,00	-0,38	8,43	57,60	47,34	n/d	6494
MAUSSIERE FOREST.	8,15	8,30	-1,81	8,32	9,85	8,00	0,10	6057
MAUREL ET PROM.	24,20	24,13	0,29	56,12	24,99	15,10	0,91	5107
METALLEUR	3,75	3,87	-3,10	21,75	4,90	3,15	0,61	12038
MICHELIN	43,92	43,70	0,50	18,54	45,05	36,36	0,80	12126
MONTUPET SA	15,70	15,52	1,16	50,52	16,40	10,50	0,17	3704
NATEXIS BQ POP.	91,90	92,00	-0,11	-5,15	97,50	87,30	2,50	12068
NEOPOST	43,65	43,20	1,04	33,40	44,50	32,31	n/d	12056
NEXANS	23,80	23,50	1,28	46,82	24,90	16,25	n/d	4444
NORBERT DENTRES.#	27,00	27,00	n/d	20,80	27,99	21,52	0,40	5287
NORD-EST	26,80	27,00	-0,74	-1,07	27,90	25,20	0,94	12055
NRJ GROUP	20,91	21,01	-0,48	-0,14	26,00	17,90	0,28	12169
ORBERTHUR CARD SYS.	5,45	5,50	-0,91	-39,10	9,40	5,15	n/d	12413
ORANGE	6,08	6,02	1,00	-40,27	10,74	5,23	n/d	7919
OXYG.EXT-ORIENT	n/d	412,80	n/d	16,61	426,00	351,00	14,68	3117
PENICHE ACT ORD A	58,50	58,15	0,60	10,3	63,80	53,65	1,00	13290
PECHINEY PRIV.	n/d	54,00	n/d</					

AUJOURD'HUI

SPORTS

A la veille de son départ vers l'Asie, où elle défendra son titre de championne du monde à partir du 31 mai, l'**ÉQUIPE DE FRANCE DE FOOTBALL** rencontre la sélection belge, samedi 18 mai, à l'occasion

d'un match amical organisé au Stade de France. Le forfait probable de Thierry Henry, victime d'une inflammation au genou droit, devrait permettre au sélectionneur **ROGER LEMERRE** de faire débiter le

jeune Auxerrois **DJIBRIL CISSÉ**. Les Bleus devront également se passer de leur meneur de jeu, **ZINEDINE ZIDANE**, resté auprès de sa femme, qui doit donner naissance à leur troisième enfant, samedi. Afin

de prévenir les risques de blessures et d'extrême fatigue, les Bleus suivent un **RÉGIME À BASE D'ANTI-OXYDANTS**. L'équipe de Belgique est diminuée par le forfait de cinq de ses titulaires, blessés.

Avec Djibril Cissé, l'équipe de France reste d'attaque

Football • Avant de rejoindre l'Asie en vue de la Coupe du monde, les Bleus de Roger Lemerre affrontent la Belgique, elle aussi qualifiée pour le Mondial, au Stade de France. A la pointe de l'attaque française, le jeune Auxerrois aura l'occasion de justifier la confiance du sélectionneur

IL FAUT souhaiter à Djibril Cissé d'avoir la tête aussi bien faite que le reste de son anatomie. Depuis sa convocation au sein du groupe de joueurs appelés à disputer la Coupe du monde 2002, l'attaquant d'Auxerre vit un conte de fées comme il est rarement donné d'en vivre quand on a son âge - 20 ans - et si peu d'expérience du football de haut niveau - 57 matches en championnat de France de division 1. Objet de tous les regards lors du stage au grand air à Tignes (6-10 mai) auquel huit joueurs seulement avaient pris part, Djibril Cissé a une nouvelle fois été de toutes les discussions lors du rassemblement ayant eu lieu cette semaine à Clairefontaine, en vue du match amical contre la Belgique, samedi 18 mai, au Stade de France.

« PROFIL BAS »

Qu'ils soient « tauliers », cadres affirmés ou Bleus d'intégration récente, tous ont joué le jeu consistant à livrer leurs impressions sur le nouveau venu. Aucun ne s'est fait prier pour en dire du bien, ni pour apprécier l'attitude très « profil bas » visiblement adoptée par le joueur péroxydé. Même Thierry Henry, qui aurait peut-être préféré voir son ami Nicolas Anelka être du voyage en Asie, a eu un mot de bienvenue en saluant « les buts extraordinaires » marqués par Djibril Cissé lors de la saison 2001-2002. « Pas des buts de manchot », a expertisé le canonier d'Arsenal, qui avait 20 ans en 1998, et était un peu un « Djibril Cissé » avant l'heure.

A deux semaines du début de la 17^e Coupe du monde, sans doute parlerait-on moins du jeune audacieux s'il n'était pas assuré de participer à la rencontre amicale de samedi, la dernière que disputent les Bleus sur le sol français, avant leur départ pour l'Extrême-Orient. En raison de la douleur au genou dont se ressent encore Thierry Henry, Djibril Cissé a en fait de grandes chances d'être aligné d'entrée aux côtés de David Trezeguet. « J'aimerais lui donner l'opportunité de se présenter au



PATRICK HERTZOG / AFP

public français », a indiqué le sélectionneur, Roger Lemerre, tout en confiant son impatience de « le voir dans son habit de lumière ».

Pour ce qui sera donc sa toute première sélection, Djibril Cissé n'aurait pas pu rêver de meilleures conditions. Samedi, le jeune homme ne sera pas soumis à la même pression que Nicolas Anelka, qui, le 17 avril face à la Russie (0-0), jouait son va-tout dans l'espoir de gagner la confiance de Roger Lemerre. Qu'il marque trois buts contre la Belgique ou qu'il rate autant d'occasions immanquables, l'Auxerrois sera bien dans l'avion qui, le lendemain, s'envolera pour le Japon, où les Bleus iront effectuer un dernier stage avant de rejoindre leur camp de base, à Séoul.

Dans son bonheur, Djibril Cissé peut toutefois nourrir un petit regret : ne pas commencer sa car-

rière internationale aux côtés de celui qui est à la fois son idole et le meilleur pourvoyeur au monde de ballons, Zinedine Zidane. Dispensé du stage de Clairefontaine en raison de l'arrivée imminente d'un troisième enfant dans son foyer, le meneur de jeu de l'équipe de France ne rejoindra ses coéquipiers au Japon que le 21 mai, soit trois jours

après l'accouchement provoqué de son épouse. Vertigineuse semaine pour le joueur du Real Madrid, commencée, mercredi, par une victoire en Ligue des champions face au Bayer Leverkusen (2-1). Sur la pelouse du Hampden Park de Glasgow, Zinedine Zidane a livré une prestation de très grand niveau, dont le point d'orgue fut sa reprise

de volée du pied gauche en plein lucarne à la 45^e minute.

« IL N'Y A PLUS RIEN À DIRE »

Ce but a renversé l'Espagne - « Quand un ballon descend du ciel et qu'il est ensuite repris par un dieu, alors il n'y a plus rien à dire », lisait-on le lendemain dans le quotidien sportif madrilène *Marca*. Il a aussi comblé d'aise les Bleus réunis à Clairefontaine. « Zizou n'a jamais autant marqué de buts que cette saison [13 toutes compétitions confondues]. Il s'est persuadé qu'il pouvait être aussi buteur et autre chose qu'un joueur au service de son équipe », a souligné son ami le plus proche, Christophe Dugarry. Sous les frondaisons du Centre national d'entraînement Fernand-Sastre, les mots « génie » et « exceptionnel » ont couru d'une bouche à l'autre. « Il n'y a que lui qui pouvait faire une telle

reprise de volée. Moi, si je fais la même chose, je finis dans une ambulance », a indiqué Djibril Cissé, en fan transi. « Il va arriver heureux et apaisé à la Coupe du monde. Bien sûr, c'est tout bénéfique pour l'équipe de France, car sa joie va rejaillir sur nous », a ajouté Christophe Dugarry, qui se souvient combien Zidane avait été affecté par ses deux échecs en finale de la Ligue des champions avec la Juventus Turin, en 1997 et 1998.

Cette victoire rallonge par ailleurs la liste des titres et trophées remportés cette saison par les Bleus dans leurs clubs respectifs. Les footballeurs français n'ont pas tout gagné, mais leur palmarès cumulé a de l'allure. David Trezeguet et Lilian Thuram ont été sacrés champions d'Italie avec la Juventus ; Thierry Henry, Sylvain Wiltord et Patrick Vieira ont réussi le doublé Coupe-championnat en Angleterre avec Arsenal ; Bixente Lizarazu et Willy Sagnol ont gagné la Coupe intercontinentale avec le Bayern Munich ; le Lyonnais Grégory Coupet est champion de France ; Ulrich Ramé et Christophe Dugarry ont ramené la Coupe de la Ligue à Bordeaux ; Johan Micoud et Alain Boghossian ont remporté la Coupe d'Italie avec Parme. Un cercle vertueux enserrme les champions du monde et d'Europe. Faut-il y voir un signe ? « Chacun est allé chercher sa petite part « rassurante » cette saison. C'est quelque chose d'intéressant pour la confiance », a répété Roger Lemerre.

A ces lauriers, il convient également d'ajouter les titres de meilleur buteur glanés par trois joueurs : David Trezeguet (24 buts, à égalité avec le joueur de Piacenza, Dario Hubner), Thierry Henry (24 buts) et Djibril Cissé (22 buts, à égalité avec le Bordelais Pauleta). On ne saurait trouver meilleure illustration de la nouvelle force offensive de cette équipe de France qui, il y a quatre ans, avait poussé le paradoxe en devenant championne du monde sans buteur expérimenté.

Frédéric Potet

Le programme des 23 sélectionnés

● Les hommes

- Ulrich Ramé (Bordeaux) ;
- Vincent Candela (AS Rome) ;
- Bixente Lizarazu (Munich) ;
- Patrick Vieira (Arsenal)
- Philippe Christanval (Barcelone) ;
- Youri Djorkaeff (Bolton) ;
- Claude Makelele (Real Madrid) ;
- Marcel Desailly (Chelsea) ;
- Djibril Cissé (Auxerre) ;
- Zinedine Zidane (Real Madrid) ;
- Sylvain Wiltord (Arsenal) ;
- Thierry Henry (Arsenal) ;
- Mikaël Silvestre

- (Manchester United) ;
 - Alain Boghossian (Parme) ;
 - Lilian Thuram (Juventus Turin) ;
 - Fabien Barthez (Manchester United) ;
 - Emmanuel Petit (Chelsea) ;
 - Frank Leboeuf (Marseille) ;
 - Willy Sagnol (Munich) ;
 - David Trezeguet (Juventus Turin) ;
 - Christophe Dugarry (Bordeaux) ;
 - Johan Micoud (Parme) ;
 - Grégory Coupet (Lyon).
- Sélectionneur : Roger Lemerre.

● Le programme

- Samedi 18 mai : France-Belgique, au Stade de France (amical)
Dimanche 26 mai : Corée du sud-France, à Séoul (amical)
Vendredi 31 mai : France-Sénégal, à Séoul (Coupe du monde, match d'ouverture).
Jeudi 6 juin : France-Uruguay, à Busan (Coupe du monde).
Mardi 11 juin : France-Danemark, à Incheon (Coupe du monde).
Samedi 15, dimanche 16, lundi 17 et mardi 18 juin : huitièmes de

- finale.
Vendredi 21 et samedi 22 juin : quarts de finale.
Mardi 25 et mercredi 26 juin : demi-finales.
Samedi 29 juin : match pour la troisième place.
Dimanche 30 juin : finale.
● Le classement de la Fédération internationale (FIFA)
1. France, 802 pts ; 2. Brésil et Argentine, 784 ; 4. Colombie, 728 ; 5. Portugal, 726 ; 6. Italie, 717 ; (...) ; 23. Belgique, 653 ; etc.

Pour ne pas rouiller, les Bleus ont un truc

POUR ARRIVER en forme au Mondial, les joueurs de l'équipe de France de football ont un truc : les antioxydants. Ces substances qui figurent en bonne place dans les rayons beauté des supermarchés ont pour effet de ralentir le vieillissement des cellules. On les trouve dans de nombreuses crèmes qui garantissent une éternelle jeunesse. On les trouve également sous la forme de suppléments alimentaires. C'est sous cet aspect que les Bleus l'utilisent.

A chaque fois que se présente une grande épreuve, de type Coupe du monde ou championnat d'Europe des nations, ils « complètent » ainsi leur alimentation avec des sachets de poudre dans lesquels se mêlent notamment des vitamines A, C et E. Le traitement commence plusieurs mois avant le début de la compétition et se poursuit pendant le tournoi. Les Bleus avaient inauguré ce procédé à l'occasion de la Coupe du monde 1998.

UN OUTIL INDISPENSABLE

Le recours à des antioxydants s'explique simplement. Si l'oxygène est un outil indispensable dans la production de l'énergie cellulaire, une infime partie de cet oxygène (2 %) a un effet corrosif sur les cellules. Ces « formes réactives de l'oxygène », plus connues sous le nom de radicaux libres, sont visibles dans la vie de tous les jours : ce sont elles qui font rancir le beurre ou apparaître la rouille.

Chez l'homme, et le sportif en particulier, les radicaux libres sont générateurs de fatigue et augmen-

tent singulièrement le risque de blessure. « Plus on pratique le sport intensivement et plus l'oxydation est importante », explique Jean-Marcel Ferret, le médecin de l'équipe de France. Les joueurs qui ont vécu une saison chargée sont donc exposés à des risques de dégradation de l'organisme relativement importants. Un régime alimentaire, à base de fruits et de légumes, ne suffit pas. C'est pour cela qu'on utilise un complément. »

Tout est alors question de posologie. Les différents bilans sanguins effectués par le docteur Ferret lors des rassemblements à Clairefontaine ont permis à ce dernier d'évaluer les doses d'antioxydants nécessaires à une parfaite récupération en vue du premier match du Mondial, le 31 mai contre le Sénégal. Tous n'en auront peut-être pas besoin ; en 1998, seule la moitié des futurs champions du monde présentaient des déficits à corriger. « Je ne force personne à utiliser des compléments, chacun est libre, indique le médecin des Bleus. »

La plupart ont adhéré à ce traitement dont la nécessité est apparue au lendemain de l'Euro 96 au cours duquel de nombreuses blessures avaient handicapé l'équipe de France. « Mon rôle n'est pas de persuader les joueurs. J'essaie simplement de leur donner les moyens de comprendre pourquoi ce genre de traitement me semble bon, poursuit le docteur Ferret. Sur le plan éthique, il n'y a rien à redire. Les antioxydants constituent même une excellente parade contre le dopage. »

F. P.

Affaiblie, la sélection belge est en proie au doute

BRUXELLES

de notre correspondant

Le très placide Robert Waseige doit commencer à se faire du souci : à la veille du match France-Belgique, que redoutent autant ses Diables rouges que leurs supporters, l'entraîneur de l'équipe nationale belge fait ses comptes. Et il relève qu'à deux semaines du début de la Coupe du monde il a déjà perdu cinq pions importants de son dispositif : les défenseurs Philippe Clément (FC Bruges), Jacky Peeters (Gand) et Joos Valgaeren (Celtic Glasgow) ont dû déclarer forfait, tout comme le médian Walter Baseggio (Anderlecht) et l'attaquant Emile Mpenza (Schalke 04). C'est sans doute le retrait de ce dernier qui chagrinerait le plus les amateurs belges de football : l'avant-centre, malgré des absences à répétition, est le meilleur buteur de la sélection et son tandem avec Marc Wilmots a fonctionné à merveille dans son club et lors de la phase qualificative pour le Mondial, dont les Diables rouges se sont difficilement extraits, après un match de barrage contre la Tchèque (1-0).

Avant de rendre publique, jeudi 16 mai, sa sélection de 23 joueurs pour la Coupe du monde, l'entraîneur a connu une ultime frayeur avec les blessures, qui se sont révélées plus bénignes, de Branko Strupar, l'ailier droit de Derby County et de Sven Vermant, le milieu offensif, le troisième international belge de

Schalke 04. Ce dernier sera absent lors du match du Stade de France.

L'hécatombe qui a frappé son équipe n'a, officiellement, pas entamé le moral de Waseige. Celui-ci a peut-être été plus atteint par la piètre prestation de son équipe au cours du match amical qui l'opposait à l'Algérie, mardi 14 mai (0-0). Après d'autres rencontres très moyennes face à des équipes qui le sont tout autant (Grèce, Slovaquie), le onze national a montré de nombreuses lacunes. « Manque de profondeur, d'audace, de tirs au but, de percées », a diagnostiqué l'entraîneur. Qui n'ignore sans doute pas qu'il faudra développer un autre style de jeu samedi soir, face aux Tricolores. « Ce n'est pas un cadeau », a estimé Waseige. « Lemerre voulait un match sérieux, je ne voudrais pas qu'on le déçoive », a-t-il encore déclaré, en indiquant que la concentration de ses joueurs serait, cette fois, « maximale ».

UNE PRESTATION NAVRANTE

Après leur prestation insuffisante face aux Algériens et leur incapacité à se créer la moindre occasion, les Belges devront se reprendre s'ils veulent franchir, comme c'est leur objectif, le premier tour de la Coupe du monde. Une contre-performance en Asie serait d'autant plus regrettable pour eux qu'ils affronteront des adversaires qui semblent, a

priori, à leur mesure : le Japon, la Tunisie et la Russie. Pour leur sixième phase finale consécutive, les Diables ne tenteront peut-être pas d'égaliser leur meilleure performance (quatrième au Mexique en 1986, battus par les Bleus pour la troisième place) mais ils aimeront faire mieux qu'en France, où ils furent les auteurs d'une prestation navrante (trois matches nuls contre les Pays-Bas, la Corée et le Mexique) qui confirma que l'équipe manquait surtout de talents individuels. Enzo Scifo, le meneur de jeu, avait, de manière incompréhensible, été confiné à un second rôle par Georges Leekens, le prédécesseur de Robert Waseige, qui allait être écarté après le fiasco du Mondial français.

Confronté à l'exode de joueurs de talent, qui entraîne un appauvrissement de la qualité du championnat national et un recul des clubs belges sur la scène européenne, l'entraîneur national doit, en outre, affronter les tensions entre les deux grandes communautés nationales. Premier entraîneur wallon des Diables, Robert Waseige joue parfois les équilibristes pour tenter de maintenir la cohésion d'une équipe qui se transforme en symbole d'unité nationale lorsqu'elle gagne mais en sujet de discorde lorsqu'elle échoue.

Jean-Pierre Stroobants

Pour Frédérique Jossinet et Yacine Douma, la patience a la couleur de l'or

Judo • Deux Français champions d'Europe

MARIBOR (Slovénie)
de notre envoyé spécial

Cinq minutes ont suffi pour chasser l'inquiétude des débuts de compétitions du visage des entraîneurs français. Le temps pour Frédérique Jossinet et Yacine Douma, les deux poids légers de l'équipe de France, de s'imposer en cette première journée des championnats d'Europe de judo, jeudi 16 mai, à Maribor, en Slovénie. La première n'a pas eu besoin de plus de deux minutes pour projeter à terre la Biélorusse Tatiana Moskvina et conserver ainsi le titre acquis douze mois plus tôt à Paris. Le second a répondu du tac au tac à une attaque de l'Azerbaïdjanais Elchin Ismailov, double champion d'Europe, renversant celui-ci à une minute et demie de la fin théorique du combat.

Pour ces deux judokas, la victoire est le fruit d'une lente maturation. Champion d'Europe juniors des moins de 60 kilos en 1992, Yacine Douma avait confirmé ses qualités en 1997 en prenant la

Eva Bisseni, du bronze en toutes catégories

Eva Bisseni, médaillée de bronze toutes catégories aux championnats d'Europe de judo, jeudi 16 mai, a le sport dans le sang. Son père, Mathieu, a été membre de l'équipe de France de basket-ball et a enlevé la Coupe Korac en 1984 sous les couleurs d'Orthez et Brice, son frère, porte le maillot d'Antibes. La jeune femme a goûté à l'athlétisme, au rugby, avant de jeter son dévolu sur le judo. Valeur montante des moins de 78 kilos, elle a été alignée à Maribor, pour ses premiers championnats d'Europe, son gabarit pouvant lui permettre d'affronter des lourdes. A 21 ans, Eva Bisseni a gagné sa médaille grâce à un balayage plein d'à-propos, à la fin d'un combat qu'elle était en passe de perdre.

deuxième place des championnats d'Europe chez les seniors et la cinquième des championnats du monde. Mais ses échecs aux championnats du monde 1999 et 2001 avaient sérieusement entamé son crédit auprès des entraîneurs nationaux. A 28 ans, le ténébreux judoka de Fréjus s'est rattrapé en enlevant cette saison les tournois de Tbilissi et de Munich avant de survoler les championnats d'Europe, malgré une rupture du ligament latéral externe du genou survenue en cours de compétition.

« Jusqu'à maintenant, quand on me demandait qui était mon pire ennemi, je répondais que c'était moi-même, raconte-t-il. Je voulais faire du beau judo et je me faisais ramasser par des gars qui ne cherchaient qu'à attraper les jambes. Cette fois, je suis parvenu à me dominer. » En 1996 et 2000, s'estimant injustement écarté de la

sélection pour les Jeux olympiques d'Atlanta et Sydney, le futur champion d'Europe voulait mettre un terme à sa carrière. Mais il avait gardé sa frustration pour lui – « Ouvrir ma gueule, ce n'est pas mon style », assure-t-il – avant de repartir de l'avant. Désormais professeur de sport à l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) où il s'entraîne avec l'élite du judo français, Yacine Douma attribue sa réussite tardive à un équilibre de vie enfin trouvé et à une nouvelle approche de la compétition. « Avant, pendant les combats, je me tournais vers l'entraîneur, comme si la solution ne pouvait venir que de lui, dit-il. J'ai enfin compris que les solutions étaient entre mes mains, que c'était à moi et à personne d'autre de les trouver. »

Autonomie et maturité : les deux termes colent parfaitement à Frédérique Jossinet. « Ce n'est pas quelqu'un qu'il est nécessaire de secouer, témoigne Cécile Nowak, entraîneur national. Il n'y a pas grand-chose à lui dire, juste des petits rappels à lui faire avant le combat. » Avant de monter sur le tapis, la jeune femme se livre à des exercices de respiration et de visualisation qui lui ont été enseignés par une psychologue. « J' imagine ce que je vais pouvoir faire à mon adversaire et je me vois en train de le faire, dit-elle. Quand j'attaque le combat, c'est comme si j'avais déjà combattu une fois avec elle. »

SÉLECTION PRÉCOCE

Depuis une année, cette judoka de 26 ans, cheveux courts et décorés, est la nouvelle chef de file des moins de 48 kilos. Non sans mal. Une sélection précoce pour les championnats du monde, en 1995, alors qu'elle n'avait pas 20 ans, l'a longtemps déstabilisée. « J'ai mis une année à m'en remettre », reconnaît-elle. Les sélectionneurs lui ont alors préféré Sarah Nichilo, qui a disputé les Jeux d'Atlanta et de Sydney. Frédérique Jossinet a été cantonnée au rôle de remplaçante. Elle a mis cinq ans à en sortir.

« J'ai toujours été persuadée que la chance tournerait et que mon tour viendrait à nouveau, affirme-t-elle. Je sais que j'ai des atouts pour faire de très belles choses et pourquoi pas ? – aller chercher un titre mondial ou olympique. Il n'y a plus que cela qui m'intéresse. » Cécile Nowak est persuadée que la judoka de l'US Orléans a les atouts pour succéder, elle qui fut la dernière Française championne olympique (en 1992) et du monde (en 1991) chez les poids légers. Pour Yacine Douma, la parenthèse encore plus considérable : aucun judoka français ne s'est imposé à ce niveau chez les moins de 60 kilos depuis Thierry Rey en 1979 et 1980. La patience a ses limites.

Gilles van Kote

STEFANO GARZELLI (Mapei) a beau porter le maillot rose de leader du classement général et Gilberto Simoni (Saeco) le dossard n°1 de tenant du titre, la vraie star

■ PORTRAIT

« Le public préfère voir "Cipo" plutôt que 50 coureurs français anonymes »

du Tour d'Italie 2002 reste Mario Cipollini (Acqua e Sappone).

Chaque matin, le grand blond au cuissard zébré quitte, bon dernier, le village itinérant du Giro après le signal du départ de l'étape. Qu'y peut-il s'il se nourrit de la clameur émanant du public massé derrière les barrières pour l'apercevoir ? Pour s'assurer qu'elle lui est exclusivement destinée, il s'attarde dans les stands, pose avec une reine de beauté locale, signe des autographes à tour de bras, tout sourire dehors. Puis il enfourche son vélo, qu'il semble écraser de toute sa stature, comme il éclipsé le reste du peloton, bien falot à son contact.

A trente-cinq ans, Mario Cipollini a vécu un début de saison exceptionnel en s'imposant, entre autres, dans Gand-Wevelgem pour la troisième fois de sa carrière et dans Milan-San Remo, qu'il convoitait depuis des années. Hormis son physique de gravure de mode

Mario Cipollini n'est pas mort, il sprinte encore

Cyclisme • Le fougueux Italien de l'équipe Acqua e Sappone domine les arrivées du Giro 2002 et a fait du championnat du monde de Zolder (Belgique) l'objectif de sa saison

(1,90 m pour 76 kg), il possède un talent inné pour le sprint et une langue bien pendue. Son goût du show – notamment vestimentaire – a longtemps irrité l'UCI, avant qu'elle ne vote un règlement s'en accommodant.

Le « Roi Lion » – surnom que lui vaut sa blonde crinière gominée – n'est pas près d'être dompté. Aux autres de s'adapter. Les dirigeants sportifs de sa nouvelle équipe Acqua e Sappone l'ont bien compris en bâtissant leur formation autour de lui. Formidable vecteur de communication, Mario Cipollini arbore la barbe de trois jours avec un négligé plein d'élégance et raffolé de vêtements de luxe en dépit d'un ancrage toscan plutôt rural. Il pédale depuis ses six ans, mais sa *success story* aurait pu tourner court bien des fois : un dessèchement des poumons le cloua deux années au lit lorsqu'il eut 13 ans ; une chute, il y a quelques années, lui valut une cure de sommeil et d'antidépresseurs.

Alors, Mario Cipollini mesure sa chance d'être là et il parle. Beaucoup. De femmes conquises ou à conquérir, mais peu de la sienne, Sabrina, qui lui a donné deux fillettes. Il s'indigne de l'ordre donné par la direction de Ferrari à Rubens Barrichello d'offrir à Michael Schumacher la victoire dans le Grand Prix d'Autriche, dimanche 12 mai : « Ce qu'ils ont fait est pire que le dopage dans le cyclisme. »

Le dopage ? Mario Cipollini n'a jamais fait mystère d'une association ancienne avec le sulfureux doc-

teur Michele Ferrari, dont le procès est actuellement instruit en Italie. Après les raids de la brigade des stupéfiants italienne sur le Giro l'an passé, Mario milite pour une législation claire et harmonisée dans tous les sports : « Pour que le cyclisme cesse d'être le bouc émissaire. » En quatorze ans de carrière professionnelle, il n'est pourtant jamais tombé dans le collimateur des médecins-contrôleurs, ni des juges. Il a récolté son unique suspension (un mois) en décochant une droite au coureur espagnol Francisco Cerezo (Vitalicio), qui l'avait borduré dans le Tour d'Espagne 2000 en lui lançant un singlant « fils de pute » à une période où il soignait son père, atteint d'une dégénérescence mentale irréversible.

« UNE MAUVAISE EXCUSE »

Mario Cipollini a le sang chaud et la rancune tenace. Il avait ruminé l'incident toute la nuit avant de sauver son honneur bafoué en corrigeant le provocateur à froid. Selon les règles tacites de l'univers cycliste, un *gregario* (équiper) doit un respect aveugle à un « capitaine ».

Dans le même registre, Mario Cipollini a une dent contre la Société du Tour de France qui, pour la deuxième année consécutive, ne l'a pas convié pour le Tour 2002. « Je pense que le public préfère voir "Cipo" plutôt que cinquante coureurs français anonymes, lâchait-il après sa victoire à Esch-sur-Alzette (Luxembourg), mardi 14 mai,

avant d'ajouter qu'il viendrait « pour (son) équipe » si les organisateurs de la Grande Boucle, qui l'ont « humilié » changeaient d'avis au vu de ses résultats sur le Giro. L'organisation du Tour de France lui reproche en substance d'avoir toujours mis pied à terre avant les grandes étapes de montagne. Il rétorque que c'est « une mauvaise excuse », qu'il y a gagné des étapes (douze en sept participations) et qu'en « ayant su (s')économiser », il demeure compétitif à son âge.

Sprinteur dans l'âme, Mario Cipollini raconte un emballage final comme d'autres décriraient un orgasme. Ses immenses bras écartés, le regard illuminé, il franchit en vainqueur les lignes d'arrivée dans des poses christiques. En quatre étapes sur cet Euro Giro qui a traversé cinq pays avant le transfert vers l'Italie et une journée de repos, jeudi 16 mai, à Cuneo, il s'est imposé deux fois et a terminé deuxième, d'un cheveu, le 15 mai.

Il totalise aujourd'hui 36 victoires d'étapes en 12 Tours d'Italie. Seul son compatriote Alfredo Binda a fait mieux, dans les années 1920, en s'en adjugeant 41. Mais « Cipo » minaude : « Je suis un sprinteur, pas un champion. » Pour le devenir, si besoin est, il s'est fixé un objectif : le championnat du monde de Zolder (Belgique), en octobre 2002, dont on jurerait que le parcours a été tracé tout exprès pour sa roue géniale.

Patricia Jolly

Les corticoïdes préoccupent toujours le CPLD

LA RÉCENTE décision de l'UCI de modifier son règlement antidopage en acceptant l'utilisation des corticoïdes inspire au Comité de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD) les plus vives inquiétudes. « C'est une évolution préoccupante, car elle va dans le mauvais sens et pourrait être à l'origine d'un mouvement plus général dans le monde sportif », estime le président du CPLD, Michel Boyon.

Actuellement, le mode d'administration des corticoïdes – intraveineux, intramusculaire, intra-articulaire ou oral – ne peut être déterminé par aucun contrôle. C'est en s'appuyant sur cette base scientifique incontestable que l'UCI a présenté sa décision. Ce procédé habile pourrait arranger plus d'un coureur. En effet, si, à une date donnée et avec un motif légitime, un athlète reçoit des corticoïdes, il est désormais libre d'accumuler les injections pendant quatre à six semaines puisque le produit administré initialement reste détectable dans ses tests durant toute cette période.

« Or, explique Michel Boyon, le corticoïde est une substance extrêmement dangereuse pour les tendons et les cartilages, son usage répété sous forme intra-articulaire présente pour l'organisme les mêmes dangers que

l'intraveineuse ou l'intramusculaire, et son utilisation constitue une vraie tricherie car, même s'il n'a pas d'effet direct sur la performance, il a des effets indirects très forts sur la fatigue ou peut servir d'euphorisant, ce qui est inacceptable au nom de l'éthique. »

UN CAS D'EXCEPTION

L'affaire Jonathan Vaughters (Crédit agricole) – le coureur américain victime d'un œdème à la paupière consécutif à une piqûre de guêpe lors du Tour de France 2001 et qui, ne pouvant recevoir une injection intramusculaire de corticoïdes pour se soigner, avait été contraint à l'abandon – a fourni à l'UCI un prétexte idéal pour revoir son règlement. Mais, pour Michel Boyon, il s'agissait d'un cas d'exception. Le CPLD considère en effet que, dans la grande majorité des cas, un sportif malade ou blessé peut être soigné par un médicament n'appartenant pas à la famille des corticoïdes. « Sinon, cela signifie que son état est grave et que la seule solution consiste à l'obliger à arrêter la pratique du sport pour une période donnée », dit Michel Boyon.

Auparavant, les injections intraveineuses et intramusculaires étaient purement et simplement interdites ;

seules les applications locales sous forme de pommades ou d'injections intra-articulaires, préalablement soumise à une justification thérapeutique, étaient tolérées. « Là, l'interdiction cesse de fait, observe Michel Boyon, c'est donc un encouragement au dopage de récupération. »

En décidant d'accepter l'utilisation des corticoïdes, l'UCI se place en porte à faux avec la loi française. Et sa position rend caduc le projet d'un collège de médecins indépendants intervenant sur le Tour de France 2002 – avant d'opérer également dans les autres sports – qui a fait l'objet de discussions inachevées entre les instances sportives et ministérielles françaises, le CPLD, la Société du Tour de France et l'UCI au printemps.

L'UCI ayant « ouvert la porte », le CPLD craint une action concertée d'autres disciplines pour ôter les corticoïdes des listes de produits interdits. Pour pallier l'immobilisme favorisé par le contexte politique général de la France, il envisage de proposer à l'UCI un système simple et souple, applicable lors du prochain Tour de France, « pour progresser » dans le domaine de la lutte antidopage.

P. Jo.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : Jean-Claude Darcheville, l'attaquant du FC Lorient, s'est engagé, jeudi 16 mai, pour quatre ans avec les Girondins de Bordeaux. Le montant du transfert n'a pas été communiqué. Le Guyanais, troisième au classement des buteurs de division 1 (19 buts), portera le numéro 18 la saison prochaine. En revanche, les dirigeants bordelais n'ont toujours pas réglé le cas de Pauleta, meilleur buteur du championnat.

■ **NATATION** : la Fédération européenne de natation (LEN) a annoncé, jeudi 18 mai, que des contrôles sanguins visant à dépister l'érythropoïétine (EPO) auront lieu lors des championnats d'Europe de natation, du 25 juillet au 4 août, à Berlin. La LEN assurera elle-même l'organisation et le financement de ces contrôles, les premiers à l'occasion de championnats d'Europe.

■ **TENNIS** : le Français Julien Boutter a battu, jeudi 16 mai, l'Américain Andy Roddick, tête de série n° 13 du Tournoi de Hambourg, (6-3, 7-5). Le Messin, issu des qualifications, rencontrera en quarts de finale le Biélorusse Max Mirnyi. La Française Mary Pierce s'est inclinée, jeudi 16 mai, face à l'Américaine Jennifer Capriati, 6-0, 6-0, en huitièmes de finale du Tournoi de Rome.

Le Monde

Chaque week-end avec Le Monde, le meilleur du New York Times.

la sélection en V.O. du New York Times, le nouveau supplément du Monde chaque samedi avec Le Monde, daté dimanche - lundi



Des neurochirurgiens français ont restauré une contraction musculaire chez des paraplégiques

La greffe de nerfs au niveau de la moelle épinière sectionnée provoque une repousse de neurones qui reconstitue une liaison avec les muscles des jambes

UN GROUPE de neurochirurgiens français révèle dans le prochain numéro, daté de juin, de la revue spécialisée *Journal of Neurotrauma* avoir obtenu les premiers résultats positifs, chez l'homme, après une greffe de neurones pratiquée au niveau de la moelle épinière chez des personnes paraplégiques.

Si elle ne constitue pas *stricto sensu* une réponse concrète aux handicaps majeurs dont souffrent les victimes de lésions de la moelle épinière, cette première marque à l'évidence une étape importante. Elle ouvre aussi de réelles perspectives dans un domaine où, en dépit des avancées dans le champ de la neurologie, les progrès thérapeutiques sont inexistantes ou presque.

La première française concerne un patient victime d'un accident de la circulation automobile et qui avait perdu l'usage de ses deux membres inférieurs. L'intervention a été pratiquée, un an après l'accident, par un groupe de neurochirurgiens dirigés par les professeurs Marc Tadié (hôpital Bicêtre, Le Kremlin-Bicêtre) et Roger Robert (CHU de Nantes). L'opération réunissait, notamment, les professeurs Jean-François Mathé, Pierre Guiheneuc et Brigitte Perrain-Verbe. Elle avait au préalable été autorisée par un comité de protection des personnes, le patient ayant été dûment informé du fait qu'il s'agissait

d'une expérimentation chirurgicale dont il ne tirerait, selon toute vraisemblance, aucun bénéfice.

Neuf mois après cette greffe, le premier patient montrait qu'il était redevenu capable de contracter, de manière volontaire, certains faisceaux des fibres de ses muscles des jambes, ceux dits « adducteurs de la cuisse » et « psoas ». Ce phénomène a été vérifié et confirmé par des enregistrements électrophysiologiques. Plus spectaculaire encore, cette restitution partielle des fonctions musculaires continue, deux ans après l'intervention chirurgicale, à s'améliorer. « Après de nombreux travaux menés chez l'animal, ceci montre que la technique visant à faire repousser des neurones par l'intermédiaire d'un greffon de nerf périphérique, de les faire sortir vers la moelle épinière et d'atteindre une cible musculaire est également possible chez l'être humain », résume-t-on auprès de l'Institut pour la recherche sur la moelle épinière qui a financé ces travaux.

« En pratique, nous avons, dans un premier temps, prélevé une fraction du nerf sural [un nerf innervertant certains des muscles du mollet], fraction que nous avons sectionnée et placée sous forme de pontage entre l'extrémité des axones sectionnés au-dessus de la lésion de la colonne vertébrale et les racines motrices situées en dessous de cette même lésion au niveau de la deuxième, troisième et

quatrième vertèbres lombaires, explique le professeur Tadié. Une deuxième greffe, identique, de neurones périphériques a été pratiquée, de la même manière, en contrôlatéral. Nous n'avons pas eu de complication chirurgicale. Avec deux ans de recul, la contraction musculaire volontaire semble se renforcer et une ébauche de sensibilité est apparue chez notre patient. »

Le professeur Tadié explique que, lui et ses collaborateurs, n'ont pas souhaité rendre publics plus tôt ces résultats spectaculaires.

« Nous souhaitons nous assurer que les résultats obtenus n'étaient pas éphémères »

PROFESSEUR MARC TADIÉ

res pour des raisons à la fois médicales et scientifiques. « Nous souhaitons nous assurer que les résultats obtenus n'étaient pas éphémères », résume-t-il.

L'un des éléments les plus prometteurs de ce travail tient à la physiologie induite par cette greffe. « Ce ne sont pas les fragments du nerf sural que nous introduisons dans une forme de « pontage » qui permettent de rétablir le lien entre les extrémités sectionnées des neurones, précise-t-il. En fait ces fragments neuronaux, les éléments cellulaires et moléculaires qui les composent servent à la fois de guide et d'attracteurs. Ces sont eux qui provoquent la repousse neuronale, les cellules reprenant leur croissance sur une distance de 25 à 30 centimètres pour rejoindre les muscles dont elles assuraient l'innervation avant l'accident du patient. » Alors même qu'ils visaient précisément un tel objectif, les auteurs

de cette première confient être profondément impressionnés par ce résultat qui, après d'autres récemment obtenus, vient démontrer l'extraordinaire plasticité du système nerveux central et les possibles applications thérapeutiques qui, en toute logique, pourraient en résulter.

« L'intervention a duré plus de dix heures et a nécessité la collaboration de deux équipes de neurochirurgiens spécialisés, explique le professeur Tadié. De nombreux travaux de recherche et d'expérimentation sont encore nécessaires avant d'envisager la possible restauration de la motricité et de la sensibilité dans des régions étendues des zones paralysées des personnes paraplégiques ou tétraplégiques. Et nous ne souhaitons, en aucune manière, que ces personnes nourrissent, à court terme, de vains espoirs. Pour autant comment ne pas dire notre enthousiasme devant ces premiers acquis ? » Deux autres patients, paraplégiques depuis plus d'un an, ont d'ores et déjà été greffés de manière similaire, et une série d'autres interventions sont programmées à court terme. « Cette première intervention chez l'homme paraplégique, visant à reconnecter un muscle de topographie sous lésionnelle à la moelle épinière dorsale sous lésionnelle, confirme les possibilités de régénération axonale de la moelle épinière humaine », estime, pour sa part, le professeur Alain Privat (unité Inserm Développement, plasticité, vieillissement du système nerveux, université de Montpellier). Le résultat, même s'il reste encore modeste pour le patient, implique la nécessité de poursuivre les recherches dans cette voie. »

Jean-Yves Nau

Les origines de l'Univers revisitées par la « brouette » de Gaspard Monge

L'histoire simulée de 20 000 galaxies

QUEL rapport entre la brouette et les origines de l'Univers ? A priori aucun. Mais c'est sans compter avec l'ingéniosité des cosmologistes qui ont exhumé des travaux théoriques de génie civil vieux de plus de deux siècles pour reconstruire les conditions initiales de notre Univers. Grâce aux travaux du mathématicien Gaspard Monge, initiateur de l'École polytechnique et membre éminent de l'armée des savants de Bonaparte pendant la campagne d'Égypte, Uriel Frisch, de l'observatoire de la Côte d'Azur et ses collègues – deux Italiens et un Russe – ont pu simuler, à rebours, les déplacements de galaxies pour remonter à leur position d'origine il y a quinze milliards d'années (*Nature* du 16 mai).

En 1781, Gaspard Monge s'interrogea sur la manière de transporter à moindre coût de la terre d'un lieu à un autre en fonction de volumes imposés pour les déblais et les remblais ? Le problème pas si simple qu'il y paraît ne fut résolu qu'en 1942 par le Russe Kantorovich, spécialiste des questions d'optimisation en économie, « ce qui lui valut le prix Nobel ». Uriel Frisch, Sabino Matarrese, Roya Mohayaee et Andreï Sobolevski ont eu l'idée de remplacer les remblais par des galaxies et de calculer le « coût » optimal de leurs déplacements depuis les premiers temps de l'Univers.

Connaissant leur position et parfois leur vitesse actuelle, on devait, avancent-ils, pouvoir prédire leur comportement futur, mais aussi passé en remontant dans le temps. Le mathématicien niçois Yann Brenier a en effet montré que ce type de reconstruction cosmologique était comparable aux travaux de Monge. A une nuance près : dans l'espace, le « coût » est proportion-

nel au carré de la distance parcourue. Les quatre chercheurs ont adapté le problème de Monge-Kantorovich à des Univers virtuels comprenant quelque 20 000 galaxies, et tenté de trouver ainsi leur position initiale. « C'est un problème d'optimisation qui a une solution unique, mais pas facile à obtenir », commente Uriel Frisch. Plus le nombre de galaxies est grand et plus c'est difficile car ce paramètre intervient à la puissance cubique dans la formule utilisée. Quelques heures suffisent pour une simulation avec 20 000 galaxies, mais très vite, la tâche pourrait excéder les capacités des ordinateurs actuels avec des catalogues de plusieurs centaines de milliers d'objets. Uriel Frisch espère cependant recalculer avec d'autres algorithmes l'histoire d'un million de galaxies.

UNE QUESTION DE TEMPS

Depuis dix ans, les cosmologistes disposent d'une nouvelle fenêtre sur l'origine de l'Univers. Le satellite Cobe notamment a mesuré le rayonnement fossile, qui nous renseigne sur les fluctuations des photons – la lumière – quelque 300 000 ans après le Big Bang. En revanche, on sait très peu de chose sur la distribution de la matière à cette époque reculée. « On pensait pouvoir ouvrir cette deuxième fenêtre à deux conditions, affirme-t-il : avoir suffisamment de données sur la position et la vitesse des galaxies, et être capable à partir de là de calculer leur trajectoire et de montrer qu'il existe une solution unique. » La seconde condition vient d'être démontrée. La première n'est plus qu'une question de temps, les catalogues de galaxies s'enrichissant quotidiennement.

Hervé Morin

Financement associatif

Les travaux prometteurs des neurochirurgiens français à paraître dans *Journal of Neurotrauma* avaient, pour partie, été exposés il y a quelques jours lors du colloque scientifique international organisé par l'Institut pour la recherche sur la moelle épinière (IRME) à Deauville (Calvados). L'IRME, qui a, pour l'essentiel, financé ces recherches, est une association loi 1901 créée en 1984 par Jean Delourme, ancien industriel du médicament, à la suite de l'accident de la route qui laissa son petit-fils Nicolas, tétraplégique, à l'âge de 20 ans.

Cette association a pour but de contribuer à une meilleure compréhension des problèmes liés à la réparation des lésions de la moelle épinière responsables de sévères handicaps encore aujourd'hui considérés comme définitifs. L'IRME ne finance ses programmes de recherche que par des dons privés provenant de ses adhérents, de legs ou de mécénats industriels, et grâce au soutien actif et généreux de l'Association française contre les myopathies et du Lions Club International.

Les constructeurs de téléphones mobiles GPRS devront modifier plusieurs milliers de modèles

Nombre d'exemplaires déjà vendus ne fonctionneront pas correctement

TANDIS que les services GPRS (norme d'échange de données en mode paquet sur réseau mobile) ne sont pas encore disponibles pour le grand public, les boutiques proposent, depuis septembre 2001, une dizaine de modèles de terminaux déjà équipés pour fonctionner avec ce système qui préfigure la téléphonie mobile de troisième génération, qui offrira, entre autres, une connexion permanente à Internet. Fin mars, quelque 150 000 unités avaient trouvé preneur, estime Marc Chemoul, consultant du cabinet d'études GFK.

Pourtant, le jour où les opérateurs lanceront leurs offres GPRS, ces quelques milliers de téléphones déjà vendus vont devoir retourner à l'usine pour subir une mise à jour. En effet, pour pouvoir accéder aux nouveaux services, il ne suffit pas de posséder un téléphone estampillé GPRS. Encore faut-il qu'il soit homologué sur le réseau des opérateurs. Or, aujourd'hui, seuls quelques modèles le sont, et encore, pas sur tous les réseaux et pas dans toutes leurs versions.

« Nous validons une version précise modifiée et corrigée à notre demande », déclare un porte-parole d'Orange. En attendant, les premières séries des modèles les plus vendus (Nokia 8310, 6510, Sony-Ericsson T68m, T65 et T39m, Siemens S45...) n'ont pas franchi les tests de validation sur les réseaux avant d'être mis en rayon. Les nécessaires mises à jour ne pourront se faire, certes gratuitement, qu'en rapportant le mobile dans un centre de maintenance agréé. Le problème, identifié à la fin de l'été dernier, concerne un paramètre baptisé PBCCH (*packet broadcast control, channel* : canal de signalisation pour la diffusion en mode paquet), qui permet à l'opérateur

de communiquer aux mobiles GPRS des informations concernant la configuration des canaux. A ce jour, seuls un petit nombre de professionnels utilisent le mode GPRS, et ce paramètre PBCCH n'est pas activé sur les réseaux. Les informations sont adressées sur un simple canal de données GSM. En revanche, au moment où les services seront offerts au grand public, pour optimiser la gestion des ressources du réseau et permettre à un plus grand nombre d'utilisateurs de se connecter en mode GPRS, le PBCCH devra absolument être activé. Dès qu'il le sera, vraisemblablement en fin d'année, il provoquera sur les mobiles non conformes des dysfonctionnements (perte de connexion, rejet du mobile...) les rendant inutilisables en mode GPRS. Ils resteront néanmoins opérationnels en mode GSM.

CONCENTRÉS DE TECHNOLOGIES

« Nous travaillons avec les opérateurs pour mettre au point des solutions, minimiser l'impact, informer les clients et proposer les mises à jour gratuites le moment venu », tempère Philippe Chanelet, responsable support client de Sony-Ericsson. Pourtant, d'ici là, la vente continue, et les distributeurs ignorent le problème. Les constructeurs n'ont ni organisé le rapatriement des stocks présents dans les magasins, ni même, dans certains cas, cessé les livraisons de mobiles non conformes auprès des distributeurs. « C'est scandaleux, et cela ne facilitera pas le lancement des services GPRS », s'insurge François Davy, directeur général de Motorola, dont les modèles GPRS (T260, T280, V66 et Accompli 008) sont validés. « D'autant que cela touche plusieurs milliers d'exemplaires », renchérit Pierre Rouillac, directeur

technique de Motorola, qui ne se prive pas de stigmatiser ses concurrents. « Faux », réplique Serge Ferré, directeur général de Nokia mobile France. « Tous nos mobiles GPRS sont compatibles PBCCH, et nous ne prendrions pas la responsabilité de vendre des téléphones non conformes aux attentes des consommateurs », assure-t-il. Pourtant, la version logicielle 5.06 du mobile Nokia 8310 validée par Orange n'est pas encore installée sur la majeure partie des exemplaires de ce modèle disponibles en boutique, et encore moins sur ceux déjà vendus. Quant à la mise à jour, elle n'a été adressée que le mois dernier aux centres de maintenance agréés. Ce n'est là qu'un exemple. Le même problème, qui concerne presque tous les pays d'Europe, est déjà apparu en Suisse, où l'opérateur Swisscom demande à tous ses clients possesseurs de mobiles non validés d'effectuer une mise à jour avant de leur donner accès aux services GPRS.

Pour enrayer le phénomène et éviter ce genre de bavure, des procédures de tests globaux plus poussés et de certification sont désormais mises en œuvre par le Forum de certification GSM (GCF). Reste à savoir si le respect de ces critères de qualité conditionnera la mise en vente, sachant que les membres du GCF ne sont autres que... les opérateurs et les industriels. Les téléphones mobiles deviennent des concentrés de technologies de plus en plus complexes. A ce titre, ils ne sauraient, surtout lors de l'introduction de nouveaux services, être exempts de défauts. Les distributeurs comme les clients peuvent très bien le comprendre, à condition de leur expliquer.

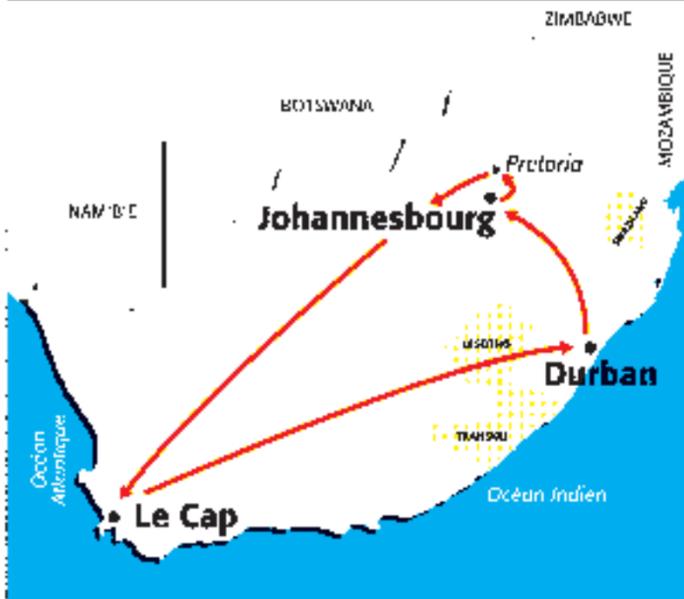
Karyn Poupée



Une nation arc-en-ciel : découvrez la République d'Afrique du Sud

du 6 au 13 novembre 2002

Le Monde et Courrier International vous invitent à rencontrer des personnalités politiques, économiques et culturelles dans les différentes villes visitées.



Prix par personne : 3 000 € TTC

comprenant : le transport aérien sur vol régulier - l'hébergement en hôtel de 1^{ère} catégorie - tous les repas (hors boissons alcoolisées) - les transferts - les taxes d'aéroport - l'assistance rapatriement - le visa d'entrée.

Renseignements et inscriptions :

Danielle Van Hooper
 ITI 12, rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne
 Tel : 01 46 05 44 55 - Fax : 01 46 05 57 88
 E-mail : dvh@iti-international.com

Les échappées marocaines de la mode

Des cuirs cloutés aux caftans brodés, les couleurs du désert inspirent les créateurs, de Casablanca à Paris

« **LE MAROC** est arrivé avec ses couleurs : celles de la terre et du sable. Mais aussi celles de la rue, des femmes en caftans turquoises, mauves et de toutes les couleurs. (...) Avant, je n'utilisais que des teintes sombres », a souvent dit Yves Saint Laurent à propos de sa découverte en 1967 de Marrakech, où il a acheté, puis réhabilité avec Pierre Bergé, le jardin Majorelle et la villa Oasis. Dans le sillage de ses burnous couture, de ses soies légères comme un souffle qui semblent découpées dans le rose des bougainvillées ou le bleu profond des zelliges de Fès, l'atmosphère des souks et les nuances infinies des sables du désert inspirent de nouveau la mode. Une invitation au voyage, dans un concert de babouches perlées (Antik Batik),

ro printemps-été 2002, le magazine Spruce - déclinaison « mode » du périodique londonien d'art de vivre WallPaper - va jusqu'à proposer le patron d'un caftan minimaliste, à réaliser soi-même.

« Il y a une forme de liberté dans le vêtement marocain, une nonchalance dans le mouvement du tissu et une élégance dans la simplicité », explique Giambattista Valli, à la tête du prêt-à-porter Emanuel Ungaro depuis 2001. Mélangeant des tons de désert et des pastels de jardin anglais, sa collection de l'hiver 2002-2003 cultive un Orient imaginaire, « une atmosphère un peu fanée avec des mousselines voilées, des cachemires feutrés, comme les djellabas décolorées par le soleil ». Les références à l'excentricisme de



Ci-contre : besace en cuir vieilli clouté, dans l'esprit des sacs brodés de pièces du souk des tanneurs, à Marrakech, 521 €, Marni.
Ci-dessous : babouches en cuir brodé Antik Batik, et khôl poudre libre Terracotta de Guerlain, 23 €.

Un musée du costume maghrébin

Codifié à l'extrême, le caftan traditionnel peut passer dans les mains d'une dizaine d'artisans aux savoir-faire différents et demander jusqu'à un an de travail. « Le caftan n'a jamais été conçu comme un habit quotidien, rappelle Azeddine Sedrati, c'est un vêtement de cérémonie. » C'est pour préserver ce patrimoine fragile, menacé de disparition avec l'évolution des modes vestimentaires, que ce chef d'entreprise a constitué, en quatre ans, un fonds de 900 costumes, 300 parures, autant de coiffes, babouches et ceintures tissées, auxquels s'ajoutent 200 photographies et une cinquantaine de tableaux retraçant l'histoire du vêtement maghrébin. L'ensemble est destiné à un futur musée du Grand Maghreb - au coût évalué à 13,9 millions d'euros - prévu à Marrakech en 2004 ou 2005, dès que la Fondation maghrébine créée par Azeddine Sedrati aura récolté les financements nécessaires. Un terrain de 3 hectares a déjà été trouvé pour accueillir le bâtiment de 13 500 m² dont la conception a été confiée à Amina Senoussou, architecte algérienne installée au Maroc.

1991, et j'ai tout de suite été séduite par la beauté du pays, les gens, l'architecture et les traditions, explique Valérie Barkowski. Toutes les couleurs sont vivantes et intenses : le ciel, les djellabas sur les peaux burinées, les sables, les paysages... » Créatrice d'une ligne de linge de maison à son nom et de vêtements sous la marque Mia Zia, elle vit et réalise une grande partie de ses collections à Marrakech avec des artisans du cru pour confectionner babouches et djellabas en éponge décorées des boutons ronds du caftan tradition-

DÉCÔ

● **Caravane Chambre 19**, 19, rue Saint-Nicolas, 75012 Paris, tél. : 01-53-02-96-96.
● **Lanternes de Fès**, babouches et coussins de soie marocains, 5, rue Sainte-Marthe, 75010 Paris, tél. : 01-42-03-14-78.
● **Espace ethnique**, Printemps de la Maison, 64, bd Haussmann, 75009 Paris, tél. : 01-42-82-50-00.
A Marrakech, accessoires de mode et maison au Ryad Tamsna. Riad Zitoun Jdid. Tél. : 00-212-44-38-52-72. Objets et vêtements du luxueux hôtel Amanjena. Tél. : 00-212-44-403-353.

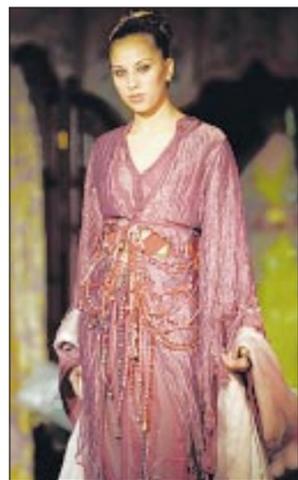
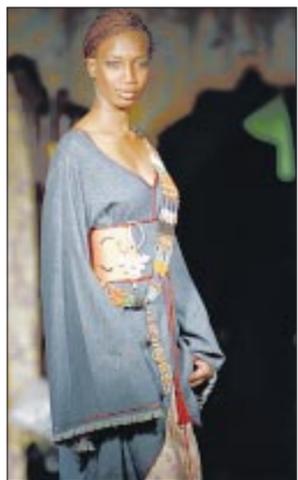
MUSÉES

● **Exposition « Maroc : tapis de tribus »** des nomades berbères. Musée du textile de Labastide-Rouairoux (Tarn), tél. : 05-63-98-08-60.
Du 29 juin au 17 novembre.
● **Musée du Grand Maghreb** : Renseignements au 00-212-37-72-60-96.

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argenterie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations
Sélectionné par le guide
"PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi



Deux jeunes créateurs marocains sélectionnés pour le défilé « Caftan 2002 » à Casablanca : à gauche, caftan en jean à motifs berbères de Lahoucine Aït el Mahdi ; à droite, caftan brodé de perles de Samira Haddouchi.

de sacs en cuir martelé (Kenzo, Fendi) et de caftans revisités (Sport-Max, Clements Ribeiro). Un désir d'évasion qui fait le succès de Marni, dont les tuniques de gaze légère, les pantalons de lin rayé ou les besaces cloutées, proches des modèles traditionnels des souks, étaient déjà en rupture de stock quelques jours après l'inauguration de la boutique de l'avenue Montaigne, en mars.

LIBERTÉ ET NONCHALANCE

Parmi les accessoires les plus photographiés du printemps, on trouve aussi le sac Tanger, une sorte de banane en cuir chocolat imaginée par Tom Ford pour Yves Saint Laurent Rive Gauche. Dans son numé-

Thalita Getty et au Marrakech d'Yves Saint Laurent, traitées avec sensualité, s'expriment dans ces gilets de mouton à passementerie ivoire, ces sacs berbères en cuir ouvragé, ces tresses de soie retenues par une boucle métallique en forme de croissant et ces paletots gansés d'or. Photographiée par Karen Collins, la prochaine campagne publicitaire de la marque a pour décor une casbah abandonnée aux portes de Marrakech.

A l'heure où le monde de la mode multiplie les séjours dans les riads confortablement rénovés de la Médina, certains affinent leurs envies au contact des artisans locaux. « J'ai découvert le Maroc en

Adresses

MODE

● **Marni**, 57, avenue Montaigne, 75008 Paris, tél. : 01-56-88-08-08.
● **Antik Batik**, 18, rue de Turenne, 75004 Paris, tél. : 01-44-78-02-00.
● **Karim Tassi**, 8, rue Ferdinand-Duval, 75004 Paris, tél. : 01-48-04-81-35.
● **Etnikbazar**, au Printemps Haussmann.
● **A Casablanca**, renseignements sur les créateurs de caftans : Femmes du Maroc, tél. : 00-212-22-31-16-26 et www.femmesdumaroc.ma

BEAUTÉ

● **Serge Lutens**. Ses parfums invitent à un voyage olfactif. Les Salons du Palais-Royal, 25, rue de Valois, 75001 Paris, tél. : 01-49-27-09-09 et www.salons-shiseido.com
● **Charme d'Orient**. Un institut d'esthétique orientale pour trouver rassoul ou huile d'argan. 86, boulevard de Reuilly, 75012 Paris, tél. : 01-53-17-02-53. A rapporter de Marrakech, les cosmétiques bio Nectarome. Rens. au 00-212-44-48-44-47.

ERCUIS & RAYNAUD

LISTES DE MARIAGE
BOUTIQUE ERCUIS - RAYNAUD - PETER
GALERIE ROYALE - 9 RUE ROYALE - 75008 PARIS



nel, stylos Bic « Doulik » rhabillés de fils et de pompons de soie ou bijoux de passementerie (Le Monde daté 31 mars-1^{er} avril).

« ETHNIQUE CHIC »

Surfant sur la vague « ethnique chic », Laurence Heller, ancienne rédactrice de mode, a lancé la marque Ethnikbazar en 2001. A côté de souvenirs rapportés de voyages, elle fait fabriquer au Maroc une ligne d'accessoires, de meubles et autres objets typiques des souks revus à sa façon : poufs retravaillés en banquette, tambours transformés en tables de nuit, sacs et cabas faits à partir de ceintures cloutées ou de tapis...

Encore peu connus à l'échelle internationale, à l'exception de Karim Tassi, installé à Paris depuis 1989, ou de Fayçal Amor - styliste de la marque Plein Sud -, les créateurs marocains ont bien l'intention d'exporter leurs réalisations, appuyés par un artisanat plus que millénaire, bien loin des tuniques des souks que les touristes détournent en chemise de nuit. C'est ainsi que, depuis 1996, le magazine Femmes du Maroc organise chaque année à Casablanca la manifestation « Caftan », destinée à présenter la diversité de la création locale autour de couturiers confirmés et de jeunes talents. Le défilé de clôture de l'édition 2002 (organisée du 19 au 26 avril) s'est doublé d'une œuvre humanitaire, les bénéfices de la soirée étant reversés au comité de soutien à la scolarisation des filles en milieu rural. Souvent réduit à sa plus simple



Veste matelassée ivoire avec passementerie or, pantalon matelassé or dans la collection prêt-à-porter automne-hiver 2002-2003, Emanuel Ungaro (ci-dessus). Tongs en corde tressée Palm, finitions sur la bride de petites boules ou « chichiattes », 114,5 €, Mia Zia (ci-dessous).

expression dans la mode occidentale, qui l'assimile à une tunique longue ouverte sur le devant, le caftan, ce vêtement traditionnel toujours porté dans les cérémonies, mobilise différentes corporations d'artisans, entre le *kmis*, sorte de combinaison, la *dfina*, une tunique légère souvent brodée portée sur le caftan, ou les *akkad*, les petits boutons en fil de soie ou de satin que l'on compte par centaines. L'édition 2002 a présenté les travaux d'une quinzaine de créateurs, parmi lesquels Albert Oiknine, connu pour ses ceintures transformées en serretaille pour « casser cette ligne droite » ou ses caftans aux allures de robes-sirènes. « La beauté du caftan, c'est la générosité du tissu. A travers les mouvements de l'étoffe, on suggère le corps », affirme Zhor Rais, star locale, dont les modèles exigent parfois 14 mètres de tissu et huit mois de travail en atelier, pour des prix pouvant atteindre les 10 000 euros.

Si la plupart s'expriment dans une surenchère de perles, de paillettes et de tissus clinquants, de jeunes stylistes s'accordent plus au brassage d'influences de la mode du moment, comme Lahoucine Aït el Mahdi et ses caftans en denim associés à des bijoux ou à des motifs

géométriques berbères. Nourredine Amir reproduit les nuances du henné sur des matériaux locaux comme le tissage *bzioui* ou le feutre traditionnel *lebda*. Devant le succès remporté par la manifestation, le magazine Femmes du Maroc devrait organiser un événement similaire consacré à la djellaba, dont la vocation moins démonstrative pourrait convertir de nouveaux adeptes.

Anne-Laure Quilleriet



Des boutiques mettent en scène le design

A Paris, une trentaine de magasins présentent leurs nouveautés

MEUBLES et objets inédits, nouvelles enseignes aussi, offrent chaque année un peu plus d'importance à l'événement. A l'occasion des Designer's Days, une fois l'an, des galeries et magasins, situés pour la plupart dans les 6^e, 7^e et 8^e arrondissements de Paris, présentent, pour quelques jours, le meilleur de leurs créations, dans l'espoir d'attirer un public plus large. Pour ce rendez-vous 2002, qui a lieu du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin, une trentaine de lieux d'exposition mettent en place des scénographies originales.

Participant pour la première fois à l'édition parisienne des Designer's Days, Baccarat dévoilera, à l'étage de sa boutique de la place de la Madeleine, deux séries de pièces issues d'une rencontre avec le designer italien Ettore Sottsass et d'une collaboration avec le créateur Emmanuel Babled. Deux collections, deux histoires associées au sein d'un même espace. Les créations du « maître » et de l'« élève » illustrent une nouvelle approche internationale de la création chez Baccarat, portant un regard inhabituel sur le cristal.

Un autre Italien sera à l'honneur chez Boffi Studio Paris : Piero Lissoni, qui a signé, pour l'enseigne, le nouveau modèle de cuisine Case Système, tout en façades et plans de



Fauteuil Appolo, de Patrick Norguet, galerie Sentou.

travail en inox. L'Italie toujours, chez Molteni (Paola Navone, Patricia Urquiola dont les nouveautés ont été présentées lors du dernier Salon du meuble de Milan), Cassina, Poltrona Frau...

PIÈCES MAÎTRESSES

Chez Fritz Hansen, on a choisi de rendre hommage au designer danois Arne Jacobsen, qui aurait eu 100 ans en février 2002 et à qui l'on doit, notamment, les sièges Fourmi, l'Euif et le Cygne devenus des grands classiques du design contemporain, toujours édités. Même démarche chez Knoll International qui rend hommage à Eero Saarinen,

designer dans les années 1950 de la célèbre chaise Tulipe, dont les courbes ont trouvé leur reflet et leur accomplissement, dix ans plus tard, dans le terminal de la TWA à l'aéroport J. F. Kennedy.

Chez Artelano, les créations « historiques » de Pascal Mourgue et d'Olivier Gagnère vont côtoyer, de manière particulière, les chaises Casablanca de Christophe Pillet et les tables basses Big Sisters de Lissoni Associati. Une exposition de tapis fabriqués dans la tradition tibétaine, et signés Antonio Citterio, sera montrée en avant-première chez Maxalto. Une chaise longue informatique et un concept de bureaux pour « collaborateurs nomades » (dessinés par Arik Lévy) seront quelques-unes des pièces maîtresses présentées par la boutique Silvera.

La promenade est longue, et les découvertes promettent d'être variées. Pour aider à se repérer, le site Internet propose un plan qui situe chacun des magasins concernés. Histoire d'encourager le caractère plaisant et ludique du rendez-vous.

Véronique Cauhapé

★ Designer's Days, du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin, tél. : 01-42-59-73-96, www.designersdays.com.

AUJOURD'HUI

Pluies ou orages sur l'Est

SAMEDI 18 MAI

Le lever du soleil à Paris : 6 h 7
Coucher du soleil à Paris : 21 h 28

Le front pluvio-orageux se décale lentement vers l'est. L'activité orageuse concerne plutôt le sud-est du pays. La moitié ouest bénéficie d'un temps plus calme mais nuageux et nettement plus frais.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel nuageux laisse tout de même une place au soleil, notamment en Bretagne. En tout cas, les nuages ne donnent pas de pluie. Un vent d'ouest se lève sur les côtes de la Manche. Il fait de 16 à 19 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Des pluies orageuses concernent encore en matinée les régions allant de l'Ile-de-France aux côtes de la Manche. Elles s'atténuent par la suite mais les nuages restent nombreux. Quelques éclaircies se dessinent vers la Touraine l'après-midi. Il fait de 17 à 19 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Les nuages s'épaississent par l'ouest et quelques ondées ponctuellement orageuses sont possibles en cours de journée. Malgré tout, il fait encore assez chaud, de 20 à 25 degrés d'ouest en est.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Après la vague orageuse, la situation se calme. Sous un ciel nuageux, les ondées se limitent au piémont pyrénéen. Le ciel s'éclaircit au fil des heures sur la frange côtière. Il fait de 17 à 20 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le temps est maussade et les ondées sont fréquentes, parfois orageuses sur le relief. Les températures en chute ne dépassent pas 16 à 20 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le risque orageux est marqué de la Provence à la Corse. Plus à l'ouest, malgré une tramontane qui souffle avec force, les éclaircies sont rares. Il fait de 18 à 22 degrés.

18 MAI 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

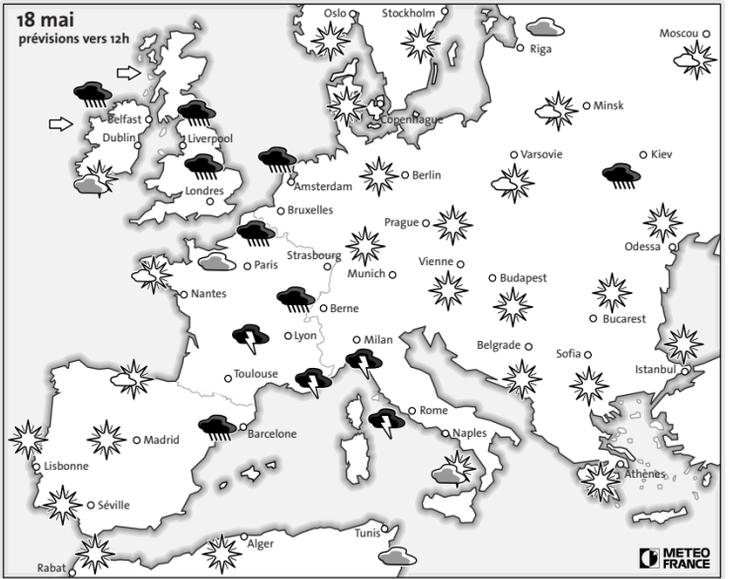
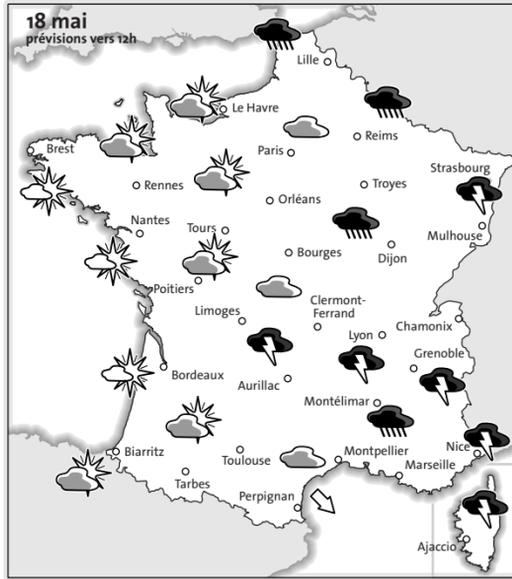
FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	13/21 P	Milan	15/25 P
Biarritz	12/17 N	Moscou	8/15 S
Bordeaux	13/19 N	Munich	12/27 S
Bourges	12/18 P	Naples	15/23 N
Brest	10/17 N	Oslo	4/17 S
Caen	11/15 N	Palma de M.	14/21 S
Cherbourg	11/17 N	Prague	10/21 S
Clermont-F.	12/17 P	Rome	14/23 P
Dijon	14/22 P	Séville	13/28 S
Grenoble	13/20 P	Sofia	12/25 S
Lille	13/20 P	St-Petersb.	4/10 P
Limoges	10/16 P	Stockholm	6/15 S
Lyon	14/21 P	Ténérife	18/22 S
Marseille	14/19 P	Varsovie	8/18 S
Nancy	13/23 P	Venise	17/25 C
Nantes	12/19 P	Vienne	15/25 S
Nice	15/21 P		
Paris	14/18 P		
Pau	9/15 P		
Perpignan	12/20 C		
Rennes	12/20 N		
St-Etienne	12/20 P		
Strasbourg	14/25 P		
Toulouse	11/18 C		
Tours	11/19 C		

AMÉRIQUES		
Brasilia	17/29 S	
Buenos Aires	11/17 P	
Caracas	25/31 S	
Chicago	3/11 S	
Lima	18/22 S	
Los Angeles	14/20 S	
Mexico	12/25 S	
Montréal	4/12 S	
New York	9/13 P	
San Francisco	9/15 S	
Santiago Ch.	2/14 C	
Toronto	4/11 P	
Washington DC	11/18 P	

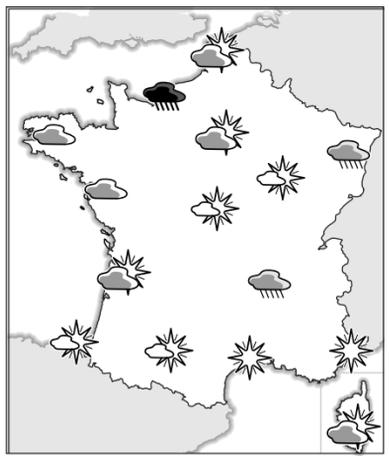
FRANCE OUTRE-MER		
Cayenne	26/30 P	
Fort-de-Fr.	25/29 P	
Nouméa	20/25 S	
Papeete	25/31 S	
Pointe-à-P.	24/30 P	
St Denis Réu.	20/25 S	

AFRIQUE		
Alger	13/24 S	
Dakar	21/26 S	
Kinshasa	20/34 S	
Le Caire	17/29 S	
Nairobi	15/25 S	
Pretoria	8/25 S	
Rabat	13/21 S	
Tunis	17/26 C	

ASIE-OcéANIE		
Bangkok	28/33 P	
Beyrouth	19/23 P	
Bombay	29/33 S	
Djakarta	25/29 P	
Dubaï	26/37 S	
Hanoï	26/29 P	
Hongkong	24/28 P	
Jérusalem	11/23 S	
New Delhi	27/45 S	
Pékin	15/29 S	
Séoul	14/23 S	
Singapour	27/33 P	
Sydney	10/17 S	
Tokyo	15/22 P	



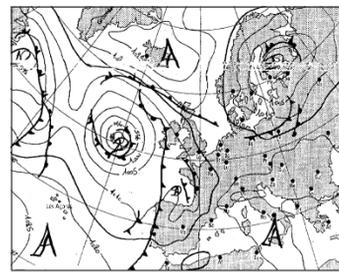
Soleil
 Peu nuageux
 Couvert
 Brèves éclaircies
 Averses
 Pluie
 Orage
 Neige
 Brouillard
 Vent fort



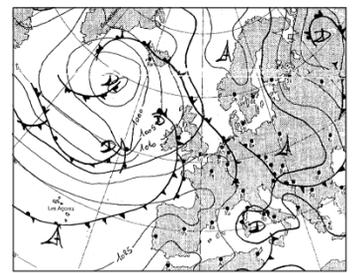
PRÉVISIONS POUR LE 19 MAI

Dimanche 19 mai

Les nuages reviennent près de la Manche. Quelques averses sont possibles sur le flanc est. Les éclaircies se développent de la frontière belge aux Pyrénées et surtout près de la Méditerranée, Corse exceptée.



SITUATION LE 17 MAI À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 19 MAI À 0 HEURE TU

Les Français, taille patron

taller une trentaine de cabines-scanner spécialement aménagées. Pendant une quinzaine de mois, ces cabines d'essayage d'un genre particulier seront implantées dans des magasins d'habillement et plusieurs lieux touristiques, dont des plages. En tout, pas moins de vingt-deux mensurations seront détaillées électroniquement, avec une précision millimétrique. La taille, le tour de hanches, le tour de poitrine et deux pointures en taille de chaussures. Pour leur part, les fabricants français de soutiens-gorge, habitués à suivre de près les courbes de la demande, constatent qu'en vingt ans le modèle-type est passé du 85 B au 90 C et que les anciennes correspondances entre le « haut » et le « bas » n'ont plus cours. Terrible casse-tête pour les fabricants de maillots de bain.

Chacun à leur façon, les industriels ont tenté de s'adapter à ces fluctuations. Mais le flottement est général. Actuellement, une taille 38 destinée à une adolescente de seize ans n'a plus grand-chose à

voir avec la taille 38 d'un vêtement destiné à sa mère. Pour épouser la morphologie de la clientèle, un fabricant de jeans a rajouté 2 centimètres de tour de hanches sur certaines tailles.

Un déphasage grandissant entre la réalité des corps et des étiquettes

En Grande-Bretagne, 70 % des consommateurs font état de difficultés pour trouver des habits qui leur soient vraiment adaptés. En France, ils seraient 45 %. Ce décalage préoccupe d'autant plus les professionnels que la mode tend à s'éloigner du flou et du large pour revenir à des vêtements qui épousent les formes et réclament par conséquent un ajustement plus strict. Les premiers résultats de l'en-

quête e-Taylor menée en Finlande donnent une idée de cette dérive. Ils indiquent que les mensurations réelles des femmes se situent deux crans au-dessus de la taille moyenne des vêtements diffusés dans le commerce. Quant à la conversion des références entre les différents pays, elle s'effectue à l'estime. « *Lorsque nous travaillons pour les Allemands, nous avons pris l'habitude d'ajouter deux tailles, et pour les Japonais nous faisons l'inverse. Mais tout cela de façon empirique, car personne ne sait exactement d'où proviennent les normes utilisées* », témoigne un industriel dans l'édition du *Journal du textile* du 6 mai.

Ce passage en masse sous la toise, préfiguration d'un repositionnement des tailles et, donc, d'un changement de repères – moins brusque que le passage à l'euro, mais qui nécessitera aussi une période d'adaptation – n'intéresse pas seulement le prêt-à-porter. L'industrie du meuble, également confrontée aux évolutions morphologiques, y accorde le plus

grand intérêt. Les données recueillies devraient permettre de déterminer la hauteur idéale des plans de travail dans les cuisines ou la configuration des canapés et fauteuils qui doivent s'adapter aux postures nouvelles et à des individus plus grands.

Les fabricants d'appareils médicaux font également part de leur intérêt pour ces données tout comme les constructeurs automobiles qui font pousser leurs voitures en longueur et en hauteur pour mettre à l'aise des passagers beaucoup plus exigeants en matière d'espace intérieur et de « confort psychologique », c'est-à-dire de volume au-dessus de leur tête. Enfin, on peut aussi espérer que les compagnies aériennes, dont la conception de l'espace vital est souvent plus que minimaliste, surtout en classe touristique, tireront les conséquences – on peut toujours rêver – de cet étalonnage général de la population.

Jean-Michel Normand

TENDANCES
Tous les vendredis datés samedi, l'air du temps

ENCORE deux ans de patience et nous saurons tout sur la taille moyenne, le poids et une multitude de détails morphologiques de la population française. On nous découvrirait plus grands et plus gros, mais là ne sera pas le seul intérêt de l'opération-vérité menée auprès d'un échantillon de 10 000 individus de 8 à 65 ans qui débutera en septembre, à l'initiative des professionnels du textile. Des investigations dont les résultats, attendus en 2004, permettront de jeter les bases, à l'échelle européenne, d'un nouvel étalonnage des tailles, rendu indispensable par le déphasage grandissant entre la réalité des corps et celle des étiquettes.

Pour prendre la mesure du « champ morphologique » des Français, l'Institut français du textile et de l'habillement (IFTH) va ins-

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 118

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTELEMENT

I. Essaie d'être en avance sur les événements. - II. Quitte son pays pour se retrouver plaqué. Mit en beauté. - III. Retravaillés pour l'exécution. - IV. A longtemps conservé nos papiers. Inculte et violente. Capucin. - V. Bataille de l'Empire. Parlé chez les Ecossais. Personnel. - VI. Bel accord. Avec ou sans manches, il vient d'outre-Manche. - VII. Pré-

pare la monture. Fixa solidement. - VIII. Plus tendre s'il est petit. Chauffer hier, échauffer aujourd'hui. - IX. Titre de transport. Beau parleur. - X. Mis en opposition. Protéger l'Arioste et le Tasse.

VERTICALEMENT

1. Fait le plein à l'aller, jamais au retour. - 2. Gland ou noisette. Difficile à avaler. - 3. Difficile à

évacuer. Pas encombré de fioritures. - 4. Entoure le chef. Finiront en poussière. - 5. Grand calife. Bien pleins. - 6. A fait danser beaucoup de monde à la cour de Versailles. Parcelle. - 7. Perturbations intérieures. - 8. Démonstratif. Fait la police sur les ondes. - 9. Ne supporte pas de vivre à l'étroit. Pose sa toile en pleine nature. - 10. Met la couleur dans les yeux. Os. - 11. Ouverture en surface. - 12. Semble sortie des fosses.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 117

Horizontalement

I. Sans conteste. - II. Ecuyère. Sûrs. - III. Mien. Irisais. - IV. Ie. Doge. Isba. - V. Ordinaire. Uy. - VI. Li. Candeur. - VII. OES. Eg. Ans. - VIII. Aérés. Etat. - IX. Imiter. Proie. - X. Entassements.

Verticalement

1. Sémiologie. - 2. Acierie. Mn. - 3. Nue. Sait. - 4. Syndic. Eta. - 5. Ce. Onagres. - 6. Origan. Ers. - 7. Néréides. - 8. Reg. PM. - 9. Essieu. Ere. - 10. Suas. Raton. - 11. Tribu. Naït. - 12. Essayistes.

PHILATÉLIE

La Légion d'honneur a 200 ans

LA POSTE mettra en vente générale, le mardi 21 mai, un timbre à 0,46 euro pour le bicentenaire de la Légion d'honneur.

Créée par le consul Bonaparte le 20 mai 1802, la Légion d'honneur récompense les militaires, mais aussi les vertus et services civils. La première promotion date du 24 septembre 1803. Un timbre est déjà paru en 1954 pour le 150^e anniversaire de la remise de la Légion d'honneur au camp de Boulogne, le 16 août 1804.

Cette vignette complète une thématique napoléonienne qui est riche de plusieurs milliers de timbres et oblitérations du monde entier, et que recense un ouvrage paru en janvier dernier sous la signature de Michel Paul. La France, pour sa part, a attendu 1951 pour éditer une première vignette à l'effigie de l'empereur, d'après un tableau de Gros, avant de rééditer cette performance en 1954, 1969 (bicentenaire de sa naissance), 1972 (Bonaparte au pont d'Arcole), 1973 (préparation du code civil et sacre d'après un tableau de David). A cet ensemble, il faut enfin ajouter les timbres consacrés aux institutions de

son temps : parmi les plus récents, en 2000, la Banque de France et le Corps préfectoral.

Les amateurs d'histoire postale se tournent, quant à eux, vers les incontournables lettres de la Grande Armée, de soldats ou de cantinières, très recherchées.

Le timbre, au format vertical 21 x 36 mm, dessiné par Ernest Pignon-Ernest, est imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante exemplaires. La vente anticipée se déroulera le samedi 18 mai, à : Paris, au Musée de la Légion d'honneur, 2, rue de la Légion d'honneur (7^e) ; Reims (Marne), à l'hôtel de ville ; Longue-Jumelles (Maine-et-Loire), à la mairie.

Pierre Julien

★ Signature : Ernest Pignon-Ernest sera présent le 18 mai pour une séance de dédicaces au Musée de la Légion d'honneur, à Paris.

★ A lire : « Guide philatélique sur Napoléon Bonaparte », Michel Paul, 17,13 euros port compris, auprès de l'Association philatélique nimoise, 8, rue Pierre-Sémard, 30 000 Nîmes.



EN FILIGRANE

■ **CONFÉRENCES.** Le Musée de La Poste de Paris (34, boulevard de Vaugirard, 15^e) accueillera en salle 11, les jeudis 23 et 30 mai, à 15 heures, Michel Coste, ingénieur de recherches à l'EHESP, qui donnera une conférence sur « Les timbres de France, images de la République ».

CANNES 2002

Blissfully Yours, d'Apichatpong Weerasethakul • Le réalisateur thaïlandais évoque la situation politico-militaire à la frontière entre son pays et la Birmanie en racontant de façon naturaliste un épisode de la vie de quatre personnages. L'affirmation d'un cinéaste d'une force peu commune

Un moment de bonheur arraché à la jungle

C'EST un film mystérieux, venu d'une jungle du Sud-Est asiatique pour prendre avec grâce sa place parmi les meilleurs des films qu'offre ces temps-ci la planète. Dans son apparence générale, *Blissfully Yours* (« Vôte dans l'abandon » pourrait en être une traduction), le deuxième long-métrage d'Apichatpong Weerasethakul, cinéaste thaïlandais, cultive une excentricité discrète : le générique de début arrive au bout de trois quarts d'heure, l'écran se couvre parfois de graffitis. Mais ces fantaisies charmantes qui auraient suffi à attirer l'attention sur un autre film paraissent ici presque déplacées, superflues en tout cas : la singularité de *Blissfully Yours* tient à son essence, à ce regard calme, lucide et sensuel, posé un moment sur le monde et une poignée de ses habitants.

Juste avant la première projection de son film au Festival de Cannes, Apichatpong a demandé « de la patience » aux spectateurs, car il lui avait fallu du temps pour montrer exactement « la manière dont les gens vivent ». Il a évoqué la situation politico-militaire à la frontière entre la Thaïlande et la Birmanie, où est situé le film, en essayant de ne pas effaroucher la salle : « Je l'ai maintenue loin à l'arrière-plan. » Et la première séquence du film a semblé confirmer cette annonce : un film naturaliste, qui montre en longs plans fixes la difficulté de n'appartenir à aucun lieu.

Min, un jeune homme, est examiné par un médecin qui ne lui trouve rien d'autre qu'une affection dermatologique, alors qu'il se plaint d'un mal de gorge si fort qu'il l'a rendu muet. Min est accompagné de deux femmes, l'une quadragénaire, Orn, l'autre, Roon, à peine sortie de l'adolescence. Sans succès, mais avec une

infinie persévérance, Orn demande au docteur d'établir un certificat de bonne santé pour Min, mais se révèle incapable de produire les pièces d'identité nécessaires. On comprend alors que Min n'est pas muet, mais que son ignorance de la langue ou son accent le trahiraient, qu'il est clandestin en Thaïlande.

RIVALITÉ CRUELLE

Cette inflexion politique n'est que l'un des fils que tresse Apichatpong tout au long de ce qu'on ne peut plus appeler la « séquence pré-générique », mais plutôt le premier tiers du film. Il suggère un triangle amoureux entre les trois principaux personnages, une rivalité cruelle entre la femme enfant et son aînée, désespérée à l'idée de bientôt être incapable de remplacer l'enfant qu'elle a perdu. Il suggère aussi la faiblesse des hommes, à commencer par Min, face au désir des femmes. On devine la touffeur qui envahit l'air au fil des heures. Par ellipses, par recoupelements furtifs, le jeune cinéaste évoque un monde façonné par la crise économique, les balancements entre la prospérité et la précarité (matérialisés par l'hésitation entre les médicaments vendus à la sauvette sur les marchés et ceux que prescrit le médecin). Mais ces indices, ces traces ne sont là que pour mesurer l'écolement du temps.

Blissfully Yours ne se déroule pas tout à fait en temps réel. La journée de Min, Orn et Roon ne prend que deux heures de film. Des moments entiers, en particulier un trajet en voiture, de la ville à la forêt, sont filmés dans leur continuité, au risque, assumé avec superbe, de reproduire avec fidélité dans la salle la torpeur qui saisit les passagers d'une voiture roulant dans la moiteur équatoriale.

Situé longtemps après le début du film (au moment où le générique vient brusquement rappeler qu'on est quand même au cinéma, même si rien ne se passe comme prévu), ce trajet peut se voir comme une épreuve initiatique. A son terme, Min et Roon pénètrent dans la forêt et le jeune homme guide son amie jusqu'à un promontoire, d'où l'enchevêtrement incompréhensible des arbres et des fourrés prend enfin un sens. Pendant ce temps, dans une autre clairière, Orn fait l'amour avec un collègue de son mari, peut-être parce que celui-ci vient de refuser de lui faire un enfant.

Sous le regard d'Apichatpong, cette incursion dans la jungle devient une partie de campagne équatoriale. Chacun des personnages a apporté avec lui dans la forêt son malheur passé et à venir dont le symptôme le plus impressionnant est la peau malade de Min, qui recouvre un corps parfait. Jamais la caméra ne cille, allant chercher la beauté là où on ne l'attend pas, comme dans ces plans sidérants qui voient les deux femmes, réunies par le hasard, plonger le jeune homme dans la rivière, l'y maintenir étendu à la surface de l'eau et effeuiller des lambeaux de peau morte qui s'en vont au fil du courant. Seuls les bruits (une scierie, qui est en train de dévorer la forêt ; un coup de feu aux conséquences jamais dévoilées) viennent rappeler



Un film naturaliste, qui montre en longs plans fixes la difficulté de n'appartenir à aucun lieu.

au trio que le monde continue de tourner. Mais ils opposent à cette évidence une force faite de désir et d'inertie, où la sensation du soleil sur la peau peut un instant faire pièce à la force du temps qui passe.

Pour porter tout cela sur un écran, il faut une force peu commune, dont Apichatpong Weerasethakul ne se départ jamais. Si l'essentiel de son travail est de capter la beauté et la cruauté du monde, de sa majesté (la jungle qui roule jusqu'à l'horizon) jusqu'à la plus triviale de ses imperfections (les fourmis qui dévorent le pique-nique), il sait

aussi témoigner à ses interprètes une confiance qui leur permet de s'abandonner totalement corps (de la tête aux pieds) et âme (jusque dans ses plus noirs recoins que Jenjira Jansuda, l'interprète d'Orn, laisse affleurer par instants) devant la caméra. Enfin il agit de temps à autre son univers de touches d'humour presque imperceptibles, comme ce flou qui envahit le pourtour de l'écran, à la manière des photographes populaires, lorsque le mari d'Orn la regarde partir.

Dans l'interview qu'il avait accordée au *Monde* à Bangkok (Supplé-

ment Cannes - *Le Monde* du 16 mai), quelques jours avant le Festival de Cannes, le jeune cinéaste expliquait qu'il voulait « décrire ce sentiment qui ressemble au bonheur, mais dont on ne sait pas si c'en est ». L'expression de l'intention était déjà heureuse, le film la dépasse, Apichatpong ne décrit pas cette sensation, avec les outils du cinéma, il la crée.

Thomas Sotinel

UN CERTAIN REGARD. Film thaïlandais avec Kanokporn Tongaram, Min Oo, Jenjira Jansuda. (2 h 05.)

Apichatpong Weerasethakul, l'eudémoniste

BANGKOK
correspondance

Réaliser un film d'auteur en Thaïlande peut tenir de la gageure. Apichatpong Weerasethakul, 32 ans,

■ PORTRAIT

Son film n'a pas plus de chances de sortir dans les salles thaïes que le premier

pratique le cinéma comme les installations d'art vidéo qu'il organise dans les galeries de Bangkok pour un public restreint. Ses films n'ont droit qu'à des projections semi-privées en Thaïlande, mais sont présentés dans les festivals étrangers. Il a mis trois ans à réaliser son premier long-métra-

ge, *Mysterious Object at Noon*, un docu-fiction dont les éléments disparates dansent autour d'un étrange fil d'Ariane, une histoire qui se transmet oralement d'un groupe de personnes à un autre. *Blissfully Yours*, son deuxième long-métrage, a été réalisé pour à peine 150 000 euros avec le soutien d'un mécène taiwanais. Le film n'a pas plus de chances de sortir dans les salles thaïes que le premier, mais débute sa carrière à Cannes.

Apichatpong Weerasethakul vient de l'Isan, une province reculée du nord-est de la Thaïlande, à la frontière du Laos, dont il a gardé une méfiance pour la frénésie cupide de Bangkok. C'est dans l'Isan qu'il fait des études d'architecture, avant de s'envoler pour Chicago. Pendant quatre ans, il fréquente le département de film expérimental d'une école des beaux-arts. Il découvre Andy Warhol, John Cassavetes... De retour

en Thaïlande, il alterne les installations d'art vidéo et son travail de fourmi sur *Mysterious Object at Noon*. Pour *Blissfully Yours*, Apichatpong choisit une approche différente : le film est intimiste, centré sur trois personnages, avec un objet d'étude non moins mystérieux, un bonheur aux frontières incertaines, entre mensonges et demi-mensonges, Thaïlande et Birmanie, l'instant présent et l'histoire qu'il y a autour.

« Le film suit deux heures de la vie réelle des personnages, donc il y a forcément des éléments que l'on ne peut pas comprendre », explique le réalisateur. *Blissfully Yours*, à vous de trouver où se cache le bonheur : « J'ai voulu chercher à montrer ce sentiment de ne pas savoir si on est heureux ou pas. A mesure que le film progresse, les personnages parlent de moins en moins. Le spectateur se sent alors de plus en plus aspiré dans l'histoire. C'est vraiment un terrain d'expérimentation intéressant »,

dit Apichatpong, qui a utilisé des acteurs non professionnels. Le cinéaste les a fait répéter pendant plusieurs semaines, sous la forme d'un atelier, à partir de leur vie et de leurs expériences réelles. Les acteurs ont gardé leur nom dans le film. « Je n'aime pas la manière dont le jeu est forcé dans les films thaïs. Je veux arriver à quelque chose qui soit le plus proche possible de la réalité », dit le réalisateur. Paradoxalement, son expérience du film expérimental l'y aide : « Dans l'art contemporain, les artistes partent d'un concept et cherchent toujours à faire quelque chose de nouveau, ce qui peut-être quelquefois un piège, car on se sent obligé de toujours se renouveler. Mais j'essaie d'adapter cet état d'esprit au cinéma. » Apichatpong a déjà un prochain film en tête, *Tropical Malady*. Il se passera dans une forêt avec un homme-tigre.

Brice Pedroletti

Deux improvisations revigorantes contre l'hégémonie hollywoodienne

CANNES

de notre envoyée spéciale

« Que vous inspire l'idée que la mondialisation met en péril la diversité cinématographique ? » Ce n'est pas le prochain sujet du bac philo, mais la question posée depuis l'an dernier par la Société des réalisateurs de film, les *Cahiers du Cinéma*, les Films d'ici et le Festival des Trois Continents à des réalisateurs de tous les pays. Le défi est d'autant plus périlleux qu'il requiert un geste cinématographique et militant de quelques minutes seulement.

Dix cinéastes, Osman Ali (Malaisie), Tonio de Bernardi (Italie), Newton Aduaka (Nigeria), Sahdmehr Rastin (Iran), Leïla Sansour (Palestine), Pedro Costa (Portugal), Manu Rewal (Inde), Behram Azimpour (Iran), Jorge Villa (Colombie) et Daniela Thomas avec Walter Salles (Brésil), très jeunes pour la plupart et moins reconnus que leurs prédécesseurs (Amos Gitai, Yousry Nasrallah, les Straub, Jia Zhang-Ke...), se sont prêtés au jeu cette année. Le résultat est inégal et polyphonique. Deux films, dont les réalisateurs ont fait le pari de l'improvisation, résonnent plus particulièrement : *Funeral*, de Newton Aduaka, et

Embaladores, de Daniela Thomas et Walter Salles (qui, par ailleurs, fait partie du jury de la compétition officielle).

Funeral s'ouvre sur les obsèques d'un jeune réalisateur qui s'est suicidé. Pour ses camarades cinéastes, cette mort devient le révélateur de leurs divergences sur le cinéma. En quelques phrases d'une extrême violence, tout est dit entre ce grand Black qui rêve d'une carrière hollywoodienne et mesure l'aura d'un film au grand nombre d'entrées, et cette jeune fille au front volontaire qui revendique un cinéma où « c'est le quotidien des autres qui intéresse le spectateur », à l'opposé des « conneries d'histoires » hollywoodiennes. Cette improvisation, remarquablement filmée et interprétée, crie toute l'inquiétude du jeune Newton Aduaka, pensionnaire en 2001 de la Cinéfondation et qui a fait ses études en Angleterre, « pays sous une hégémonie hollywoodienne désespérante pour le cinéma ». Tout autant que la production d'un cinéma différent, le problème de la distribution est crucial dans ce pays qui ne peut programmer que dans une dizaine de salles, au maximum, les films d'un Ken Loach, a rappelé le réalisateur en ouvrant la séance.

Ce même phénomène touche de plein fouet le Brésil. Sur les 700 salles de cinéma du pays, 500 étaient occupées, en 1998, par *Titanic* et 150 par *Le Masque de fer*, tandis que *Central do Brasil*, de Walter Salles, ne sortait, lui, que sur 30 écrans. On comprend que Salles et Thomas aient répondu à l'appel de la SRF. Ils ont confié la question à l'improvisation de deux *embaladores*, chansonniers satiriques qui se livrent à des joutes chantées dans les foires. Voilà donc Châtaigne et Cajou, fringants rappeurs brésiliens, chantant « Aidez-nous à couler Titanic venu pour tuer notre fric », « Je vais dire aux étrangers que les films brésiliens c'est pas du chiqué », déversant en alternance un flot de mots syncopés par leurs tambourins, surenchérissant sur la nécessité de stopper Hollywood. En arrière-plan, le Cinéma 33, à la façade défraîchie, joue *Titanic*.

De ce court-métrage, tourné d'un trait en 5 heures – une seule prise pour chaque plan –, résulte un pur plaisir auditif et visuel. Le public, plus nombreux et réceptif que l'an passé, a reçu avec force applaudissements cette décharge d'énergie.

Agnès Devictor

0 892 892 892

LE PREMIER SERVICE
TÉLÉPHONIQUE D'INFOS CINÉMA

ALLOCINE

LE PLUS COURT CHEMIN ENTRE LE CINÉMA ET VOUS

L'Attaque des clones, de George Lucas • Un chevalier arrogant, une princesse menacée, de sombres conspirateurs... Voici venir le deuxième épisode de la nouvelle trilogie de « La Guerre des étoiles »

La force obscure de « Star Wars » intacte après un quart de siècle



Les Forces du mal sont plus menaçantes que jamais et préparent la guerre contre la République que la fabrication intensive d'une armée de clones voudrait rendre décisive.

DE TOUS les blockbusters (grosses machines conçues pour générer des bénéfices plus gros encore) sur lesquels le Festival de Cannes aurait pu porter son dévouement dans le dessein de prouver son éclectisme, aucun n'est aussi dangereux que *La Guerre des étoiles*. Deux puissances génératrices de mythe s'affrontent ici autour d'une commune, mais dissemblable, prétention à l'universalité, sans que l'on sache exactement laquelle des deux ravit à l'autre son aura... En attendant, ne faisons point languir les adorateurs de la saga et entrons dans le vif du sujet : l'action de *L'Attaque des clones* est située dix ans après les événements de *La Menace fantôme* (1999), premier épisode de la nouvelle trilogie de *La Guerre des étoiles*.

On y retrouve ses principaux protagonistes, au premier rang desquels Padmé Amidala, la jeune reine de la planète Naboo devenue entre-temps sénatrice de la République galactique, et Anakin Skywalker, passé grâce à son maître Obi-Wan Kenobi du statut de charmant bambin à celui de fougueux chevalier Jedi. Les atrabilaires de service – une clique de marchands agrégés à l'éternelle force du mal et dirigés par le comte Dooku, ancien maître Jedi ayant tourné vinaigre – n'y ont toujours pas désarmé. Ils sont plus menaçants que jamais, fomentant des attentats contre la

Le réalisateur a fait porter ses efforts sur la démultiplication saisissante des effets pyrotechniques et la profondeur psychologique du personnage d'Anakin, futur Darth Vader

charmante personne de la jeune sénatrice, ainsi qu'une guerre contre la République, que la fabrication intensive d'une armée de clones voudrait rendre décisive.

Le fil se partage dès lors entre l'histoire d'amour naissante d'Anakin et de la sénatrice d'une part, et l'enquête planétaire d'Obi-Wan sur la sédition en cours d'autre part, avant de réunir tous les protagonistes pour le titanique affrontement des forces du bien et du mal. Lesquelles émanent d'une seule et même source, comme tout spectateur de la saga le sait désormais sans nécessaire-

ment être licencié en philosophie.

Le réalisateur a visiblement fait porter ses efforts sur deux plans : la démultiplication saisissante des effets obtenus grâce au numérique (voir la bataille finale, façon jeux du cirque intersidéraux, qui ne manque pas de tenue) et la profondeur psychologique du personnage d'Anakin, dont George Lucas s'efforce d'autant plus de cultiver l'ambiguïté que tous les amateurs de la série savent déjà qu'il est le futur Darth Vader.

Là-dessus, il y a trois façons d'apprécier ce film. La première met en scène une folle hypothèse : vous faites partie des rares spectateurs à n'avoir jamais entendu parler de *La Guerre des étoiles*, et vous êtes entré dans la salle par hasard. La déception pourrait être au rendez-vous : un scénario manichéen, une mise en scène paresseuse (le montage parallèle comme viatique, des personnages trop falots pour prendre corps, la rédemption finale attendue...) et un assujettissement patent à la débauche des effets.

Cas de figure inverse : vous avez été mordu à un âge tendre par la saga, qui vous a vampirisé pour le restant de vos jours. Contemporain ou non de la première trilogie (*La Guerre des étoiles* de George Lucas, 1977 ; *L'empire contre-attaque* d'Irvin Kershner, 1980 ; *Le Retour du Jedi* de Richard Marquand, 1983), vous

ne pouvez pas davantage vous soustraire au rayonnement mythologique qu'elle est parvenue à distiller sur la planète Terre qu'au furieux désir d'en connaître la suite, d'autant que celle-ci révèle la genèse des événements narrés dans la trilogie initiale. Coup de marketing sans doute, mais tout aussi bien coup de génie dramaturgique, tout droit hérité de la glorieuse époque du feuilleton, romanesque ou cinématographique.

Troisième et dramatique hypothèse : la saga vous a conquis à un âge innocent, mais vous êtes devenu entre-temps critique de cinéma. Partant, vous ne pouvez ni prétendre que *L'Attaque des clones* est en soi un grand film ni vous défendre du plaisir de retrouver cet univers, et plus encore, sans doute, le bricolage démiurgique qui préside tout à la fois à son intrigue et à sa fabrication. Bref, vous voilà à votre tour déchiré entre les deux côtés de la Force, et votre propre intellection, peu ou prou réduite au consentement de l'innocence, est devenue le véritable champ de bataille de *La Guerre des étoiles*. Cette œuvre est décidément trop forte !

Jacques Mandelbaum

SÉANCE SPÉCIALE. Film américain. Avec Hayden Christensen, Natalie Portman, Ewan McGregor, Samuel L. Jackson. (2 h 12.)

Sex is Comedy, de Catherine Breillat • Une fiction inspirée du tournage d'« A ma sœur ! »

Un ange passe dans le grand cirque du sexe au cinéma

SUR LA PLAGE, il y a des jeunes gens transis, des employés plus ou moins affairés, une lumière incertaine et une folle qui parle, qui râle, qui supplie et qui tempête. Elle a les traits et la voix d'Anne Parillaud, mais les postures, mimiques et inflexions de Catherine Breillat. Les connaisseurs de l'œuvre de celle-ci (lire notre portrait p. 34) identifieront un démarquage d'une situation d'un des précédents films de la réalisatrice, *A ma sœur !* La jeune comédienne Roxane Mesquida reprend d'ailleurs son propre rôle, alors que le garçon est désormais interprété par Grégoire Colin et non plus par Libero de Rienzo.

Film dans le film, narcissisme d'auteur, mise en jeu, en lumière et en abyme de sa manière de travailler, de sa manière d'être par une cinéaste qui travaille aux corps les limites de l'impudeur depuis toujours, *Sex is Comedy* est tout cela.

Et encore horripilant, rigolo, violent, incroyablement précis et juste sur le détail d'une relation de pouvoir, de séduction et de création. Sur sa plage, la réalisatrice exige et récrimine, explique à qui ne veut pas l'entendre le pourquoi du comment de ce qu'elle fait, n'en finit plus d'avoir raison contre tout le monde quand elle est embarquée dans un processus – faire un film – où il est d'ordinaire plus important d'être « avec » que d'imposer fût-ce la vérité des vérités. Elle impose et dispose et impluse, se contredit sans se renier, triche et souffre plus que les autres, trace un sillon d'images, de salive, d'injustice et de réel respect de ce qui est vivant, par-delà toutes les conventions.

LE GROTESQUE ET L'ART

On quitte la plage pour l'hôtel où loge l'équipe de tournage, pour d'autres décors, d'autres rapports de forces, d'autres esquives dans la mauvaise foi éhontée, d'autres passes d'armes pas mouchetées, d'autres élans d'amour. C'est une emmerdeuse absolue, une artiste, un clown méchant, une femme splendide – pas Parillaud (qui est parfaite), Breillat, bien sûr. On passe au tournage de la fameuse et annoncée scène de lit, et ça descend dans le grotesque, le bricolage cinématographique à l'épreuve de la difficulté de dire, de montrer, d'être, le tra-

fic de prothèse. Grégoire Colin affublé d'un sexe en caoutchouc qui débambule en vieux peignoir sur le plateau, amuse et met mal à l'aise les machinos, n'en finit plus de ne pas savoir que faire du trouble qu'il doit éveiller chez sa partenaire, et que guette et jalouse la réalisatrice.

Elle ment à l'un, malmène l'autre, le gros truc turgescent dodeline, comique et sinistre, on est au plus trivial du labeur pour approcher le plus ineffable. Et là, d'un coup, le film bascule. Qui peut dire comment ? Dans les interstices des mots, les hésitations des gestes, les infimes variations du regard, les tressaillements d'une paupière ou d'une commissure, quelque chose d'immense et de secret se joue soudain. C'est bouleversant, splendide. Tout le ramdam qui a précédé et, peut-être, rendu cela possible, soudain se suspend. Un mystère est là. On peut s'en tirer en le nommant amour, ou désir, ou être, mais à quoi cela avance-t-il ?

Dans ce temps suspendu aux imperceptibles variations de nuance de la peau du visage d'une très jeune fille qu'un garçon enlace, il se murmure une éperdue déclaration de passion pour le cinéma. Là, là seulement se joue – au milieu d'un caravansérail d'artifices, de postiches, de certaines catégories de personnel, de jeu joué par des acteurs, de discours à quadruple fond de l'une et des autres – cette capacité de capter une vérité. Là se dessine une ligne de frontière que les effets spéciaux, le numérique et tout le bataillon technologique ne sont pas près de faire sauter.

A l'exact croisement patiemment ou impatientement construit par celui qui fait le film – et personne d'autre –, entre le complet artefact et le pur enregistrement, une merveille advient et se partage, captée par la caméra. L'art, s'il est le bien précieux et intangible de chaque homme, de chaque femme, dans tout ce qui les rapproche et tout ce qui les sépare, se tient là.

Jean-Michel Frodon

QUINZAINE DES RÉALISATEURS. Film français, avec Anne Parillaud, Grégoire Colin, Roxane Mesquida. (1 h 32.)

LA PHOTOGRAPHIE DE JEAN-MICHEL TURPIN

Jour de fête sur la Croisette. Ce soir, la plage publique se transformera en « Salle des sables » où l'on projettera en plein air, sur un écran géant planté dans l'eau, un hommage à Jacques Tati. Perdu au milieu des serviettes, un cinéphile peut-être un peu trop en avance.



Kedma, d'Amos Gitai • Le récit du débarquement en Palestine, en 1948, de rescapés du génocide mobilisés par l'armée juive, fait entendre une mosaïque de discours sur le conflit du Proche-Orient

Des individus happés par l'histoire quelques jours avant la création d'Israël

ART DU VISIBLE ou vecteur de la connaissance, le cinéma d'Amos Gitai est, depuis toujours, tiraillé entre une volonté d'enregistrement du monde et une tentative d'explication de celui-ci, catégories qu'on ne saurait réduire sans s'abuser à la simple distinction fiction/documentaire qui caractérise la filmographie du réalisateur. *Kedma* est en tout cas son œuvre qui porte à leur plus haut degré d'incandescence ces contradictions. Avec son nouveau film, l'auteur de *Kippour* affronte un événement historique qui précède de quelques jours la naissance de l'Etat d'Israël.

En mai 1948, le cargo *Kedma* transportant des rescapés du génocide arrive en Palestine, encore sous mandat britannique. Les nouveaux venus sont pris en charge par des combattants du Palmach, l'armée juive clandestine. Ceux-ci leur confient des armes et les envoient se battre contre les villageois arabes qui tentent de couper les routes qui mènent à Jérusalem. Cette rencontre sanglante entre rescapés de l'extermination et habitants de la terre palestinienne n'est pas seulement un moment de l'histoire contemporaine du Moyen-Orient, archéologie militaire d'une guerre qui continue toujours. Elle cristallise surtout, avec une évidence limpide, la puissance mythologique à l'origine de l'intensité des sentiments nationaux et communautaires qui se perpétuent aujourd'hui dans la tragédie meurtrière du Proche-Orient.



En quelques heures, les réfugiés sont transformés en chair à canon.

La force du film de Gitai réside dans le fait que le cinéaste a moins cherché à réconcilier, par le biais d'une dramaturgie conventionnelle et consolante, le souci du spectacle et de la pédagogie, qu'à exacerber d'un côté la sensation pure, celle de ce groupe de personnages jetés dans la guerre, et de l'autre le désir de signification exprimé par un didactisme délibérément théâtralisé. *Kedma* additionne ainsi une manière d'enregistrer la confusion et l'insignifiance du visible avec la volonté de comprendre.

C'est un impressionnant plan-séquence qui ouvre le film. Un dos de femme, un couple qui tente de faire l'amour dans une étroite couchette, la cale d'un navire emplies de passagers, un escalier, le pont du bateau enfin et la mer qui s'étend à

l'infini. Avec ces premières images, *Kedma* opte pour un sensualisme pur dans sa manière de fixer le temps et d'embrasser l'espace.

UN CINÉMA HYPNOTIQUE

Le débarquement des réfugiés, la longue marche vers le campement du Palmach, les fuites désordonnées devant les soldats anglais, le ciel gris et pluvieux, les cailloux, la fatigue, tout est d'abord ressenti dans une utilisation presque hypnotique du cinéma plutôt qu'expliqué. La mise en scène, par la simple durée des plans et la manière de différer toute volonté synthétique de mise en contexte accentue d'abord l'idée d'une résistance opaque du réel qui se traduira, de surcroît, par l'hétérogénéité des langues parlées

par les protagonistes (polonais, yiddish, hébreu). Très vite, il apparaît que la fluidité formelle induite par l'enchaînement de ces longs plans rend palpable le destin d'individus littéralement et imperceptiblement happés par l'histoire, transformés, en quelques heures, en chair à canon.

Mais ce parti pris, fort impressionnant, se trouve mis en compétition avec une sorte de mise à plat des discours, et ce par le truchement de personnages littéralement transformés en porte-parole, chacun, d'un sentiment particulier. A toute tentative manichéenne, le film oppose une mosaïque de discours, sous la forme de monologues, parfois composés de textes existants. Cette arborescence de la parole, qui va de l'exaltation du fanatique, pressé de transformer sa rage de survivant en violence, au poème du vieil arabe maudissant les nouveaux occupants de sa terre, en passant par l'explication technique du maniement de la mitraillette Sten ou l'expression d'un éloge mélancolique de l'exil, atteint un niveau à la fois limpide et douloureux. Transmutation esthétique et lucide d'une tragédie qui dure encore.

Jean-François Rauger

EN COMPÉTITION. Film franco-israélien d'Amos Gitai. Avec Andrei Kashkar, Helena Yaralova, Yussef Abu Warda. (1 h 40). Sélection officielle. Sortie en salles le 22 mai.

Marie-Jo et ses deux amours, de Robert Guédiguian • Une troupe d'acteurs meilleurs que jamais

La quadrature du triangle

PAR UN HASARD comme aime en susciter la programmation des festivals, les deux premiers films en compétition, malgré tout ce qui différencie Gitai et Guédiguian, fonctionnent sur le même principe : la tentative de mêler description concrète et inscription dans un grand récit mythique. Le parallèle s'arrête là. Si on retrouve dans le nouveau film de l'auteur de *La ville est tranquille* ses préoccupations sociales et politiques, c'est uniquement par le choix des protagonistes. *Marie-Jo et ses deux amours* est, comme son nom l'indique, un mélodrame romanesque. Il se trouve – et ce n'est pas rien – que les héros de cette histoire ne sont ni riches, ni célèbres, ni dessinés selon les canons de la beauté publicitaire. Ni même de première jeunesse.

La première partie du film met en place, avec une infinie délicatesse et une grande force dramatique, la relation entre Marie-Jo, Daniel, son mari artisan maçon, et Marco, le pilote du port de Marseille, son amant. La fille du couple légitime et son copain, ainsi qu'un vieil ivrogne philosophe qui fait partie des malades que Marie-Jo véhicule par profession, composent l'essentiel des protagonistes d'une histoire inscrite dans la lumière des calanques et du Frioul aussi bien

que dans les perspectives plus larges auxquelles se réfèrent les deux hommes – passé militant jamais renié pour Daniel, passé de voyageur au long cours cultivé avec soin par Marco.

ENGRENAGE FATAL DE LA JALOUSIE

Marie-Jo aime celui-ci, et celui-là, qui l'aiment. Elle rêve d'une impossible suspension du temps, qui conserverait cet équilibre intenable, et permettrait d'échapper au fatal engrenage de la jalousie, du triangle de vaudeville, de la tristesse pour tous. La très grande émotion que suscite le premier tiers du film tient à la manière dont ce récit à bien des égards banal est filmé en permanence sur trois niveaux simultanément. L'un de ces niveaux est celui de la banalité, précisément, où les tribulations sentimentales de trois quidams sympathiques conservent toute leur valeur universelle, lot commun des humains.

Le deuxième niveau est celui de la mythologie, qui inscrit le quotidien de ces braves gens dans des figures éternelles : en témoignent les scènes de nus, splendidement filmées, qui les captent comme des statues antiques soudain profilées à contre-jour. Le troisième niveau est celui de l'étrange intimité que procure la connaissance

de ces trois personnes, de ces trois corps – Ariane Ascaride, Gérard Darroussin, Gérard Meylan, meilleurs que jamais, tout comme le reste de la troupe –, si souvent côtoyés dans le cinéma de Guédiguian qu'on se sent indiscret d'assister à leurs troubles et leurs ébats, comme si on entrait dans la vie privée de voisins de longue date. Entre ses deux hommes, Marie-Jo est coincée. Guédiguian aussi. Une fois établie l'impasse dans laquelle se trouve l'héroïne, le film pas plus qu'elle ne vont trouver de solution.

Si Marie-Jo se débat seule, le cinéaste cherche du renfort du côté de grands prédécesseurs. Marcel Pagnol, d'abord, dont la Trilogie et *La Femme du boulanger* sont évoquées avec finesse et respect, mais sans y trouver de solution cinématographique pour faire d'un surplacé sentimental le ressort d'une mise en scène. Douglas Sirk et Jean Vigo ensuite, convoqués en désespoir de cause pour trouver une issue dramatique.

J.-M.F.

COMPÉTITION OFFICIELLE. Film français, avec Ariane Ascaride, Jean-Pierre Darroussin, Gérard Meylan, Yann Tregouët, Jacques Boudet. (2 h 04.)

Jérôme Seydoux, président du conseil de surveillance de Pathé

« Si des Français voulaient influencer Hollywood, on pourrait préparer leur cercueil »

EN FILIGRANE de Cannes, une interrogation : le système de financement du cinéma français risque-t-il d'imploser ? Chaque jour, le point de vue d'un acteur de ce système.

■ DÉBAT

Quel avenir pour le système de financement du cinéma français ?

Jérôme Seydoux, comment peuvent évoluer les relations entre les professionnels du cinéma et Canal+, le principal bailleur de fonds du secteur ?

Il ne peut pas y avoir de grands changements. Canal+ a besoin d'un cinéma en bonne santé et le cinéma a besoin que Canal+ soit aussi en bonne santé. C'est également vrai des rapports entre Canal+ et le foot-

ball. Les obligations de Canal+ envers le cinéma sont liées au chiffre d'affaires de la chaîne, il y aura des évolutions à la marge quand ces accords seront renégociés (en 2004), mais sur le fond je ne suis pas inquiet, tant le sort de Canal+ et celui du cinéma sont liés.

Y a-t-il, pour un investisseur français comme Vivendi Universal, qui contrôle désormais une major américaine, une possibilité d'infléchir les choix stratégiques d'Hollywood ?

Non. Hollywood reste impressionnant de puissance. On s'y sent minuscule. Les Américains sont les seuls à avoir conservé des moyens que personne n'a réussi à garder. Si des Français voulaient vraiment influencer Hollywood, on pourrait préparer leur cercueil... Je constate que les activités cinéma et télévision américaines de Vivendi Universal sont gérées à 100 % par des Américains, c'est la seule solution.

La prise en compte des produits dérivés dès le scénario d'un film

et le merchandising, très américains, peuvent-ils être transposés à grande échelle en France ?

Les Américains sont très bons pour faire du merchandising pour les films destinés aux enfants ou à un public familial. Des films que les Français ne savaient pas faire jusqu'à une époque récente. De plus nous ne savons pas utiliser le merchandising. La notion culturelle est beaucoup plus forte en France. On s'est posé la question par exemple pour *Astérix*, mais il existe déjà des bandes dessinées, des droits... On n'a pas su le faire mais un jour on le fera sûrement.

Quelle est votre politique dans le domaine de la production ?

Le cinéma chez Pathé s'autofinance : les recettes financent le développement. On ne travaille jamais seul, tous les films sont coproduits, tous les montages financiers sont différents. Il n'y a pas de modèle. On est européen, avec un axe Paris-Londres, et les films produits par Pathé UK, qui emploie une cinquantaine

de personnes, bénéficient du soutien du Film Council ainsi que d'un partenariat de BSKYB. Il existe une multitude de financements en Europe : du lease-back fiscal, qui permet de financer 10 % d'un film en Grande-Bretagne, aux studios subventionnés en Allemagne ou au Luxembourg... Par exemple, *Astérix* a été financé pour moitié par un fonds fiscal allemand, CEPI Medien.

Vous avez ouvert votre premier complexe de salles à Turin. Pensez-vous encore vous développer dans l'exploitation cinématographique ?

Déjà leader en France et aux Pays-Bas, présents en Suisse, et maintenant en Italie, nous n'avons pas fini de conquérir l'Europe. La modernisation de notre parc de salles est très avancée et le rythme d'investissement va diminuer. Cependant je rêve toujours d'un grand cinéma moderne sur les Champs-Élysées...

Propos recueillis par Nicole Vulser

PANORAMA DES SÉLECTIONS

Août

PRÉSENTÉ en février 2002 par les Rencontres du cinéma documentaire de Saint-Denis, puis diffusé sur ARTE dans le cadre de La Lucarne, ce film de l'Israélien Avi Mograbi n'est plus vraiment un inédit. Mais c'est le privilège de l'ACID, la modeste mais dynamique section cannoise qui a programmé ce film, de ne pas respecter les règles des maîtres de céans, et c'est très bien ainsi. Car *Août*, troisième long métrage du plus décapant des tribulions israéliens – imaginons un Gitai burlesque qui n'hésiterait pas à se représenter à l'écran – est un film qui mérite amplement et le détour et le soutien. Prolongeant la veine qui caractérisait ses deux opus précédents – *Comment j'ai surmonté ma peur et mon amour d'Arik Sharon* (1997) et *Bon anniversaire monsieur Mograbi* (1999) –, le cinéaste imagine, entre documentaire et fiction, journal intime et chronique sociale, de filmer son pays au mois d'août, cette période estivale lui paraissant propice pour faire tomber un peu la haute tension qui traverse ordinairement ses films. Personne n'est évidemment obligé de prendre au mot Avi Mograbi, d'autant moins que ce manipulateur



patenté livre avec *Août*, au risque de l'outrance, sa plus grosse colère de citoyen israélien.

Trois strates s'y enchevêtrent. La première est un faux journal intime, qui voit le réalisateur, sa femme et son producteur (Mograbi, déguisé, interprétant tous ces rôles) se chamailler dans son appartement. La deuxième est un film avorté sur la veuve de Baruch Goldstein (l'auteur du massacre de vingt-neuf Palestiniens à Hebron), constitué d'un casting au cours duquel de jeunes actrices s'évertuent à jouer le rôle de celle-ci. La troisième enfin montre Mograbi et sa caméra dans la rue israélienne. Le réalisateur, pensant échapper au film de commande sur la veuve Goldstein, se fait systématiquement agresser par ses concitoyens, et, dans une certaine mesure, rattraper par son sujet, qui ne laisse pas d'inquiéter sur l'état de la démocratie israélienne. Il faut dire que le cinéaste y aura mis de sien, choisissant soigneusement les lieux et les circonstances susceptibles d'aboutir au clash, dans un contexte d'angoisse sécuritaire généralisée.

J.M.

ACID. Film israélien d'Avi Mograbi. (1 h 12.)

Rana's Wedding

UNE JEUNE PALESTINIENNE habitante de Jerusalem-Est tente de rejoindre son fiancé à l'autre bout de la ville puis d'organiser les dernières démarches nécessaires au mariage, d'obtenir enfin le consentement de son père, plutôt réticent. L'argument du film d'Hany Abu-Assad est mince, réduit en fait à sa plus simple expression, celle d'une quête étalée sur plusieurs heures, parsemée d'embûches, de désagréments, de mini-coups de théâtre appelés in extremis à dénouer les situations insolubles. Plus qu'une fable à suspens, *Rana's Wedding* est surtout une sorte de coup de sonde dans une réalité urbaine où les déplacements sont perpétuellement contrariés par la logique de l'état de guerre et de l'occupation militaire. Le meilleur du film se situe ainsi dans sa première moitié, lorsque l'héroïne devient une pure machine à enregistrer, par ses seules déambulations, un sourd sentiment d'inquiétude et d'oppression où la guerre est à la fois présente quoique renvoyée dans un hors-champ très proche. Portrait sociologique d'une bourgeoisie palestinienne ignorée, de ses contradictions, de ses hésitations entre tradition et modernité, le film se signale par son refus de toute complaisance spectaculaire.

J.-F.R.

Semaine de la critique. Film néerlandais-palestinien de Hany Abu Assad. Avec Clara Khoury, Khalifa Natour Ismael Dabbagh. (1 h 27.)

Balzac et la petite tailleuse chinoise

EN ADAPTANT son propre roman à l'écran, *Balzac et la petite tailleuse chinoise* (éditions Gallimard), Dai Sijie ne parvient jamais à s'en démarquer. Le roman mine son film par une voix off omniprésente et trop souvent redondante qui le fait davantage pencher du côté de l'illustration que de la mise en scène. Situé au début des années 1970 en Chine, en pleine révolution culturelle, dans un petit village où des intellectuels sont « rééduqués » auprès de paysans, le film se concentre sur trois personnages. Ma est violoniste et son ami Luo a rebaptisé une sonate de Mozart *Mozart pense au président Mao* afin de séduire le chef du village. Les deux compères rencontrent une petite tailleuse avec laquelle ils nouent une complicité amoureuse et littéraire, par l'intermédiaire de classiques de la littérature signés Flaubert, Dumas, Tolstoï et Balzac qu'ils lisent clandestinement. Ce procédé de récit à l'intérieur du récit, efficace en littérature, ne se concrétise pas au cinéma, et ce qui pouvait être profond devient ici superficiel. Le spectacle d'un lecteur parcourant les pages d'un livre possède des limites évidentes. Situé aux confins du Tibet, en haut d'une montagne surplombant un fleuve, le film cherche à insérer ses personnages dans une cosmogonie qui le place un peu plus du côté d'un esthétisme inutile. **Samuel Blumenfeld** Un certain regard. Film français de Dai Sijie. Avec Zhou Xun, Chen Kun, Liu Ye. (1 h 56.)



CHATELET

Concerts

JEUDI 23 MAI à 20 h

Orchestre de Paris

Christoph Eschenbach, direction et piano

Renée Fleming, soprano

Mozart : *Don Giovanni* (Ouvverture),

Ch'io mi scordi di te, KV 505

Verdi : *La forza del destino* (Ouvverture),

Chanson du saule (extraite d'*Otello*)

Richard Strauss : *Don Juan*, poème symphonique

Capriccio (Scène finale)

VENREDI 24 MAI à 20 h

Orchestre Philharmonique de Radio France

Myung-Whun Chung, direction

Robert Gambill, Tristan | **Katarina Dalayman**, Isolde

Petra Lang, Brangäne

Wagner : *Prélude et Mort d'Isolde*,

Acte II de Tristan und Isolde

Récital

MARDI 28 MAI à 20 h

Simon Keenlyside, baryton

Malcolm Martineau, piano

Schubert, Fauré, Poulenc

Location 01 40 28 28 40 / chatelet-theatre.com

Clubbing Cure de jeunesse au dancing de la Coupole



PARIS Le dancing de la Coupole a été créé en 1929, deux ans après l'ouverture de la célèbre brasserie du boulevard Montparnasse. Avec l'âge, l'établissement avait souffert d'une image vieillotte, corrigée depuis la mise en place par RKK (Rémy Kolpa Kopoul, de Radio Nova) des Mardis Salsa, en 1993, au tout au début de la grande vogue latino. Mise à part cette incartade hebdomadaire en territoire de mode, l'endroit était plutôt réservé aux danses de salon, avec quelques pointes disco les samedis soirs, pour les touristes en goguette dans la Ville Lumière. Et voilà qu'aujourd'hui, sous le plafond multicolore, se trémoussent au son de l'électronique de jeunes effrontés ignorant tout du passé de ce parquet lissé par les années.

C'est peut-être ce décalage qui leur plaît, le

même qu'au Pulp ou au Scorp, clubs des Grands Boulevards, méconnaissables l'après-midi, où de vénérables dames viennent s'enivrer de valse-musette et de tango. C'est en tout cas le pari qu'a fait Pascal Noizet, le responsable des lieux, lorsqu'il a décidé, en février, de lancer le dancing dans la course des nuits parisiennes.

Un pari presque gagné, malgré encore quelques ratés. Pas facile, par exemple, mercredi 15 mai, d'attirer du monde quand le Wagg voisin, l'ancien Whisky à Gogo, organise une soirée exceptionnelle, à bar ouvert, où l'alcool coule à flots. Pas facile, mais toujours amusant. Alors, pour séduire, les boissons se font moins chères (2 € jusqu'à minuit, deux pour le prix d'une après 2 heures...), l'entrée plus libre et les DJ plus grand public. Electro, rap, R&B, souvenirs-souvenirs, la programmation se veut large, comme souvent aujourd'hui à Paris.

Pourtant le succès n'a pas déserté : il y a quinze jours encore, la soirée « Hi-fi » attirait le Tout-Paris avec les DJ de Soulwax Records, label belge spécialiste des remixes sacrilèges. Le club presque octogénaire offre à présent une programmation en forme de dédale : certains jeudis, la houe joyeuse des soirées « So, happy in Paris ? », déménagement des Bains-Douches à la Coupole – à la fin du mois de mai, l'exigeant DJ Gregory y jouera une house tribale, génèreuse, comme à son habitude ; le mercredi, les « hi-fi » ; certains jours, les « Body Lingus », animées par DJ Didier Allyne,

dans une veine plus éthérée et parfois jazzy. Mais ce sont les vendredis Cheers, réguliers ceux-là, qui ont véritablement changé l'image du dancing. Après des années de fidélité au Queen, le club des Champs-Élysées, Sven Love et Greg Gauthier, les deux DJ à l'origine de ces fameuses soirées « garage » (house chantée proche du R&B), ont investi la rive gauche, les colonnes dorées du dancing de la Coupole et ses tables bien disposées. Les fidèles ont suivi sans hésiter. Musique haut de gamme, invités de légende, comme Little Louie Vega, l'un des deux Masters at Work – annoncé à la dernière minute. Pas question pourtant de transformer la Coupole en temple du clubbing. Il faut savoir ménager les sensibilités. Et que diable, un dancing reste un dancing ! Aussi, le week-end, les touristes peuvent-ils toujours y descendre sans crainte. Quant aux « Mardis salsa », il était tout bonnement impensable de les supprimer. Seuls les thés dansants du dimanche après-midi ont fait les frais du changement de cap, jusqu'à nouvel ordre.

Odile de Plas

Dancing de la Coupole, 102, boulevard du Montparnasse, Paris-14^e, M^e Vavin. Le mardi, soirée salsa à 20 heures (22 €, avec une heure de cours, ou 15,24 € à partir de 21 h 30). Le mercredi, soirée « Hi-fi » à 22 heures (8 €). Les trois derniers jeudis du mois : « Body Lingus », avec DJ Didier Allyne, à 22 h 30 (8 €) (prochaine le 20 juin, avec Seiji) ou « So, happy in Paris ? », à 23 h 30 (16 €) (prochaine le 30 mai, avec DJ Gregory). Le vendredi, « Cheers », avec les DJ Sven Love et Greg Gauthier (16 €). Photo : © Pariss.com

THÉÂTRE • Une mise en scène sans surprise au Studio-Théâtre de la Comédie-Française

« Weisman et Copperface », impossible western yiddish dans le désert du Nevada



Weisman traverse le désert du Nevada avec sa fille handicapée et l'urne funéraire de sa femme.

GEORGE TABORI n'a pas de chance avec la France. Ses pièces sont rarement jouées et, à ce jour, elles n'ont pas rencontré le metteur en scène qui saurait leur faire passer la rampe. Il faudrait sans doute quelqu'un d'aussi génialement fou que George Tabori, dont la vie épouse les séismes du XX^e siècle. Né en 1914 à Budapest, dans une famille juive hongroise, il a été journaliste à Berlin jusqu'en 1933. Puis il émigre en Grande-Bretagne.

Il travaille comme correspondant de guerre (et même comme espion, dit-il parfois) au Proche et au Moyen-Orient, pendant la seconde guerre mondiale. En 1945, il embarque pour les États-Unis, où il rencontre Brecht. Il s'installe à Hollywood et il commence à écrire des pièces (l'une d'elles, *Flight to flight*, sera créée par Elia Kazan) et des scénarios (*I Confess*, pour Hitchcock, ou *Secret Ceremony*, pour Losey). Chassé par le maccarthysme, il revient en Europe dans les années 1960, et il met en scène ses pièces en Allemagne et en Autriche.

LA TERRE TREMBLE À BERLIN

Aujourd'hui, George Tabori a 88 ans. Il continue. Le 20 mai, il créera au Berliner Ensemble *Das Erdbeben-Concerto* (Le concerto du tremblement de terre). Une pièce née d'une question : « Je me demande : pourquoi n'y a-t-il encore jamais eu de tremblement de terre à Berlin ? Mais ça va arriver, c'est sûr, un jour. » Beaucoup de pièces de George Tabori sont nées ainsi, d'une phrase ou d'une anecdote, souvent incongrues et affreusement grinçantes. Pour *Mein Kampf*, un de ses plus grands succès (mis en scène par Jorge Lavelli au Théâtre de la Colline, en 1992), il s'est souvenu d'une histoire qu'on lui avait racontée : un jour, à Vienne, dans les années 1920, un juif a donné son manteau à Hitler, qui n'en avait pas.

Weisman et Copperface, qui est présenté au Studio-Théâtre de la

Comédie-Française, porte en sous-titre « un western yiddish ». Autant dire : une histoire impossible. Elle met en scène un juif, Weisman, qui traverse le désert du Nevada avec sa fille handicapée, Ruth, et l'urne funéraire de sa femme, à qui il a promis de disperser ses cendres dans un parc de New York. Après qu'un chasseur a volé leur voiture, Weisman et sa fille rencontrent Copperface, qui se dit indien et vient mourir dans le désert, debout comme il se doit. L'échange entre les deux hommes, sur fond de paysage pour John Wayne, est absolument irrécusable. Cinq mille ans d'histoire juive, plus Hollywood, Woodstock, la Mitteleuropa, le massacre des Indiens et Auschwitz. A un moment, Copperface demande sans rire à Weisman : « Savez-vous comment on s'enfume à mort ? »

Il n'y a malheureusement rien à dire de la présentation de *Weisman et Copperface* au Studio-Théâtre. Gérard Giroudon (Weisman), Anne Kessler (Ruth), Bruno Raffaelli (Copperface) et Laurent d'Olce (un chasseur) sont dirigés par Jacques Connort comme s'ils jouaient une pièce plan-plan, à caser dans la saison. Mais tout de même, le spectacle a un mérite : on l'oublie, on rentre chez soi et on lit *Weisman et Copperface*, publié avec une autre pièce de George Tabori, *Le Courage de ma mère*, par les Editions théâtrales (77 p., 12,84 €).

Brigitte Salino

WEISMAN ET COPPERFACE, de George Tabori. Traduction : Maurice Tazman. Mise en scène : Jacques Connort. Avec Gérard Giroudon, Anne Kessler, Bruno Raffaelli et Laurent d'Olce.

STUDIO-THÉÂTRE DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE, Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris-1^{er}. M^e Palais-Royal. Tél. : 01-44-58-98-58. Mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche, à 18h30. 5 € et 7,50 €. Durée : 1h40. Jusqu'au 19 mai.

Classique

PARIS

Ensemble orchestral de Paris

Dirigé par John Nelson, en formation de chambre, cet ensemble se transporte dans des contrées quasiment désertées par les mélomanes parisiens : la salle Cortot, salle de concert attenante à l'École normale de musique, et sa propriété, sise au coin de la rue Cardinet et du boulevard Malesherbes. Pourtant, cette acoustique méconnue est l'une des meilleures de Paris pour la musique de chambre : la petite salle art déco (réalisée en 1929 par l'un des architectes du Théâtre des Champs-Élysées), toute en bois, convient merveilleusement au répertoire de chambre. Espérons que l'éloignement du lieu et le

caractère d'exception culturelle du programme ne feront pas peur au public qui aurait tort de boudier ces raretés de Copland, Martin et Rota. Salle Cortot, 78, rue Cardinet, Paris-17^e. M^e Malesherbes. Le 18, à 17 h 30. Tél. : 01-43-71-60-71. 12 €.

Rock

SAINT-BRIEUC Art Rock

Si, depuis dix-neuf années d'existence, Art Rock s'impose comme un des festivals français les plus fiables et excitants, il le doit à une programmation musicale joliment en prise avec l'éclectisme de l'actualité – cette année, entre autres, The Electric Soft Parade, Archive, Røyksopp, Gotan Project, Mumcello, Nojazz, Jim Murple Memorial, Bauchklang, Sinclair, Kery James, Orishas, Benabar, Dominique A – et à un parti

pris d'ouverture au foisonnement interactif de la danse, du théâtre et du multimédia. Ne pas rater : l'humour noir du Tiger Lillies Cabaret, les fusions des corps et des images virtuelles prônées par les Japonais de Dumb Type et le spectacle D.A.V.E. de Klaus Obermaier et Chris Haring. La Passerelle, place de la Résistance, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord). Jusqu'au 20. Tél. : 02-96-68-18-40. De 19 € à 23 € (forfait journée). A partir de 9 h 30.

Arts

SAINT-OUEN Club Tricatel

Les soirées du label Tricatel avaient relancé la mode du bowling près des Champs-Élysées. Comme elles étaient devenues trop VIP après un an d'existence, le label du producteur-chanteur Bertrand Burgalat a eu la bonne idée de les

exiler à Mains d'Œuvres, vaste lieu de création artistique en tout genre situé à Saint-Ouen, et les a transformées en après-midi multiculturelles. Documentaires musicaux dans une salle qu'on croirait ressuscitée de *Star Trek*, concerts de pop aux accents sixties ou de chanson française bricolo et DJ's de « surprise party » : la programmation débridée du Club Tricatel attire depuis quelques mois une foule de fans fidèles et avides de découverte. L'ambiance y est très décontractée, hors du temps, à l'image de l'endroit qui les héberge. Ce samedi, le club reçoit Charlie O trio, personnage semble-t-il truculent, mais surtout spécialiste de l'orgue Hammond, l'instrument fétiche de Tricatel.

Mains d'Œuvres, 1, rue Charles-Garnier, Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). M^e Porte-de-Clignancourt. Le 18, de 17 heures à 22 heures. Tél. : 01-40-11-25-25. 5 €.

Sélection disques musique du monde

SANDRA BESSIS

Bodas

Luth, viole de gambe, percussions soutiennent le chant de Sandra Bessis qui poursuit ici son exploration du répertoire des chants judéo-espagnols, héritage de l'âge d'or du royaume andalou, détruit par les rois catholiques en 1492. Ces chants, romances et kantigas, qui étaient essentiellement le fait des femmes, accompagnaient le rythme des naissances, des mariages – du bain rituel à la présentation de la dot –, et des deuils. Puroté de la voix, richesse des ornements, joie festive et mélancolie profonde forment la toile de fond de textes épiques, souvent magnifiques (*Romançe de Don Boyso*), toujours déliés, jamais pesants. – V. Mo. 1 CD Arb Music. Distribué par M 10.

ENSEMBLE NGUYỄN VINH BAO

Au Vietnam, des pans entiers de la culture musicale ont disparu, laminés par la guerre puis la politique culturelle des autorités. La « musique de divertissement » (Nhac Tai Tu Nam Bo) pratiquée dans le Sud, survit grâce à des musiciens tels que Nguyễn Vinh Bao et son ensemble, des messieurs d'expérience (Nguyễn Vinh Bao est né en 1918 et

ses trois complices ont entre 50 et 65 ans). Jouée et écoutée en toute simplicité, sans cérémonie, entre amis du bien vivre, interprétée à la cithare dan tranh (proche du koto japonais), aux luths et vièles, cette musique modale est remarquable de clarté, de délicatesses. Composée de pièces joyeuses ou mélancoliques suivant le mode utilisé (les principaux étant le mode Bac ; langage gai, et le mode Nam, langage triste), elle laisse une large place aux variations, à l'imagination des instrumentistes. – P. La. 1 CD Ocora Radio France/Harmonia Mundi.

SUSSAN DEYHIM/ BILL LASWELL

Shy Angels – Reconstruction and Mix Translation of Madman of God

Pour « réinterpréter » les huit mélodies et poésies du répertoire classique persan choisies par la chanteuse Sussan Deyhim dans son disque *Madman of God*, paru en 2000 (Crammed Discs/Wagram), le bassiste et producteur Bill Laswell n'a gardé dans *Shy Angels* que le chant de la jeune femme, sur lequel il a inscrit de lourdes lignes de basses, des batteries et percussions, un piano électrique. Le mixage de Laswell renforce l'intensité originelle par des effets de réverbérations ou des répétitions de mots. S'il a gommé les ornements, en particulier les cordes, Laswell permet par des accélérations et des déformations sonores que surgisse cette part déterminante des musiques mystiques. Ni collage abrupt, ni détournement mais processus de relecture créatif. – S. Si. 1 CD Crammed Discs/Wagram.

INSTANTANÉ DESTINY'S CHILD, DIVAS DU HIP-HOP

« Beaucoup d'appelés, peu d'élus », c'est écrit en lettres de feu sur l'écran vidéo géant, au début d'un concert marqué au fer rouge du hip-hop, ponctué de langueurs sentimentales, et qui se termine par un lâcher de ballons et de paillettes multicolores. C'est chorégraphié en abondance, américain pur jus, inventé à Houston (Texas) par un producteur, Mathew Knowles, dont l'avantage sur la concurrence était d'avoir une fille, Beyoncé, descendante en parfaite ligne droite des divas du rhythm'n'blues façon années 1960.

Mais Beyoncé ne choisit pas de réincarner seule l'univers clinquant et sexy des héritières de Tina Turner. Les Destiny's Child sont aujourd'hui trois, trois propagandistes sans frontière du style r'n'b, nouvel avatar black de l'american way of life. Michelle, Kelly et Beyoncé, donc, la chef, belle voix, belle tout court, comme ses deux camarades qui mettent à plat ventre l'avant-garde du rap français. A Bercy, le 16 mai, on a noté dans les rangs VIP la présence de représentants des Saïan Supa Crew, des Neg'Marrons, de Bisso Na Bisso, bref, du hip hop hexagonal pas bête.

Elles sont trois, mais elles furent quatre, et pas les mêmes, sauf Kelly, et Beyoncé bien sûr. Comme le dit cette dernière, pour chanter ensemble, « il faut s'aimer, ne faire qu'un ». Deux demoiselles d'origine, LaTavia et LeToya, ont été

débarquées du bus : trop de pugilats pendant la tournée, même en plein désert du Nevada ! Pendant ce temps, ces « fabulous four » afro-américaines, qui n'ont jamais vécu le syndrome de l'intégration par l'art (les Spice Girls britanniques : une blanche, une rousse, une métisse, etc.), alignent un nombre impressionnant de tubes (*No, No, No*, qui, dans la version remixée par Wyclef Jean, des Fugees, les amène au succès, *Bills, Bills, Bills*, *Say My Name*), aujourd'hui chantées, par force, en trio.

Une vingtaine de millions d'albums vendus, dont le dernier en date, *Survivor* (Columbia/Sony) ; un procès qui traîne avec les excluses de la première heure : les Destiny's Child sont déjà riches d'expériences. Elles surfent sur la vague de ce nouveau r'n'b structuré au hip hop et où le style (fringues, attitudes, voix) sert le propos : l'indépendance féminine, une image de l'homme proche du tapis de sol ou de l'égalon, mais aussi du romantisme fleur bleue. Il y a dans toutes ces chorégraphies millimétrées, ces décontractions naturelles, ces voix douées, l'énorme puissance de l'Amérique à nous convaincre du destin commun et solidaire du monde, derrière elle.

Véronique Mortaigne

Destiny's Child. Palais Omnisports de Paris-Bercy, le 16 mai.

OUVERTURE QUINZAINE DES RÉALISATEURS, CANNES 2002

L'OISEAU D'ARGILE

UN FILM RÉALISÉ PAR TAREQUE MASUD

ACTUELLEMENT EN SALLES

B.O. disponible chez **mk2** **Culture** **ZURBAN** **mk2 diffusion**

TF1 **RTL**

JOHNNY HALLYDAY

PARC DES PRINCES

concert supplémentaire
le 11 juin 2003

14 et 15 juin 2003
complet

LOCATION
0 892 702 803

www.fnac.com

Fnac - Virgin - Carrefour - Auchan
LOCATION ÉGALEMENT OUVERTE DANS LES POINTS DE VENTE HABITUELS

fonds soutien **Mairie de Paris**

Catherine Breillat, sorcière mal aimée

Non retenu pour la sélection officielle du Festival de Cannes, son film, « Sex is Comedy », un autoportrait, ouvre la Quinzaine des réalisateurs. « Un endroit où l'on m'aime », explique l'artiste

LA CONCURRENCE est rude. Tout un film contre les quelques lignes qui suivent. Jeudi 16 mai, en ouverture de la Quinzaine des réalisateurs à Cannes, le 5 juin dans les salles, on découvrira l'équivalent cinématographique de l'autoportrait de l'artiste dans son atelier. *Sex is Comedy*, de Catherine Breillat, montre une femme qui a les traits physiques d'Anne Parillaud et prononce les mots (innombrables), accomplit les gestes de Catherine Breillat. Le tout avec une franchise brutale qui sera prise pour de l'exhibitionnisme par les uns, comme une preuve d'amour (pour le cinéma, les acteurs et les spectateurs) par les autres.

Sex is Comedy raconte le tournage d'une « scène intime » entre deux jeunes acteurs, sous la direction d'une réalisatrice tyrannique et faible, cruelle et amoureuse, capricieuse et résolue. Mais, au début, il n'était pas question d'autoportrait. « C'est quelque chose que j'ai nié pendant tout le tournage », affirme Catherine Breillat, qui raconte que depuis longtemps elle avait envie de dire quelque chose sur son métier de cinéma. Elle a d'abord songé à un livre qui relaterait un tournage, « mais Françoise Verny, mon éditrice, m'a conseillé d'écrire un vrai livre » (Catherine Breillat est aussi romancière), puis de contribuer à la collection « Un homme, une femme », sur Arte, en tournant en vidéo digitale pour s'apercevoir que ce support était incompatible avec ses désirs.

DANS UN ÉTAT SECOND

Sur le tournage de *A ma sœur*, la cinéaste a écrit le scénario de *Sex Is Comedy*. Par pure commodité, prétend-elle, elle s'est servie d'une des scènes du film en cours pour écrire le suivant. Le scénario terminé, le producteur, Jean-François Lepetit, s'est aussitôt engagé dans l'aventure. Malgré tout, Catherine Breillat a refusé de voir ce qui était sous son nez, sur les pages du scénario et tous les jours sur le plateau : c'était elle, là, à l'écran. Mais au montage il a fallu se rendre à l'évidence, elle venait de réaliser un autoportrait : « Je suis allée voir les autoportraits de Rembrandt à Vienne. Quand il est jeune, il s'avantage encore, mais son regard n'est pas très intéressant. Arrivé à la vieillesse, il se peint avec son gros nez d'ivrogne, mais son regard est celui d'un enfant. Pour avoir de l'intérêt pour les autres, un autoportrait doit être dépourvu d'autosatisfaction. Ce portrait est rigoureusement exact, jusque dans la part d'agacement

BIOGRAPHIE

► 1948

Naissance à Bressuire (Deux-Sèvres).

► 1968 (mai)

Publie « L'Homme facile », « roman libertin ».

► 1975

Réalise « Une vraie jeune fille », qui ne sortira qu'en 2000.

► 1999

« Romance », scandale et succès international.

► 2002

« Sex is Comedy » ouvre la Quinzaine des réalisateurs.

qu'il peut provoquer. » Tout au long du film, la réalisatrice accumule les situations absurdes ou perverses, s'enfermant de longues heures avec son premier assistant dans le décor de chambre à coucher qui servira à la scène, pendant que le reste de l'équipe attend au-dehors, à ne rien faire. Anne Parillaud dit l'aversion que suscite en elle le comédien qu'incarne Grégoire Colin. Et aujourd'hui encore Catherine Breillat ne trouve pas d'autres mots pour parler de son interprète que ceux qu'elle a mis dans la bouche de son actrice.

Tout cela est d'une extrême confusion, qui reflète celle qui régna sur le tournage : « On ne distinguait pas le champ du hors-champ », se souvient-elle. On le voit très clairement à l'écran, on le comprend en l'écoutant, sur un plateau Catherine Breillat établit un régime d'anarchie. Ce qui commence par une série de gestes qui la « déconsidèrent aux yeux de toute l'équipe ». Cette vulnérabilité devient alors un instrument de pouvoir, « un pouvoir sans autorité, celui que les femmes détiennent traditionnellement, le pouvoir de la séduction ».

Au fil des mots qui se bousculent, Catherine Breillat finit par donner un autre titre à son tableau : portrait de la réalisatrice en

sorcière un soir de sabbat. Il suffit de rapprocher les mots : « tabou », « initiation », « possession ». La cinéaste s'étonne et jouit à la fois d'avoir envahi l'enveloppe charnelle d'Anne Parillaud, de s'être conduite de manière aussi odieuse dans la réalité que l'avait écrit son scénario de cinéma. Ce même scénario dont elle dit, comme de tous ceux qu'elle a écrits : « Je ne les comprends plus une fois que je suis sur le tournage. » Tout cela, elle affirme l'avoir vécu dans un état second : « Toute l'équipe s'inquiétait pour moi, jusqu'au montage. Pascale Chavance, la monteuse avec qui j'ai beaucoup travaillé, me disait que cette fois... Et je répondais que, non, c'était moi dans le film mais pas plus que d'habitude. »

« MON PAUVRE CINÉMA ARTISANAL »

Sex Is Comedy, non seulement c'est elle, encore plus que d'habitude, mais c'est son cinéma. Un cinéma qui a fait d'elle l'une des réalisatrices françaises les plus connues dans le monde, et l'une des plus détestées : « Mais si on me déteste, c'est que j'en ai pris le risque. » On dirait qu'elle se nourrit de la nuée scandaleuse qui l'entoure, mais qu'en même temps ce régime ne lui réussit pas tout à fait. *Sex Is Comedy* n'a pas été retenu pour la compétition officiel-

le du Festival de Cannes. Catherine Breillat n'en est pas amère, peut-être un peu blessée, mais ce n'est pas elle qui le dit. Elle se contente de remarquer : « Je préfère aller dans un endroit où l'on m'aime, comme la Quinzaine », et rappelle que ses précédents films ont emprunté des chemins de traverse (le marché du film pour *36 fillette*, le Festival de Rotterdam pour *Romance*) avant de trouver leur place sur les écrans de France et de la planète.

Sa notoriété est hors de proportion avec les moyens dont elle dispose pour faire son « pauvre cinéma artisanal », mais elle se nourrit aussi de cette pénurie : « Je n'ai eu qu'à demander pour qu'Arinée Khadjian ou Laura Betti acceptent de jouer pour moi [dans *A ma sœur*]; pour des comédiens français d'une notoriété comparable il me faut me traîner sur les genoux. Mais les acteurs, je peux les inventer à partir de gens ordinaires. »

Toutes ces proclamations masquent ou annoncent tour à tour ce qui pourrait être la vérité dernière de Catherine Breillat, qui ressemble à une formule sacrée, à une formule magique : « J'aime le cinéma plus que moi-même. »

Thomas Sotinel



JEAN-MICHEL TURPIN

LES GENS DE CANNES

■ Bruno Oger, 36 ans, qui rouvre le 13 mai la Villa des Lys, le restaurant gastronomique de l'hôtel Majestic, à Cannes, a déclaré à l'AFP : « Pour quoi servir du poulet au Coca-Cola alors que l'on a des asperges ? » Désireux de proposer « une cuisine française traditionnelle avec une empreinte régionale », ce fils de restaurateurs bretons a travaillé avec Georges Blanc à Vonnas (Ain) et a aussi dirigé pendant trois ans les cuisines de l'Oriental Hôtel à Bangkok (Thaïlande). Il se remet aux fourneaux de la Villa, qui lui avait valu en 1997 une étoile au Michelin, après avoir lancé le Fouquet's, la brasserie de luxe de l'hôtel Majestic.

■ Les responsables de France Télévision n'ont dans l'ensemble guère apprécié les propos tenus dans *Le Monde* (daté 16 mai) par le nouveau ministre de la culture et de la communication, Jean-Jacques Aillagon. Ce dernier avait estimé que le service public de la télévision « n'a rien à gagner à vouloir concurrencer le privé sur un terrain où il sera toujours perdant ». En revanche, de nombreux journalistes de France 2 se sont réjouis de voir M. Aillagon critiquer l'approche « événementielle et anecdotique » des journaux télévisés.

■ Rien ne va plus à la Cinémathèque française. A l'ambiance déléterre qui y règne depuis les arrivées de Jean-Charles Tachella à la présidence et de Peter Scarlett à la direction s'ajoute maintenant l'annonce du renvoi du directeur du Musée du cinéma, Laurent Gervereau. Sur le fond, les responsables de la Cinémathèque se demandent comment interpréter la petite phrase du ministre de la culture qui, dans son entretien au *Monde*, avait déclaré qu'il faudrait, en septembre prochain, « apporter des réponses définitives » concernant la mise en œuvre du projet de création d'une Maison du cinéma dans le bâtiment de Frank Gehry à Bercy.

■ A l'occasion de la projection, dimanche à Cannes, de la version restaurée de *Playtime* de Jacques Tati, M. Hulot devrait faire son apparition sur les célèbres marches du Palais. C'est Michel Piccoli, dont le père avait travaillé sur ce film, qui à cette occasion revêtira les habits du célèbre personnage.

■ Onze réalisateurs, dont le Français Claude Lelouch, l'Égyptien Youssef Chahine, l'Israélien Amos Gitai, l'Américain Sean Penn, vont réaliser onze films de onze minutes sur le 11 septembre, produits par StudioCanal. L'acteur-producteur Jacques Perrin, réalisateur du *Peuple migrateur*, assurera la production exécutive de ces films qui seront projetés le 11 septembre. Parmi les autres cinéastes figurent aussi le Japonais Shohei Imamura, le Britannique Ken Loach, le Mexicain Alejandro Gonzalez Inarritu, l'Irlandaise Samira Makhmalbaf, le Burkinabé Idrissa Ouedraogo. Les recettes iront aux victimes du terrorisme.

DOMINIQUE DHOMBRES

Battu et content

JEAN-MARIE LE PEN était presque hilare, jeudi soir, pour répondre aux questions d'Olivier Mazerolle et Gérard Leclerc sur France 2. On a rarement vu un vaincu du second tour de l'élection présidentielle aussi joyeux. A moins que le président du Front national ne se gave en cachette de produits euphorisants, il n'y a qu'une explication : Jean-Marie Le Pen est encore tout fier du choc qu'il a provoqué, du bon tour qu'il a joué à ce qu'il appelle « l'établissement », et cela lui suffit. Est-ce que le pouvoir l'intéresse vraiment ? A le voir, jeudi soir, on avait l'impression qu'il se contente en réalité fort bien d'un bon chahut, comme au temps lointain de ses études de droit au quartier Latin.

Son analyse du scrutin présidentiel est d'une simplicité biblique. Seul compte le premier tour, qui s'est joué à la loyale. Le second n'a été qu'une « fantasmagorie » qui a donné de la France l'image d'une « République bananière » où le vainqueur obtient des « résultats kabilesques ». Son échec n'est évidemment dû qu'à la campagne de type « soviétique » qui a été déclenchée contre lui entre les deux tours. « L'établissement », toujours lui, l'a transformé, du jour au len-

demain, en ennemi public numéro un, menaçant la République et la démocratie. Marc Blondel et Arlet-Loche ont été les seuls à ne pas participer au complot. Et les Français se sont réveillés trop tard, lorsqu'ils ont découvert les partisans du vainqueur fêtant leur succès le soir du 5 mai, place de la République, à Paris, en brandissant des drapeaux étrangers.

Pour le principe, Le Pen réaffirme que le scrutin majoritaire est injuste et que seule la proportionnelle lui donnerait la place qui convient à l'Assemblée nationale. Mais, puisque la droite le boycotte, il ne lui fera pas de cadeaux aux législatives et maintiendra ses candidats au second tour. Là encore, il semble s'accommoder très bien de cette situation et ne se fait pas d'illusions sur ses chances de constituer un groupe parlementaire. L'important, pour lui, est de pouvoir continuer à faire des bons mots sur les « balles molles », pour quoi pas « parfumées », dont vont être dotés les policiers, ou de laisser entendre que c'est Jacques Chirac lui-même, et non *La Marseillaise*, qui a été sifflé au Stade de France. Quel plaisir, à 73 ans, d'être encore en mesure de se livrer à un beau chahut.

RADIO

L'antidote d'Amos Gitai

France-Culture consacre une émission au réalisateur israélien Amos Gitai à l'occasion de la sélection de son film, *Kedma*, dans le cadre de la compétition officielle du Festival de Cannes (*Lire notre critique page 32*). Dans un entretien approfondi avec Serge Toubiana, ancien directeur des *Cahiers du cinéma*, Amos Gitai évoque son film et développe les questions qui tournent autour de son métier. Moyen privilégié d'interroger l'histoire, le cinéma représente pour le cinéaste israélien un antidote au « bombardement médiatique » d'images de télévision relatives au conflit israélo-palestinien. Presque une thérapie pour le réalisateur, qui confie que le cinéma lui permet de « ne pas pleurer, la nuit » quand il voit « les choses terribles qui se passent dans cette région ».

Après *Kadosh*, dont l'action se situait en Palestine entre 1940 et 1946, et *Kippour*, évocation autobiographique de la guerre d'octobre 1973, Amos Gitai raconte, dans *Kedma*, le récit de l'arrivée en Terre promise, en 1948, d'émigrants juifs d'Europe centrale, rescapés de l'Holocauste. Comme souvent dans ses films, Amos Gitai choisit d'utiliser « des formes narratives elliptiques » et fait percevoir, à travers la valorisation de destinées singulières, une réalité historique différente. Cet entretien passionnant est suivi d'une rencontre, à Cannes, avec des étudiants de la Femis. — C. Dr
« Radio libre », samedi 18 mai, 15 heures, France-Culture.

TÉLÉVISION

SAMEDI 18 MAI

► Jack London

12 h 20, France 5
Ecrit par Michel Le Bris et réalisé par Michel Viotte, ce film évoque la destinée tragique de l'écrivain Jack London. Le commentaire, lu par Bernard-Pierre Donnadieu, les images superbes du Yukon ou

de l'Alaska font de la rediffusion de cet épisode d'« Un siècle d'écrivains » un pur moment de bonheur, permettant de découvrir ou de redécouvrir l'auteur du *Peuple de l'abîme* et de *L'Appel de la forêt*.
► « Les Désaxés », le tournage 0 h 05, France 3
L'envers du décor de ce film maudit, né de la collaboration d'Arthur Miller et de John Huston.

SAMEDI 18 MAI

► Parenthèse

8 h 45, France-Inter
Votre enfant refuse d'aller se coucher, pique une colère dans les magasins. Souvent désemparés face aux caprices de leurs enfants, les parents ne savent comment réagir. Laurence Luret donne la parole à Gisèle George, pédopsychiatre, auteur de *Mon enfant s'oppose* (Ed. Odile Jacob), et apporte conseils et solutions aux familles concernées.

► Les managers sont sur RTL

9 h 15, RTL
Invité de l'émission d'Anne Sinclair : Jean-Marie Colombani, président du directoire et directeur du journal *Le Monde*.
► Soirée Musiques métisses d'Angoulême
20 h 10, France-Inter
A l'occasion du 27^e festival des Musiques métisses d'Angoulême, qui se déroule du 17 au 24 mai, Isabelle Dhordain reçoit des musiciens participant à ce festival : Wendo Kolosoy et Rubanella Band, Ismaël Lo, le groupe angevin Lo'Jo et le Réunionnais Danyel Waro.

du 17 mai au 14 juin 2002

Grand Théâtre

LES PARAVENTS

texte Jean Genet mise en scène Frédéric Fisbach

Théâtre National de la Colline. 01 44 62 52 52
15 rue Malte Brun 75020 Paris - www.colline.fr

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 17 MAI

TF1

13.55 Les Feux de l'amour 14.45 Les Soupçons d'une jeune Téléfilm. Eric Laneville. Avec Markie Post (EU, 1994) **16.30 Exklusif 17.05** Melrose Place Série 17.55 7 à la maison Série 18.55 Le Bigdil 19.55 Météo, Journal, Météo.



20.50 ÇA PEUT VOUS ARRIVER L'obésité, la nouvelle menace. Magazine présenté par Géraldine Carré et Julien Courbet. 13807562
En une quinzaine d'années, le nombre d'enfants obèses a augmenté, en France, de près de 150 %. En ce début de XXI^e siècle, plus d'un jeune Français sur dix souffre d'obésité.

23.10 C'EST QUOI L'AMOUR ? Présenté par Carole Rousseau **1226611**

0.35 Les Coups d'humour Invité : Arnaud Gidoin 6998215 **1.10 Exklusif** Magazine.

1.45 Reportages Transhumance : des moutons et des hommes 7503296 **2.15** Anna Maria Deux jeunes héros. Série 7429128 **3.00** Très chaste Documentaire **3.55** Histoires naturelles Documentaire **4.45** Musique (15 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.15 Gare centrale ■■■ Y. Chahine (Ég., 1958, N.) **TV 5**
14.40 Comme elle respire ■■ Pierre Salvadori (France, 1998, 105 min) **Cinéstar 2**
15.25 Storm Warning ■■ Stuart Heisler (Etats-Unis, 1951, N., 90 min) **TCM**
15.55 Une histoire vraie ■■ David Lynch (Fr. - GB - EU, 1999, v.m., 110 min) **CineCinemas 2**
16.55 Le Port de l'angoisse ■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1944, N., 110 min) **TCM**
18.45 Les parachutistes arrivent ■■ John Frankenheimer (Etats-Unis, 1970, 105 min) **TCM**
20.40 On ne vit que deux fois ■■ Lewis Gilbert (Grande-Bretagne, 1966, 120 min) **RTBF 1**
20.45 Ninotchka ■■ Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1939, N., v.m., 115 min) **TCM**
21.00 Un si noble tueur ■■ Basil Dearden et Michael Relph (GB, 1952, N., 85 min) **CineClassics**
22.35 Tess ■■ Roman Polanski (Fr. - GB, 1979, v.m., 165 min) **CineCinemas 2**
23.45 Le Samourai ■■ Jean-Pierre Melville (France, 1967, 110 min) **Canal + Vert**
0.05 Le Carrousel fantastique ■■ Ettore Giannini (Italie, 1954, 125 min) **CineClassics**
0.55 Le Bal des vampires ■■ Roman Polanski (Grande-Bretagne, 1967, 105 min) **CineCinemas 1**

FRANCE 2

14.40 Un cas pour deux **16.00** En quête de preuves **16.50** Un livre **16.55** Des chiffres et des lettres **17.25** Qui est qui ? **18.05** JAG Série **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** Journal, Météo.



20.55 UNE SOIRÉE DE POLARS **20.55** Boulevard du palais La Jeune Morte **20.55** Série. Avec Anne Richard, Jean-François Balmer, Marion Game, Valérie Leboutte, Philippe Ambrosini. 7414814
22.40 B.R.I.G.A.D La secte des Lunes **22.40** Série. Marc Angelo. Avec Jean-Claude Adelin, Jean-Yves Gautier. 3647456 **23.30** Bouche à oreille Magazine 54340

23.40 LES NUITS DE L'ÉTRANGE Vive le silence **04421901**. Pause mortelle **047055**. Série. Avec Elwes Cary, Brian Dennehy; Avec Mark Hildreth, Jerry O'Connell. **0.35** Journal de la nuit, **Météo 0.55** Histoires

courtes L'Horizon perdu **04**. Laila Marrakchi 9895012 ; 110 200 dirhams **04**. Laila Marrakchi 1.25 Envoyé spécial Magazine 7042499 **3.25** 24 heures d'info **3.45** Campus, le magazine de l'écrit. Magazine (95 min) 9167470.

FRANCE 3

15.00 Sauver la famille ! Téléfilm. Graeme Campbell (EU, 1996) **16.35** TO3 **17.35** A toi l'actu **17.50** C'est pas sorcier **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'info, **Météo 20.20** et **2.20** C'est mon choix...



20.55 THALASSA Escale dans les Terres australes et antarctiques françaises. Magazine présenté par Georges Pernoud. Au sommaire : La vie des hivernants ; Un écrivain aux Kerguelen ; Ruée sur la langouste ; Cacophonie à Crozet ; Les braconniers de la légine ; La ballade de « l'Astrolabe » 7407524

22.30 Météo 22.35 Soir 3.

22.55 ON NE PEUT PAS PLAIRE À TOUT LE MONDE Invités : Django Edwards ; Rolland Courbis ; Pierre Bellemare ; Albert Dupontel. 8219982
1.00 Ombre et lumière Avec Annie Girardot.

1.30 Toute la musique qu'ils aiment Invité : Jean-François Kahn 3190692 **2.45** Soir 3 **3.10** Culture et dépendances Islam, le temps des polémiques. Magazine 5859692 **4.50** Un jour en France Magazine (50 min).

CANAL+

17.35 Star Hunter Série ► En clair jusqu'à 21.00
18.25 Dilbert Série **18.50** Journal, + de sport **19.15** Cannes 2002 Tenue de soirée **19.50** Zapping. Guignols **20.05** Burger Quiz **20.45** Encore + de cinéma Spécial Cannes.



21.00 CONVERSATION 2 Divertissement **23098**
Tenant compte de la notoriété de la marionnette de Jacques Chirac, « Conversation 2 » propose de donner un coup de projecteur sur les sept années du premier mandat du président de la République.

23.00 U-571 Film. Jonathan Mostow. Avec Matthew McConaughey, Bill Paxton, Harvey Keitel. Guerre (EU, 2000) **0**. 6686104
0.55 Gamer Film. Zak Fishman. Avec Saïd Taghmaoui. Comédie (Fr., 2001) **0** 61898654.

2.30 Il suffit d'une nuit ■■ Film. Philip Haas. Avec Kristin Scott Thomas, Sean Penn. Comédie dramatique (EU, 1999, v.o.) **0** 9616944
4.25 Les Hippopotames de la rivière Mzima Documentaire (55 min) 13882963.

FRANCE 5 / ARTE

14.35 Panoramas du monde La Turquie **15.35** La Perle du Sahara **16.35** Le Cœur de la musique **17.30** 100 % question **18.00** Dialogue, dialogue **18.05** C dans l'air **19.00** Tracks **20.45** Arte info, **Météo 20.15** La Vie en feuilleton.



20.45 LES DÉRACINÉS Téléfilm. Jacques Renard. Avec Georges Corraface, Luce Mouchel, Julia Maraval, Robert Castel, Isaac Shary (France, 2000) [1/2]. 444494
Aux lendemains des Accords d'Evian, en 1962, une famille de pieds-noirs, fuyant Oran après les troubles provoqués par le référendum sur l'indépendance de l'Algérie, débarque en Corse.

22.15 LA VIE EN FACE L'Argent raconté aux enfants et à leurs parents Documentaire. Claudio Piazienza (Fr., 2002). 7109833
Un fils et ses parents discutent sur leur rapport avec l'argent.

23.10 Profils La Revue. Kristin Scott Thomas. Documentaire. 6399253. **0.30** En direct de Cannes 3134079 **1.15** Love, etc Film. Marion Vernoux. Avec Charlotte Gainsbourg, Yvan Attal (Fr., 1996, 100 min) **0** 9156128.

M6

15.20 Once & Again Mensonges et illusion **16.10** M6 Music **17.10** Highlander Série **18.05** Le Flic de Shanghai **19.00** et **20.40** Loft Story **19.45** Camera Café **19.54** Six Minutes, **Météo 20.05** Notre belle famille



20.50 STARGATE SG-1 L'épreuve du feu **0780562**. 48 heures **0** 9204659. Wormhole X-Treme **0** 59630. Série. Avec Richard Dean Anderson, Michae Shanks, Amanda Tapping, Don S. Davis, Christopher Judge. Dans L'Épreuve du feu, l'entraînement de formation de jeunes cadets entrepris par O'Neill est interrompu par l'attaque du siège du SG-1.

23.25 PLAYERS, LES MAÎTRES DU JEU Faux ce qu'il « faux » **0** Série. Avec Ice-T, Costas Mandylor, Frank John Hughes, Mia Korf, Zejho Ivanek. 7868036

0.15 Loft Story Divertissement 2201296 **0.54** **Météo 0.55** Grand écran Spécial Star Wars. Magazine 7014302 **1.24** Météo **1.25** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (275 min) 78245876.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black and Blue.
21.30 Cultures d'Islam.
22.00 Journal, Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain. Rogier Munier.

FRANCE-MUSIQUES

20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre de la MDR, dir. Bruno Weil : œuvres de Haydn, C.P.E. Bach, W. F. Bach.
22.30 Alla breve. Œuvre d'El-Khouir.
22.45 Jazz-Club. Au Surside, à Paris.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Le Tombeau de Couperin, de Ravel, par l'Orchestre symphonique de Boston, dir. B. Haitink ; Œuvres de Poulenc, Roussel. 20.40 Schumann et Mendelssohn. *Symphonie* n°1, de R. Schumann, par la Staatskapelle de Dresde ; Œuvres de Mendelssohn, R. Schumann, Bach, Schubert, R. Schumann.
22.40 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Haendel, Fischer, Telemann, Fasch, Heinichen.

TF1

12.50 Météo, Journal **13.25** Reportages Vieux villages et nouvelles vies **14.00** Les Dessous de Palm Beach Piège à flic. Série **14.50** Flipper le solitaire. Série **15.40** Oui chérie ! Fâcheuse fâcherie. Série **16.05** Dawson Les dieux les font tomber sur la tête. Série **17.00** Angel Origines. Série **17.50** Sous le soleil Une blessure trop profonde. Série **18.55** Le Maillon faible **19.55** Météo, Journal, Tiercé, Météo.



20.30 FOOTBALL Match amical. France - Belgique. 20.45 Coup d'envoi. 9390321
Demier match de l'équipe de France, avant son départ, demain, pour Osaka. Une équipe de France, privée de Zinedine Zidane resté aux côtés de son épouse pour assister à la naissance de leur troisième enfant.

22.45 Avec les champions Magazine 844692.
23.10 LES EXPERTS L'étrangleur de Las Vegas **0** 208296. Bombes à retardement **0** 9824760. Série. Avec William L. Petersen, George Eads, Gary Dourdan, Marg Helgenberger, Jorja Fox.
Dans L'Étrangleur de Las Vegas, le FBI va travailler de concert avec les autorités de la ville sur le dossier d'un meurtrier en série qui sévit depuis quelque temps.

1.05 Les Coups d'humour Invité : Michel Vivicqua **1.40** Reportages Les amoureux de Porquerolles **2.05** Très chaste **3.00** Anna Maria Série **3.45** Histoires naturelles **4.15** Musique **4.45** Aventures asiatiques (55 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.05 Comment je me suis disputé... (ma vie sexuelle) ■■ Arnaud Desplechin. Avec Mathieu Almaric, Emmanuel Devos, Emmanuel Saligner (France, 1996, 175 min) **0**
14.40 Cible émuevante ■■ Pierre Salvadori (France, 1992, 85 min) **0**
14.50 Le Grand Sommeil ■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1946, N., v.m., 110 min) **0**
15.00 Les Mariés de l'an II ■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1971, 95 min) **0**
15.50 Papa est en voyage d'affaires ■■ Emir Kusturica (Yougoslavie, 1984, 130 min) **0**
16.05 La Guerre des cerveaux ■■ Byron Haskin (Etats-Unis, 1968, v.m., 105 min) **0**
17.00 Firefox, l'arme absolue ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1982, v.m., 120 min) **0**
19.00 Le Tigre du ciel ■■ Gordon Douglas (Etats-Unis, 1955, 105 min). **TCM**
22.30 Le Kid de Cincinnati ■■ Norman Jewison (Etats-Unis, 1965, v.m., 110 min). **TCM**
23.00 Le Moulin des supplices ■■ Giorgio Ferroni (France - Italie, 1960, 85 min) **0**
23.05 Le Grand Saut ■■ Ethan Coen et Joel Coen (Etats-Unis, 1994, v.m., 110 min) **0**
0.20 Sept jours en mai ■■ John Frankenheimer (Etats-Unis, 1963, N., v.m., 115 min). **TCM**
0.25 Faites vos jeux ■■ Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1949, N., 100 min) **0**

FRANCE 2

13.00 Journal **13.15** L'Hebdo du médiateur Magazine **13.35** Météo **13.40** Consomag **13.45** Savoir plus santé Comment retrouver le sommeil **14.45** A vos postes Les milieux ; Les numéros **10** **16.10** Le Grain de sable Téléfilm. David Drury. Avec Caroline Goodall, Nathaniel Parker (GB, 1998) [1 et 2/2] **0**
18.50 Union libre Avec David Charvet **20.00** Journal **20.40** Tirage du Loto **20.45** Météo.



20.55 C'EST SHOW Best of. Divertissement présenté par Patrick Sébastien. Invités : Nicolas Canteloup, Bruno Salomone, Bud, Patrick Robine, Tex, Les Agios, Vincent Rocca, Michel Villano, Didier Bénureau. 5069963

23.05 TOUT LE MONDE EN PARLE Remix sexy. Magazine présenté par Thierry Ardisson. 59516079
Avant de repartir, en 2003, sur la route du succès, Thierry Ardisson revient sur les moments les plus « chauds » de la troisième saison de son émission.

1.45 Tennis Masters Series. Tournoi messieurs de Hambourg (All.). Demi-finales. En différé 47979074 (190 min).

FRANCE 3

13.25 C'est mon choix pour le week-end Magazine **14.55** Côté jardins Spécial Irlande **15.30** Côté maison Magazine **16.00** La Vie d'ici Magazine **18.15** Un livre, un jour La Compagnie des philosophes, de Roger-Pol Droit **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information, **Météo 20.10** Tout le sport Magazine **20.20** et **2.35** Euro millionnaire.



20.55 LES RIVES DU PARADIS Téléfilm. Robin Davis. Avec Richard Bohringer, Bernard Verley, Diane Bellego, Coraly Zahonero, Julien Boisselier (1997) **0**. 271708
Le combat d'un fermier menacé d'expulsion contre un maire peu scrupuleux qui a décidé de lui confisquer ses terres pour y bâtir un complexe de remise en forme.

22.25 FAUT PAS RÊVER Magazine présenté par Laurent Bignolas. Invité : Janot Lambertson. Au sommaire : Thaïlande : Concours de diva ; France : Les magiciens de la pellicule ; Guinée : Le cirque Baobab. 5934692

23.35 Météo, Soir **3.00** « Les Désaxés », le tournage Documentaire. Gail Levin 70093.

0.55 Saga-Cités Mon nom a une histoire 8238797 **1.25** Sorties de nuit Magazine. Invité : Gad Elmaleh **2.55** Soir **3** **3.20** On ne peut pas plaire à tout le monde Magazine (135 min) 86697364.

CANAL+

► En clair jusqu'à 15.00 **13.30** Les Hippopotames de la rivière Mzima **14.30** La Grande Course **15.00** Rugby Top 16. Play-offs (6^e journée). Stade Français - Agen Et Biarritz - Bourgojn-Jallieu. En direct **17.05** Mini-monstres en 3D **17.25** Petit pari entre amis Téléfilm. Kenny Griswold. Avec Todd Field (EU, 1999) ► En clair jusqu'à 21.05 **19.00** Journal **19.15** Encore + de cinéma **19.50** + clair **20.30** Le Cours Florent.



21.25 SAMEDI COMÉDIE
21.25 H Une histoire de chiot **0** 661321. Série. Avec Sophie Mounicot, Jean-Luc Bideau, Jamel Debbouze, Eric Judor, Ramzy Bedia. *Bénéficiaire d'une fécondation in vitro pratiquée par Strauss, Clara tombe enceinte ; mais Aymé fait bientôt une inépuisable découverte.* **21.50** Grolandst Divertissement **0** 882147.

22.10 LES YEUX DANS LES BLEUS 2 La préparation Documentaire. Stéphane Meunier (2002) **0**. 4481128
Quatre ans après la Coupe du monde 1998, Stéphane Meunier s'est à nouveau glissé dans la peau du « 23^e homme » pour filmer la préparation des Tricolores au Mondial.
23.40 et **1.35** Surprises **0.00** Arachnid Film. J. Sholder. Avec C. Potter. Horreur (Esp., 2001) **0**.

1.45 Bread and Roses Film. Ken Loach. Avec Pilar Padilla, Adrien Brody, Drame (GB, 2000, v.o.) 5137364 **3.30** Circus **0** Film. Rob Walker. Avec John Hannah, Famke Janssen. Suspense (GB, 2000, DD, 95 min) **0** 5985093.

FRANCE 5 / ARTE

13.35 On aura tout lu ! **14.35** Le Requin baleine, gitan des profondeurs **15.30** Planète insolite La Chine centrale **16.30** Les Tribus masais **17.30** Gaïa Au Sénégal **18.00** Dialogue, dialogue **18.05** Le Magazine de la santé Sport et stress **19.00** Le Forum des Européens Les clandestins en Europe **19.45** Arte info **20.00** Les Dessous des cartes Le Japon : Le temps [1/4] **20.10** Météo **20.15** Alex Katz, élève du style.



20.40 LES DÉRACINÉS Téléfilm. Jacques Renard. Avec Georges Corraface, Luce Mouchel, Julia Maraval, Robert Castel, Isaac Shary (France, 2001) [2/2]. 511147
Les frères Seban, grâce au financement de Rolliat, ont pu monter leur projet de club de vacances.
22.15 Spécial Cannes - Metropolis Portrait de Blanca Li ; Festival de Cannes 2002 7176505.

23.10 CYCLE « REGARDS NOIRS D'AFRIQUE ET DES ANTILLES » - ROUES LIBRES Téléfilm. Sidiki Sijiri Bakaba. Avec Adama Dahico, Placido Bayoro, Daouda Traoré, Sidiki Sijiri Bakaba, Michel Gohou (Fr. - Côte-d'Ivoire, 2001, v.o.). 6374944
Deux handicapés prennent en otage un chauffeur de taxi et le contraignent à commettre toutes sortes de délits.

0.35 En direct de Cannes Magazine 7470451
1.25 Sunday ■■ Film. Jonathan Nossiter v.o. Avec David Suchet, Lisa Harrow. Comédie dramatique (EU, 1997, v.o., 85 min) **0** 51946600.

M6

13.20 Disparition suspecte Téléfilm. Paul Schneider. Avec Patty Duke, Kelly Rowan (EU, 1998) **15.00** FX, effets spéciaux, la série Cible. Série **15.50** Le Visiteur Halloween. Série **16.40** Chapeau melon et bottes de cuir Je vous tueai à midi. Série **17.40** Turbo **18.22** Warning **18.25** Camera Café Série **19.00** Loft Story **19.54** Le Six Minutes, **Météo 20.05** Plus vite que la musique **20.40** CinéSix.



20.50 LA TRILOGIE DU SAMEDI
20.50 Charmed Face à son destin **0** 7877234. Série. Avec Holly Marie Combs, Alyssa Milano, Rose McGowan, Brian Krause, Coolio.
21.40 Le Caméléon Sur la corde raide **0** 7165499. Série. Avec Michael T. Weiss, Andrea Parker.

22.35 LE LOFT DU SAMEDI SOIR Divertissement présenté par Max et Séverine Ferrer. 9598296

0.30 Players, les maîtres du jeu Du grand sport. Série. Avec Ice-T, Costas Mandylor **0** 3192093 *L'équipe des players est mise à contribution pour mettre fin aux activités d'un célèbre faussaire.*

1.14 Météo **1.15** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (420 min) 70274600.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Profession spectateur.
19.30 Désir d'Europe.
20.00 Elektronphonie.
20.50 Mauvais genres. Festival Etonnants voyageurs : Saint-Malo.
22.10 Le Monde en soi.
0.05 Nocturnes. Invité : Philippe Morin. Maurice Ravel en son temps.

FRANCE-MUSIQUES

19.06 Un soir à l'opéra.
20.00 Jules César en Égypte. Opéra de Haendel, par le Concerto Copenhagen, dir. Lars Ulrik Mortensen, Andreas Scholl (Jules César), Sten Byriel (Curio), Randi Stene (Cornelia), Tuva Semmingsen (Sesto)...
23.00 Le Bel aoujouh, par l'Ensemble Contrechamps, Bahar Dördüncü, piano, Heinz Holliger, hautbois et cor anglais : œuvres de Holliger, Bach.

RADIO CLASSIQUE

19.00 Intermezzo. Œuvres de Bruch, Dvorák.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. Erik Satie.
22.00 Da capo. Le chef d'orchestre Carl Schuricht : œuvres de Mozart, Beethoven, Mendelssohn, R. Schumann, Brahms.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

ALAIN LOMPECH

Colaphus interruptus

QUEL EST LE NOM, déjà, de ce truc de foire ? Le flash-ball, c'est ça. Le Robert de la langue française va devoir introduire ce mot composé dans sa prochaine édition. Après flashant (éblouissant ; par extension, qui séduit, fait une grosse impression) et flash-back (séquence d'un film rompant la continuité chronologique et évoquant un fait passé par rapport à l'action présentée : par analogie, retour en arrière dans un récit).

Avant que les correcteurs du Monde ne décident s'il faut écrire un flash-ball, des flash-balls ou des flash-balles, en romain et avec un trait d'union, espérons que la mesure prise par le gouvernement Raffarin ne soit destinée à éblouir et ne soit annonciatrice d'un retour en arrière dommageable à la démocratie.

Le directeur général de Verney-Carron souligne que ce fusil, utilisable jusqu'à une distance de 12 mètres, est aussi efficace qu'un « coup de poing décoché par un champion de boxe ». Connaissant bien son engin, il ajoute : « Il ne faut pas jouer avec. »

Pour sûr, certaines décharges partent trop vite entre des mains inexpertes guidées par des esprits fébriles. Certains policiers sont des tireurs précoces.

Le machin en question vaut 1 252 euros. Pas ruineux. Sauf que la balle en caoutchouc vaut son prix. 9,58 euros le coup, donc. A ce prix-là, il y aura intérêt à les ramasser, si tant est qu'elles ne sont pas à usage unique, les baballes. Le ministère de l'intérieur aura un prix de gros, s'il sait négocier.

La police de proximité ne tapera donc plus dans le ballon avec les jeunes sauvages des quartiers difficiles, mais au chamboulé-tout. On ironise, mais l'on sait le problème de la délinquance

sérieuse. Une délinquance dont l'origine est dans la désocialisation.

Le risque ? Que ce geste, qui consiste à tirer avec des balles en caoutchouc, à viser donc, n'ancre dans l'esprit de ceux qui seront équipés de cette arme pas dangereuse, pas inoffensive, suffisamment pour faire mal, pas assez pour tuer, le geste même de tirer. Pécher en pensée, action et omission. Les hommes sont ce qu'ils sont. La jouissance, pour certains, de se faire un carton. Décuplé par l'absence de risque réel pour la cible.

Quelle sera la réponse des cibles ? Récemment, des policiers se sont fait caillasser dans un quartier. On a vu à la télévision la voiture aux vitres brisées, l'intérieur dévasté. Un caillou pointu, bien lancé, fait plus mal qu'une balle en caoutchouc. Une pierre d'autant plus facilement envoyée sur des policiers que les lanceurs savent que leur cible bleu marine ne répondra pas en sortant son arme de poing, pistolet pour les gendarmes, revolver pour les policiers.

D'une certaine façon, il est rassurant d'apprendre que ce sont des pavetons qui ont été lancés sur ces policiers. Ils auraient pu sortir ces armes à feu qui circulent dans certains quartiers mal famés. Leur nombre ? On n'en sait rien. Personne n'en sait rien. Faut-il craindre l'escalade ? On espère que la déclaration de guerre de Sarkozy ne les fasse pas sortir de leurs planques.

Fidèle à lui-même, Le Pen a tout de suite sorti son soufflet à braises : « Tout ça, c'est du bidon », qualifiant les flash-balls de « balles molles parfumées ». La peur de l'autre a toujours été le fonds de commerce de l'extrême droite.

« En ville, les gens disent que c'est pourri ici, mais c'est faux ! »

LA ROCHELLE

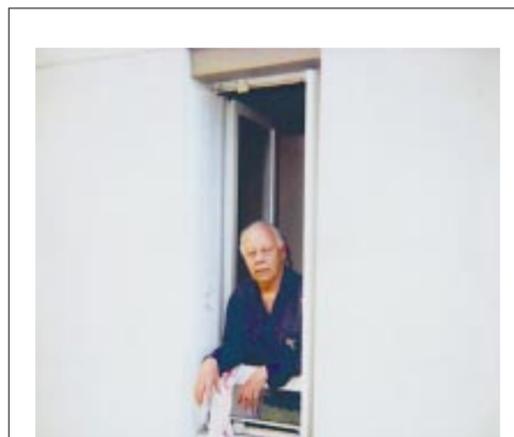
de notre envoyé spécial

François Perrin habite au bâtiment 510, avenue Billaud-Varenne. « Du nom du révolutionnaire et député de la Convention né à La Rochelle en 1756 », précise d'entrée cet ancien trotskiste qui a soufflé ses 79 bougies le 20 mai. De la fenêtre de sa minuscule cuisine, située au rez-de-chaussée, face au parking, on observe le va-et-vient des habitants de cet ensemble de HLM que certains au centre-ville, raconte le retraité, appellent « les crouilles ».

Mais François Perrin n'a pas les passe-temps d'un concierge. Il préfère refaire le monde autour d'un verre de rouge ou de muscat au café du coin, se plonger dans la lecture d'un bon livre d'histoire politique ou dévorer la presse locale et Le Monde. « En ville, les gens disent que c'est pourri ici, que c'est dangereux, mais c'est faux ! Quand je pars faire des courses, je laisse les fenêtres ouvertes et on ne m'a jamais rien volé ! », raconte François.

Il apprécie le caractère « très métissé » et « populaire » de son quartier, qui regroupe « des Maghrébins, des Noirs, des Turcs » mais compte « beaucoup de chômeurs ». « Les immigrés sont coincés en France, ils ne peuvent pas monter socialement. Il y a une véritable ségrégation ! », lâche-t-il avant de sortir un tract, qu'il a annoté, du candidat Verts à la députation dans sa circonscription. « Une démocratie dynamique passe par une participation directe des citoyens : promotion des conseils de quartier... », lit François, qui a ajouté au stylo bille : « bien coiffés par des individus ne vivant pas dans le quartier ». Il s'explique : « Des gens qui ne vivent pas ici viennent faire des réunions de conseil de quartier ! La mixité sociale, c'est quand mon boulanger, mon médecin, mon curé — que sais-je ? — qui habitent là ! On cherche à organiser des ghettos ! Voilà de quoi meurt ce pays ! »

Car pour l'ancien soixante-huitard qui fut, tour à tour, agent général dans une compagnie d'assurances, instituteur puis ouvrier-peintre, la situation est grave. « On est au bord d'une explo-



Dans sa cité HLM, François, ex-militant trotskiste, condamne tous les politiciens « à courte vue ».

S. MA.

sion car on condamne des tas de gens à la misère. Les actes de délinquance contre les chauffeurs de bus ou les pompiers, les sifflets contre La Marseillaise, ce sont des jacqueries, et ça fait des années que ça dure ! »

Pour François, les responsables sont tout désignés : les politiques. Et c'est parce qu'il ne se reconnaît en aucun d'entre eux qu'il a voté blanc au premier tour de la présidentielle. « Tous naviguent à courte vue. Aucun n'a une vision de l'avenir. D'où la grande désespérance du peuple français et la montée de l'extrême droite. » Pour faire barrage à Le Pen, François est descendu dans la



rue, avec les jeunes de La Rochelle, et a fait ensuite, au second tour, « front républicain » — comme il l'avait fait, en 1943, « contre le nazisme », en rejoignant les maquis.

Pour les législatives, en revanche, il pense voter à gauche, même si c'est d'abord à ses représentants qu'il reproche l'absence d'imagination politique. « Depuis des années, je souffre devant cette gauche qui n'a plus de pensée », explique cet homme qui a rompu avec l'Organisation communiste internationaliste (OCI) en 1973 après six ans de service, parce que le mouvement trotskiste avait, selon lui, fait le deuil de son idéal révolutionnaire.

« Jospin n'a développé aucune analyse sur les causes du malaise de notre société et il a été incapable d'élaborer un autre type de société. » Le nouveau chef de file des socialistes en est-il davantage capable ? « Hollande ? Ça veut dire "pays creux" ! », répond-il, sarcastique. Et si la droite passe aux législatives ? « Si Chirac gagne, il va être salement emmerdé. Il a eu le poids de la République sur ses épaules pour la présidentielle. Là, il aura aussi celui de bâtir une nouvelle société. » Car pour cet éternel révolté la leçon à tirer de cette période de l'histoire politique française, c'est que « notre société, fondée sur un système économique recherchant seulement le profit de quelques-uns, se casse la gueule ». Il se lance dans un cours d'analyse économique : « Les profits reposent sur la rareté, or aujourd'hui il n'y a plus de rareté en raison de nos capacités de production illimitées. »

Conclusion : « Le système capitaliste ne peut plus tourner. » Mais quelle alternative ? « La gauche doit proposer une économie des besoins », exhorte-t-il. « Produire en fonction de nos besoins et non des profits qu'on peut en tirer, conclut l'ancien trotskiste, ça c'est révolutionnaire ! »

Stéphane Mandard
(Le Monde interactif)

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'arme biologique

LE RÉQUISITOIRE dressé par les communistes contre les Etats-Unis quand ils accusent ceux-ci d'avoir employé l'arme bactériologique en Corée et en Chine n'a pas réussi à nous convaincre. Cela dit, la propagande communiste se retrouve sur un terrain beaucoup plus solide quand elle s'alarme de la possibilité de la guerre bactériologique dans un conflit futur. En cas de nouveau conflit, les populations civiles risquent, avec les armées, d'être

frappées par l'arme nouvelle, et il est reconnu que les Etats-Unis ont accompli dans le développement de cette forme d'armement des progrès qu'aucune autre puissance ne paraît égaler. Est-ce à dire cependant que les Américains soient les seuls à avoir travaillé dans ce domaine ? Les premiers pays à s'engager sur cette voie avaient été l'Allemagne hitlérienne et le Japon. Qu'en est-il de l'Union soviétique ? Nous nous garderons bien de lui prêter

des intentions agressives de cette sorte : ce serait tomber précisément dans les accusations téméraires que nous relevons du côté des communistes. Mais nous n'aurons pas la naïveté de croire que, dans le monde où nous vivons, elle ait préféré rester inactive et dépourvue de moyens, surtout si elle se sait dangereusement devancée.

Robert Guillain
(18-19 mai 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



ESC d'Amiens, Grenoble, Lille, Le Havre, Rennes et Ceram Sophia-Antipolis.

■ **Bac : les annales du bac**, depuis 1998. Plus de 500 sujets corrigés, pour réviser et s'entraîner dans toutes les matières, du bac général au bac technologique.
www.lemonde.fr/education/bac-annales/

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 12
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>Marché de l'immobilier : <http://immo.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-42-17-32-90

En vente : « La République réelle ».

■ Tirage du Monde daté vendredi 17 mai 2002 : 564 934 exemplaires.

1 - 3

Le Monde

Le populisme en Europe

La surprise de l'élection présidentielle française n'est pas un cas isolé en Europe.

Du populisme à l'extrême droite : histoire, état des lieux et portraits des différents mouvements pays par pays.



Samedi 18 mai avec Le Monde daté dimanche 19 - lundi 20 mai